Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – Nº 13865 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 26 AOUT 1989

Elu chef du gouvernement à une très large majorité

M. Mazowiecki veut rétablir en Pologne une économie de marché

Investi, jeudi 24 août, à une très large majorité par la Diète, le nouveau premier ministre polonais, M. Mazowiecki, entend former un gouvernement de coalition, dont le succès, a-t-il dit, « dépend de son acceptation par la société ». Il entend rétablir une économie de marché. Moscou a envoyé un message souhaitant le développement des « relations traditionnelles d'amitié » entre les deux pays.

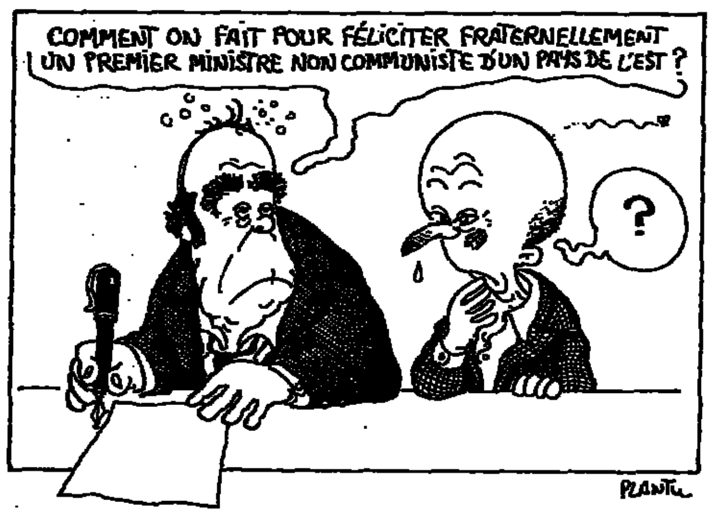
COMMENT ON FAIT POUR FÉLICITER FRATERNELLEMENT UN PREMIER MINISTRE NON COMMUNISTE D'UN PAYS DE L'EST ?
?
PLANTU

Lire page 4 les articles de SYLVIE KAUFFMANN

Le scepticisme et la résurrection

Ce jeudi 24 août restera gravé dans l'histoire de la Pologne et de l'Europe. Après quarante ans de règne sans partage du Parti communiste à Varsovie, l'investiture par la Diète polonaise d'un président du conseil issu des rangs de ce qu'il était convenu d'appeler il y a peu encore la « dissidence » – même pas l'opposition – revêt une importance qui dépasse de loin les frontières de la seule Pologne.

A Varsovie, dans cette enceinte du Parlement avec lequel les députés de Solidarité ont à peine eu le temps de se familiariser, M. Mazowiecki s'est laissé un court instant emporter par son émotion en se précipitant, après le vote de la Diète, dans les bras de ses compagnons, MM. Geremek, Michnik, Kuron. A ce moment historique pourtant, que des milliers de gens ont suivi sur leurs postes de radio et de télévision, il n'y a eu nulle part ces manifestations de joie populaire que dans d'autres circonstances on se serait attendu à connaître.

L'accélération des événements depuis le début de l'année, et plus encore au cours des dernières semaines, a laissé à peine le temps de réaliser vraiment ce qui se passe. En acceptant « in fine » de voir l'un des siens prendre la tête d'une coalition incluant des communistes, ce qu'il avait refusé quelques jours auparavant, le charismatique président de Solidarité, Lech Walesa, a une nouvelle fois bousculé ses troupes. Personne apparemment n'avait compté, après la désignation du général Kiszczak comme président du conseil, sur l'exaspération suscitée dans la population par le sentiment que rien décidément ne changerait jamais.

Malgré les garde-fous acceptés d'un commun accord par le régime et par Solidarité pour assurer une transition en douceur, la défaite écrasante des communistes lors des législatives de juin a fait perdre patience aux Polonais. Ce sentiment de ne jamais en finir s'est trouvé décuplé par les hausses de prix alimentaires du début août. Brutalement, les dirigeants de tous bords ont pris conscience d'un danger d'explosion qu'ils avaient sous-estimé.

Le plus dur reste maintenant à faire. « Je compte par-dessus tout sur la prise de conscience de mes concitoyens non dans l'intérêt de ma personne, mais dans celui de la Pologne et de ce moment historique, d'avoir à accepter un effort commun pour œuvrer à la résurrection de la Pologne », a souligné M. Mazowiecki dans sa première déclaration en tant que président du conseil devant la Diète. Lech Walesa a insisté sur la nécessité pour tous de comprendre que « l'ampleur de la crise est telle qu'il faut accélérer le processus de réformes et prendre des mesures originales ».

Les obstacles qui attendent le gouvernement de coalition sont connus : la remise en route d'une économie moribonde qui doit peu à peu être adaptée aux règles du marché ; un risque, à tout moment, d'explosion sociale et les résistances au sein de la Nomenklatura. M. Mazowiecki disposera sans aucun doute d'un délai de grâce, mais il n'a pas une minute à perdre. En acceptant de suspendre toute grève, mais pour un mois seulement, les mineurs de Silésie lui ont rappelé qu'il leur fallait des actes.

Des émissaires soviétiques à Beyrouth et auprès du pape

Moscou intervient directement au Liban dans le sens de l'apaisement

Moscou est entré en scène au Liban, dans le sens de l'apaisement, avec l'envoi à Damas, puis à Beyrouth, d'un émissaire de M. Chevardnadze, M. Tarassov.

Celui-ci, après avoir rencontré les dirigeants musulmans, devait s'entretenir avec le général Michel Aoun. Le pape a reçu, de son côté, à Castelgandolfo, un représentant de Moscou.

D'autre part, à l'exception de l'un d'entre eux – la frégate « Jean-de-Vienne » mouillée à Larnaca, – les navires français dépêchés en Méditerranée orientale devraient rester à environ 300 kilomètres des côtes libanaises.

Comment Paris cherche à dissuader Damas

Que veut la France au Liban ? Beaucoup se posent la question, certains avec sincérité, pas mal d'autres non sans tartufferie, tant les réponses officielles restent ambiguës. Même les explications fournies, mercredi dernier, par M. Mitterrand, à l'issue du conseil des ministres, sont restées floues. Plutôt que de dire avec précision quel est l'objectif de la France au pays du Cèdre, le président de la République a préféré préciser simplement que la flotte française ne mouillait pas au large du Liban en vue d'une intervention militaire au service des forces du général Aoun, mais pour *« protéger ses ressortissants »*.

M. Mitterrand ne pouvait guère en dire plus sans se lier les mains ou jeter inutilement de l'huile sur le feu. Car c'est dans une entreprise de dissuasion de la Syrie qu'il s'est lancé, et la dissuasion est un art psychologique subtil où les choses vont parfois mieux en ne les disant point, où les messages sont souvent d'autant mieux compris qu'ils restent codés pour le commun des mortels.

Le but de l'envoi de la flotte française en Méditerranée orientale était pourtant parfaitement clair : c'est alors qu'on avait de bonnes raisons de craindre une offensive généralisée de l'armée syrienne et de ses alliés libanais contre le réduit du général Aoun que le président de la République a pris la décision d'envoyer plusieurs bâtiments de guerre dans la direction de Beyrouth. Contrairement au mois d'avril dernier, on ne parlait plus cette fois-ci, à l'Elysée ou au ministère de la défense, de simple mission *« humanitaire »* ; M. Mitterrand a préféré utiliser le terme de *« sauvegarde »*, qui indique clairement une volonté de préserver un rapport de forces, une communauté. Pas question, bien sûr, de débarquer sur les côtes libanaises et de reprendre, au compte de la France, la croisade antisyrienne du général Aoun.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Deux ans après son précédent record

Wall Street au plus haut

Les Bourses de New-York et de Paris ont atteint, jeudi 24 août, des niveaux records. Le krach de 1987 est loin. La bonne santé des économies et des entreprises, les OPA et la baisse des taux d'intérêt dopent les marchés boursiers.

Enfin ! Wall Street a retrouvé le jeudi 24 août son plus haut niveau historique, après l'avoir frôlé à deux reprises depuis le début du mois. Les investisseurs, qui ont dû attendre une bonne douzaine de séances avant de voir le record enfin franchi, n'auront cependant pas manqué d'avoir un petit pincement de cœur en constatant que l'Histoire n'est pas exactement parfaite. C'est le 25 août 1987, et non le 24, que la première des Bourses mondiales avait enregistré son précédent record historique, avant de glisser et, en octobre, de plonger. Il lui aura fallu deux années pour retrouver ses niveaux de l'époque. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait le 25 août 1987 atteint 2 722,41 ; jeudi 24 août, la cloche de clôture a retenti alors qu'il s'établissait à 2 734,63.

On est bien loin des 1 738,41 auxquels l'indice était tombé le 19 octobre 1987, après une chute spectaculaire de 508 points, qui avait laissé à nombre d'employés de Wall Street le sentiment que ce carré sud de l'île de Manhattan ne serait plus jamais le même.

Devant le brio de la séance de jeudi, il eût été difficile d'imaginer que le mouvement d'achats de titres puisse être contenu jusqu'au lendemain, pour la gloire de la concordance des dates. Programmes informatiques d'achats sur indices, annonce d'une importante acquisition d'entreprise (le groupe hôtelier Holiday Inn, par le brasseur britannique Bass), volume de transactions très soutenu (227 millions de titres ont été échangés)... la hausse de 56.52 points de l'indice Dow Jones enregistrée en fin de séance aurait difficilement pu être contenue.

FRANÇOISE LAZARE.

(Lire la suite page 21.)

Découverte du gène de la mucoviscidose
PAGE 8

Cessez-le-feu rompu en Angola
PAGE 3

Hausse du chômage en juillet : 0,8 %
PAGE 24

La négociation sur le Cambodge dans l'impasse
PAGE 6

1939-1940, l'année terrible
XXX. – La chasse aux éléments « antinationaux »
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 24

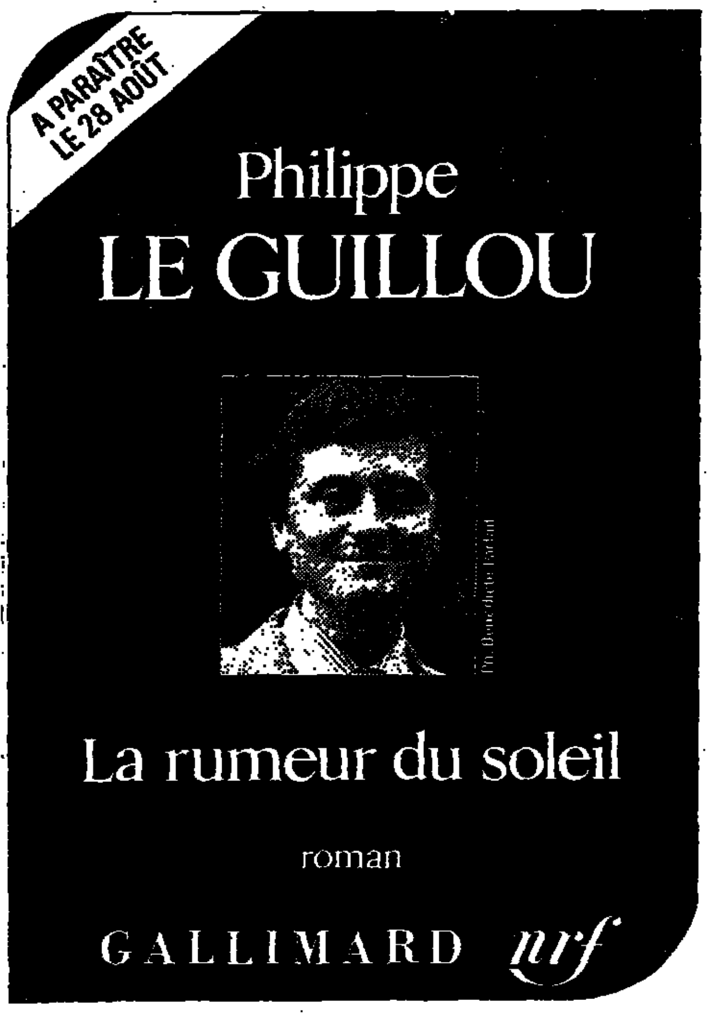
A PARAÎTRE LE 28 AOÛT

Philippe
LE GUILLOU

La rumeur du soleil

roman

GALLIMARD nrf

Rétrospective à New-York, exposition à Marseille

Edward Hopper, l'invention de la solitude

Tandis que les amateurs du peintre réaliste américain se bousculent au Musée Cantini de Marseille pour une exposition qui est en passe d'être l'un des plus grands succès de l'été, le Whitney Museum de New-York expose plus de cent cinquante œuvres du maître appartenant à ses collections, dont plusieurs n'avaient jamais été montrées.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

1906. Pour la première fois, Edward Hopper vient à Paris. Il a vingt-quatre ans et s'enthousiasme pour la lumière, l'émotion, cette sorte de tremblement de l'âme qu'ont su coucher sur la toile les impressionnistes. Il aime Paris, aussitôt qu'il la découvre. Et travaille, beaucoup. De ses maîtres américains, Robert Henri et kenneth Miller, il a appris et domine, déjà, le travail de la couleur et de la composition.

Il s'en souvient en découvrant les monuments de la capitale et particulièrement ceux que l'on aperçoit des quais, le Louvre, Notre-Dame, le pont du Carrousel. Le voilà qui s'arrête au pied de l'un d'eux, apprête ses huiles, isole deux silhouettes noires qui n'échapperont pas à son œil. *Two figures at Top of Steps in Paris* prend aussitôt la forme que nous découvrons aujourd'hui à New-York pour la première fois. Cette toile, comme beaucoup des œuvres présentées ces jours-ci au Whitney Museum, n'a jamais été exposée.

Dans la touffeur suffocante de Manhattan, l'aimable et frais Whitney Museum of American Art a choisi de sortir de ses cartons plus de cent cinquante œuvres d'Edward Hopper – parmi les deux mille cinq cents œuvres reçues par le musée en 1970 à la demande de la veuve du peintre, Josephine – pour une exposition remarquable de simplicité et quelquefois bouleversante par ses richesses trop rarement explorées.

Si cette rétrospective présente quelques-unes des grandes œuvres d'Hopper, l'exposition du Musée Cantini de Marseille (*le Monde* du 15 juin 1989), après celles qui eurent lieu ici même en 1971 et 1980, a superbement réussi ce pari. Le Withney a préféré cette année nous faire entrer dans l'intimité même du maître.

De ses années d'apprentissage à la New-York School of Arts, il nous propose une série d'études qui se jouent déjà des conventions académiques par le choix d'une certaine grisaille qui rend plus efficace son goût déjà certain du bizarre, de l'inquiétant, du solitaire ; il isole là dans un coin de l'atelier où il devait étudier une jeune femme qui paraît s'interroger sans espoir de réponse sur un avenir aussi sombre que son imperméable ; il représente ici un jeune peintre à son chevalet, la tête baissée entre deux épaules un peu tombantes, comme si l'introspection ne parvenait pas à alléger un corps et une tête déjà soucieux.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde
SANS VISA

■ La longue marche des mennonites de Bolivie. ■ La table. ■ Les jeux.
Pages 11 à 13

M 0147 - 0826 0- 4,50 F
3790147004500 08260

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

IL Y A 50 ANS, LA GUERRE

1939 • 1940

L'ANNÉE TERRIBLE

Sans avoir besoin d'encouragements de la part de l'occupant, le régime de Vichy, spontanément répressif, se lance rapidement dans l'épuration. Les juifs, les francs-maçons, les communistes, les « métèques », tous les éléments « antinationaux » accusés d'être à l'origine de la défaite, sont pourchassés. Ils seront plus tard remis aux Allemands.

INTERDIT aux ISRAÉLITES
TALLANDIER

Un café parisien avec une affiche anti-juifs.

XXX - La chasse aux éléments « antinationaux »

par
Jean-Pierre Azéma

« *PARTOUT, et spécialement dans les services publics, si réelles que soient d'honorables exceptions dont chacun pourrait fournir un exemple, l'influence des juifs s'est fait sentir, insinuante et finalement décomposante.* » C'était le commentaire officieux du statut des juifs publié en bonne place dans la presse vichyssoise.

Ce statut symbolise à lui seul le nationalisme défensif, d'exclusion, d'un régime qui se voulait ancré dans son pré hexagonal et qui adopta immédiatement le vieux slogan « *La France aux Français* ». On exclut de « *la vraie France* » tous ceux en qui on voyait les « *ennemis intérieurs* », et qui firent d'excellents boucs émissaires pour expliquer la défaite, eux qui auraient appartenu aux forces occultes tramant d'innombrables complots, dont celui qui aurait provoqué la guerre.

Le régime de Vichy fut dès le début répressif, et cela spontanément, sans qu'il y ait eu de pressions de l'occupant. Car les nouveaux maîtres du pouvoir, souvent des vaincus du suffrage universel (Bernanos parlera férocement d'une « *révolution des ratés* »), étaient bien décidés à régler des comptes partisans.

On commença par épurer, de façon arbitraire, l'administration, mais Vichy fit, dans un premier temps, un usage relativement modéré de ce système dit « des dépouilles ». Ce qui est plus caractéristique, c'est l'acharnement mis à poursuivre des ennemis politiques, qui se trouvaient être de surcroît les bêtes noires du Reich. L'Acte constitutionnel nº 5 du 30 juillet 1940 créait une « *Cour suprême de justice* » chargée de juger « *les ministres, les anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats civils ou militaires, accusés d'avoir commis des crimes ou délits dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions ou d'avoir trahi les devoirs de leur charge* ». On ne traîna pas : convoquée à Riom le 2 août, installée le 8, la nouvelle Cour rassemblait la fine fleur de la magistrature, un corps qui, en majorité, ne brilla guère – c'est le moins qu'on en puisse dire – par son courage politique. Elle devait s'occuper des « *actes qui ont concouru au passage de l'état de paix à l'état de guerre avant le 4 septembre 1939* ». Cela revenait à rendre la France responsable du déclenchement de la guerre. Pour éviter de mettre en difficulté les « grands chefs », y compris qui vous savez, les magistrats firent partir les investigations de juin 1936. Avec diligence, en novembre, la Cour faisait écrouer Léon Blum (pour « *avoir trahi les devoirs de sa charge* »), Daladier et Gamelin. Entre-temps, le gouvernement avait déjà fait mettre en résidence surveillée Reynaud, Mandel, Auriol, Marx Dormoy, Jules Moch...

PLUS silencieusement, mais méthodiquement, était poursuivie la lutte anticommuniste, qui n'étonnera guère. Le régime aggrava l'arsenal juridique forgé sous Daladier, et nombre d'hommes et de femmes soupçonnés d'appartenir encore au PCF interdit furent placés, sur arrêté discrétionnaire du préfet, dans des « centres de séjour surveillé ». A Paris, dans le seul mois d'octobre, un coup de filet (rendu plus aisé par la tactique semi-légale préconisée dans l'été par le parti) faisait « tomber » – avec la bénédiction des autorités d'occupation – 210 responsables syndicalistes et anciens élus.

Rétrospectivement, l'ardeur mise à pourchasser les francs-maçons surprend. Dans l'imaginaire de leurs adversaires, les loges fomentaient un complot permanent, aux ramifications internationales. On leur attribuait une solidarité, un pouvoir et une extension démesurée, parlant de 100 000 à 150 000 frères initiés (on établira 170 000 fiches de « suspects »), ce qui est fort exagéré, puisque, selon des sources fiables, les deux principales obédiences regroupaient en 1939 45 000 frères : 29 000 pour le Grand Orient de France, 16 000 pour sa rivale, la Grande Loge de France (ajoutons le Droit humain, avec 3 000 membres, et 1 500 maçons de la Grande Loge nationale française). Les francs-maçons avaient beaucoup d'ennemis : bien des catholiques voyaient encore en eux les instigateurs de la Révolution française ; une partie de la classe politique, un Etat dans l'Etat, surtout la droite conservatrice, qui faisait du Grand Orient le vivier de la gauche non communiste. Le pouvoir économique et social qu'on leur attribuait avait suscité le mythe étonnant de la Synarchie d'Empire, organisation maçonne souterraine qu'on disait acoquinée à de grandes banques.

LA loi du 13 août interdisait les « *associations secrètes* » et obligeait « *les fonctionnaires et agents de l'Etat à souscrire une déclaration à leur sujet* ». Et si, dans le texte, la franc-maçonnerie, curieusement, n'était jamais nommée, six jours plus tard un décret constatait « *la nullité du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France* ». L'exposé des motifs arguait que les sociétés secrètes, où étaient entrés nombre de fonctionnaires, menaçaient le redressement national. Un service des « sociétés secrètes » fut confié à Bernard Fay, spécialiste de la Révolution, professeur au Collège de France.

C'est une des mesures où l'influence de Maurras a été la plus sensible. Dans *la Seule France*, publiée en 1941, il dénonce la franc-maçonnerie comme le complot « [...] *le plus dangereux de tous, puisque c'est dans la Loge que se syndiquent tout ce que la synagogye et le monde métèque comptent de moins français* ». Et Raphaël Alibert, un maurrassien inconditionnel, fut l'un des rédacteurs de la loi. Mais ne négligeons pas le poids de Philippe Pétain, notoirement anti-maçon, auquel on prête ce propos significatif : « *Un juif n'est jamais responsable de ses origines, un franc-maçon l'est toujours de son choix.* »

Il est difficile de savoir comment l'ensemble des francs-maçons réagirent. Notons seulement que, le 7 janvier 1941, six francs-maçons fondent un « *Grand Conseil provisoire de la maçonnerie française* », pour aider à la libération du territoire, restaurer les institutions républicaines, reconstruire sans distinction d'obédience la franc-maçonnerie française. Cette survivance fut une des raisons invoquées par Vichy pour durcir ses textes en août 1941, assimilant les anciens dignitaires aux juifs et les déclarant interdits dans la fonction publique.

Cette loi, comme la quasi-totalité de celles du premier Vichy, a été prise spontanément. Mais les services d'Otto Abetz s'intéressaient de près aux francs-maçons (les nazis avaient liquidé les loges allemandes). Et l'ambassade d'Allemagne donna tout son appui à Jacques de Lesdain (un journaliste collaborationniste) pour organiser l'exposition « La franc-maçonnerie dévoilée », précisant que « *les otages pris parmi les francs-maçons de haut grade serviront à d'éventuelles représailles pour le cas où le baron de Lesdain* [...] *serait abattu* ». L'exposition, dont l'entrée était gratuite, s'ouvrait au Petit Palais en octobre, avant de circuler dans les villes de la zone du nord. Elle rencontra un grand succès de curiosité : on y exhibait meubles, costumes, instruments rituels confisqués dans les loges, plus un squelette figurant parfois dans le « *cabinet de réflexion* » où se recueillait le futur apprenti. On y vendit bien un « *Petit Bottin des membres de la Confrérie* ».

LE thème de « *la collusion judéo-maçonnique* » faisait tout autant des juifs une armée souterraine, innombrable. En fait, on dénombrait, en 1939, environ 300 000 juifs, dont 200 000 établis à Paris. L'antisémitisme en France n'était pas nouveau : au vieil antisémitisme catholique (celui du « *peuple déicide* ») s'était ajouté vers 1890 un antisémitisme populaire aux accents anticapitalistes, en même temps qu'une campagne permanente de la droite extrême qui présentait le juif comme intrinsèquement déraciné, germe dissolvant de la communauté française. Après la relative accalmie des années 20, la crise relançait la xénophobie dans nombre de milieux, depuis que 150 000 juifs venus d'Europe centrale avaient choisi la France comme terre d'asile. En 1939, la communauté juive était particulièrement vulnérable, parce que l'opinion était globalement indifférente à la résurgence de l'antisémitisme, et parce qu'elle était, elle-même, extrêmement divisée (les immigrés récents, souvent pauvres, reprochant aux juifs installés d'être déjudaïsés et de faire bien peu pour eux).

L'occupant laissa agir Vichy à sa guise, tout en superposant pour la zone nord une législation similaire à celle des pays occupés de l'ouest de l'Europe : expulser le maximum de juifs, ficher les autres, tout en s'emparant de leurs biens (la « *solution finale* » n'était pas, à proprement parler, programmée). L'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 interdisait aux juifs réfugiés de revenir en zone nord, obligeait ceux qui étaient restés à se faire inscrire dans une sous-préfecture et imposait aux détenteurs ou aux propriétaires de désigner leurs commerces comme « *entreprise juive* ». Une deuxième ordonnance, du 18 octobre, plaçait toutes les entreprises classées juives, que leurs propriétaires aient ou non fui en zone sud, entre les mains de commissaires-administrateurs : c'était l'aryanisation.

C'est sur un tout autre terrain que se placent les hommes de Vichy. Une bonne partie d'entre eux étaient banalement et foncièrement antisémites. Reconnaissant incidemment que les Français « *israélistes* » (installés depuis des générations en France) étaient parfaitement intégrés et assimilés (et de fait beaucoup de ces « *israélites* » étaient très attachés à l'assimilation française), ils ne pouvaient admettre qu'ils puissent œuvrer comme les descendants des « *Gallo-Romains* ». *A fortiori*, ils voulaient se débarrasser des juifs étrangers, les pires des « *métèques* », comme « *fauteurs de guerre* ». Ils entendaient mettre en œuvre un antisémitisme d'Etat, dont ils diront – plus tard – qu'il n'avait rien à voir avec l'antisémitisme de peau. Cet antisémitisme d'exclusion (et non d'extermination), fondé sur l'Histoire (et non sur la biologie), servirait de pierre de touche au ressourcement national.

Une mesure significative fut prise le 7 octobre 1940, abrogeant le décret Crémieux, qui, en 1870, avait octroyé la nationalité française aux « *juifs indigènes de l'Algérie* » : on retirait donc leur statut de citoyens français à des gens qui l'étaient depuis soixante-dix ans et à leurs descendants.

La « *loi portant statut des juifs* », prise le 3 octobre 1940, était la pièce maîtresse du dispositif. Elle commence par une définition de la judaïté : « *Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif* ». Le critère choisi est racial (et comment le définir juridiquement ?) alors que pour l'occupant lui-même « *sont reconnus comme juifs ceux qui appartiennent ou appartenaient à la religion juive* ». Et, en ajoutant le cas de figure du conjoint, d'ailleurs parfaitement illogique, Vichy étendait la qualification.

Etaient interdits aux juifs tous les mandats électifs, les fonctions de ministres et de chef de l'Etat (et ceux qui étaient en poste devaient démissionner dans les deux mois) ; l'accès aux grands corps, au poste de gouverneur des colonies, aux directions des ministères, à la magistrature, l'armée, l'enseignement ; les professions qui avaient à faire avec l'opinion publique : la presse, l'édition (à l'exception des « *publications à caractère strictement scientifique* »), la radio, le cinéma, le théâtre. Que leur restait-il ? Les anciens combattants de la Grande Guerre ou ceux qui avaient été cités dans la campagne de 40 pouvaient postuler aux postes subalternes de la fonction publique ; aux autres, il restait les « *professions libres* » (entendons commerciales) et les professions libérales (sauf si s'imposait l'« *élimination de juifs en surnombre* »). Devenus des citoyens de deuxième, voire de troisième zone, les juifs verront leur sort aggravé par la loi du 2 juin 1941.

Quant aux juifs étrangers, plus encore que les autres étrangers ils étaient en danger. Le 22 juillet, une commission était chargée de réviser les acquisitions de la nationalité française depuis la loi (libérale) du 10 août 1927. Elle devait revenir sur 15 000 nationalisations, dont à peu près 6 000 de juifs. Les menaces qui planaient sur ces derniers se précisaient le 4 octobre avec la « *loi sur les ressortissants étrangers de race juive* » qui donnait un pouvoir discrétionnaire au préfet pour leur « *assigner une résidence forcée* » et, pis encore, les « *interner dans des camps spéciaux* ». Des dizaines de milliers de familles allaient être internées dans les camps de Gurs, d'Argelès, du Vernet, de Rivesaltes, de Riencros, des Miles..., où les conditions de vie étaient tellement déplorables qu'on y mourut de maladies de carence et d'absence de soins, et où la police de Vichy viendra les reprendre pour les livrer aux nazis lors des rafles de l'été 1942.

À la Libération, les pétainistes plaideront que les mesures prises l'étaient pour prévenir la répression nazie. C'est parfaitement faux. Plus stimulante est la thèse qui entend montrer que la Troisième République avait préparé le terrain. Assurément en 1934-1935, puis en 1938-1939, des mesures réglementaires ou législatives ont été prises contre les étrangers (ainsi, les médecins ou les avocats naturalisés ne pouvaient exercer immédiatement). Mais la plupart d'entre elles, à visée policière, étaient avant tout dirigées contre la « *cinquième colonne* ». Le projet de Vichy, lui, global, fut tout autre : par rapport à l'avant-guerre, c'est une différence de nature – et non pas de degré. Certains insistent aussi sur le poids de l'opinion, mais les rapports des préfets la montrent, dans l'automne 1940, plutôt indifférente.

Inversement, des auteurs de plus en plus nombreux (qu'on dénommera, dans le jargon des historiens, des « *intentionnalistes* ») cherchent à établir un lien de causalité directe entre les mesures prises en 1940 et l'extermination des juifs de France dans les camps de la mort. On se défiera de tout anachronisme. A Vichy, certains faisaient discrètement (les milieux collaborationnistes parisiens ouvertement) état d'un antisémitisme de peau. Reste que la politique officielle, qui est bien dans la logique de la Révolution nationale, est l'antisémitisme d'Etat. Le drame pour les juifs est qu'en cherchant à régler ses comptes partisans Vichy allait mâcher le travail de l'occupant, sans chercher vraiment à lui tenir tête, après que fut enclenché l'engrenage de la solution finale. L'obsession des menées judéo-maçonniques, puis judéo-bolcheviques, doublée d'une indifférence teintée d'hostilité à l'égard de « *métèques* », feront de ces parias, en 1942, les objets d'un marchandage abominable.

Tous ces exclus de Vichy, les juifs, bien sûr, mais aussi les prisonniers politiques, les communistes (ils seront progressivement livrés à l'occupant, et ceux qui étaient internés serviront d'otages), les francs-maçons (environ 6 000 furent inquiétés), ont été les victimes, directement ou indirectement, d'hommes qui ont consciemment inversé l'ordre des priorités : ceux qui se prétendaient nationalistes ont lutté contre un prétendu ennemi intérieur plutôt que contre l'occupant. Il leur faudra à leur tour – logiquement – rendre des comptes de cette perversion pourvoyeuse de pelotons d'exécution et de chambres à gaz.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

▶ Dominique Rossignol, *Vichy et les francs-maçons*, préface de Marc Ferro, Paris, Lattès, 1981, 332 p.
▶ Michaël M. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1981, 431 p.

Prochain article :
Montoire.

Etranger

LIBAN : un émissaire de haut rang à Beyrouth

L'Union soviétique accroît ses efforts diplomatiques

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Le retour vers la France de trois bâtiments de guerre français déployés au large des côtes libanaises apparaît pour beaucoup au Liban comme un *« recul »* de la France au moment où l'URSS accroît ses efforts diplomatiques, envoyant pour la première fois depuis 1987 un émissaire de haut rang à Beyrouth.

Destinée avant tout, dit-on, à éloigner l'option militaire au profit du dialogue politique, la mission de M. Guennadi Tarassov, l'un des vice-ministres des affaires étrangères soviétiques, aura-t-elle plus de succès que les précédentes tentatives faites par d'autres ?

Le responsable soviétique a, en tout cas, affirmé à Beyrouth qu'il était tombé d'accord avec le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Chareh, sur *« les moyens de stabiliser le cessez-le-feu, d'avancer vers la réconciliation nationale et de réactiver les efforts du triumvirat arabe »*, ce qui laisse entendre qu'il serait porteur de propositions pratiques en ce sens.

La Syrie et ses alliés posent toujours comme condition à la levée du blocus naval du pays chrétien une surveillance des ports, pour, affirment-ils, empêcher l'arrivée d'armes au camp chrétien. On se réjouit donc, à cet égard, du côté des alliés de Damas, que le communiqué syro-soviétique mentionne explicitement la nécessité d'*« un embargo sur les livraisons d'armes aux parties libanaises »*. On affirme dans ces milieux que l'URSS va envoyer un nouvel émissaire à Bagdad pour insister sur ce point.

Malgré l'annonce officielle par l'Irak, en juillet, de l'arrêt de ses livraisons d'armes au camp chrétien libanais, celles-ci n'ont pas réellement cessé, et des envois faits avant cette déclaration continuent à arriver. Un bateau bourré d'armes en provenance de l'Irak, notamment, serait toujours en mer, et on n'exclut pas, à Beyrouth, que celui-ci soit déchargé par petites quantités plus faciles à dissimuler.

M. Tarassov chercherait aussi à obtenir du général Aoun, et cela avec l'aide des Occidentaux, et en particulier de la France, qu'il abandonne son *« slogan de guerre de libération »* rejeté, en l'état, par tout le camp à majorité musulmane. L'émissaire soviétique, qui doit s'entretenir, vendredi 25 août, avec le chef du gouvernement militaire chrétien et avec le patriarche de l'Eglise maronite, Mgr Sfeir, aura l'occasion de mesurer le fossé qui sépare les protagonistes libanais, le général Aoun refusant pour sa part tout contrôle sur les ports avant la levée du blocus. A l'issue de ses deux entretiens, jeudi, avec le chef du gouvernement à majorité musulmane, M. Selim Hoss, et le président sortant du Parlement, M. Hussein Husseini, M. Tarassov s'était contenté de déclarer qu'il était *« grand temps de donner ses chances à la paix au Liban »*.

Se démarquant, mais sans la condamner, de l'initiative française à caractère militaire, M. Tarassov ajoutait : *« Nous ne discutons pas de plans militaires avec la France, et, apparemment, le gouvernement français ne discute pas de ses plans militaires avec nous »*, et précisait que Moscou avait pris note *« des déclarations du gouvernement français selon lesquelles la mission de sa flotte est humanitaire »*. Cela laisse à penser qu'en l'état actuel des choses, l'Union soviétique n'a rien à redire à cette présence, dont, comme l'affirme un responsable libanais, elle peut se servir pour faire pression dans les deux sens.

La mission de la CEE

Si Moscou ne dit rien, les alliés de la Syrie ont toutefois poursuivi jeudi leurs critiques à l'encontre de la France, et, avec des nuances, trois responsables chiites l'ont encore condamnée. Revenant à la charge, le chef de la milice chiite Amal, M. Nabih Berri, a réaffirmé à Tyr : *« Nous aussi, nous sommes libres de nous comporter comme nous le voulons à l'égard de la flotte française. Nous tirerons à coup sûr sur les navires s'ils s'approchent des côtes. »*

A l'issue de quatre heures d'entretien avec l'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, le vice-président du conseil supérieur chiite, Cheikh Chamseddine, a, lui aussi, affirmé : *« Les mouvements de colère et les réactions menaçantes doivent être prises au sérieux »*, ajoutant : *« Nous avons demandé que les navires de guerre français n'entrent pas dans nos eaux territoriales. »*

Enfin, le président Husseini a affirmé, après s'être entretenu avec M. Tarassov : *« La France a encore la possibilité de revenir sur sa politique erronée et de participer véritablement à une solution de la crise au Liban en retirant sa flotte »* de Méditerranée orientale, et M. Husseini d'ajouter dans une claire allusion à la position française : *« Il n'y a pas de solution au Liban sur la base d'un antagonisme avec la Syrie. L'aspect positif de la position soviétique réside dans sa compréhension de la réalité de la crise libanaise et du rôle que la Syrie peut jouer pour la résoudre. Contrairement à certains, l'URSS veut aider le Liban en profitant de la capacité de la Syrie à le faire. »*

Chez les alliés de Damas, qui considèrent avant tout comme anti-syrienne l'attitude française, on souligne que c'est par Damas, contrairement aux émissaires français, que M. Tarassov a commencé sa visite, seule garantie, estime-t-on, d'un éventuel succès.

En attendant un début de solution – mais les chances de réussite demeurent minces tant les positions des uns et des autres restent éloignées et la méfiance extrême, – la mission d'évaluation des besoins urgents des Libanais envoyée par la CEE va commencer ce vendredi ses travaux par des entretiens avec les chefs des deux gouvernements rivaux, le général Aoun et M. Selim Hoss.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le pape a reçu un envoyé de Moscou

Tandis que des informations font état de préparatifs en vue d'une prochaine visite-éclair de Jean-Paul II à Beyrouth (*le Monde* du 25 août), le pape a reçu, jeudi 24 août, un émissaire soviétique, M. Youri Karlov, dans sa résidence d'été de Castelgandolfo. Au centre de cet entretien, selon le Vatican : *« La liberté religieuse et la paix dans le monde, spécialement au Proche-Orient »*. Cette visite intervient alors que l'Union soviétique déploie une intense activité diplomatique autour de la crise libanaise, avec, notamment, l'envoi à Damas et à Beyrouth d'un vice-ministre des affaires étrangères, M. Guennadi Tarassov.

Par ailleurs, à Alexandrie, où il venait de s'entretenir avec le président Hosni Moubarak, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a indiqué, jeudi, que les deux pays avaient, sur le Liban, des positions *« proches, voire identiques »*. Bagdad a non seulement reconnu le chef du gouvernement militaire chrétien, le général Michel Aoun, mais lui apporte un soutien politique et militaire actif. Ce soutien est d'ailleurs avancé par la Syrie pour justifier le blocus qu'elle impose aux chrétiens libanais.

Les alliés libanais de Damas menacent de tirer sur les navires français s'ils s'approchent des côtes libanaises (la dernière en date de ces menaces émane du chef de la milice chiite Amal, M. Nabih Berri, qui s'est récemment rapproché encore de Téhéran). Cependant le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, reconduit dans ses fonctions par le président Rafsandjani, a appelé le secrétaire général de l'ONU à prendre *« des mesures urgentes pour empêcher toute intervention militaire »* française au Liban. Dans un message à M. Javier Perez de Cuellar, M. Velayati qualifie l'envoi de bâtiments français de *« démonstration de force provocatrice »* qui *« servira à attiser davantage la guerre au Liban »*.

En France, le Parti socialiste *« salue et soutient l'action du président de la République et du gouvernement »* au Liban et *« réaffirme la nécessité d'imposer sans délai à toutes les parties un cessez-le-feu durable »*. Pour le PS, *« la France prend seule, lorsqu'il le faut, ses responsabilités de grande puissance méditerranéenne amie du monde arabe »*. D'autre part, M. François Léotard, en visite à Beyrouth, où il s'est entretenu avec les dirigeants du réduit chrétien, s'est félicité de l'envoi de la marine nationale au large des côtes libanaises. – *(AFP, Reuter.)*

Comment Paris cherche à dissuader Damas

(Suite de la première page.)

Mais il s'agissait de jeter le doute dans l'esprit du président Assad sur les conséquences que pourrait avoir une attaque en règle contre Beyrouth-Est et son arrière-cour. L'imprévisibilité ne fait-elle pas partie intégrante de la dissuasion ?

L'opération de dissuasion a-t-elle réussi ? Si personne ne peut affirmer avec certitude que c'est bien l'approche des bâtiments français qui a fait réfléchir le président Assad, on n'en constate pas moins, depuis plusieurs jours, au-delà des cris d'orfraies poussés à Damas et par ses alliés libanais, une diminution de la pression exercée contre le réduit chrétien. Et le général Aoun, dont le président Assad s'est juré la perte depuis qu'il a osé faire alliance avec l'Irak, le pire ennemi de la Syrie, est toujours à son poste.

D'autres facteurs ont pu faire réfléchir le président syrien : après avoir fait « tâter » la défense de Beyrouth-Est par les milices libanaises qui lui sont inféodées, il a sans doute compris qu'il ne pourrait pas l'emporter sans jeter directement ses hommes dans la bataille, voire ses aviateurs. Le risque était dès lors grand d'inquiéter outre mesure Israël et de s'exposer à une intervention de l'Etat hébreu.

En cas d'offensive généralisée, la Syrie risquait également de se heurter à une autre difficulté : la volonté de M. Mitterrand d'évacuer les ressortissants français et franco-libanais qui seraient menacés par un tel assaut. Il est bien évident qu'une telle opération de « sauvegarde » ne pourrait pas se faire en toute quiétude, qu'elle demanderait une importante protection militaire et entraînerait sans doute des affrontements armés. L'importance de la flotte française était justement destinée à souligner la volonté française de ne pas se laisser intimider, comme en avril dernier.

Le pire ne s'étant pas produit à Beyrouth, M. Mitterrand a entrepris de « gommer » l'aspect armada de la flotte dépêchée dans la région, en en réduisant le nombre et en la faisant évoluer, à une exception près, à plusieurs centaines de kilomètres des côtes libanaises. Ce mouvement de repli, affirme-t-on dans l'entourage du président, n'est nullement dû aux *« criailleries »* de Damas et de ses alliés, mais à la relative détente observée à Beyrouth sur le terrain. On paraît aussi regretter quelque peu à l'Elysée certaines déclarations trop explicites de M. Rocard sur la détermination française de répondre à toute attaque ainsi qu'un excès de zèle de la marine nationale, pas très enthousiasmée au début des opérations, puis décidée à ne pas lésiner pour protéger le porte-avions *Foch*.

Nul ne sait encore comment se terminera ce nouvel épisode de la guerre au Liban. Il n'en demeure pas moins que l'envoi de la flotte française a sans doute eu pour conséquence de faire réfléchir Damas à un moment où les réactions de la communauté internationale étaient inexistantes. Un syndrome de peur face au terrorisme moyen-oriental et à l'imbroglio libanais a été ainsi miné, et ce phénomène a été accentué par les déclarations du pape condamnant à l'avance tout *« génocide »*.

Ces quelques jours de gagnés ont permis aux Etats-Unis, toujours traumatisés par la mésaventure de la force d'intervention en 1983, de parler avec un peu plus d'assurance, et les Soviétiques se sont enfin décidés à assumer quelques-unes de leurs responsabilités. La parole pourrait donc revenir enfin aux diplomates, aux représentants de la CEE d'abord, qui arrivent à Beyrouth pour évaluer les besoins humanitaires du pays, à ceux des puissances directement intéressées par le Liban ensuite, qu'elles soient arabes ou non. On peut comprendre qu'une telle internationalisation de la crise ne soit pas pour plaire à Damas, qui avait plutôt besoin du huis clos pour régler l'affaire libanaise à sa manière.

JACQUES AMALRIC.

ÉGYPTE

Arrestations dans les milieux syndicalistes et de l'opposition de gauche

La police égyptienne a arrêté jeudi 24 août cinquante-deux communistes présumés qui projetaient de renverser le gouvernement, rapporte l'agence du Moyen-Orient. Il s'agit de membres du Parti ouvrier communiste égyptien, qui a pour objectif de modifier les systèmes politique et social du pays par des moyens illégaux, précise l'agence d'information officielle de l'Egypte, qui indique que, selon les services de sécurité, les membres de cette organisation ont *« cherché à profiter des récents incidents du complexe sidérurgique de Tebbine* [dans la région de Helwan au sud du Caire] *pour diffuser leurs idées »*. Le 2 août, la police était intervenue en force dans ces usines afin d'en déloger les ouvriers en grève pour protester contre la mise à pied de leurs deux délégués du conseil d'administration, qui avaient refusé de voter la diminution des primes à la production.

Cette opération policière avait fait un mort et quatorze blessés, et quelque cinq cents ouvriers, dont quatre-vingts sont toujours détenus, avaient été arrêtés.

Le Parti du rassemblement unioniste (PRU), de gauche, avait annoncé plus tôt dans la journée que de nombreuses arrestations avaient été opérées à l'aube par la police et avait publié une liste provisoire de vingt-huit personnes arrêtées, pour la plupart membres du PRU ou syndicalistes. La Ligue égyptienne des droits de l'homme avait annoncé pour sa part que deux des membres de son secrétariat avaient été arrêtés. Le PRU affirme que ces arrestations constituent la réponse des autorités à la *« campagne de solidarité »* lancé en faveur des ouvriers du complexe sidérurgique de Tebbine. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Enquête sur la mort d'un jeune Palestinien

La contre-autopsie du corps d'Amjad Jibril, un jeune Palestinien de nationalité américaine dont le cadavre a été retrouvé le 19 août à El-Bireh (Cisjordanie occupée) (*le Monde* du 22 août), n'a révélé aucune preuve de tortures, a déclaré, jeudi 24 août, un médecin écossais, M. Derek Pounder.

M. Pounder, qui a pratiqué, mercredi, à la demande de la famille, cette autopsie pendant huit heures à l'institut médico-légal d'Abou-Kabir (près de Tel-Aviv), a ajouté, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, qu'Amjad Jibril *« a été tué d'une balle dans le dos »*. *« Je ne veux pas faire plus de commentaires afin de ne pas entraver l'enquête des autorités israéliennes »*, a-t-il dit.

A Washington, le département d'Etat a indiqué qu'il attendait toujours les résultats de cette enquête. – *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA

Le chef de l'UNITA appelle ses troupes à reprendre le combat

Le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, a annoncé, jeudi 24 août, que le cessez-le-feu de courte durée dans la guerre civile ravageant ce pays d'Afrique australe depuis quatorze ans avait vécu et il a appelé ses forces à reprendre le combat.

Dans un communiqué en onze points élaboré par les rebelles dans leur place forte de Jamba, dans le sud-est de l'Angola, et diffusé à Lisbonne, M. Savimbi indique que *« le peuple angolais dans son ensemble et avec un profond chagrin accepte que la guerre ait repris »*. Accusant les forces gouvernementales marxistes d'avoir lancé une offensive militaire le 17 août, il appelle *« les soldats et commandants* [à] *progresser dans le combat pour la libération »*, ajoute le communiqué.

Le cessez-le-feu était entré en vigueur le 24 juin, deux jours après la conclusion d'une trêve entre M. Savimbi et le président Dos Santos lors d'un sommet de dix-huit chefs d'Etat africains à Gbadolite (Zaïre). En dépit de la rupture effective de la trêve une semaine après, alors que les deux parties s'accusaient d'attaques militaires, des représentants des rebelles et du gouvernement avaient continué des discussions intermittentes de paix au Zaïre jusqu'à la semaine dernière.

Le communiqué de M. Savimbi *« rejette dans les termes les plus violents »* la déclaration publiée, mardi, par huit dirigeants africains réunis à Harare (Zimbabwe) pour discuter des perspectives de paix en Angola. Ces dirigeants avaient soutenu l'affirmation de M. Dos Santos, selon laquelle M. Savimbi aurait accepté un *« retrait temporaire et volontaire »* pendant les négociations de paix et que les membres de l'UNITA reconnaîtraient les structures politiques angolaises existantes et s'y intégreraient.

Rencontre De Klerk-Mobutu

La situation en Angola et l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de paix devaient être au centre des discussions entre le maréchal Mobutu, le chef de l'État zaïrois, et M. Frederik De Klerk, son homologue sud-africain, vendredi, à Goma, située dans l'est du Zaïre, sur les rives du lac Kivu. On ignore lequel des deux hommes a pris l'initiative de ce tête-à-tête surprise.

L'Afrique du Sud est directement concernée par la dégradation de la situation en Angola, car la décolonisation en cours de la Namibie est liée par le traité de New-York de décembre dernier au retrait d'Angola de 50 000 soldats cubains (16 000 sont déjà partis). Ce retrait doit être achevé le 1er juillet 1991. Que Pretoria, qui a toujours des contacts avec M. Savimbi, soit impliqué dans le processus de paix, ne fait donc aucun doute.

Pour le gouvernement sud-africain, cette rencontre, suivie, lundi 28 août, par une visite de M. De Klerk à Livingstone (Zambie) pour y rencontrer le président Kenneth Kaunda, constitue aussi un grand succès diplomatique de taille. Profitant des négociations avec l'Angola et Cuba et de l'amorce de *« dégel »* qu'elles avaient provoqué dans la région, Pretoria avait entamé l'an dernier – par des visites du prédécesseur de M. De Klerk, M. Pieter Botha, au Mozambique, au Malawi, au Zaïre et en Côte d'Ivoire – une offensive diplomatique dont le but est la normalisation de ses relations avec les pays africains. *(Reuter-AFP).*

● **Défection de trois membres du Front Polisario.** – Trois membres du Front Polisario, originaires de la province de Oued-Eddahab (Sahara occidental), sont arrivés au Maroc, a annoncé le quotidien marocain *Risselat Al Umma*. Selon le journal, Ahmed Bourkini, commandant de compagnie au sein du Polisario, et Mae El Aïnin Mrabih Rabou, ancien directeur du département de l'information extérieure au bureau du Polisario à Alger, ont profité de leur séjour en Espagne où ils subissaient des soins médicaux *« pour répondre à l'appel du roi Hassan II »* invitant les membres du Front Polisario originaires du Maroc à regagner leur pays. Le troisième transfuge, présenté sous le nom de Bounsif, est un simple combattant au sein du Polisario. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : à la demande de l'opposition

Les élections municipales seraient reportées

Alger. – Le président Chadli Bendjedid a laissé entendre, jeudi 24 août, qu'il préparait un report des élections municipales et régionales, qui devraient être les premières élections libres depuis l'indépendance (*le Monde* du 25 août).

Après avoir rappelé que *« de nouvelles élections communales et de wilaya devraient (...) avoir lieu au mois de décembre prochain »*, la présidence de la République souligne, dans un communiqué, que *« la mise en place des nouveaux dispositifs législatifs nécessite des délais non compatibles avec les anciennes échéances électorales »*.

« Dans le souci de prendre en considération toute initiative favorable au renforcement du climat de libre compétition démocratique, le président de la République a décidé de prendre toutes dispositions régulières utiles à la fixation de nouvelles échéances pour les prochaines communales et de wilayas », ajoute le texte sans autre précision.

Cinq partis rivaux du Front de libération nationale (FLN) se sont officiellement fait enregistrer auprès du ministère de l'intérieur. Ils ont pratiquement tous demandé le report des élections municipales et régionales. Leurs dirigeants ont fait valoir qu'ils avaient besoin de davantage de temps pour s'organiser et que des élections trop rapides ne pourraient être qu'à l'avantage du FLN. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

Europe

POLOGNE : après l'élection du premier ministre

L'investiture par la Diète polonaise de M. Tadeusz Mazowiecki, premier chef de gouvernement non communiste depuis la guerre en Pologne, suscite de très nombreuses réactions dans le monde. Derrière les messages de félicitations officielles, tout le monde observe avec attention l'évolution de la situation à Varsovie, aussi bien dans les capitales occidentales, qui offrent leurs bons services, qu'à l'Est, où, d'un pays à l'autre, les arrière-pensées sont très différentes. Dans une dépêche au laconisme remarqué, l'agence de presse est-allemande ADN fait état d'un bref télégramme de félicitations adressé par le premier ministre, M. Willi Stoph. L'agence avait rapporté l'élection de M. Mazowiecki en insistant sur sa volonté de respecter les alliances militaires de la Pologne.

A Moscou, l'agence Tass a rendu compte du message du conseil des ministres soviétique, qui *« exprime la conviction que les relations traditionnelles d'amitié et de coopération dans tous les domaines entre l'URSS et la République populaire de Pologne continueront à se développer sur la base de l'égalité, de la souveraineté et du respect, du bénéfice mutuel et de la responsabilité mutuelle, dans l'intérêt de nos peuples, de la paix, et de la stabilité en Europe et dans le monde ».*

Les *Izvestia*, l'organe du gouvernement soviétique, ont publié la première interview en URSS de M. Mazowiecki, dont elle annonce la nomination en première page sous le titre *« Nouvelle direction, nouvelle philosophie »*. *« Nous sommes bien conscients de la situation politique de la Pologne. Nous demeurons loyaux à nos engagements, qui découlent de notre appartenance au pacte de Varsovie »*, y réaffirme le nouveau premier ministre polonais.

Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Iouri Gremitskikh, a déclaré au cours de son point de presse : *« La partie soviétique prend acte des décisions de la Diète polonaise et, naturellement, traitera Tadeusz Mazowiecki en tant que partenaire dans les affaires qui concernent nos pays. »*

Prié de dire s'il pensait qu'une Pologne dirigée par un non-communiste pourrait rester dans des organisations comme le COMECON, M. Gremitskikh a répondu : *« Attendons de voir. Laissons le gouvernement polonais décider de lui-même sur ses problèmes politiques (...). A la fin du mois, le gouvernement sera formé à Varsovie et présentera son programme. Laissons-le faire, en considérant ses intérêts nationaux et ses engagements internationaux. »*

Dans un communiqué publié à Kennebunkport (Maine), où il est en vacances, le président américain, M. George Bush, a rendu hommage à la *« sagesse politique »* du président communiste polonais Wojciech Jaruzelski pour avoir accepté un gouvernement *« reflétant la volonté véritable du peuple polonais »*, et au *« rôle constructif »* du mouvement Solidarité et de son chef Lech Walesa. L'investiture de M. Mazowiecki constitue un *« nouveau signe spectaculaire du changement historique »* qui se déroule en Pologne, dit le communiqué. *« Ces développements sont prometteurs non seulement d'une transition démocratique pacifique en Pologne mais aussi d'un processus plus large de réconciliation de l'Europe, vers une Europe une et libre. » « Je veux assurer M. Mazowiecki*, ajoute le président, *de notre ferme soutien (...). Je veux que le peuple polonais et son nouveau gouvernement sachent qu'ils auront notre soutien continu face aux sérieux défis économiques et politiques qu'ils devront relever. »*

Parmi les nombreux messages, figurent notamment ceux de Londres et de Bonn. Mme Thatcher exprime au nouveau premier ministre polonais ses souhaits de réussite dans les trois défis qu'il aura, selon elle, à relever : former un gouvernement reflétant véritablement la volonté du peuple polonais ; placer la Pologne sur la voie de la démocratie et mettre en œuvre les décisions difficiles nécessaires au rétablissement de la santé de l'économie polonaise.

Le chancelier Kohl estime que l'investiture de M. Mazowiecki *« crée un grand espoir pour le développement de* [son] *pays et pour des changements pacifiques en Europe ». Le gouvernement* fédéral, ajoute-t-il, *fera tout son possible pour vous aider. »* Faisant allusion au cinquantième anniversaire du pacte germano-soviétique, qui devait sceller la partition de la Pologne à la veille de la seconde guerre mondiale, le chancelier a déclaré : *« Je suis profondément convaincu que, cette année en particulier, alors que nous nous souvenons d'un passé douloureux, mais que nous voyons aussi s'ouvrir des horizons prometteurs, nos deux Etats devraient agir de concert pour faciliter une réconciliation durable entre nos deux peuples ». – (AFP, Reuter, Tass.)*

M. Mazowiecki déclare que le succès de son gouvernement « dépend de son acceptation par la société »

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

M. Tadeusz Mazowiecki aura-t-il son « état de grâce » ? La décision des mineurs de Silésie, annoncée jeudi soir, de suspendre pour un mois la grève entamée il y a une semaine, a sans doute mis du baume au cœur de ce premier ministre entré dans l'histoire avant même d'avoir pris ses fonctions. Quelques heures après son investiture, jeudi 24 août, votée par le Parlement à une très forte majorité – quatre voix contre seulement et quarante et une abstentions, – M. Mazowiecki décrivait ainsi le plus grand danger qui menace son gouvernement : *« Ce serait que la population ne comprenne pas la difficulté de notre tâche, que nous ne jouissions pas d'un crédit de confiance, qu'au lieu de la compréhension, l'impatience, la haine et la discorde favorisent les risques d'explosions incontrôlées. La Pologne a besoin d'un nouveau climat, le peuple a trop souffert. J'ai l'espoir que les Polonais soient tous unis sur la nécessité d'un changement démocratique. »*

Varsovie, à tout le moins, n'était pas indifférente, même si on n'a pas dansé dans les rues. Les radios ou téléviseurs qui retransmettaient en direct la réunion de la Diète à partir de midi, puis la conférence de presse du nouveau premier ministre au siège du gouvernement à 16 heures, sont restés allumés dans les bureaux, les entreprises, les boutiques. Impossible, en interrogeant les gens au hasard des files d'attente en fin de journée, dans les grands magasins du centre, de trouver un électeur vraiment hostile à ce chef de gouvernement qui a arboré tout je jour un badge discret de Solidarnosc à la boutonnière. La plupart sont heureux et accompagnent leur satisfaction tantôt d'un sourire radieux, tantôt d'un clin d'œil entendu. Un sexagénaire sort de sa poche un petit tube qui lui a tenu compagnie, dit-il, pendant qu'il écoutait la radio : des calmants, *« à cause de l'émotion »*. Deux soldats hésitent un peu puis se lancent : *« Oui, on est très contents parce que c'est quelqu'un de Solidarité »* ; à la caserne, *« on est nombreux comme ça »*. On espère bien que ce premier ministre pourra changer la situation... *« Si on ne l'en empêche pas »*, ajoute un comptable. Et puis, il y a quand même ces deux mères de famille qui se moquent éperdument de tout cela et, d'ailleurs, comment auraient-elles pu écouter la radio puisqu'elles ont passé la journée dans la rue à tenter d'acheter quelque chose ? *« Il ne changera rien, c'est trop difficile... »*

Encore une journée d'émotion

« Il faut convaincre la société que quelque chose de nouveau est en train de se produire et qu'elle peut y investir », affirme un des réformateurs du Parti communiste (POUP), M. Aleksander Kwasniewski, chaud partisan de la coalition avec Solidarité. *« La société polonaise est très sensible aux arguments psychologiques ; le danger est que l'on place beaucoup d'espoirs dans un seul homme et qu'au bout de trois mois on perde patience parce qu'il n'a rien fait. » (Lire l'encadré ci-contre.)*

Malgré le capital de sympathie dont il jouit visiblement au sein de la population en tant que catholique et membre de Solidarité, M. Mazowiecki devra aussi compter avec l'apathie et le doute, en particulier, semble-t-il, si les communistes conservent un nombre important de postes ministériels. Selon deux élues de Solidarité de circonscriptions ouvrières, Barbara Labuda, de Wroclaw, et Grazina Staniszewska, de Bielsko-Biala, le principe de la *« large coalition »* est encore dur à avaler.

Au Parlement, en tout cas, l'ampleur du vote approuvant sa désignation à la tête du gouvernement (378 députés pour 423 présents ont voté pour) assure Tadeusz Mazowiecki d'un bon crédit de départ. Quelle ironie lorsqu'on se souvient que le général Jaruzelski était élu acrobatiquement, dans ce même hémicycle, président de la république, il y a un mois, avec une seule voix de majorité !

Ce soutien n'est pas toutefois inconditionnel : en laissant la liberté de vote à ses députés, le président du groupe communiste, M. Marian Orzechowski, a relevé *« les incertitudes du programme économique et de la composition du gouvernement »* de M. Mazowiecki. Le président du groupe ZSL (Parti paysan), maillon crucial de la majorité parlementaire, M. Aleksander Bentkowski a, quant à lui, clairement posé les conditions : *« Nous avons le capital de voix nécessaire à la coalition ; nous y ferons appel si nous ne nous sentons pas sous-estimés, si notre volonté est prise en compte. »*

Mais, jeudi, on n'en était pas encore aux calculs sordides, et la Diète tout entière baignait dans l'émotion doublée du sentiment que l'Histoire se faisait là, sous les yeux du colonel Puzewicz bardé de décorations, l'un des quatre députés du POUP à lever la main, dans un silence de plomb, pour voter contre M. Mazowiecki, sous les yeux des élus de Solidarité, anciens compagnons d'internement, sous les yeux remplis de larmes de la dame du vestiaire qui, la main sur le cœur, regarde *« son »* premier ministre quitter la Diète, entouré d'une meute de cameramen.

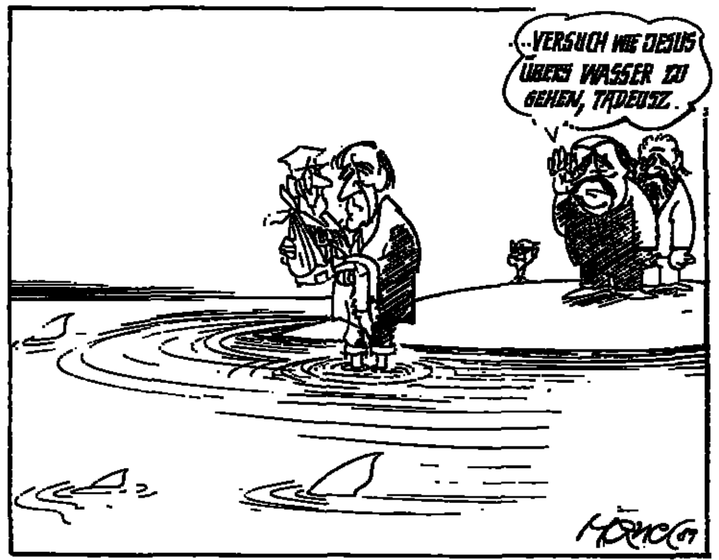
...VERSUCH WIE JESUS ÜBERS WASSER ZU GEHEN, TADEUSZ.

« Essaie de marcher sur l'eau comme Jésus, Tadeusz ! »
(Frankfurter Allgemeine Zeitung du 25 août)

Emotion aussi de M. Mazowiecki lorsque, une fois son élection proclamée, il s'est levé pour saluer les députés qui l'applaudissaient debout, et qu'il est resté un long moment incliné, tête baissée, comme recueilli dans une intense prière, avant d'aller saluer le gouvernement sortant, puis de tomber dans les bras des siens : Geremek, Kuron, Michnik, venus l'embrasser.

Auparavant, le premier ministre avait prononcé d'un ton ferme un discours qui, trop vague pour un programme de gouvernement, n'en énonçait pas moins les grands principes de sa philosophie. Economie : *« Il faut rendre à la Pologne les mécanismes qui ont fait leurs preuves depuis longtemps, le rôle du marché qui prévaut dans les pays développés. On ne peut plus se permettre de tenter des expériences. Maîtriser l'inflation est notre plus grande tâche sociale. Nous commencerons immédiatement à démanteler les structures qui bloquent le marché alimentaire. »* Etat de droit : *« Les citoyens doivent avoir des droits garantis par des normes. On ne peut pas créer une armée et une milice nouvelles, mais il faut trouver des garanties pour que tous, au sein de ces institutions, servent la société. »* Politique extérieure : *« L'Europe est une, elle comprend l'Ouest mais aussi l'Est ; pour la première fois, nous avons une chance de voir nos relations avec l'URSS fondées sur l'amitié entre deux nations et non pas réservées aux partis. Nous respecterons les engagements du pacte de Varsovie. »* Mass media : *« Le pluralisme doit succéder au monopole. »* Et, pour finir, cet appel : *« Le succès de ce gouvernement dépend de son acceptation par la société. Le gouvernement ne peut pas tout faire tout seul ; la Pologne sera différente si nous le voulons tous. »*

Coup de téléphone au Saint-Père

Happé par les ministres du précédent gouvernement à la fin de la séance, M. Mazowiecki rendit ensuite sa première visite de chef de gouvernement au président Jaruzelski avant d'aller au siège du gouvernement rencontrer ses nouveaux collaborateurs auxquels il a demandé toute leur loyauté. Il a aussi visité, avec ses fils, le bureau du premier ministre, du plus pur style années 50, qu'il a trouvé *« sombre, avec de petites fenêtres, et un espace énorme qui m'effraie un peu »*.

Il a ensuite lu le premier télégramme de félicitations qui émanait... du premier ministre de RDA. Puis, c'était de nouveau la presse et ses questions dont il aurait visiblement préféré être dispensé : oui, il espère former le gouvernement d'ici à la fin du mois ; oui, il est contre l'avortement, mais aussi contre la répression ; non, l'abolition de la censure ne relève pas de sa compétence ; et, oui, il est très fatigué. Mais il sait que son objectif final,c'est l'alternance au pouvoir : *« comme dans les pays démocratiques »*, il cherchera à mettre en place *« des mécanismes de démocratie politique »* et il ne dirige pas *« un quatrième gouvernement réformateur, mais quelque chose de tout à fait nouveau »*.

Et M. Mazowiecki s'en fut de ce pas téléphoner, dans l'ordre, *« au Saint-Père et à Lech Walesa »*...

SYLVIE KAUFFMANN.

Un réformateur du POUP : le changement « le plus paisiblement possible »

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

« Si cette expérience échoue, cela voudra dire que le système socialiste n'est pas réformable » : une heure avant l'investiture par la Diète du premier chef de gouvernement non communiste en Pologne depuis quarante ans, Aleksander Kwasniewski, jeune star de l'aile réformiste du Parti communiste, évalue les chances de réussite de la cohabitation à la polonaise. *« Je crois,* dit-il, *que cela peut marcher, malgré les dangers. »*

Ministre de la jeunesse et des sports et président de la commission socio-politique du gouvernement sortant, la rumeur le donne, à trente-cinq ans, pour un vice-premier ministre possible dans le gouvernement Mazowiecki, qui devrait comporter trois postes de vice-premiers ministres, un pour chaque partenaire de Solidarité dans la coalition. Vif, ouvert, direct, il a sur son bureau la presse soviétique du jour et un tract électoral de Solidarité dans un presse-papier.

Le problème qui se pose à la Pologne, nous dit-il, *« c'est le passage d'une forme de gouvernement à une autre le plus paisiblement possible. Le POUP et Solidarité sont d'accord sur la nécessité de ce changement. Mais, avant la table ronde, Solidarité estimait qu'il fallait changer un système, alors qu'une partie du POUP pensait qu'il était à réformer. Aujourd'hui, Solidarité participe au système... ce qui ne veut pas dire que toute cette expérience sera un succès »*.

« Surmonter la phase de décomposition »

Pour M. Kwasniewski, la direction du POUP et le général Jaruzelski *« n'ont pas compris la force de la volonté de l'électorat »* en juin, et, en proposant au général Kiszczak de former un gouvernement, ont donné l'impression aux Polonais *« que rien n'avait changé ; il fallait tout de suite demander à Solidarité de former un gouvernement de coalition »*. Mais Solidarité devait également, selon lui, impérativement inclure le POUP dans ce gouvernement. *« D'une part, parce que l'infrastructure du pays, formée par le parti dans les services de sécurité, l'administration, les médias, ne peut être changée d'un jour à l'autre. Il faut la réformer. D'autre part, à cause des relations avec les pays socialistes et, surtout, avec nos proches voisins, la Tchécoslovaquie et la RDA. La présence du POUP au gouvernement facilite les contacts avec ces pays (...). L'Union soviétique, elle, a déjà beaucoup à faire chez elle ; tant que nous ne posons pas de menaces militaires au pacte de Varsovie, Moscou est prêt à accepter n'importe quel gouvernement respectable pourvu qu'il ne soit pas aventuriste, ni conflictuel. »*

Quant à l'ampleur de la participation du POUP au gouvernement, M. Kwasniewski est d'avis qu'il ne faut pas exiger trop de portefeuilles *« car il faut créer au sein de la société une impression de différence »* avec les gouvernements précédents. La nature des ministères conservés importe plus que leur nombre : *« Bien sûr,* dit-il, *si on a la défense, l'intérieur, les affaires étrangères et la télévision, ça nous suffit.* La défense et les affaires étrangères, fait-il valoir, sont des domaines *« où le parti est très représenté et sur lesquels le président Jaruzelski a d'importantes prérogatives »*. Quant à la télévision, outil privilégié de propagande, elle va faire l'objet *« d'un grand combat »*, et la solution peut être de lui trouver *« un chef accepté par toutes les forces politiques »*.

Comment le PC polonais va-t-il surmonter cette *« phase de décomposition politique en Pologne ? » « Je crois,* répond le jeune responsable, *que le congrès du POUP, qui sera convoqué à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine, sera le dernier. Les forces qui se sentent proches de la gauche socialiste vont chercher une autre formule, celle d'un parti moderne qui se place sur le terrain parlementaire. »*

S. K.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Deux Hongrois inculpés après les manifestations du 21 août

Deux Hongrois arrêtés lundi à Prague, lors des manifestations pour le 21e anniversaire de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, ont été inculpés de trouble à l'ordre public, a annoncé jeudi 24 août le porte-parole du gouvernement tchécoslovaque. Gyorgy Kerenyi, militant de l'organisation indépendante de la jeunesse hongroise Fidesz, avait pris la parole sur la place Venceslas pour demander aux Tchécoslovaques de pardonner aux Hongrois leur participation à cette intervention. Le second, Tamas Deutsch, dément pour sa part avoir distribué des tracts, comme on l'en accuse. Les cinquante-quatre autres étrangers arrêtés le même jour ont été relâchés, ainsi que tous les Tchécoslovaques interpellés avant ou pendant les manifestations.

L'organisation Fidesz a annoncé son intention d'organiser une grève de la faim devant l'ambassade de Tchécoslovaquie à Budapest jusqu'à la libération des deux Hongrois. Le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'il ne ferait rien pour compromettre le règlement du problème. – *(Reuter.)*

TURQUIE

Le régime pénitentiaire serait humanisé

Le ministre turc de la justice, M. Oltan Sungurlu, a annoncé, jeudi 24 août, à Ankara la fin des travaux des deux commissions chargées de réviser les règlements et circulaires intérieurs des prisons, interdisant désormais *« les peines et traitements inhumains »*.

Treize articles du règlement sur la discipline intérieure promulgué en 1967 ont été modifiés afin de *« s'adapter aux conditions actuelles »* et de *« prendre en considération les conventions internationales »*. Ils concernent *« l'interdiction de toutes peines et traitements inhumains »*, mais aussi le droit de visite des parents des détenus, qui pourront notamment s'exprimer en kurde s'ils le souhaitent, ainsi que le droit, pour les détenus, de transmettre leurs plaintes par voie écrite au ministère de la justice.

Tous les livres qui n'ont pas été interdits par les tribunaux pourront être introduits en prison, mais les directions des pénitenciers conserveront un droit de regard. Un responsable de l'Association de défense des droits de l'homme a déclaré qu'il fallait *« d'abord attendre la publication de la version finale du texte et voir l'application de ces nouvelles mesures »* avant de se prononcer. – *(AFP.)*

GRÈCE

La justice américaine autorise l'extradition de Georges Koskotas

La justice américaine a autorisé, jeudi 24 août, l'extradition du banquier grec Georges Koskotas, détenu aux Etats-Unis et accusé par les autorités grecques d'avoir détourné plus de 200 millions de dollars de la banque de Crète.

Le krach de cette banque est à l'origine du vaste scandale politico-financier révélé au cours de l'été 1988 et dans lequel sont impliqués directement plusieurs ministres de l'ancien gouvernement socialiste grec de M. Andreas Papandréou. A l'automne de la même année, Georges Koskotas avait réussi à prendre la fuite, sans doute grâce à des complicités politiques. Il fut arrêté en novembre aux Etats-Unis, où il était recherché pour d'autres délits antérieurs.

Le magistrat fédéral américain, Mme Joyce Alexander, estime dans un arrêt de trente et une pages que les accusations retenues contre le banquier escroc et les preuves fournies par les autorités grecques, concernant notamment l'utilisation d'un faux visa de tourisme, justifiaient son extradition vers la Grèce. Georges Koskotas, âgé de trente-cinq ans, est détenu à Salem, dans le Massachusetts. Il restera en prison pendant la procédure d'appel. – *(AFP.)*

EN BREF

● **URSS : incidents à Kiev.** – Des policiers armés de matraques ont chargé, mercredi soir 23 août, à Kiev des personnes qui participaient à une manifestation à l'occasion du cinquantième anniversaire du pacte germano-soviétique, faisant des dizaines de blessés, ont rapporté des activistes locaux. Selon les mêmes sources, la police a particulièrement attaqué les manifestants qui étaient munis de drapeaux jaune et bleu ukrainiens. – *(Reuter.)*

● **Grèves en Moldavie.** – Les employés d'une cinquantaine d'entreprises de Moldavie se sont mis en grève, jeudi 24 août, après un premier débrayage constaté, lundi, dans la ville à importante population de souche russe de Tiraspol, rapporte l'agence Tass.

C'est le dernier signe en date du mécontentement grandissant parmi la minorité russe de cette République soviétique créée en 1940 à l'extrême sud-ouest de l'URSS.

Tass précise que le mouvement a été déclenché pour protester contre une nouvelle loi déposée au Parlement moldave et accordant une prépondérance accrue à la langue moldave. – *(Reuter.)*

● **M. Marchais à Moscou en septembre.** – M. Georges Marchais rencontrera à Moscou le 22 septembre M. Mikhaïl Gorbatchev. Le Parti communiste français a annoncé, jeudi 24 août, que, à l'invitation de M. Gorbatchev et du Parti communiste de l'Union soviétique, une délégation du PCF, conduite par son secrétaire général, effectuera une visite en URSS à la fin du mois de septembre.

● **Report d'un colloque de l'UNESCO à Pékin.** – L'UNESCO a décidé de reporter au 27 novembre prochain un colloque international sur l'éducation au vingt et unième siècle qui devait avoir lieu du 28 août au 1er septembre à Pékin. Selon le porte-parole de l'organisation internationale, ce report n'a aucun lien avec la situation en Chine et les protestations formulées par l'organisation Solidarité-Chine basée à Paris. Cette organisation s'était élevée contre le choix de Pékin comme lieu de la rencontre. – *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : M. Kim Dae-Jung inculpé d'« espionnage ».** – Le chef du principal parti d'opposition sud-coréen, M. Kim Dae-jung, a été officiellement inculpé vendredi 25 août d'« espionnage », a annoncé un communiqué gouvernemental ; il a toutefois été laissé en liberté. Il est accusé d'avoir enfreint la législation anticommuniste en ne dénonçant pas un des membres de son parti, M. Suh Kyung-won, qui a reconnu s'être rendu en Corée du Nord et y avoir reçu des fonds, dont M. Kim est soupçonné d'avoir touché 10 000 dollars (*le Monde* du 17 août). M. Kim, qui a démenti avoir touché cette somme, risque de cinq à sept ans de prison. *(Reuter, AP.)*

“arche de la fraternité”

« Fraternité » : le mot résonne désormais depuis le toit de la Grande Arche de la Défense.

Arche de la Fraternité est le nom de la Fondation consacrée aux droits de l'homme, et présidée par Claude Cheysson, qui occupe le toit de la Grande Arche.

La Caisse des dépôts et consignations, promoteur de la Grande Arche, a été aussi le premier mécène de l'Arche de la Fraternité. Comme en 1970, lors de la création de la Fondation de France, la Caisse des dépôts et consignations s'attache à promouvoir les grandes causes humanitaires.

Elle salue la naissance officielle aujourd'hui de l'Arche de la Fraternité.

GROUPE
CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

هكذا من الأصل

Amériques

COLOMBIE : la lutte contre le trafic de drogue

La Mafia « déclare la guerre totale » au gouvernement de Bogota

BOGOTA. – Les barons colombiens de la drogue, dont l'extradition est réclamée par les Etats-Unis, ont déclaré, jeudi 24 août, *« la guerre totale au gouvernement »* dans des messages laissés au siège de la chaîne privée RCN et à celui de la radio Caracol, où des charges explosives ont été désamorcées. Le message, signé par les « Extradables », affirme notamment : *« Nous déclarons la guerre totale et absolue au gouvernement, à l'oligarchie industrielle et politique, aux journalistes qui nous ont outragés [...], aux juges qui se sont vendus au gouvernement et aux magistrats. »* Le groupe s'adresse au *« peuple de Colombie »* en affirmant : *« Nous ne respecterons pas les familles de ceux qui n'ont pas respecté les nôtres [...], nous incendierons et détruirons les industries et les propriétés de l'oligarchie. »* Dans leur message, les caïds de la drogue estiment, en outre, avoir été victimes d'arrestations arbitraires, ainsi que de tentatives d'extradition pour *« blanchiment de dollars, ce qui ne correspond aucunement à une violation de la loi colombienne »*.

Cette déclaration a été déposée au moment où quatre bombes explosaient dans la ville de Medellin, à 500 kilomètres au nord-est de Bogota, au siège des deux principaux partis du pays et dans les résidences secondaires de deux dirigeants politiques de la province, provoquant la mort d'un homme. Le gouvernement colombien a, pour sa part, annoncé que les biens des trafiquants qui ont été ou seront saisis seraient redistribués, entre autres, à la police, au ministère de la justice et à une œuvre de bienfaisance pour les familles démunies. Les propriétaires des avoirs confisqués disposent de cinq jours pour prouver devant un tribunal qu'ils ont acquis leur richesse par des moyens légaux.

Par ailleurs, les liens des trafiquants colombiens avec des mercenaires de plusieurs pays étrangers soulèvent de nombreuses questions dans les pays concernés. L'opposition travailliste britannique a ainsi demandé jeudi au gouvernement d'ouvrir une enquête sur la présence d'anciens membres des corps d'élite de l'armée de Grande-Bretagne. Il en est de même en Israël, où les révélations de la chaîne américaine NBC ont soulevé une belle tempête.

Des révélations de NBC provoquent une tempête à Jérusalem

JERUSALEM
de notre correspondant

Guerriers, cocaïne et dollars : le mélange ne pouvait laisser indifférent. En suggérant cette semaine que des mercenaires israéliens auraient conseillé les « seigneurs de la drogue » colombiens, la chaîne de télévision américaine NBC a soulevé une belle tempête à Jérusalem.

Des parlementaires ont demandé une enquête approfondie, la presse réclame des explications. L'affaire n'en est qu'au stade des questions — avec un tout petit début de réponse, — mais le gouvernement la prend d'autant plus au sérieux qu'elle intervient quelques jours à peine après une vague d'assassinats sans précédent en Colombie généralement attribuée à ces mêmes seigneurs de la drogue.

Dès avril dernier, le quotidien londonien *The Times* avait indiqué que certaines des bandes armées du « cartel » de trafiquants de cocaïne de Medellin étaient encadrées par un groupe de mercenaires étrangers : dix Britanniques, un Suédois et cinq Israéliens. Mercredi 23 août, la télévision israélienne présentait une cassette diffusée la veille par NBC. Il s'agit d'un film apparemment tourné en secret dans une base du « cartel ». Il montre un homme en tenue de combat, parlant hébreu et occupé à diriger l'entraînement d'une bande armée.

Alors que les Etats-Unis, principal débouché de la poudre du « cartel », faisaient part de leur préoccupation, le ministère des affaires étrangères s'est empressé de rappeler *« le total engagement d'Israël dans la lutte contre le trafic de drogue »*. Un porte-parole a assuré que les révélations de NBC, si elles étaient vérifiées, ne sauraient, en tout état de cause, impliquer que des ressortissants israéliens agissant à titre strictement individuel. La police a demandé des précisions aux autorités colombiennes et sollicité l'aide d'Interpol pour identifier les individus présentés dans le film.

Mais, dès mercredi soir, la télévision israélienne affirmait avoir reconnu l'un d'eux et le désignait nommément : il s'agirait d'un colonel de réserve israélien, fondateur, à son départ de l'armée, d'une société spécialisée dans la « sécurité », Hod Hahanit, et travaillant depuis plusieurs années en Colombie. La radio est allée plus loin, affirmant qu'un des « cerveaux » du groupe de mercenaires serait un autre Israélien, ancien du Mossad (les services secrets), devenu un proche du dirigeant panaméen Manuel Antonio Noriega. Le groupe aurait participé, au début des années 80, à l'entraînement des guérilleros de la Contra nicaraguayenne en lutte contre le régime sandiniste de Managua.

Vieilles amitiés

Il y a longtemps que l'Amérique latine, et tout particulièrement l'Amérique centrale, est un terrain familier des vendeurs d'armes israéliens et des prestataires de services spéciaux qu'engendre ce commerce. Israël a bénéficié dans la région de très vieilles amitiés, datant d'avant même la création de l'Etat (1). Une vingtaine de sociétés d'armement israéliennes y sont représentées (2). En principe, aucune transaction n'est autorisée sans l'aval du ministère israélien de la défense. Mais qu'en est-il des activités annexes — entretien, conseil, formation ? C'est de cette zone de flou qu'ont profité nombre de sociétés privées israéliennes pour inonder l'Amérique centrale de gardes du corps, spécialistes de la lutte anti-terroriste, conseillers en sécurité et autres experts, tous anciens de l'armée, démobilisés encore jeunes et embauchés aussi bien par des gouvernements — et pas les plus démocratiques — que par des politiciens ou des hommes d'affaires. La réputation des officiers, des cadres et des techniciens de Tsahal garantissant la qualité professionnelle.

Le quotidien *Hadashot* écrivait jeudi : *« Mais que vont donc faire nos valeureux soldats en Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, à Panama, au Salvador, au Costa Rica et bien ailleurs encore (...), dans ces endroits les plus reculés et déchirés par la guerre ? Anciens officiers, combattants d'élite, pilotes, anciens des services de sécurité et du Mossad, ils vont y faire de l'argent (...), et le gouvernement ferait bien de mettre un terme à leurs activités. »*

ALAIN FRACHON.

---

(1) Voir l'enquête publiée par *le Monde* du 13 décembre 1986 : « Israël au sud du rio Grande ».

(2) Selon une estimation de la revue israélienne *New Outlook*, qui a publié une longue enquête sur les ventes d'armes israéliennes en Amérique latine dans son numéro de février 1989.

CHILI : la transition vers la démocratie

Les « exigences » du général Pinochet

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

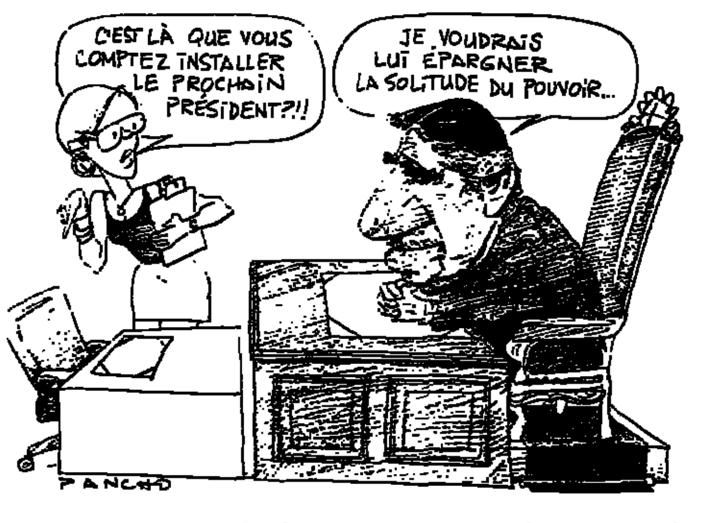
C'EST LÀ QUE VOUS COMPTEZ INSTALLER LE PROCHAIN PRÉSIDENT?!!
JE VOUDRAIS LUI ÉPARGNER LA SOLITUDE DU POUVOIR...
PANCHO

Après un mois de convalescence consécutif à l'opération d'une hernie inguinale, le général Pinochet a fait une rentrée spectaculaire, le 23 août, à l'occasion du seizième anniversaire de sa désignation à la tête de l'armée de terre. Devant le corps des généraux et les quatre membres de la junte des commandants en chef, le chef de l'Etat a indiqué ce que les forces armées attendent – pour ne pas dire exigent – du prochain gouvernement démocratique et quelles pourraient être les bases d'un dialogue entre militaires et partis politiques, auquel les quatre armes ont donné leur assentiment.

La « doctrine Pinochet » s'énonce en cinq points fondamentaux : consacrer l'inamovibilité des commandants en chef ; empêcher les représailles contre les forces armées (ce qui signifie notamment que la loi d'amnistie décrétée en 1978 ne doit pas être abrogée par le prochain Parlement) ; éviter la propagation de la lutte des classes et des actions terroristes ; imposer le respect par les pouvoirs publics des opinions émises par le Conseil national de sécurité (où siègent les commandants en chef) et la définition de la politique de défense nationale par les forces armées, sans nulle ingérence des autorités civiles.

Ce pavé dans la mare est perçu par les forces démocratiques comme une véritable provocation, d'autant plus que le président de la République met en demeure *« ceux qui nous succéderont au pouvoir »* de préciser leurs intentions avant les élections générales de décembre. Menace réelle ou bluff, la nouvelle doctrine met en tout cas la barre très haut avant l'amorce d'une éventuelle négociation entre les forces armées et l'opposition.

Ayant fait un pas en arrière en acceptant de réformer la Constitution, le régime entend bien mettre à profit les derniers mois qui lui restent pour établir de solides lignes de défense et contraindre ainsi le prochain gouvernement démocratique à cohabiter avec le « quatrième pouvoir », celui des forces armées. Mais d'autres verrouillages, véritables relais de la prérogative militaire, sont en train de se mettre en place. Ainsi, la Cour suprême est-elle actuellement « épurée » de certains magistrats – auxquels est accordée une prime financière très importante s'ils acceptent de prendre leur retraite anticipée – afin d'accélérer la promotion de juges réputés pour leur docilité et leur manque d'empressement à sanctionner les violations des droits de l'homme.

Tout aussi polémique est la nouvelle loi organique réglementant le fonctionnement de la Banque centrale. Une complète autonomie est octroyée à l'institut d'émission, dont les cinq directeurs, nommés par le président de la République, sont inamovibles jusqu'à l'expiration de leur mandat. Or c'est le général Pinochet qui nommera très bientôt le premier directoire : si M. Patricio Aylwin, candidat de l'opposition à l'élection présidentielle, est élu, il devra adapter sa politique économique au bon vouloir des autorités monétaires. C'est bel et bien une démocratie sous haute surveillance que le régime militaire est disposé à concéder à ses adversaires.

GILLES BAUDIN.

Asie

JAPON : la démission du secrétaire général du gouvernement

Ras-le-bol de l'opinion publique choux gras de la presse à scandale

M. Tokuo Yamashita, secrétaire général du gouvernement japonais, a démissionné, vendredi 25 août, en raison de son implication dans un scandale de mœurs (*le Monde* du 25 août). Cette affaire ternit l'image du nouveau premier ministre, M. Toshiki Kaifu, dont M. Yamashita était le bras droit, à peine deux semaines après son arrivée au pouvoir. L'ancien ministre des transports, membre du même clan du Parti libéral démocrate (PLD) que M. Kaifu, avait admis avoir eu une liaison avec une hôtesse de bar. M. Yamashita a été remplacé – pour la première fois dans l'histoire – par une femme, Mme Mayumi Moriyama, qui détenait le portefeuille de l'environnement.

TOKYO
de notre correspondant

Le nouveau scandale qui touche le Japon – et les conséquences politiques disproportionnées qu'il peut avoir – est révélateur de la fluidité de la situation politique depuis que le parti conservateur a perdu la majorité au Sénat. Le puritanisme anglo-saxon en matière politique est-il en passe de faire recette au Japon, où jusqu'à présent les liaisons de l'élite politicienne ou économique avec des femmes du demi-monde étaient connues et admises ? *« Si on ne devait former des gouvernements qu'avec des ministres qui n'ont pas de maîtresses, il vaudrait mieux passer tout de suite le pouvoir à l'opposition... qui se trouverait devant la même difficulté »*, a commenté un député conservateur.

Deux phénomènes se conjuguent pour expliquer ce sursaut inopiné de moralisme. Tout d'abord les graves difficultés du camp conservateur, impliqué dans une série de scandales et que toute nouvelle atteinte, fût-ce une piqûre d'épingle, peut faire chanceler davantage. Mais il y a surtout un phénomène de mode, auquel la nouvelle importance de l'électorat féminin n'est peut-être pas étrangère, accentué par la concurrence effrénée que se font les magazines. Jamais en tout cas la presse hebdomadaire, plus ou moins à scandale (dénommée par les Japonais *« nozoki shumi »*, le goût du voyeurisme), n'a eu une telle vogue... et un tel impact politique.

Au lendemain de son élection, c'était M. Kaifu qui en était victime : un quotidien de Nagoya publiait que le nouveau chef du gouvernement avait eu un enfant d'une liaison extra-conjugale. M. Kaifu devait démentir cette information, qui se révéla infondée, et le quotidien présenta ses excuses. La révélation de la liaison de M. Uno, son prédécesseur, avait déjà coûté son poste à ce dernier. Cette fois personne n'est épargné par la vogue des histoires salaces. Même Mme Doi, qui s'est déclarée *« outragée par le comportement de M. Yamashita »*, est touchée : l'hebdomadaire *Shukkan Post* publie cette semaine un article sur sa liaison avec un journaliste. Quant au *Shukkan Bunshun*, il enquête sur les scandales financiers du PSJ (en particulier sur les fonds fournis par des patrons de *pachinko* – le billard électrique nippon – liés aux milieux nord-coréens).

La Japon est un pays saturé de médias : 2 750 hebdomadaires et mensuels, soit un tirage annuel de quatre milliards d'exemplaires. Les plus vendus sont la douzaine d'hebdomadaires véhiculant des histoires salaces, bizarres, ou violentes. Ils sont surtout achetés en province, moins abreuvée de rumeurs que les grandes métropoles. L'hebdomadaire *Focus* fut, au début des années 80, le pionnier de ce genre de journalisme où le sensationnalisme des photos se conjugue à des articles au ton grivois.

Vers un « poujadisme » à la nippone ?

Les grands quotidiens gardent une distance dédaigneuse à l'égard de ce genre d'informations. L'histoire de la maîtresse de M. Uno n'est devenue une affaire importante que lorsque le *Washington Post* publia un article. Nouvelle illustration de l'extrême sensibilité des Japonais à leur image à l'étranger. Les autres hebdomadaires ont immédiatement compris qu'il y avait là un bon « créneau » et ils s'y sont engouffrés, trouvant ainsi d'autres maîtresses à M. Uno.

Les publications à scandale, qui font peu de cas de la vie privée, ont parfois des ennuis : il y a trois ans, par exemple, une vedette de la télévision, Beat Takeshi, boxa avec des amis un rédacteur de *Friday* qui avait publié des photos de sa compagne. Mais, d'une manière générale, la loi japonaise est peu stricte en matière d'atteinte à la vie privée. *« En principe on peut écrire n'importe quoi du moment que ça se tient »*, nous a dit un journaliste travaillant pour ces revues. Leurs collaborateurs, souvent des pigistes, fouinent un peu partout (notamment auprès des hôtesses de bar que fréquentent des personnalités politiques) pour collecter des rumeurs vendues ensuite aux rédactions.

Parfois, la révélation de scandales n'est pas exempte de manœuvres politiques. L'une des sources d'information de la presse à scandale est aussi la police, pour tout ce qui touche à l'opposition et notamment au Parti communiste.

S'il y a un phénomène de mode à l'origine de la multiplication des révélations sur les liaisons extra-conjugales de politiciens, accentué par la surenchère des hebdomadaires, ce genre d'articles répond aussi à une obscure attente du public. Les scandales qui ont éclaboussé le Parti conservateur (à commencer par l'affaire Recruit-Cosmos), conjugués à l'arrogance dont a fait preuve le pouvoir, ont provoqué chez les Japonais un ras-le-bol à l'égard du monde politique qui se traduit par une attention plus grande aux éventualités d'un changement pour le changement et un appétit d'informations « confirmant » les turpitudes des politiciens. Ceux-ci ont incontestablement perdu prestige et crédit au cours des derniers mois.

Un « poujadisme » à la nippone n'est peut-être pas sans risque. Sans doute contribue-t-il à ouvrir un jeu politique monopolisé par le camp conservateur. Mais on peut se demander si juger les hommes politiques à l'aune de leurs affaires sentimentales constitue un progrès de la conscience politique.

PHILIPPE PONS.

La phase finale de la conférence de Paris sur le Cambodge

Les chances d'aboutir à un accord sont minces

Il y a fort à parier que la conférence internationale de Paris sur le Cambodge se termine, la semaine prochaine, sans accord. Certains ministres pourraient même renoncer à participer à la session finale prévue, à l'origine, à partir de lundi 28 août. Depuis quelques jours, en effet, de nombreux délégués se résignent à un échec dû, pour l'essentiel, à l'impasse totale de la négociation d'un règlement politique interne.

Une réunion, jeudi 24 août, à l'initiative de M. Roland Dumas, des chefs des délégations des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ne semble pas avoir permis de trouver une issue. Un ultime projet de compromis de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe les pays non communistes de la région, soumis vendredi aux Cambodgiens, n'a guère de chances de débloquer la situation. A moins d'un retournement de dernière heure, il faudrait donc, pour que le fil de la négociation soit maintenu et que le travail accompli à Paris serve, convenir de reprendre le dossier dans quelques semaines et, en tout cas, avant la fin de l'année.

La « bonne volonté » qui semblait s'être manifestée lors de l'ouverture de la conférence, le 31 juillet, a fait long feu. Les discussions, en commission, sur la répartition des pouvoirs à Phnom-Penh pendant une phase transitoire n'ont pas progressé d'un pouce, en dépit de compromis proposés notamment par les Français, coprésidents de la Conférence avec les Indonésiens.

Appuyées par la Chine, les trois factions de la résistance (Sihanouk, Son Sann et les Khmers rouges) sont demeurées relativement soudées pour réclamer un pouvoir intérimaire quadripartite. La quatrième faction cambodgienne, celle de Phnom-Penh, a continué d'exiger que les Khmers rouges ne participent pas à la gestion du pays entre la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'élections générales. Phnom-Penh, soutenu par Hanoï, a continué de se raccrocher à une solution bipartite, c'est-à-dire un partage des pouvoirs entre son premier ministre, M. Hun Sen, et le prince Sihanouk.

De profondes divisions

Alors qu'une mission d'information de l'ONU se rendait sur le terrain – seul succès tangible de la conférence, – les positions se sont durcies. Du côté de la résistance, on en est revenu à un « quadripartisme égal » : autrement dit, il n'était plus question de faire des Khmers rouges les parents pauvres d'un règlement politique. Du côté de Phnom-Penh, on a exigé leur exclusion pure et simple de tout schéma gouvernemental pendant la période de transition.

Le raidissement, de part et d'autre, n'a rien eu à voir avec des questions de tactique, même quand tout le monde a manœuvré pour ne pas avoir à endosser la responsabilité d'un échec. Il faut croire que la situation n'était pas encore assez mûre cet été pour qu'une telle conférence permette d'aboutir au règlement d'un conflit qui s'est amorcé en 1970, avec la destitution du prince Sihanouk, et a été relancé, en 1978-1979, par l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge.

Tout d'abord, les divisions de ce qui reste de l'élite cambodgienne, après vingt ans de conflit et, surtout, les massacres perpétrés par les Khmers rouges, demeurent profondes. En dépit de son aversion pour les Khmers rouges, qui ont tué plus d'une douzaine de membres de sa famille, le prince Sihanouk continue de juger que le meilleur moyen de les contrôler est de les inclure dans un règlement. Le calcul de M. Hun Sen, lui-même un ancien chef de régiment khmer rouge, est exactement l'inverse : les hommes de Pol Pot sont trop dangereux pour être associés au pouvoir. Chacun a donc préféré camper sur ses positions.

Puisqu'un terrain d'entente n'existait pas entre Khmers, il aurait fallu qu'un consensus se dégage parmi les autres délégations pour les forcer à s'entendre. Cela n'a pas été le cas. Même affaiblie sur le plan international, la Chine n'a pas jugé le moment venu – s'il vient un jour – d'accepter un accord réalisé sur le dos de ses protégés Khmers rouges. Tout en ne gâchant pas l'occasion d'une rentrée sur la scène internationale après les massacres de juin à Pékin, elle n'a guère modifié ses positions sur le fond. Après tout, pourquoi les Chinois se rallieraient-ils à une solution qui aurait fait la part belle à Sihanouk – leur allié, certes, mais à l'indépendance de caractère peu contestable – et à Hun Sen, l'allié local des Vietnamiens ?

Engagé dans un processus de retrait unilatéral de ses troupes, annoncé le 5 avril et qui doit prendre fin le 27 septembre, le Vietnam a, de son côté, le temps de voir venir. Rien ne dit – le précédent afghan plaiderait même en faveur du contraire – que le régime actuel de Phnom-Penh s'effondrera une fois les troupes vietnamiennes retirées du Cambodge. En conséquence, dans ce camp-là, l'heure n'était pas non plus aux concessions.

Quant à la Thaïlande, par laquelle transitent les aides à la résistance, elle est dans une position charnière : elle peut couper cette aide et même occuper les camps de la résistance situés sur son territoire. Mais encore faudrait-il qu'elle y trouve son compte. Depuis un an, les Thaïlandais ont préféré exercer des pressions dans tous les sens. Sans trop se démarquer des Chinois, leurs alliés dans l'affaire, ils tiennent en laisse les Khmers rouges tout en multipliant les contacts avec Hanoï et même Phnom-Penh. Ils peuvent se permettre d'attendre encore quelques mois, sinon davantage, pour qu'un accord se fasse sur le Cambodge.

D'autres participants à cette conférence n'avaient pas de raisons impératives d'aboutir au règlement d'un conflit que la région « gère », d'une façon ou d'une autre, depuis des années. En outre, beaucoup jugent qu'il vaut mieux reprendre rendez-vous que d'aboutir à un accord boiteux qui ne permettrait pas d'éviter la guerre civile mais se contenterait de ramener à des dimensions locales un conflit jusqu'ici régional.

Aujourd'hui, pour éviter de se séparer en claquant la porte, il s'agit donc de trouver le moyen de le faire en prenant un nouveau rendez-vous, ce qui devrait être possible, la prochaine échéance du calendrier cambodgien étant le 27 septembre, quand les Vietnamiens auront, annoncent-ils, achevé le rapatriement de leurs troupes. Il faudra donc sans doute s'accommoder de ce nouveau délai dans une négociation dont les grandes puissances ne font pas, apparemment, une priorité. Certes, les Vietnamiens auraient préféré qu'un contrôle international de leur retrait militaire donne à ce dernier une crédibilité supplémentaire et limite l'inévitable polémique à ce sujet. Mais, à moins d'un miracle, un accord sur le Cambodge n'interviendra pas d'ici-là.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

En Polynésie française

M. Rocard exhorte le gouvernement territorial à refuser la voie de la « facilité »

PAPEETE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard, qui n'a jamais été très à l'aise dans la « couleur locale », semble un peu gêné par les manifestations ornementales de bienvenue. Jeudi matin 24 août, le premier ministre, qui commençait sa visite en Polynésie française, s'est encore fait coincer par les caméras et les appareils photo, pendant une visite du marché couvert de Papeete, enfoui jusqu'au nez dans un amoncellement de colliers de fleurs et de coquillages et la tête coiffée, d'autorité, d'un charmant bibi de paille...

Un peu plus tard, c'est le ciel qui lui a joué un tour. Tandis qu'il exaltait le rôle de la formation, dans la commune d'Arue, à l'occasion d'une fête de la jeunesse réunie en plein air, un vent violent s'est levé, vite accompagné de trombes d'eau. M. Rocard a eu à peine le temps de terminer son discours, avant que la pluie ne sème la débandade dans l'assistance, empêchant la chorale de chanter et les enfants en uniforme de faire leur démonstration.

Ces menus incidents n'ont pas pesé sur le cours de la visite. Pas plus que la dérobade de M. Emile Vernaudon, député (non-inscrit) et maire de Mahina, à qui M. Rocard devait rendre visite dans sa commune. Personnage haut en couleurs, M. Vernaudon aurait exigé un entretien d'une heure et demie avec le premier ministre, qui lui a été évidemment refusé. M. Vernaudon aurait alors annulé la visite prévue.

M. Rocard a profité du temps ainsi dégagé à la dernière minute pour faire une visite surprise au commandement supérieur des forces armées et de la zone maritime du Pacifique. Il s'y est entretenu avec le vice-amiral Jean-Paul Bergot, commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française.

Auparavant, M. Rocard avait commencé son programme de rencontres par une visite au gouvernement territorial puis à l'Assemblée territoriale présidée par M. Jean Juventin, maire de Papeete. Devant le gouvernement territorial, M. Rocard a plaidé, comme il le fera tout au long de la journée, pour *« un développement plus autonome et moins artificiel »* de la Polynésie française. Estimant que les indicateurs économiques du territoire justifient *« un optimisme raisonnable pour l'avenir »*, le premier ministre a jugé que la création de neuf cents emplois dans le secteur privé, entre novembre 1988 et mai 1989, est *« un des résultats les plus encourageants »*.

Une courtoise passe d'armes, à fleurets mouchetés, a opposé le premier ministre et le président du gouvernement territorial, M. Alexandre Léontieff. Celui-ci a accueilli M. Rocard par un exposé sur la situation du territoire, assorti, comme il est d'usage, de diverses doléances et revendications et se terminant par un hommage au premier ministre.

« Qui paie contrôle »

Ce n'était pas suffisant pour endormir l'attention de M. Rocard qui a observé que, en France, un vieux dicton veut que *« qui paye contrôle »*, alors que M. Léontieff a demandé que l'Etat *« paye plus et contrôle moins »*. Aimablement mais fermement, le premier ministre a rappelé à son interlocuteur que *« l'Etat ne saurait être considéré seulement de ce point de vue ni de cet aspect »*, ce qui imposera *« quelques ajustements de détail »*, d'autant que, pour le premier ministre, le gouvernement du territoire se doit d'avoir *« une gestion de plus en plus économe, de plus en plus rigoureuse »*.

M. Rocard a évoqué la table ronde qui doit réunir à l'automne le territoire, le CEA et le CEP et qui doit permettre à la France d'*« assumer, sa politique d'essais nucléaires, notamment à propos des conséquences sur l'environnement, vis-à-vis des Etats du Pacifique »*. *« Cela permettra peut-être aussi aux Polynésiens de se mettre d'accord entre eux, entre ceux qui ne veulent pas de la présence du CEP et ceux qui redoutent la réduction de son activité »*, *a ajouté le premier ministre.*

Il a également rappelé le détail des aides financières que l'Etat apporte au territoire, notamment par le biais du premier contrat de plan, en expliquant que toutes ces aides ont *« une seule et même finalité : aider la Polynésie à mettre en valeur ses ressources naturelles, celles de la pêche, de l'agriculture, du tourisme, demain peut-être des phosphates »*.

De même, un peu plus tard, en visitant à Tepapa des logements sociaux, M. Rocard a annoncé qu'il avait débloqué, avant son départ de Paris, les 90 millions de francs (plus de 1,7 milliard de francs Pacifique) qui permettront de réaliser un programme annuel de deux cents logements sociaux, afin de remplacer progressivement l'habitat insalubre et les bidonvilles.

Cette action en faveur du logement social est, en fait, un résultat presque direct des émeutes de 1987. S'il a évité de dramatiser, en évoquant la situation de la Polynésie, M. Rocard, néanmoins, a d'emblée évoqué ces événements lors de son principal discours de la journée, sur la place Tarahoi. Pour lui, ces *« très graves émeutes révélaient le caractère de plus en plus insupportable des inégalités qui divisent la société polynésienne »* et dont la question du logement à Papeete est une des facettes.

Sur le plan institutionnel, le premier ministre a rappelé que, s'il a donné son accord à un *« toilettage »* du statut d'autonomie interne de 1984, il refuse de s'engager sur *« la voie malsaine d'un nouveau débat statutaire ou d'une nouvelle refonte des institutions »*. M. Rocard juge que les priorités, pour la Polynésie, sont ailleurs que dans *« des polémiques politiques qui divisent, dans des affrontements judiciaires qui (...) épuisent des énergies »*. D'autant que, pour le premier ministre, le gouvernement Léontieff a donné à la Polynésie la *« stabilité politique »*.

Hommage à M. Léontieff

M. Rocard a encore rendu hommage à l'action, en matière économique, de M. Léontieff, qui a ramené la *« confiance »*, tout en soulignant la *« fragilité »* persistante d'une économie trop dépendante des transferts financiers de l'Etat ou du territoire.

Pour M. Rocard, cette *« fragilité »* vient d'abord de la *« facilité »*. *« La facilité*, a-t-il dit, *qui consiste à laisser grandir démesurément Papeete et les autres communes et à laisser les archipels se vider de leurs habitants ; la facilité pour ceux qui espèrent réaliser en peu d'années des profits élevés sans se soucier de contribuer au développement du territoire »*.

« La facilité, a-t-il continué, *nourrit l'assistance et la dépendance. Et la facilité, comme l'assistance, n'ont qu'un temps. Un jour ou l'autre, sous le poids des inégalités et des violences accumulées, c'est l'explosion. Vous avez connu la première il y a deux ans. Faites que ce soit la dernière* (...), *cette page de la facilité et de l'assistance a été définitivement tournée et par le gouvernement territorial et par l'Etat. »*

Le premier ministre a terminé sa première journée en Polynésie en remettant à M. Juventin les insignes de grand officier de la Légion d'honneur et en faisant chevalier du même ordre l'explorateur Paul-Emile Victor, qui était venu de Bora-Bora, où il s'est retiré.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La préparation du congrès du Parti socialiste

Les amis de M. Chevènement restent prudents

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a annoncé, jeudi 24 août, à La Baule, qu'il rendra public, le 7 septembre, le texte d'une contribution proposant *« une stratégie politique et sociale »* en vue du congrès du Parti socialiste de mars prochain. M. Poperen et ses amis organisent, du 16 septembre au 18 novembre, une série de rencontres régionales auxquelles sont invités, a-t-il dit, tous les courants du PS.

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a assuré pour sa part, jeudi, sur Radio Monte-Carlo, que le courant mitterrandiste, qui dirige le PS, *« n'éclatera pas »* au prochain congrès. Signataire du texte présenté en juillet dernier par MM. Lionel Jospin et Michel Delebarre, M. Nallet a indiqué qu'il sera *« l'un de ceux qui lutteront le plus possible et jusqu'au bout pour la réunion et la synthèse de ce courant »*.

A Mulhouse, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement et ceux de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon se sont séparés sans prendre d'engagement quant à l'action qu'ils pourraient mener ensemble à l'avenir.

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Le ton des propos échangés, jeudi 24 août, à la fin de la rencontre d'une partie du courant Socialisme et République, qu'anime M. Chevènement, et de Nouvelle Ecole socialiste, qui réunit les amis de MM. Dray et Mélenchon, a viré un peu à l'aigre. *« Ceux qui croient aux situations confortables, je leur donne rendez-vous au congrès ! »*, a lancé M. Dray, visiblement déçu d'avoir entendu le maire de Mulhouse, M. Jean-Marie Bockel, hôte et organisateur avec lui de la rencontre, annoncer que les partisans de M. Chevènement *« signeront la contribution de Socialisme et République, à laquelle ils travaillent »* et pour la mise au point de laquelle ils doivent se réunir du 1er au 3 septembre à Orange.

M. Bockel n'a pas exclu, cependant, que les uns et les autres puissent signer ensemble une contribution, non pas générale mais « thématique », qui témoignerait du rapprochement esquissé lors de la rencontre de Mulhouse et de leur volonté d'agir de façon concertée. M. Jean-Paul Planchou, délégué général du courant Socialisme et République, avait déjà évoqué, la veille, l'hypothèse d'un tel texte, qui, selon lui, pourrait porter sur les institutions. Pour d'autres membres de Socialisme et République, l'objet de ce texte pourrait être plus large et inclure le problème de la société d'économie mixte et celui de la politique économique.

De telles ouvertures paraissent insuffisantes à MM. Dray et Mélenchon, qui imaginaient obtenir, grâce aux « jeunes » de Socialisme et République, un accord avec ce courant afin de créer un pôle d'attraction pour tous ceux qu'incommode, au sein du PS, la ligne gouvernementale actuelle. Selon eux, en effet, un débat de congrès qui se tiendrait dans le cadre des courants institués du PS ne peut aboutir qu'à conforter le premier ministre pour le présent et pour l'avenir. Il aurait, en outre, l'inconvénient d'obliger Nouvelle Ecole socialiste, qui se situait, il y a peu encore, dans la mouvance de M. Laurent Fabius, à rentrer purement et simplement au bercail, sans avoir accru ni même consolidé ses positions au sein du parti.

Faire monter les enchères

Du côté de Socialisme et République, où le dialogue ouvert avec MM. Dray et Mélenchon ne fait pas l'unanimité, on estime qu'il ne faut pas aller « plus vite que la musique ». Les amis de M. Chevènement, y compris les plus conscients de la nécessité de renouveler l'assise de ce courant, ne sont pas prêts pour autant à briser la structure sur laquelle ils s'appuient depuis près de vingt ans. En tout cas, ils sont décidés vis-à-vis de Nouvelle Ecole socialiste à faire monter les enchères.

La seconde journée de la rencontre de Mulhouse a mis en évidence les thèmes de débat sur lesquels les points de vue des deux partenaires peuvent être difficiles à rapprocher. Alors que M. Dray adopte clairement la perspective de la société d'économie mixte — à condition, a-t-il dit, que ce ne soit pas une *« tarte à la crème »* mais une *« dynamique où coexistent la logique de l'intérêt collectif et celle de l'intérêt privé »*. — M. Philippe Barret, chargé de mission auprès de M. Chevènement, et Mme Nicole Bricq, membre du bureau exécutif du PS, ont défendu une conception plus traditionnelle du rôle du secteur public et rappelé qu'entre le *« socialisme à la française »*, invoqué en 1981, et l'économie mixte, il y a une différence. L'appréciation du phénomène écologiste a, elle aussi, donné lieu à une confrontation, MM. Dray et Mélenchon y voyant une aspiration au changement de société, tandis que les amis de M. Chevènement sont plus réservés sur la signification politique du vote vert.

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat à l'action culturelle extérieure, est venu témoigner et de la sympathie qu'il éprouve pour les initiatives de M. Dray et du cadre fixé à l'action gouvernementale par le président de la République depuis l'an dernier. Ce rappel des réalités gouvernementales a laissé sceptique une assistance décidée à ne pas s'en laisser compter par les sirènes du consensus.

PATRICK JARREAU.

Après l'inculpation du député des Bouches-du-Rhône

Le PS solidaire de M. Michel Pezet

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 23 août à Paris, a exprimé sa *« solidarité à Michel Pezet »*, député socialiste des Bouches-du-Rhône, inculpé, vendredi dernier, dans l'affaire des fausses factures de la SORMAE (*le Monde* daté 20-21 août). Les membres du bureau exécutif estiment qu'*« il n'est pas normal qu'un seul individu puisse être accablé pour un système qui fait fonctionner la classe politique française »*. Membre du secrétariat national, M. Gérard Collomb, qui rendait compte de cette réunion, a déclaré que le Parti socialiste souhaite que soit examinée *« le plus vite possible la loi sur le financement des partis politiques si l'on veut sortir de l'hypocrisie actuelle »*.

Dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* (daté 24-30 août), M. Pezet déclare qu'il ne votera pas le projet de loi d'amnistie lors de la prochaine rentrée parlementaire, car il entend *« répondre point par point à tout ce qui peut* [lui] *être reproché »* et que *« l'amnistie pourrait être pour* [lui] *un piège, en empêchant tout débat, en* [lui] *interdisant de se défendre, alors que* [son] *nom a été jeté en pâture à l'opinion depuis des mois »*. Le député des Bouches-du-Rhône estime *« bien possible »* que cette affaire soit plus politique que financière, et il s'interroge sur l'hypothèse d'un complot dirigé contre lui : *« Je ressens, depuis 1986, une addition de faits à mon encontre qui révèle une certaine cohérence. Suis-je à ce point embarrassant ? »*, s'interroge M. Pezet, qui précise : *« Certains croient désherber et ils mettent le feu à la forêt... »*

● **M. Wiltzer et la succession de M. Gaudin.** — Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris*, vendredi 24 août, M. Pierre-André Wiltzer, député (UDF) de l'Essonne, évoque la succession de M. Jean-Claude Gaudin à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale, fonction à laquelle sont candidats, notamment, MM. François Léotard, Philippe Mestre et Charles Millon. L'ancien chef de cabinet de M. Raymond Barre estime qu'est en jeu, dans cette succession, *« le maintien de l'unité du groupe »* et, *« indirectement »*, celui de l'UDF, dont le pluralisme serait *« gravement remis en question »* si *« l'appareil d'un parti donnait le sentiment* [de vouloir] *mettre le groupe à son service »*. M. Léotard, ajoute M. Wiltzer, *« devra conquérir la confiance des députés du groupe en apportant des éclaircissements sur la stratégie générale qu'il propose pour le groupe et pour l'UDF elle-même »*.

Contre les essais nucléaires

Grève de la faim des indépendantistes

PAPEETE
de notre correspondant

On aurait dit, flottant sur Faaa, le drapeau hébreu. La harangue du pasteur de service appelant *« les enfants d'Israël à faire front dans la dignité »* pouvait conforter cette similitude. Mais, sur la bande blanche centrale, cinq étoiles bleues disposées en croix, symbolisant les archipels de Polynésie, rappellent qu'on est à Tahiti, dans le fief des indépendantistes.

Commencée la veille de l'arrivée de M. Michel Rocard à Papeete, la manifestation pacifiste du Tavini Huiraatira (Front de libération polynésien, deux élus à l'Assemblée territoriale) a été contenue dans le calme par les forces de l'ordre. Le maire, M. Oscar Temaru, et les militants du FLP ont pris position devant l'aéroport international pour quatre jours, occupant seulement une portion de la route principale, alors qu'ils avaient auparavant prévu de la barrer à toute circulation. Ils ont entamé leur deuxième journée de grève de la faim, forts de l'appobation et du soutien des Eglises protestante et catholique, dans leur revendication contre les essais nucléaires. Une discussion houleuse les avait opposés auparavant au haut commissaire, M. Jean Montpezat, celui-ci estimant que les manifestants n'avaient pas à entraver la cirulation, comme ils en avaient exprimé l'intention. La présence des forces de l'ordre, qui évoquait sans doute quelques douloureux souvenirs d'affrontements entre CRS et émeutiers polynésiens, a été accompagnée d'une mobilisation des forces du syndicat A Tia i Mua, dont les militants n'attendaient qu'un incident pour engager des actions immédiates sur l'ensemble du territoire.

M. Y.

POINT DE VUE

Pour un statut de l'opposition municipale

par François-Henri de Virieu
conseiller municipal de Marly-le-Roi

LA réforme de 1982 a donné aux battus du suffrage universel le droit de siéger dans les conseils municipaux des villes de plus de trois mille cinq cents habitants aux côtés de leurs vainqueurs. C'est un progrès considérable pour la démocratie. Considérable mais insuffisant : que vaut, en effet, le droit de siéger sans le droit d'être informé, le droit de s'exprimer dans les publications municipales, le droit de participer aux études ou de débattre des orientations du budget plusieurs mois avant de le voter ?

Il peut sembler incongru, alors que tant et tant de droits élémentaires restent encore à accorder aux hommes sous tant et tant de cieux, de choisir la date anniversaire de la Déclaration de 1789 pour réclamer une amélioration de notre démocratie locale. Mais les temps changent, et avec eux les besoins et les exigences.

Efficacité et démocratie

L'un des grands défis auxquels les institutions politiques de nos sociétés post-industrielles vont devoir faire face dans les prochaines années est en effet celui de la gestion de la diversité. La règle majoritaire ne pourra plus être demain le seul fondement de la légitimité dans nos démocraties en voie d'éclatement culturel. Probablement faudra-t-il mettre en place des dispositifs et des techniques permettant de révéler les différences et de les satisfaire au lieu de les écraser, scrutin après scrutin, sous les majorités.

Il faut regarder la réalité en face : les exigences de l'efficacité menacent la démocratie. Trop souvent, à la tête de l'Etat, dans les entreprises, dans nos villes, le fossé se creuse entre les organes délibérants et les organes exécutifs, les seconds s'affranchissant chaque année un peu plus du contrôle des premiers, qui tournent de ce fait dans le vide. Tout ce qui est de nature à décourager les élus minoritaires et à les inciter à attendre, l'arme au pied, la prochaine échéance électorale contribue à accélérer cette « dérive » dangereuse.

Dans certaines villes, les minoritaires sont traités convenablement. Dans d'autres, hélas ! ils sont contraints de travailler dans des conditions précaires, indignes de l'esprit de la réforme de 1982. On les écarte de la préparation des décisions et ils sont interdits d'expression dans les journaux municipaux. Faute d'un statut officiel de l'opposition, leur sort dépend de la personnalité des maires, de la conception que ces derniers ont de la démocratie ou de la crainte que leur inspirent leurs vaincus d'hier. Le code municipal est, en effet, en retard sur la réalité politique de 1983 et sur la pratique des municipalités les plus lucides. Il reste muet sur les droits des minoritaires qui sont, de ce fait, condamnés à subir. Nulle obligation, par exemple, n'est faite aux communes de se doter d'un règlement intérieur fixant les droits et les devoirs des majoritaires.

A la lumière de l'expérience, les maires ont compris depuis longtemps que leurs problèmes de gestion étaient largement similaires, quelle que soit la couleur de leur écharpe, et qu'ils gagneraient à se grouper pour les étudier et pour leur trouver, ensemble, des solutions. Aujourd'hui il leur est loisible de se rencontrer, toutes tendances confondues, au sein de cinq associations nationales : maires de France, de grandes villes, de villes moyennes ou petites ou encore maires de banlieues des grandes cités.

Il n'existe en revanche aucune association nationale d'élus minoritaires, alors que ceux-ci représentent une part importante du corps électoral dans plus de deux mille cinq cents villes de France, qu'ils se rattachent à toutes les sensibilités de l'échiquier politique et qu'ils sont détenteurs de ce fait d'une réelle légitimité. Mais dans la mesure où ils sont isolés et privés des services de l'administration municipale, ils sont condamnés à rester mal informés, mal équipés pour se faire entendre et mal préparés à l'exercice de leurs responsabilités civiques. Ceux qui ont voté pour eux, et qui sont, en France, au nombre de plusieurs millions, sont ainsi écartés du contrôle des actes de gestion municipale. La décentralisation rapproche le pouvoir des citoyens. Mais pas de tous les citoyens...

Rompre l'isolement

Il ne faut pas se leurrer sur les chances de voir le législateur octroyer spontanément un statut à l'opposition municipale. Un droit de cette nature, qui heurtera bien des intérêts, devra être arraché de haute lutte, ce qui impliquera que les minoritaires représentent une force réelle. Et comment le pourraient-ils si ce n'est en s'associant nationalement et toutes tendances confondues ?

Elu local moi-même, je viens de prendre la liberté d'écrire à quelques-uns des quatorze mille cinq cents conseillers municipaux minoritaires pour leur suggérer de créer ensemble une association nationale sur le modèle de celles des maires. Ainsi pourrions-nous à la fois rompre notre isolement, prendre conscience de l'ampleur de nos droits actuels, nous armer pour en conquérir de nouveaux et jouer, chacun dans notre ville, et en fonction de nos convictions, un rôle accru au service de l'intérêt général.

Tout le monde ou presque s'accorde à considérer que l'entrée des minoritaires dans les conseils municipaux des villes de plus de trois mille cinq cents habitants a permis d'enrichir le débat municipal sans pour autant empêcher les vainqueurs d'appliquer leur politique. Elle a, ces six dernières années, contraint les maires à affiner bon nombre de leurs projets. Elle est de nature à favoriser l'alternance en permettant aux opposants de s'initier à la gestion municipale. D'où la question : pourquoi ne pas aller plus loin encore, jusqu'au bout de la logique de reconnaissance du « fait minoritaire » ?

RSCG *Campus*

Première université de communication européenne

Formation en 3 ans après le Baccalauréat. Quatre options de troisième année :

POLITIQUE (Communication d'intérêt public),
MANAGEMENT (Communication interne des entreprises),
MEDIA (Presse écrite et audio-visuelle),
COMMUNICATION (Publicité, Marketing direct, Promotion et Relations Publiques).

Concours d'entrée le jeudi 7 septembre 1989
Inscriptions au 45.54.72.73, ou par Minitel : 3615 code RSCG CAMPUS.

RSCG Campus - 147, Quai de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux.
Enseignement supérieur privé.
Groupe Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard.

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

Société

ESPACE

La sonde spatiale Voyager-2 était au rendez-vous

Gros plan sur Neptune

Parcours sans faute pour Voyager-2 : vendredi 25 août, à 5 h 56 (heure française), la sonde américaine est passée à moins de 5 000 kilomètres de Neptune, la planète la plus éloignée du système solaire. Soit un retard d'à peine une minute sur l'horaire prévu, au terme d'un périple de douze ans qui se déroule maintenant à 4,5 milliards de kilomètres de la Terre.

Au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie), où près de trois mille personnes se sont réunies pour cette rencontre historique, les astronomes ont dû cependant attendre quatre heures et six minutes de plus (10 h 02, heure française) pour découvrir en gros plan les images de la planète. C'est en effet le temps que mettent les signaux envoyés par Voyager pour franchir la distance séparant Neptune de la Terre.

« Extraordinaire », « exceptionnel », « fabuleux » : les scientifiques eux-mêmes sont à cours d'adjectifs pour qualifier l'éclatant succès de cette odyssée. Depuis que la sonde, qui fonce dans l'espace à plus de 60 000 km/h, s'est approchée à une distance permettant d'obtenir des images précises de Neptune, les découvertes n'ont cessé d'affluer : autour de la planète, un anneau complet et quatre nouveaux satellites ; à sa surface, une grande tache sombre, un champ magnétique singulier et une intense activité météorologique (*le Monde* du 25 août).

A Pasadena, la science se vit en direct. Et les images envoyées par Voyager au cours de la journée précédente ont encore apporté aux scientifiques leur lot de surprises. Deux nouvelles « lunes », appelées 1989 N5 et 1989 N6, ont ainsi fait leur apparition dans la banlieue de Neptune, portant à huit (avec Triton et Néréide, déjà connus) le nombre de satellites repérés à ce jour autour de la planète. De petite taille, les deux nouvelles lunes ont un diamètre respectif de 90 et 50 kilomètres – ce qui donne une idée du pouvoir de résolution du petit engin interplanétaire.

En passant à travers le plan équatorial de Neptune et en l'observant à contre-jour, Voyager-2 a également fourni de nouvelles indications sur les anneaux entourant la planète. Après la découverte d'un premier anneau complet situé à environ 27 000 kilomètres de sa surface (*le Monde* du 24 août), une deuxième ceinture de débris a ainsi été repérée avec certitude dans la journée du 24 août. Certains membres du JPL affirment enfin avoir détecté des cratères à la surface de Neptune, mais l'hypothèse reste à vérifier.

Ca. V.

Un astéroïde a « frôlé» la Terre

Alors que la sonde Voyager-2 s'apprêtait à approcher Neptune, un astéroïde d'environ 1,5 km de diamètre s'est aventuré, dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 août, dans la banlieue de notre planète. Découvert au début du mois par les astronomes du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), cet objet céleste, nommé 1989 PB, s'est approché vers 5 heures (heure française) à... quatre millions de kilomètres de la Terre.

« L'astéroïde est passé à une distance idéale pour les scientifiques qui voulaient l'étudier, mais les Terriens ne sont pas en danger », a précisé M. Brian Mardsen, au bureau central de l'Union astronomique, à Cambridge (Massachusetts). Au printemps dernier, déjà, un satellite était passé à un peu plus de 700 000 km de la Terre (*le Monde* du 21 avril), battant alors un record dans les annales de l'astronomie. – *(AFP, AF.»*

Un important succès de biologie moléculaire

Le gène de la mucoviscidose a été identifié

Un groupe de chercheurs canadiens et américains dirigé par les docteurs Lap-Chee Tsui (Hôpital des enfants malades, Toronto) et Francis Collins (université du Michigan) vient d'isoler le gène responsable de la mucoviscidose, l'une des plus graves et des plus fréquentes des maladies héréditaires. Cette découverte, dont les détails techniques seront publiés dans le prochain numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (daté 8 septembre), constitue une avancée majeure dans la compréhension, le dépistage et, ultérieurement peut-être, le traitement de cette affection. Après les récents résultats similaires enregistrés dans le domaine de la myopathie, cette découverte témoigne de l'apport considérable des nouvelles techniques de biologie moléculaire appliquées à la médecine.

Identifiée il y a plus d'un demi-siècle, la mucoviscidose (ou fibrose kystique du pancréas) est une maladie héréditaire grave particulièrement fréquente dans les populations blanches d'origine européenne. On estime ainsi qu'elle touche environ un enfant – garçon ou fille – sur 2 500 en Europe de l'Ouest. Aux Etats-Unis, on compte 30 000 malades (4 000 à 6 000 en France) et entre 1 000 et 1 200 cas nouveaux chaque année (300 en France). Cette affection est due à une série d'anomalies du métabolisme de certaines glandes (pancréas, glandes de la muqueuse bronchique) qui sécrètent un mucus anormal, trop visqueux, phénomène responsable d'une série de troubles graves, d'ordre respiratoire notamment.

Les progrès réalisés ces dernières années n'ont permis que de prolonger l'espérance de vie des jeunes malades, aucune thérapeutique ne permettant de corriger l'anomalie génétique responsable des symptômes observés. On estime en France qu'une personne sur vingt-cinq environ est porteuse du gène responsable de la maladie. Il faut que les deux parents portent le gène pour que leur enfant soit – avec un risque de 25 % – atteint.

Depuis quelques années, plusieurs équipes spécialisées tentaient de localiser le gène responsable, un travail particulièrement difficile compte tenu des caractéristiques de la transmission génétique de cette maladie, qui imposaient le décryptage de l'ensemble du génome. Grâce aux « enzymes de restriction », outils moléculaires permettant de découper l'ADN en fragments différents selon les individus, les chercheurs savaient depuis quelque temps que le gène était localisé dans une région particulière (formée d'un million de bases) du bras long du chromosome 7. D'autres travaux, récemment publiés, laissaient penser que cette anomalie avait pour effet de modifier les échanges ioniques dans les cellules de certains tissus de l'organisme.

« Nous en saurons plus lorsque le gène aura été effectivement isolé et disséqué, écrivait, il y a peu, le professeur Jean Frezal (hôpital des Enfants malades, Paris), président du conseil scientifique de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose. *On attend avec impatience le moment où pourront être confrontées les déductions de la biologie moléculaire sur la structure de la protéine codée par le gène, d'une part, et, d'autre part, les données nouvelles qui ont été patiemment rassemblées au cours des dernières années par les physiologistes »* (1).

Avec la découverte qui vient d'être annoncée à Toronto, fruit d'un très long travail de tâtonnement moléculaire, ce moment semble aujourd'hui arrivé. Il apparaît déjà que le gène identifié dirige la synthèse d'une protéine directement impliquée dans les mouvements cellulaires des ions chlore. Selon les chercheurs canadiens, un test permettant le dépistage systématique des parents à risques pourrait être disponible dans un délai d'un an (2). D'autres travaux sont déjà lancés, visant à mettre au point un traitement génétique ou médicamenteux (par spray) de la mucoviscidose.

JEAN-YVES NAU.

---

(1) *La Mucoviscidose*, de G. Lenoir, préface du professeur Jean Frezal.

(2) Un dépistage néonatal permettant un diagnostic précoce de la maladie est depuis peu pris en charge par la Sécurité sociale (*le Monde* du 23 novembre 1988).

Fermeture d'un camping en Charente-Maritime après un cas mortel de légionellose

Le camping des « Deux plages » de Châtelaillon (Charente-Maritime) a fermé ses portes mercredi 23 août sur décision du maire de la ville, M. Jean-Louis Léonard. Les quatre cents vacanciers installés sur ce terrain ont été placés dans d'autres campings de la ville ou des communes avoisinantes. Cette mesure fait suite à la mort d'un touriste néerlandais de cinquante-six ans, le 6 août, aux Pays-Bas, de la maladie du légionnaire (1). Il avait séjourné au camping de Châtelaillon en juillet et, souffrant, était reparti à la fin du mois pour se faire hospitaliser aux Pays-Bas. Son beau-frère, qui l'accompagnait, serait actuellement soigné pour la même maladie.

Avertie le 22 août par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de Charente-Maritime a mené une enquête sanitaire au camping de Châtelaillon. *« Nous avons découvert deux puits non réglementaires reliés aux canalisations d'eau, à l'intérieur du camp. J'ai donc décidé de fermer immédiatement le camping »*, explique M. Léonard. Pour le maire, la fermeture du terrain des « Deux plages » est autant une sanction pour non respect des règlements sanitaires qu'une mesure de prévention de l'épidémie.

Selon le docteur De Chalup, directeur de la DDASS de Charente-Maritime, on ne peut parler que d'une *« présomption d'épidémie »*. *« Il ne s'agit pour l'instant que d'un cas isolé »*, souligne-t-il, en rappelant toutefois le cas d'un touriste anglais, mort de la même maladie en août 1988, après un séjour dans le même camping. Les soupçons portent actuellement sur les douches du camping. Les bactéries de la légionellose, qui se transmettent par des projections en aérosols, auraient pu se trouver dans la vapeur d'eau autour des pommes de douche. Quelque 100 litres d'eau ont été prélevés au camping pour analyse et envoyés à Lyon dans un laboratoire spécialisé. Les résultats seront connus dans une dizaine de jours.

---

(1) La légionellose est une infection de l'organisme. Identifiée en 1977, elle est due à une bactérie qui se développe dans l'eau tiède. Cette infection peut provoquer une pneumonie foudroyante, mais n'est pas contagieuse et se soigne facilement par antibiotiques si elle est diagnostiquée à temps.

FAITS DIVERS

A Corbeil

Histoire d'os

C'est une vieille histoire de famille qui a resurgi d'un placard à Corbeil (Essonne), sous la forme... d'ossements. Michel Goudin, cinquante et un ans, employé à la préfecture, a expliqué aux enquêteurs du SRPJ de Versailles que c'est pour ne pas ternir l'image de son maire de père qu'il avait emmuré, il y a dix-neuf ans, le cadavre d'une femme dans son grenier. Michel Goudin a été inculpé, jeudi 24 août, de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

L'affaire a des allures de roman noir. Mardi 22 août, Christophe, quinze ans, le fils de Michel Goudin, découvre par hasard un sac en plastique contenant des os humains dans la cave du pavillon familial. Il prévient la police. Quelques heures plus tard, son père est placé en garde à vue. Michel Goudin s'explique : les restes humains sont ceux d'une femme, Suzanne Froulon. Selon lui, cette clocharde, alors âgée de trente-cinq ans, est morte chez lui accidentellement, d'un excès de boisson.

Pourquoi n'avoir rien dit à l'époque ? Michel Goudin affirme qu'il voulait protéger l'image de son père, Georges, maire socialiste de Corbeil de 1951 à 1959. Michel décidait alors d'escamoter le cadavre. D'abord dans son grenier où il construisit un muret dissimulant le corps. Plus tard, voulant réaménager son pavillon, il transporta les ossements dans la cave. C'est là qu'ils seront découverts, quelque dix-neuf ans plus tard, par son propre fils.

REPÈRES

Nature

Un propriétaire condamné pour avoir cueilli une plante rare dans son jardin

Même lorsqu'elle pousse sur ses terres, un particulier n'a pas le droit de cueillir une plante protégée. Ce principe posé voilà des années par le législateur, notamment dans la loi de protection de la nature, mais fort peu respecté, vient d'être confirmé de manière éclatante par le pouvoir judiciaire.

Il y a deux ans, un instituteur était surpris par les gardes du parc national des Ecrins en train de cueillir chez lui et en bordure de sa propriété, dans la commune de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), des centaines de chardons bleus. Il les destinait à la boutique de son épouse, fleuriste à Briançon. Or le chardon bleu, appelé aussi la reine des Alpes, fait partie des espèces rares et protégées. Son ramassage est interdit. En outre, le site de L'Argentière, qui couvre à peine 2 hectares, est une station connue par les botanistes du monde entier.

Condamné par le tribunal correctionnel de Gap, l'instituteur a fait appel en arguant de son titre de propriétaire. Sa condamnation ayant été confirmée par la cour d'appel de Grenoble, il s'est pourvu en cassation. On vient d'apprendre que la Cour de cassation a rejeté son pourvoi le 13 juin dernier. Le propriétaire abusif est condamné à 10 000 francs d'amende et à verser au parc des Ecrins 3 000 francs de dommages-intérêts.

Education

Une université payante en Egypte

Le ministre égyptien de l'enseignement vient de donner son accord de principe à la création d'une université payante à la rentrée 1990. L'année universitaire devrait y coûter 10 000 livres (25 000 francs ou deux cents fois le salaire minimum) à chacun des quatre cents étudiants qui seront acceptés. Cette décision risque de provoquer une levée de boucliers de la part de la gauche égyptienne, qui combat depuis des années ce projet. Les onze établissements supérieurs d'Egypte sont tous gratuits depuis le début des années 50, sauf l'Université américaine du Caire. La nouvelle université privée sera construite à 70 kilomètres du Caire, à Madinet-El-Sadate, l'une des nouvelles villes satellites de la capitale. On devrait y enseigner l'économie, le commerce, l'électronique et l'informatique. – *(Corresp.)*

La mort du psychiatre Ronald Laing

Une star de la schizophrénie

Le psychiatre écossais Ronald David Laing est décédé, mercredi 23 août à Saint-Tropez, des suites d'une crise cardiaque *(nos dernières éditions du 25 août)*. Il avait été, avec David Cooper, mort il y a trois ans à Paris, l'un des fondateurs de l'antipsychiatrie.

Après la mort de David Cooper, celle de Ronald Laing. Tous deux avaient brandi l'étendard de la révolte dans le « swinging London » des années 60. L'un, avec son physique de géant barbu ; l'autre, avec sa dégaine de séducteur hollywoodien, symbolisaient, au même titre que les Beatles ou les Rolling Stones, un élan, une formidable et chaleureuse intensité, dont on attendait qu'elle révolutionne la psychiatrie.

Malheureusement comme Don Quichotte et Sancho Pança, Laing et Cooper se brisèrent contre les murs de l'asile, qu'ils voulaient abattre. Ils y gagnèrent une légende.

Oui, Ronald Laing était bien une star de la schizophrénie égarée dans un monde où la révolte s'est éteinte. Un monde dans lequel la subversion ne suscite plus que des regards désolés et la maladie mentale des propos désobligeants, quand elle ne se heurte pas à une indifférence glaciale.

Cette indifférence, Laing la noyait dans l'alcool. Son désarroi était si extrême qu'on n'était guère surpris de l'entendre avouer : *« Je peux m'imaginer mendiant des électrochocs. Je suis parfois si désespéré, si tenté par le suicide, que je pourrais demander n'importe quoi »*. D'un romantisme exacerbé, il tenait l'homme *normal* pour un malade qui s'ignore, alors que l'homme *sain*, lui, est un fou qui a dépassé la folie, afin de pouvoir continuer à vivre dans la société des hommes prétendument normaux. Qu'est-ce que la psychiatrie d'ailleurs, sinon l'apprentissage de la discrétion ?

Ronald Laing a beaucoup parlé de son enfance à Glasgow, où il est né en 1927. Adolescent, il entend étudier la psychologie, la philosophie et la théologie ; un projet qui lui vaut les railleries de ses proches. Il dévore Nietzsche et Kierkegaard. Il sera fasciné par un prêtre franciscain, qui lui a raconté comment il se laissait enfermer dans des hôpitaux psychiatriques pour tenter de comprendre la santé et la folie. *« Je ne fais que rêver avec les malades*, confiait-il à Laing : *je vais d'une pièce à l'autre et je rêve éveillé : j'en sors rafraîchi, rajeuni et encouragé. »*

Laing entrera à la faculté de médecine pour s'instruire sur *« la vie »*. S'opposant aux grands patrons, qui estimaient alors qu'il fallait tenir les schizophrènes à distance, Laing tente d'établir un contact humain avec les patients et emmène un malade mental en vacances, chez lui. Ce patient devint, des années plus tard, le directeur d'un collège de danse et d'art dramatique réputé...

Une autre expérience, dans un hôpital psychiatrique, acheva de persuader Laing du bien-fondé de sa position. Il choisit onze schizophrènes dans une section féminine, les plaça dans une salle agréable, pourvue d'ateliers de tricot et de couture, de magazines, *etc.* Tout se déroula si bien que les malades furent autorisées à faire des petits pains. On en offrit aux psychiatres présents. *« Seuls deux ou trois*, rapporte Laing, *eurent le courage, ou l'audace, de manger un petit pain cuit par une schizophrène chronique. Cet incident renforça mon doute : qui était le plus fou : le personnel ou les patientes ? »*

« Vivre en enfer »

En 1965, après avoir signé avec David Cooper *Raison et violence*, manifeste que Sartre préfaça, Laing fonde à Londres Kingsley Hall, un « lieu de vie » qui sera à l'extrême pointe du mouvement anti-psychiatrique. Kingsley Hall devait être un véritable sanctuaire, où les malades se sentiraient à l'abri de la persécution psychiatrique.

L'école orthogénique de Chicago, créée par Bruno Bettelheim, ou celle de Bonneuil, en France, que l'on doit à Maud Mannoni, participent alors du même esprit. On ne demande plus aux patients psychotiques de s'adapter à un monde perçu comme hostile. On part plutôt de l'idée que la psychose, pourvu qu'elle rencontre une occasion favorable, un milieu « compréhensif », peut, avec de la chance, guérir spontanément. C'est même en cela que Winnicott, qui fut l'analyste de Laing, différenciait la psychose de la névrose.

Dans la névrose, disait-il, on n'assiste pas à une guérison spontanée ; la psychose, elle, est directement liée à la santé. Le témoignage de Mary Barnes, *Un voyage à travers la folie* (Seuil, 1973) donnera à Kingsley Hall aujourd'hui fermé, son caractère mythique, un peu comme l'« homme au loup » l'avait fait pour la psychanalyse.

Sur la signification de l'existence, Laing admettait sa perplexité. *« Je suis,* disait-il, *comme une chauve-souris, aveugle et désorientée, qui s'enfonce dans les sables mouvants. Et je ne peux même pas me réconforter avec la certitude que d'autres sont en meilleure posture. »* Pourtant, même après le reflux et les échecs de l'antipsychiatrie, quelques convictions déterminaient, guidaient encore sa vie, à commencer par le refus de considérer l'être humain comme une boîte noire « physico-chimique ».

A la suite de Paracelse, Laing insistait sur le rôle de l'amour, révélateur de faits qui, sans lui, resteraient cachés. Pour expliquer son refus passionné d'une certaine psychiatrie, il citait volontiers cet aphorisme : *« Si celui qui protège provoque la peur, qui vous protégera de la peur ? »*

Lors de notre dernière rencontre, comme j'évoquais cet appétit de malheur qui signe le destin de certains êtres, Laing me dit : *« Si vous parlez de vivre en enfer, vous ne parlez pas spécifiquement de psychotiques ou de névrosés, mais de nous tous. Je crois que la raison pour laquelle nous aspirons à vivre en enfer, c'est que nous ne supportons pas d'être aimés et pardonnés. »*

A la fin de son existence, Laing croyait à la réincarnation et se moquait de notre rationalité à toute épreuve, qui voile les mystères dont nous sommes entourés. Peut-être fut-il moins un psychiatre qu'un mystique, entraîné, malgré lui, dans les asiles d'aliénés pour découvrir qu'en fin de compte, il n'y a pas de solution à l'énigme de la vie.

ROLAND JACCARD.

Avec l'aide du conseil général de l'Isère

La mosquée de Charvieu-Chavagneux sera reconstruite au même endroit

GRENOBLE
de notre correspondant

Le lieu de culte de la communauté musulmane de Charvieu-Chavagneux (Isère), détruit par un bulldozer le 16 août, sera réinstallé dès le mardi 29 août au même endroit. Un bâtiment de 130 mètres carrés, soit la même surface que celui qui a été démoli, fourni par le conseil général de l'Isère, servira provisoirement de mosquée. Cette solution imaginée par le préfet de l'Isère M. Jean-Paul Proust, et qui a reçu l'agrément de M. Gérard Dezempte, maire RPR de Charvieu,et de la communauté musulmane, a été annoncée jeudi par le président RPR du conseil général et maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR). Ce dernier, qui se trouvait à l'étranger au moment des faits, s'exprimait pour la première fois sur l'affaire de Charvieu : *« Les temps de violence sont toujours des pages tristes de notre vie collective. L'Isère vient de connaître une page de ce type »*, devait déclarer M. Carignon au cours d'une conférence de presse.

Afin de manifester sa solidarité avec la communauté musulmane le président du conseil général a, en outre, décidé de mettre très rapidement à sa disposition un terrain situé au centre du département afin d'y construire un lieu de culte à vocation départementale. Celui-ci pourrait être édifié sur la commune de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs dont le maire, M. René Vette (RPR), est vice-président de l'assemblée départementale.

Les décisions prises par M. Alain Carignon interviennent à un moment où les passions exacerbées par les propos du maire de Charvieu se sont quelque peu apaisées. Les deux parties s'efforcent, désormais, de trouver une solution définitive au problème de la mosquée qui empoisonnait depuis de nombreux mois les relations entre les différentes communautés. Le principe de la construction d'un nouveau bâtiment, ou la rénovation d'un local ancien, semble désormais accepté par le maire. Sa position se serait « assouplie » ces derniers jours à la suite notamment des fortes pressions exercées sur lui par ses amis politiques, choqués par son attitude.

A travers l'*« événement dramatique »* de Charvieu-Chavagneux, M. Alain Carignon pense discerner *« les signes d'un éclatement de notre société. Du changement à la précarité sociale en passant par le racisme et les inégalités territoriales de développement, la France perd de son unité de façon excessive. Nous ne visons pas la modernisation de notre société... Nous en subissons la fragmentation. Charvieu-Chavagneux en est l'une des illustrations parmi d'autres »*.

CLAUDE FRANCILLON.

Le Monde
PUBLICITÉ
LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

AU
ÇA P
SUR
20
QUE L

moléculaire

a été identifié

Charente-Marit

de légionellose

Ronald Laing

schizophrénie

RENTREZ AU SUPER SANS PLOMB, ÇA PESERA MOINS LOURD SUR VOS FRAIS DE ROUTE.

20 centimes de moins* que le super plombé, c'est ce que vous proposent pour la rentrée, les stations-service Shell vendant Shell Superplus, renforçant ainsi leur effort en faveur de la protection de l'environnement.

Shell Superplus, le super sans plomb mis au point par Shell, peut être utilisé par la majorité des véhicules actuels équipés ou non de pot catalytique.

Répondant aux exigences techniques des constructeurs automobiles, Shell Superplus procure un confort de conduite accru. Ses indices d'octane de 98 RON et 88 MON donnent davantage de performances à votre moteur.

Pour plus de renseignements, demandez conseil à votre station-service Shell Superplus ou tapez 3615 Superplus.

20 CENTIMES DE MOINS QUE LE SUPER TRADITIONNEL.

j'aime

©PUBLICIS F 4418

*par litre de Shell Superplus jusqu'au 30 septembre 1989

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

Selon M. Chevènement

La dualité entre la police et la gendarmerie doit être « gérée dans un esprit de justice »

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP (Fédération autonome des syndicats de police), a déclaré, jeudi 24 août, sur RTL, que si les 600 francs supplémentaires, au minimum, ne sont pas accordés aux policiers, il faudra s'attendre à voir *« des gendarmes et des policiers côte à côte »* pour manifester *« plus fort, ensemble »*. Selon lui, *« les deux corps d'Etat, malades aujourd'hui, qui s'occupent de sécurité »* doivent être *« revus et corrigés pour s'adapter à l'Europe de 1992 »*.

Quand un gendarme rencontre un autre gendarme, ils se racontent, dit la chanson, des histoires de gendarmes. C'est la même chose, semble-t-il, lorsqu'ils ont leur ministre en face d'eux. *« Nous avons parlé gendarmerie, uniquement gendarmerie »*, ont affirmé en chœur les participants à la table ronde du 23 août. Les relations tendues avec la police n'auraient pas été évoquées. Pourtant, les gendarmes se montrent volontiers jaloux du traitement qui est accordé, selon eux, aux policiers en matière d'effectifs, de conditions de travail et de primes diverses.

Toujours très chatouilleux sur le respect des frontières de compétences entre police et gendarmerie – en matière de police judiciaire notamment, – ils s'étaient même fortement émus en voyant la réflexion gouvernementale s'orienter vers une globalisation des problèmes de sécurité. D'autant plus que l'artisan de cette politique n'est autre que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. La recherche d'une coordination des efforts entre les forces de police militaire et civile est un vieux casse-tête sur lequel plus d'une commission de réflexion a achoppé. La dernière en date, réunie en 1987 autour de M. Jean Cabannes, premier avocat général près la Cour de cassation, s'était bien gardée de trancher, se réfugiant derrière une série de vœux.

A l'annonce par M. Joxe, au printemps dernier, d'une loi de programmation sur la sécurité intérieure, les gendarmes s'étaient raidis. L'ombre d'une unification budgétaire, sinon administrative, a hanté les brigades. Le fait que le ministère de l'intérieur ait été étroitement associé, ces derniers jours, à l'élaboration des mesures destinées aux gendarmes a pu faire renaître l'hypothèse d'une prochaine enveloppe unique pour la sécurité. *« Cette procédure ne correspondrait pas à une gestion vigilante de ce qu'est la dualité police-gendarmerie*, nous a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 24 août. *Cette dualité est un bon principe, une garantie démocratique, même si entre autres inconvénients, elle entraine un effet de surenchère. »*

L'approche du ministre de l'intérieur est sensiblement différente : *« Comme la défense nationale, la sécurité intérieure a besoin de la cohésion des personnels civils et militaires »*, a-t-il réaffirmé, jeudi 24 août. La nomination de M. Charles Barbeau à la tête de la gendarmerie peut d'ailleurs être interprétée comme la volonté d'établir un trait d'union. Ancien proche collaborateur de M. Joxe à l'intérieur, après avoir été le patron de la gendarmerie pendant cinq ans sous divers gouvernements, ce grand commis de l'Etat est bien placé pour œuvrer à une harmonisation. *« Il n'y a pas d'opposition entre M. Joxe et moi*, se défend M. Chevènement, *mais il faut que la dualité entre la police et la gendarmerie soit gérée dans un esprit de justice. »*

Si les mesures prises pour améliorer la condition de gendarme ne concernent que marginalement les rémunérations, c'est précisément pour ne pas déclencher *« un effet de perroquet »* chez les policiers et dans le reste de la fonction publique. Pour le ministre de la défense, le malaise dépasse largement la gendarmerie. *« Il y a une crise des institutions républicaines à cause du fossé qui s'est creusé entre ceux qui se dévouent pour le service public et les acquis sociaux obtenus par les autres catégories sociales »*, estime-t-il.

« Améliorations de pacotille »

Pour sa part, il ne craint pas que la contagion gagne le reste de l'armée. *« J'ai pris soin de traiter le problème dans le cadre de la fonction militaire*, précise-t-il. *Toutes les revalorisations concernent l'ensemble des catégories de militaires, y compris l'augmentation de l'indemnité pour charges militaires pour laquelle j'ai dû me battre comme un lion. »* Bel effort sans doute, mais déjà jugé insuffisant par un groupe de gendarmes mobiles de Rhône-Alpes. Dans un communiqué diffusé jeudi 24 août, ils estiment que *« ces améliorations de pacotille n'ont d'autre but que d'acheter le silence des gendarmes »*. En dépit de la concertation engagée à visage découvert, M. Chevènement n'en a peut-être pas fini avec la contestation masquée.

Si, dans un souci d'apaisement, il a décidé de ne pas engager de poursuites judiciaires contre le major de Narbonne actuellement aux arrêts, il a néanmoins rappelé à l'ordre ceux qui seraient tentés de poursuivre des actions illégales : *« Je ne mollirai pas avec la discipline militaire et l'ordre républicain »*, a-t-il averti.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

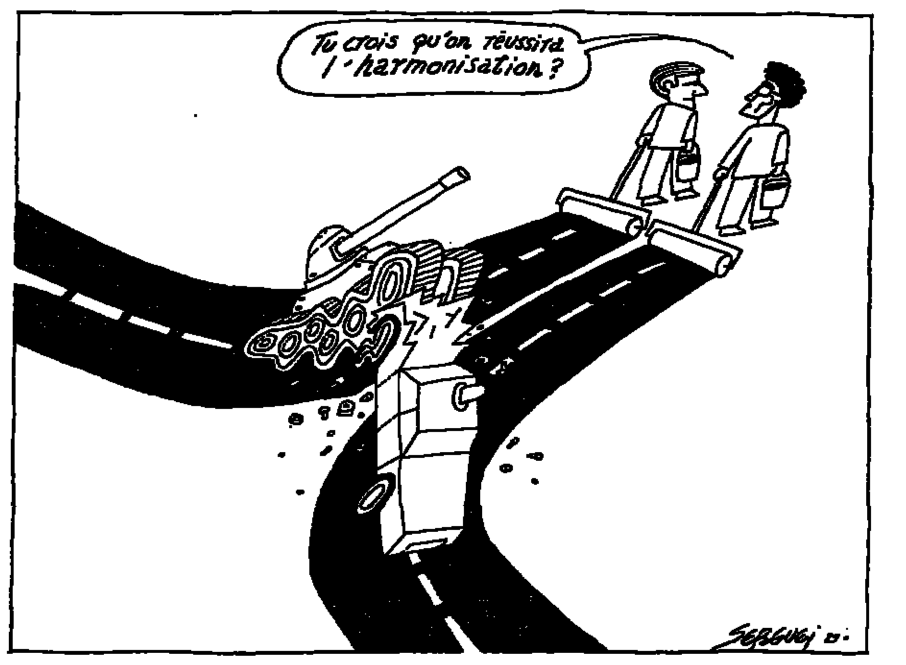
Tu crois qu'on réussira l'harmonisation ?
SERGUEI

M. Pierre Joxe à la préfecture de police de Paris

« La force publique est une et indivisible »

« La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force publique est une et indivisible comme la République (...). Quelles que soient ses formes d'organisation, la diversité de ses corps, de ses formations, elle participe des exigences, des ambitions de la République française tournée vers la liberté. » Prononcée jeudi 24 août dans la cour d'honneur de la préfecture de police de Paris, à l'occasion de la cérémonie traditionnelle commémorant les combats d'août 1944 pour la libération de Paris, cette phrase de M. Pierre Joxe n'est sans doute pas passée inaperçue du général gouverneur militaire de Paris ainsi que des autres officiers présents dans l'assistance.

De manière quelque peu allusive, le ministre de l'intérieur a profité de ce discours commémoratif pour évoquer la mauvaise humeur des gendarmes. Le propos ressemblait fort à un plaidoyer *pro domo*, faisant l'éloge de la méthode suivie depuis 1985, et malgré l'intermède de la cohabitation, pour moderniser la police nationale, qui ne faisait que mettre en évidence le retard pris pour réfléchir à l'avenir de la gendarmerie nationale.

Félicitant les forces de police pour leur comportement durant les fêtes du Bicentenaire et le sommet des Sept de juillet, M. Joxe devait ainsi poursuivre : *« Je pense que cette réussite exemplaire témoigne de la profonde mutation dans laquelle sont engagées les forces de sécurité en France. Pour ce qui me concerne, depuis que j'ai eu la charge réitérée d'occuper mes fonctions au ministère de l'intérieur, j'ai toujours eu à cœur de préparer l'avenir. J'ai toujours manifesté l'intérêt que je porte aux moyens et aux méthodes qui nous préparent aux lendemains, aux surlendemains et en particulier aux conditions de vie, de travail, de formation, d'équipement de ceux qui ont des missions de sécurité publique. »*

En revanche, dira-t-il plus tard, *« il s'est révélé que certains aspects ayant des répercussions sur la vie quotidienne des militaires de la gendarmerie ont pris du retard par rapport aux besoins du service comme aux aspirations des personnels. C'est la raison pour laquelle le ministre de la défense, (...) a pu annoncer plusieurs mesures importantes (...). Plusieurs de ces mesures évidemment ne pourront recevoir leur plein effet que dans le temps et parfois en plusieurs années. »*

Auparavant, M. Joxe avait souligné la présence, pour cette commémoration, aux côtés de la police nationale, de deux unités militaires – les sapeurs-pompiers de Paris et la garde Républicaine. En rappelant qu'elles participent à la sécurité de la capitale *« sous les ordres du préfet de police »*... Au total une éloge du temps – des qualités de *« prévision, planification, détermination, continuité dans l'action »* – destiné à rassurer les policier tentés par des surenchères après la satisfaction de certaines revendications de la gendarmerie.

JUSTICE

En attendant l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris

Le maintien de Paul Touvier en détention donne lieu à une bataille juridique et médicale

La chancellerie n'exclut plus que le procès de Paul Touvier puisse avoir lieu à Lyon, et non pas à Paris. Mais, en attendant, l'instruction du dossier a été ralentie par les « vacances judiciaires » et des interrogations sur la santé de l'inculpé.

C'était à la fin du mois de juillet. Depuis deux heures, au Palais de justice de Paris, les arguments étaient échangés avec courtoisie mais non sans âpreté. C'est que, dans le secret du huis clos de la chambre d'accusation, Me Trémolet de Villers expose que la santé de son client est incompatible avec la détention. *« Aujourd'hui*, dit-il, *M. Paul Touvier est un grand malade. Sa détention, en raison de son âge (soixante-quatorze ans) et de sa maladie, alors qu'il est présumé innocent et qu'il a, dès le premier interrogatoire, réaffirmé cette innocence, présente un caractère inhumain. »* Autrement dit, Me Trémolet de Villers, qui a annoncé publiquement, depuis plusieurs semaines, que Paul Touvier, l'ancien chef du 2e service de la Milice à Lyon en 1943-1944, est atteint d'un cancer de la prostate, demande sa libération immédiate.

L'information a été prise au sérieux. Elle pèse à vrai dire sur le rythme de l'instruction depuis l'arrestation de Paul Touvier le 24 mai : les interrogatoires se succèdent au rythme de deux par semaine. L'inculpé est conduit jusqu'au cabinet du juge d'instruction, M. Jean-Pierre Getti, sur un fauteuil roulant. Et dès le 15 juin, le juge a désigné un expert, le professeur Gabriel Arvis, urologue à l'hôpital Saint-Antoine de Paris, qui a rendu son premier rapport dix jours plus tard.

Le professeur a examiné Paul Touvier à l'hôpital des prisons de Fresnes. Son avis tient en quelques lignes : *« Il présente avec certitude un adénomyome de la prostate et une petite tumeur bénigne de la vessie. Mais un doute persiste quant à la lésion repérée au niveau du lobe droit de la prostate. »* Et le professeur recommande de pratiquer une nouvelle ponction-biopsie afin de pouvoir affiner son diagnostic.

Le propos est prudent, comme il convient, mais nullement alarmiste. L'expert indique que l'état de Paul Touvier *« est compatible avec la détention ordinaire »* et qu'il ne lui paraît pas nécessaire *« actuellement qu'il soit transféré dans un établissement hospitalier »*, dans la mesure où la maison d'arrêt de Fresnes est équipée d'une structure hospitalière. Le 28 juillet pourtant, la chambre d'accusation désigne à nouveau le professeur Arvis et lui confie le soin de réexaminer Paul Touvier.

Dans les milieux judiciaires, on indique alors que l'ancien milicien doit être hospitalisé fin août pour être opéré, et l'on tient pour sûr « son » cancer de la prostate. En réalité, la situation semble moins grave. Aucune date n'a été fixée pour une éventuelle intervention chirurgicale, et celle-ci a été avancée comme une hypothèse parmi d'autres traitements envisagés. Les différentes parties attendent désormais le deuxième rapport du professeur Arvis, qui devrait être remis dans la première quinzaine du mois de septembre.

Le tribunal de Nuremberg et la Milice

Indépendamment de ces inquiétudes médicales, justifiées ou non, l'avocat de Paul Touvier avançait aussi, au mois de juillet, une autre raison – plus suprenante... – pour obtenir la libération de son client : *« En s'opposant aux effets de l'acte souverain de la grâce, la détention actuelle de Paul Touvier constitue un trouble à l'ordre public*, dit-il. *Ce trouble est ressenti fortement dans l'opinion, qui considère justement que le droit de grâce est la clef de voûte de notre ordre judiciaire. »*

Deux des avocats des parties civiles, Mes Joe Nordmann et Alain Lévy, devaient réagir vigoureusement le 28 juillet à ces propos : *« Il est indécent pour un criminel comme Touvier, qui a reconnu sa responsabilité dans les assassinats de Rillieux, de prétendre que sa détention trouble l'ordre public, alors que, depuis plus de quarante ans, aidé en cela par une part non négligeable du clergé, il s'est soustrait à la justice de son pays. »* Dans un autre style, l'avocat général faisait valoir que la détention de Paul Touvier est nécessaire comme garantie de son entière disposition à la justice, puisque l'inculpé s'était jusqu'à présent *« dissimulé dans une clandestinité très organisée en des lieux multiples »*.

Si la chambre d'accusation, après l'audience du 28 juillet, n'a pas encore rendu son arrêt, c'est que, selon l'expression consacrée, les « moyens juridiques » soulevés par Me Trémolet pour obtenir la libération de son client ont été multiples.

Ainsi l'avocat a-t-il notamment fait valoir que le jugement du tribunal international de Nuremberg, en octobre 1946, n'a pas inclu la Milice dans sa liste des organisations déclarées criminelles. Du coup, Me Trémolet en conclut que Paul Touvier *« doit être excepté des poursuites »*. De même insiste-t-il sur la rétroactivité de l'incrimination de crimes contre l'humanité, cette dernière n'ayant été introduite dans le droit qu'en août 1945.

Les avocats des parties civiles ont naturellement commencé de répondre à ces arguments juridiques. La chambre d'accusation y réfléchit encore. A vrai dire, ces problèmes ne sont pas neufs, et bien des magistrats ont défriché ce maquis juridique à l'occasion de l'instruction du dossier Klaus Barbie.

LAURENT GREILSAMER.

ENVIRONNEMENT

Un bilan hydrologique de la France

La sécheresse favorise la pollution des cours d'eau

Le groupe de travail « sécheresse » de la mission interministérielle de l'eau, chargé d'analyser l'état des ressources en eau et ses conséquences, s'est réuni le mardi 22 août et a dressé le tableau de la situation hydrologique de la France.

Du 1er juillet au 15 août, la pluviométrie a été inférieure à la moitié de la normale au sud d'une ligne Pau-Lons-le-Saunier, en Bretagne Nord, en Basse et Haute-Normandie, en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Ailleurs, seuls la Haute-Corse, le Lot-et-Garonne, le Haut-Rhin, une partie de la région Centre et le nord-ouest de la Bourgogne ont bénéficié de pluies supérieures à la normale.

Les orages qui ont éclaté un peu partout au début du mois d'août ont été dévastateurs par endroits (Aquitaine, région de Narbonne en particulier). De toute façon, limités dans le temps et l'espace, ils n'ont pas fait tomber assez d'eau pour mettre fin aux conditions de sécheresse persistante, mais ils ont tout de même réhumidifié les sols et augmenté légèrement les débits très bas de divers cours d'eau.

Le très faible débit de nombreux cours d'eau provoque de graves problèmes de qualité, notamment dans le bassin Adour-Garonne, en Limousin, en Franche-Comté et en Bretagne. L'eau fortement polluée est difficile à traiter pour en faire de l'eau potable, notamment à Agen et à Montauban. Parallèlement, le biseau d'eau salée remonte dans plusieurs régions du littoral et en Corse. Néanmoins, l'alimentation en eau potable ne suscite pas de forte inquiétude, sauf en Corse, dans les Corbières, dans les Cévennes et dans le Var.

La faiblesse des débits, la pollution et la température élevée sont très préjudiciables à la vie des poissons et à la remontée des poissons migrateurs. Dans plusieurs rivières d'Aquitaine et du Midi-Pyrénées, régions les plus touchées, des poissons évalués à plus d'une centaine de tonnes sont morts.

EDF a vendu d'importants volumes d'eau de fonds de garantie des calamités agricoles dans les bassins Neste, Ariège-Garonne, ainsi que dans le Tarn. Des ventes analogues sont à l'étude, en particulier dans l'Aude. D'autre part, EDF a dû ralentir la marche des centrales nucléaires réfrigérées par les eaux du Rhône pour ne pas trop réchauffer le fleuve. Enfin, les barrages gérés par EDF ne sont pleins qu'à 66 % alors que, dans les années récentes, ils ne l'avaient jamais été à moins de 80 %. Cela est préoccupant pour la production hydraulique de l'hiver prochain.

Le groupe de travail « sécheresse » souligne que *« le soulagement apporté par la fin de la période d'irrigation sera en partie contrarié par la reprise de l'activité industrielle qui contribuera à l'augmentation des flux polluants. La vigilance des services chargés de la police des eaux et le civisme des utilisateurs de l'eau s'imposeront donc plus que jamais »*.

La date de la prochaine réunion du groupe de travail a été fixée au 7 septembre.

Un monument parisien livré aux démolisseurs

Adieu piscine Molitor

Au nombre des disparitions discrètes de l'été, on comptait déjà, à Paris, celle du très « cosy » salon de thé de la librairie anglaise Smith and Son. Le 31 juillet, le bassin couvert de la piscine Molitor, à la lisière du bois de Boulogne, a fermé lui aussi définitivement. La piscine en plein air reste en sursis jusqu'à la fin de l'été.

Vétuste, pas rentable, ainsi juge-t-on à la mairie du seizième arrondissement la dernière piscine arts-déco de Paris.

La Ville de Paris a vendu (pour près de 200 millions de francs) le terrain, qui lui appartenait, et, l'hiver prochain, le bâtiment devrait être livré aux démolisseurs. Il fera place à un complexe immobilier : logements, bureaux et un hôtel de 120 chambres qui, situé près du Parc des Princes et de Roland-Garros, devrait être d'un meilleur rapport qu'une vieille piscine.

Celle-ci est le seul « établissement nautique » de plein air sur les quatre construits par Louis Pollet de 1929 à 1930, et l'un des rares à avoir survécu parmi la quinzaine de piscines implantées à Paris entre les deux guerres. A l'époque, la France commençait à distinguer la natation des ablutions, mais, en 1922, elle ne comptait que 20 piscines, dont 7 à Paris, contre 1 362 en Allemagne et 806 en Grande-Bretagne. Les meilleurs architectes, comme Louis Pollet, Louis Bonnier et Henri Sauvage, avaient mis leur art au service du sport.

La piscine Molitor comporte deux grands bassins, un bain couvert long de 33 mètres et un autre à l'extérieur de 50 mètres, en forme de T. C'est ce second bassin qui fait tout le charme et l'histoire de Molitor, malgré quelques transformations et ajouts : un toboggan hélicoïdal, des salles de sauna, de musculation et un revêtement rouge sur les bords du bassin, quand autrefois il y avait du sable où se doraient les baigneuses. Mais les deux galeries délicieusement surannées, les petites cabines bleues et les balcons et balustrades blanches qui courent autour de la piscine n'ont guère changé. Il reste même une vieille publicité Perrier, oubliée sur l'un des murs. Les vitraux aux naïades en costume de bain rétro n'ont pas bougé, pas plus que le mobilier de la caisse, en bois vernis comme dans les paquebots de luxe. Les baigneurs étaient encore nombreux à fréquenter l'établissement Molitor et traversaient souvent tout Paris pour s'y rendre, ne serait-ce que par nostalgie.

« Une qualité de vie formidable »

C'est dans cette piscine très chic, entre le bois de Boulogne et Auteuil, que les élégantes se devaient d'essayer les premiers bikinis. Des défilés de mode, des collections de chapeaux, y ont été présentés et des films tournés. Jusqu'en 1979, Molitor avait un avantage sur ses concurrentes : son bassin découvert se transformait l'hiver en patinoire, une piste sur laquelle s'est parfois entraîné l'ex-champion et ancien ministre des sports Alain Calmat.

A l'annonce de la destruction de la piscine, une association SOS-Piscine Molitor, constituée d'usagers et de riverains, a décidé de se battre. Elle a demandé à la Conservation des monuments historiques que l'établissement bénéficie du classement « lieux de mémoire », au même titre que le restaurant Le Fouquet's sur les Champs-Elysées et, plus récemment, l'Hôtel du Nord. Une pétition a déjà recueilli quatre mille signatures environ.

Les membres de SOS-Molitor regrettent qu'aucune rénovation des lieux n'ait véritablement été envisagée. *« A notre époque, il faut tout rentabiliser »*, déplore l'un d'eux, Philippe Deniau, propriétaire du magasin de sport abrité dans les flancs de la piscine. *« Il y a cinquante ans, je venais me baigner là quand j'étais élève du lycée Janson-de-Sailly. »* A la fin du mois de septembre, il devra avoir fermé boutique, exproprié sans indemnités, comme le propriétaire du bar-tabac voisin. *« Il y a une qualité de vie formidable ici*, explique Philippe Deniau. *Quand le café est ouvert, les gens vont même y prendre un pot en maillot de bain. »*

La petite piscine couverte prévue dans le futur complexe immobilier risque de ressembler à toutes les piscines de Paris et les mauvais esprits remarquent une simple coïncidence : l'hôtel appartiendra à la chaîne Concorde, dont la famille de Pierre-Christian Taittinger, maire du seizième arrondissement, détient la plus grosse participation.

CÉCILE LE COZ.

Le Monde
SANS VISA

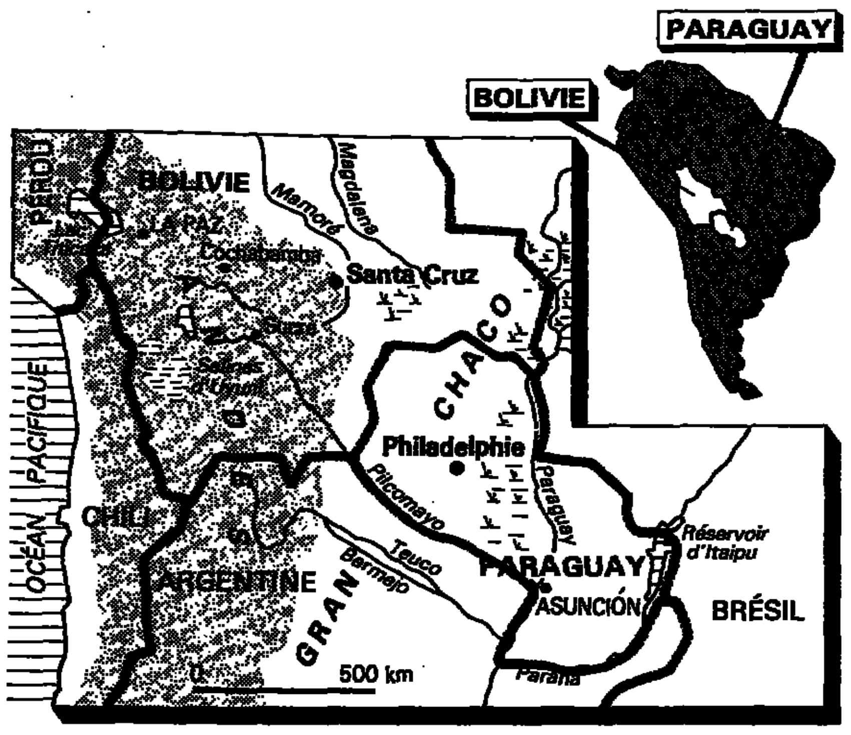

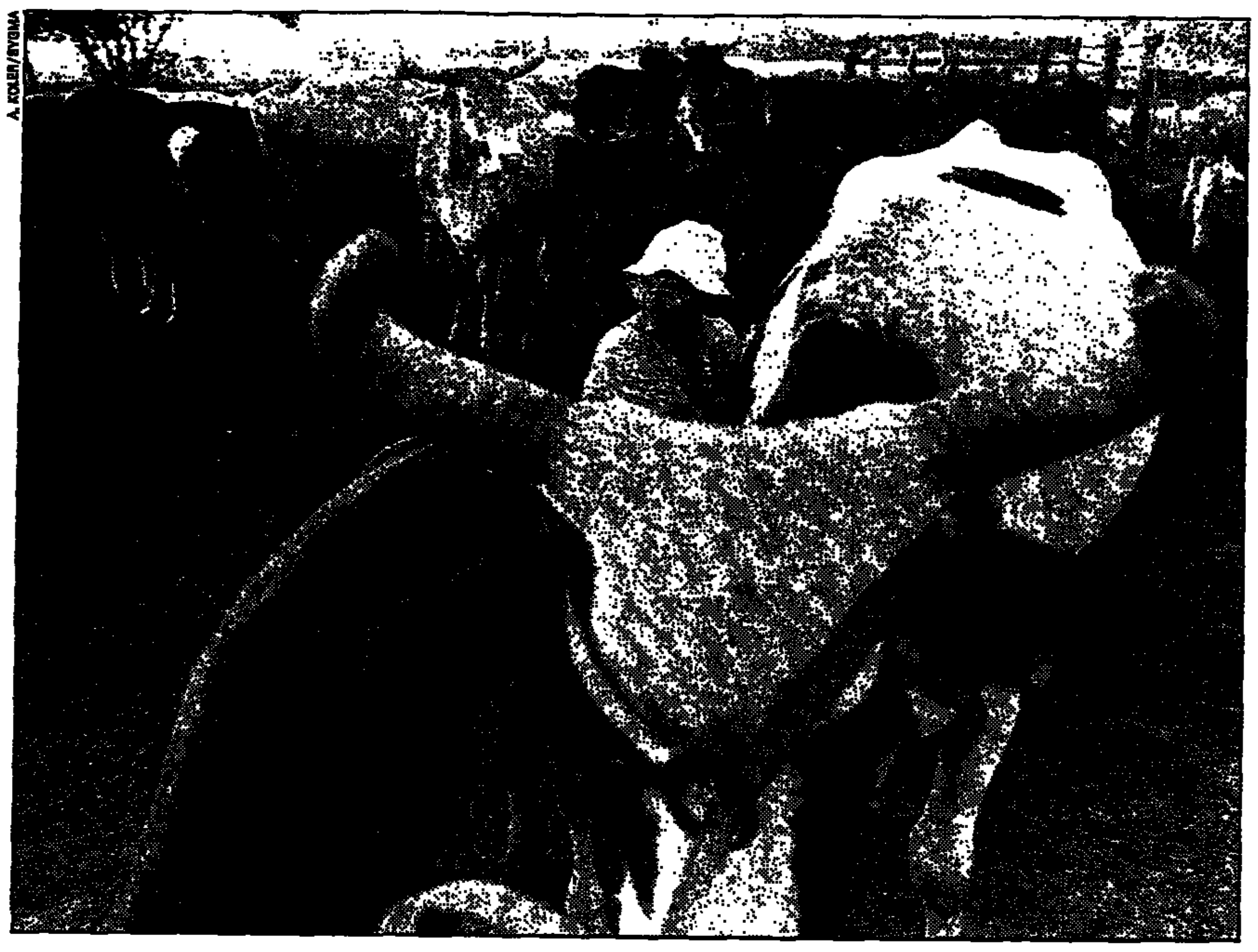

A. KOLER/SYGMA

La longue marche des mennonites de Bolivie

Les plus connus sont les amish de Pennsylvanie. Mais il y a aussi des mennonites en Amérique du Sud, comme cette colonie établie près de Santa-Cruz, en Bolivie, après avoir dû quitter le Paraguay.

Par Marcel Niedergang

SANTA-CRUZ-DE-LA-SIERRA. Des citronniers et des mandariniers à portée de la main ; l'eau fraîche et pure du puits ; le cactus géant adossé à un bouquet d'eucalyptus odorants ; la ferme rustique, en bois, sans étage, avec ses murs de rondins bien ajustés, et l'ombre du *tobarocki*, l'arbre de la savane orientale, aux larges fleurs roses : ce pourrait être le paradis. En tout cas, la terre promise rêvée par les arrière-grands-parents de Katia, là-bas, dans une Russie mythique, figée, qu'elle n'a jamais connue. Même pas en photos.

Les souvenirs de famille de Katia se sont effilochés au fil de ce long voyage depuis l'Europe centrale du dix-neuvième siècle jusqu'à ce bout de jungle bolivienne. Un domaine cultivé d'une centaine d'hectares par Katia et Wilhem, son mari, membres d'une communauté mennonite, et qui se termine à la barrière verticale de la forêt tropicale. La chaleur, la sécheresse, les serpents, rien à voir avec les brumes du passé. Et pourtant...

La simple robe en cotonnade à fleurs de Katia, son visage plein, rond, lisse et énergique, sans le moindre fard, les enfants blonds, pâles, si pâles, et silencieux assis sur le banc de bois : c'est une image qui évoque un autre monde, lointain, bucolique ; une terre de labours, de haies hautes et de futaies mouillées. « *Wilhem est né en Bolivie*, dit Katia. *Moi, au Paraguay, mais je suis d'origine russe.* » C'est dit sur le ton de la simple constatation. Un chariot, tiré par deux chevaux de front, passe en grinçant sur le chemin de terre. Katia plisse ses yeux, très verts, très clairs, jette un regard distrait au chariot qui s'éloigne. Elle balance ses pieds nus dans des *chinelas*, les sandales de plage qu'utilisent tous les paysans de l'Orient bolivien. Elle est solidement charpentée, Katia, avec de longues jambes, des bras puissants, des mains larges, épaisses, dures de travailleuse des champs. Une force de la nature, avec une timidité dans le regard. Devoir de réserve mennonite oblige.

Dans d'autres colonies mennonites de la région, au sud de Santa-Cruz, les femmes et les jeunes filles s'enfuient à l'approche d'un étranger. Celles-là portent encore le chapeau de paille à rubans enfoncé sur les oreilles, la longue robe noire qui tombe aux chevilles. « *Ici*, dit Katia avec une moue ambiguë, *on se met en noir le dimanche seulement pour se retrouver à la messe.* » Deux motards apparaissent au bout du chemin, dans la poussière : casque intégral, bottes de cuir, blouson à la mode. Ils appartiennent à la communauté et résident un peu plus haut, après l'école au toit de chaume, minuscule. La rigueur mennonite, rapportée jusqu'à la caricature, semble admettre des nuances. Elle l'admet volontiers. « *On compte maintenant deux ou trois familles qui ont la télévision.* » Chacun sur son lot de 50 ou 100 hectares, à la fois proche des autres « frères » de l'assemblée et bien isolé à l'abri des indiscrets, une cinquantaine de foyers tous animés de la même et farouche ardeur au travail. Voilà au moins qui n'a pas varié. Sur l'essentiel, les traditions sont respectées. La réputation de ces colons jaloux de leur indépendance est basée sur une grande honnêteté, un souci de perfectionnisme et de recherche de la qualité dans le travail agricole.

Les principes de Menno Simons

Chrétiens pacifistes et anabaptistes, refusant en principe de porter les armes et de prêter serment, les mennonites persécutés ont payé de nombreuses migrations leur attachement à leurs croyances. Leur longue marche, à travers cinq siècles d'histoire, est jalonnée de répressions, d'exodes, de scissions aussi et de regroupements. Une errance mal connue, et un attachement obstiné aux principes de vie, religieuse et communautaire, définis au seizième siècle par un prêtre frison, Menno Simons, converti à l'anabaptisme pacifiste et maître à penser des adhérents de cette secte en Hollande et en Allemagne septentrionale (1).

Au dix-septième siècle, certaines communautés cherchèrent un asile en Russie, quittant les terres qu'ils cultivaient en Allemagne. Tolstoï, apôtre de la non-violence, a aimé et aidé les descendants de ces familles de paysans simples, amoureux de la « vieille Russie » et ardents à l'ouvrage. L'auteur de *Guerre et paix* a même, assure-t-on, aidé financièrement ces laboureurs venus de l'Ouest en les faisant bénéficier de ses droits d'auteur (auxquels il avait renoncé en ce qui concernait les ouvrages publiés après 1882). Tolstoï devait se sentir proche de ces mennonites, lui qui, à la fin de sa vie, retourna « à la terre » à Iasnaïa-Poliana, et mena une existence ascétique.

Mais le grand exode mennonite a eu lieu principalement au dix-neuvième siècle en direction du Canada. Un tiers environ des quelque sept cent mille mennonites recensés aujourd'hui seraient installés en Amérique du Nord et du Sud. Canada, Etats Unis, Mexique, Paraguay et depuis peu Bolivie : bien des « nuances », semble-t-il, distinguent les différentes « colonies » ou « assemblées » travaillant dans ces pays depuis plus de cent ans. Le refus de l'engagement social, de la modernité, du progrès technique, a pris des formes plus ou moins agressives. Les plus conservateurs, les amish, refusent même toute forme de contact, y compris ecclésiastique, avec les autres communautés.

Piété, rigueur à la limite parfois de l'ostracisme, mais aussi dynamisme et efficacité. Le cas des mennonites du Paraguay est de ce point de vue exemplaire.

La Chaco et l'exode

C'est en 1927 que le gouvernement paraguayen accepta leur installation dans la région du Chaco, une immense plaine semi-désertique, plus vaste que la France, qui s'étale au pied des Andes, entre Amazonie et pampa, et qui se distingue d'abord par l'absence d'un véritable réseau hydrographique. Le Pilcomayo et le Bermejo, qui descendent de la cordillère, ont des cours paresseux qui s'essoufflent jusqu'au rio Paraguay. Les autres rivières du Chaco se perdent dans des lagunes salées.

Balayé par de grands vents qui ne rencontrent pas d'obstacles, couvert de dunes, d'arbustes épineux, de savanes, de marécages plus à l'est : le Chaco est le « polygone de la sécheresse » du Paraguay. Un paysage hostile, acéré, un cadre idéal pour ces mennonites à la recherche de silence et d'isolement et qui reçurent un domaine de 900 000 hectares acheté à une famille argentine qui en possédait alors 5 millions, à charge de le cultiver et de le faire prospérer. Une immensité à l'échelle européenne ; à celle du Chaco, un *Lebensraum* (espace de vie) acceptable.

Bénéficiant d'une autonomie totale, de l'exemption militaire et fiscale, les nouveaux colons ont créé, autour de Philadelphie, leur capitale du désert, un véritable Etat dans l'Etat, théocratique et collectiviste. Avec un succès dans leur entreprise dont on parle avec envie à Asuncion. Dans le Chaco, ils cultivent le coton et l'arachide, possèdent des dizaines de milliers de têtes de bétail, entretiennent des jardins potagers.

En 1932, lorsque éclata l'absurde guerre du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay, leurs installations se situaient beaucoup plus près de la frontière bolivienne. Ils ne furent cependant pas directement affectés par ce conflit cruel où les combattants épuisés par la soif, les fièvres et la chaleur se perdaient dans les tourmentes de sable. Particulièrement les Boliviens descendus de l'altiplano et désemparés par un milieu inconnu. La victoire fut paraguayenne.

La Bolivie, qui avait déjà perdu sa façade maritime sur le Pacifique (au dix-neuvième siècle, après un conflit avec le Chili), le territoire d'Acre conquis par le Brésil au début de ce siècle, fut encore amputée en 1935 d'une notable portion de son territoire oriental. Fomentée en coulisse par les pétroliers américains, qui soutenaient la Bolivie, et anglais, qui misaient sur le Paraguay, la guerre du Chaco fut un égal désastre humain pour deux petites nations, également ignorées du monde, également misérables. Etrange destin que celui de ces colons pacifistes, témoins, l'encre de leur bail à peine séchée, d'un étripage sans merci et gratuit. De quoi en tout cas renforcer les disciples lointains de Simons dans leur détermination.

Mais Philadelphie a grandi, certains colons ont repris leur bâton, leur havresac, leurs chariots sortis d'une gravure oubliée de la conquête de l'Ouest ; ils ont traversé le Chaco vers le nord-ouest, trouvé près de Santa-Cruz un nouveau domaine, presque vierge, entre savane et forêt. « *Moins chaud quand même* », dit Katia qui se souvient. Elle a voyagé aussi, en dehors de la communauté, aux Etats-Unis et au Canada. « *Pendant un an, avant mon mariage* », précise-t-elle. Elle a encore un frère au Canada, au Manitoba, un pays d'horizons infinis, de lumière, d'immenses champs de blé. Est-ce pour cela qu'il y a un regret, un désir qui passe furtivement dans ses yeux clairs, et qu'elle confesse dans un soupir. « *C'est vrai. J'aimerais bien vivre là-bas...* »

Katia, Hans et Dietrich

Hans, lui, n'a apparemment pas d'états d'âme. C'est un costaud, râblé, avec un visage sec et mince taillé à la serpe, des bras musculeux, des yeux bleus d'Allemand du Nord. Il est né à Philadelphie, au Paraguay « de la deuxième génération », mais on l'imagine sans peine dans une ferme cossue de la lande de Lunebourg, entre Hanovre et la cité médiévale de Celle. Il lave ses mains boueuses au puits de sa « parcelle », 100 hectares à une douzaine de kilomètres de celle de Katia. On se retrouve le dimanche pour écouter Dietrich, le « chef » de la communauté, le pasteur, lui aussi d'ascendance allemande. Hans comprend l'espagnol mais préfère parler allemand – pas celui d'aujourd'hui, mais le haut-allemand, le *hochdeutsch* du dix-huitième siècle et de l'Allemagne septentrionale de ses ancêtres.

Même chose à l'école mennonite : les enfants étudient dans ce mélange bizarre de *plattdeutsch* (l'allemand du Nord) et de *hochdeutsch*. Une manière radicale de les attacher à leur milieu et de les isoler, pour longtemps, des Boliviens. Pas de radio, pas de télévision chez Hans. Sa femme, brune sans grâce, fait une apparition furtive, s'enferme dans une baraque en briques et en bois. A l'autre bout de la cour, un hangar en planches, un chien famélique, un tracteur à la dérive, une jeep rafistolée.

La ferme de Hans ne brille pas par l'opulence. C'est plutôt un décor de *la Route au tabac*. Mais fièrement il tend la main vers la muraille vert sombre de la forêt, là bas, à plus de 1 kilomètre, et qui délimite sa propriété « *donnée*, dit-il, *par mon père.* » 7 hectares de maïs, 5 de soja qui lui rapportent « *2 000 dollars par an* ». Le reste pour le bétail ou en jachère. Mécano, il bricole les tracteurs de la communauté et du voisinage. Pour l'aider aux champs, un seul employé, bolivien.

(Lire la suite page 12.)

---

(1) Voir les excellentes monographies sur les mennonites et le Chaco dans l'*Encyclopædia universalis*.

TUNISIE CONTACT
TUNISIE CONTACT Le spécialiste de la Tunisie depuis 20 ans
LA TUNISIE EST NOTRE PASSION
PARTAGEONS-LA
1 SEMAINE DE CIRCUIT EN LAND ROVER
DANS LE SUD TUNISIEN
A partir de 4 190 F tout compris Paris/Paris
(Possibilité de prolongation de séjour à Jerba)
Brochure complète Tunisie sur demande
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu, 75001 PARIS
Tél. : 42-96-02-25.
UCA 881

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

GASTRONOMIE

Rive droite

POUR VOS INVITATIONS
LE SOUFFLÉ
Sa bonne cuisine française
et ses soufflés.
36, rue du MONT-THABOR
(près de la place Vendôme)
Réservation 42.60.27.19
Fermé le dimanche
28e ANNÉE

Rive gauche

Le Mazafran
COUSCOUS GRILLADES
TAGINES MECHOUI
OUVERT EN AOUT
7, rue Corneille, 6e – (Th. Odéon)
Salles de 25 à 60 couverts
t. l. j. – 43-26-03-65

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE Dir. de ppté, élévé en foudre de chêne, amoureusement, pour vous. AMATEURS, profitez de nos cuvées spéciales : RÉDEMPTEUR brut mill. 1983 et blanc de blanc. *Tarif sur demande à* R.M. DUBOIS P. & F. (3), « Les Almanachs » VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY. 26-58-48-37.

CHAMPAGNE Cl. DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS, VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY.
T. 26-58-48-37. Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande. Cuvée 1982 du « Rédempteur ». Médaille d'argent, concours sélection mondiale. MONTRÉAL 1986.

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

VENISE
A LOUER
Appartements luxueusement aménagés.
SAN MARCO
SÉJOUR MINIMUM :
UNE SEMAINE.
Tél. : 193941/5228933
Téléfax : 193941/5203721.

A LOUER
73590 - SAINT-NICOLAS
à 12 km de MÉGÈVE
Appartement LUXE
Neuf, soleil, grand balcon
Vue except. chaîne mont Blanc
Parking, très calme
Location possible toute l'année, au mois et semaine.
Tél. (1) 46-40-17-07 le soir
et (1) 42-47-96-25 le jour.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1989

DEUXIÈME FÊTE ÉQUESTRE
LÉRÉ (18240)

10 heures : Messe de Saint-Hubert.
11 heures : Défilé en ville.
14 heures : Parcours d'obstacles – Maniabilité – Gymkana.
Course de chevaux lourds.
Présentation de vieux métiers et artisanat d'arts.
18 heures : Remise des prix.
Buffet – Buvette.

ENTRÉE : 15 F.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'azur

06400 CANNES
HOTEL LIGURE ★★★NN
5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
A 150 mètres du Palais des congrès, climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE. Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. Plus haute comm. d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios gd confort de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

Paris

SORBONNE
HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur. Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

PROVENCE

MAUSSANE-LES-ALPILLES
Au pied des Baux de Provence, VAL-BAUSSENC, hôtel ★★★
Une grande maison provençale en pierre des Baux vous ouvrira ses portes : 21 chambres tt conf., grill, piscine, proximité promenades à cheval, golfs et tennis.
122, avenue de la Vallée-des-Baux, 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES.
Tél. : 90-54-38-90.

Grande-Bretagne

LONDRES
EN VISITE A LONDRES ?
ASTON COURT HOTEL
Hôtel grand confort situé au centre de Londres, à West Kensington, idéal pour séjours d'affaires ou touristiques.
£ 42.50 (ch. 1 pers.),
£ 57.50 (ch. double ou à 2 lits),
petit déjeuner anglais compris.
Tél. : 19-44-1-602-9954.
Télécopie : 19-44-1-371-1338.
Télex : 919208 ASTON G.

LONDRES
EDEN PLAZA HOTEL, 68 Queensgate, South Kensington, Londres SW 7.
Tél. : 19-44-1-370-6111.
Télex : 916228. Fax : 370 6570.
Hôtel moderne et accueillant près de Knightsbridge, Harrods, Hyde Park, musées.
Prix : de £ 53 à £ 72 (petit déj. compris).

Suisse

CH-3960 Sierre
AUBERGE DES COLLINES
Proximité du Lac de Géronde
Idéale pour familles et étudiants
Tél. 1941-27-55.12.48

LA TABLE

Réflexions sur un métier de bouche

DE plus en plus de restaurateurs et d'hôteliers font leur pain. On peut s'en réjouir d'autant que les clients, en général, s'en montrent satisfaits. Du coup, les boulangers font aussi l'effort de proposer des pains divers. Mais avec quelle farine ? N'est-il pas exact que la farine aujourd'hui contient 1 % de farine de fèves parce que la fève donne ce que les boulangers appellent de la « ténacité » à la pâte, ainsi plus facile à travailler et encrassant moins les machines ? Et puis, ce pain est-il préparé à partir de levain ou de levure de panification ? Et où trouver aujourd'hui de la farine broyée à la meule de pierre ?

A Tours, Charles Barrier (101, av. de la Tranchée, tél. : 47-54-20-39), le meilleur cuisinier de la région, met chaque jour à la disposition de ses heureux clients trois sortes de pains répondant à ces conditions : farine broyée à la meule, de pur froment ou enrichie de seigle, au levain. Un régal !

A Paris, on notera surtout les excellents pains (le boulanger-pâtissier est en cuisine) des Célébrités (hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, tél. : 45-75-62-62). Ceux de Joël Robuchon (32, rue de Longchamp, tél. : 47-27-12-27) et quelques autres.

⁂

Plus rare encore peut-être que les bons pains, le bon café. Claude Lebey, qui, dans son petit *Guide des restaurants de Paris*, les distingue par une, deux ou trois tasses, ne me contredira pas. Le *Château d'Artigny* (à Montbazon, tél. : 47-26-24-24) propose une carte des cafés qui pourrait être un modèle. Gérard Vié (les Trois Marches, 3, rue Colbert, à Versailles, tél. : 39-50-13-21) également. A Paris, entre autres, je citerai le Jules Verne (Tour Eiffel, tél. : 45-55-61-44), le Grand Café Capucines (4, bd des Capucines, tél. : 47-42-75-77), Joël Robuchon déjà cité pour ses pains.

Mais je ferai surtout une remarque (qui est aussi un reproche) : sur 80 % au moins des cartes, le prix du café n'est pas indiqué ! Ou alors sur la carte des vins, que l'on ne consulte point au moment de la commande.

Les vins, justement ! Ils sont de plus en plus chers, à l'achat. Et comme les restaurateurs multiplient par quatre (et quelquefois plus) le prix de la bouteille... La récolte 89 sera, dit-on, de bonne qualité mais à peine moins limitée que celle de l'an dernier. Bonne occasion pour les châteaux bordelais de faire grimper les prix ! C'est le désastre pour un jeune s'installant que cet achat pour constituer une cave ! Mais si les grands vins sont trop chers (et les petits plus encore quelquefois) il existe encore des crus mal connus, modestes mais intéressants à découvrir et dont l'achat est possible par le restaurateur-dénicheur.

Ce qu'il faut d'abord, c'est convaincre le client qu'un grand vin ne doit être que boisson d'exception. Qu'à plusieurs convives sa bouteille ne doit être que la dernière ; un verre de vin en conclusion d'un bon repas. Et qu'autrement il doit chercher avec l'aide du restaurateur, du sommelier, une bouteille raisonnable. En ce moment, tenez, les côtes-de-buzet, ou plus exactement leurs vignerons réunis, font un effort. Il en est d'autres à découvrir.

Réserver les grandes bouteilles et les grands crus pour les grandes occasions et boycotter les prix exagérés, voilà ce que, conjointement, restaurateurs et clients devraient faire.

⁂

Une dernière chose, enfin : les petits déjeuners en hôtellerie. Hors les palaces, les Relais et Châteaux, quelques hôtels tenus par des restaurateurs avisés (l'hôtel de France de Daguin, à Auch, par exemple) et des chaînes (on me parle beaucoup des petits déjeuners-buffets des Novotel), c'est le plus souvent tristesse et croissants fatigués, beurre en plaquette et confitures d'usine, mauvais café ou thé lavasse.

Ah ! les petits déjeuners de Baumanière, me souffle une gourmande amie très chère ! Bien sûr ! Mais même sans atteindre cette perfection et ces tarifs, messieurs les hôteliers devraient faire un effort !

LA REYNIÈRE.

VOYAGE

La longue marche des mennonites de Bolivie

(Suite de la page 11.)

Pas d'électricité, pas de téléphone. La nuit, on s'éclaire à la lampe à pétrole. Hans rigole, chaleureux, ravi de la visite, saute dans la jeep qui démarre – surprise – au quart de tour et file, trois enfants sur le siège arrière, vers Pailon, à une vingtaine de kilomètres, où il y a fête, course en sacs et mâts de cocagne...

Le docteur Bible

Les sept enfants de Maria sont tous très blonds, tous très pâles, tous habillés de robes à fleurs. Sept casques d'or blanc alignés sur un banc, attentifs, réservés. Maria, née au Paraguay de parents venus du Canada, est la femme de Dietrich, le « chef ». Les enfants sont pieds nus mais l'on voit bien que c'est par principe, pas par nécessité. Quoique plus vaste, la ferme est du même style que chez Katia, sobre, sans aucune concession à l'inutile.

Et c'est avec une satisfaction évidente que Maria, le regard vif et affable derrière les petites lunettes à monture d'acier, des lunettes de grand-mère, fait le tour du propriétaire avec le visiteur. Elle montre les charrettes à chevaux, les tracteurs alignés, le coin du cochon, la laiterie, où se prépare le fromage « mennonite », célébré bien au-delà de Santa-Cruz, les orangers, – « *servez vous* », – le puits avec moteur électrique, les moutons, les vaches... « *100 hectares,* dit Maria, *ce n'est pas tellement grand, mais c'est beaucoup de travail.* » Il y a bien un poste de santé, modeste, de la communauté. Mais en cas de maladie grave, ou d'accident ? Il y a la Bible, et 90 kilomètres de piste, de sable et d'ornières épouvantables.

Cinq mille mennonites environ sont rassemblés dans ce coin de brousse à l'est de Santa-Cruz. Des colons exemplaires, mais pas si bien vus des Boliviens, qui leur reprochent leur « *isolement volontaire* ». Leur « *sectarisme* » aussi, qu'ils illustrent par une anecdote : un fils de colon qui s'était amouraché d'une jeune Bolivienne de Santa-Cruz aurait été expulsé de la communauté. Il n'empêche. Avec les Japonais, installés, eux, à Okinawa, très au nord de Santa-Cruz, les mennonites produisent 80 % de tout le soja bolivien, premier produit d'exportation agricole du pays.

Ils sont, ensemble, le symbole de la « marche à l'est », de la conquête d'un Orient bolivien longtemps marginalisé, oublié, sans voies de communication avec Cochabamba et La Paz. On vous montre à Guabira la première usine à sucre inaugurée il y a trente ans, aujourd'hui musée. Les migrations internes ont bouleversé le paysage, comme dans le Brésil des années 60. Chaque jour, trois cents *collas* (les paysans de l'Altiplano) débarquent à la gare routière de Santa-Cruz, dont le taux de croissance démographique est de 10 %. La ville court vers le million d'habitants, se développe rapidement dans la plaine plate et chaude, en cercles concentriques, en anneaux progressivement urbanisés. Cent mille habitants de plus chaque année.

L'équilibre entre *collas* et *cambas* (ceux de l'Orient) se modifie en faveur des premiers et les *Crucenos* de souche songent déjà à défendre leur identité. « *L'Inca Manco Capac, c'est une autre histoire,* dit Carlos Dabdoub, neurochirurgien, député de la ville, et président pendant deux ans du Comité pro-Santa-Cruz. *Ce n'est pas notre histoire. Nous sommes aussi boliviens, mais différents...* » Dabdoub est *turc* d'origine palestinienne et il professe que « *la richesse est dans la diversité* ».

Discothèques, boîtes de strip-tease, restaurants et hôtels de luxe, cigarettes de *pitillo* (à base de *pasta* de cocaïne) que l'on vous offre la nuit vers la place d'Armes, la réputation de sensualité des filles aux torrents de cheveux noirs de la capitale du département : Santa-Cruz, pour les menonnites pudibonds et puritains, doit avoir une odeur de péché. On les croise pourtant en salopette à bretelles, lourdes godasses et chapeau de paille. Ils avancent en groupe, lentement, comme s'ils craignaient une mauvaise rencontre. Ils achètent avec circonspection des outils, des pièces de tracteurs, des graines. Jamais de vêtements ou de jouets.

Puis ils repartent sur leurs camions toujours en groupe, riant et plaisantant, vers l'est, le rio Grande aux crues imprévisibles, par la piste qui mène à Pailas et Pailon. A Pailas, leur convoi est stoppé à l'entrée du pont de la voie ferrée (qui sert aussi pour les véhicules). On attend un lourd train de marchandises qui « descend » de Corumba, au Brésil. Une soixantaine de wagons plombés, une vingtaine d'autres qui transportent des camionnettes « made in Sao-Paulo » et qui croisent, à l'arrêt, le « train des contrebandiers » qui vient de Santa-Cruz.

Le voyage jusqu'à Puerto-Suarez, à la frontière brésilienne, dure un jour et une nuit. Le train est toujours bondé. On aperçoit par les fenêtres un amoncellement humain, hommes et femmes, et même des passagers sur les toits. Tous vont se précipiter dans les supermarchés de Corumba, passer la frontière avec leurs ballots énormes au nez et à la barbe de la police brésilienne et de la douane bolivienne – accord tacite – et rentrer à Santa-Cruz. La contrebande est une institution dans l'Orient bolivien, ainsi qu'à la frontière péruvienne, sur les rives du lac Titicaca.

De Pailon, les camions mennonites filent droit par la piste de la forêt. Les racines affleurent encore, le vent du sud, le *surazo,* amoncelle des congères de sable. Une sente bosselée mène à Pozo-Verde, un campement d'Indiens ayoreos. Une tribu autrefois réputée pour son courage face aux Paraguayens, mais décimée par l'alcool et la tuberculose. Des tentes de branchages, la saleté, des femmes édentées, le dénuement total. Les Ayoreos, misérables et marginalisés, qui vivent de mendicité se hasardent dans les faubourgs de Santa-Cruz, vers l'avenue Cotoca, où des jeunes filles de la tribu s'offrent pour moins de 1 dollar.

Des Ayoreos aux mennonites, il y a bien plus qu'une trentaine de kilomètres de piste. Des religieux américains de la mission des nouvelles tribus ont traduit la Bible en dialecte indien. « *On les évangélise, mais on ne leur apprend pas à travailler* », dit une anthropologue de Santa-Cruz. Mennonites et Ayoreos n'ont en commun que d'être minoritaires. Ils se croisent dans la forêt sans se voir. Les antipodes dans un mouchoir de jungle...

MARCEL NIEDERGANG.

SUISSE
LA BONNE ADRESSE

Notre Hôtel SONNE se trouve au centre du charmant village valaisan de CH-3925 Grächen. Fam. E. Anthamatten. Tél. : 1941-28-56 11-07.
Conditions spéciales pour séjour de famille.

Hôtel MON SÉJOUR – CH-1864 Vers-l'Église - Les Diablerets.
Hôtel 20 lits. – Prix : pension complète 60 FS ; demi-pension 48 FS.
Dortoir 60 lits. – Prix : pension complète 40 FS ; demi-pension 30 FS.

DOMUS
Votre partenaire immobilier pour l'achat ou la location d'un logement à VERBIER. 25 années d'expérience à votre service.
Agence immobilière patentée, Serge PICCHIO, CH-1936 VERBIER.
Tél. : 1941-26-31 69-69, Fax 1941-26-31 42-75.

échecs

bridge

dames

mots croisés

BLE
métier de bouch

AGE
marche
tes de Bolivie

JEUX

échecs

N° 1347

TOUT N'ÉTAIT PAS PERDU

(Tournoi international de Reykjavik, 1989)
Blancs : L. POLUGAIEVSKY
Noirs : S. KUDRIN (E.U.)
Défense Grunfeld.

1. d4	Cf6	13. h4!	Ta-ç8(h)
2. ç4	g6	14. h5!	é5!
3. Cç3	d5	15. hxg6	hxg6
4. çxd5 (a)	Cxd5	16. d5 (i)	Cd4!
5. é4	Cxç3	17. Cxd4	Txç4 (j)
6. bxç3	Fg7	18. Txç4	Da6(k)
7. Fç4	ç5	19. Dd3	éxd4
8. Cé2	Cç6(b)	20. Fxd4(l)	Fb5
9. Fé3(c)	0-0	21. Dh3!!(m)	Fxç4+(n)
10. Tç1 (d)	çxd4(é)	22. Rg1 (o)	f6(p)
11. çxd4	Da5+	23. Dh7+	Rf7(q)
12. Rf1!(f)	Fd7!(g)	24. Th6!	abandon(r)

NOTES

a) La variante d'échange souvent jouée par Polugaievsky de préférence à la variante russe (4. Db3).

b) Parmi les nombreuses continuations dont disposent les Noirs dans la « défense Grunfeld », retenons cette idée qui évite la grande variante classique (8..., ç×d4 ; 9. ç×d4, Cç6 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. 0-0, Fg4) en retardant l'échange des pions centraux afin d'exercer une pression sensible sur la case d4.

c) On poursuit le plus souvent par 9. 0-0.

d) Une trouvaille de Polugaievsky. Les Blancs acceptent de se laisser déroquer en espérant monter une offensive éclair sur l'aile -R. Une autre possibilité est aussi 10.Tb1, comme dans la partie Kortchnoi-Kasparov (Reykjavik, 1988) : 10..., Ca5 ; 11. Fd3, ç×d4 ; 12. ç×d4, b6 ; 13. 0-0. Le coup du texte ne permet pas aux Noirs de continuer comme dans la variante classique ; par exemple, 10..., Fg4 ; 11.f3, Ca5 ; 12. Fd3, ç×d4 ; 13. ç×d4, Fé6 ; 14. d5 ! sans sacrifier la qualité en a1.

é) Les Noirs acceptent le défi. Cependant, 10..., Ca5 est à envisager : 11. Fd3, é5 ! ; 12. d5, b6 ; 13. 0-0, Cb7 ; 14. ç4 (si 14. f4, Cd6 !), Cd6 ; 15.Cg3, Fd7 (ou 15..., h5 ; 16. h3, b4 ; 17. Ch1, f5 ; 18. f3, f×é4 ; 19. f×é4, T×f1 + ; 20. D×f1, Rh7 suivi de Fh6) ; 16. Dd2 (si 16. f4, é×f4 ; 17. F×f4, Dé7), f6 ; 17. h3, Dé7 ; 18. f3, Tf-ç8 ; 19. Df2, Cf7 avec un léger avantage aux Noirs (Kajdanov-V. Zilberstein, 1988). Ou 12. d×é5, b6 ; 13. f4, Fé6 suivi de Dd7.

f) La défense 12. Fd2 ne correspond pas à la conception de Polugaievsky. De même pour 12. Dd2.

g) Meilleur que 12..., Fg4 ; 13. f3, Fd7 ; 14. h4, Tf-d8 ; 15. h5, Fé8 ; 16. h×g6, h×g6 ; 17. Rf2 menaçant Dg1-h2 (Polugaievsky-Sokolov, Sarajevo, 1987). Ou 14..., Ta-ç8 ; 15. h5, é5 ; 16. h×g6, h×g6 ; 17. Fd2, Dd8 ; 18. d5, Cd4 et, ici, les Blancs devaient poursuivre par 19. Rf2 ! au lieu de 19. C×d4 (Polugaievsky-Ricardi, Termes de Rio-Hondo, 1987).

h) Si 13..., h5 ; 14. Cf4, Rh7 ; 15. é5, Ta-ç8 ; 16. Fd3, Rg8 (si 16..., Cb4 ? ; 17. C×g6, C×d3 ; 18. Dh5, Rg8 ; 19. C×é7 mat) ; 17. é6 !, f×é6. (ou 17..., F×é6) ; 18. C×é6, f×é6 ; 19. Tç5 ! ; 18. Tç5 ! Après 13..., é5 ; 14. d5, Cd4 ; 15. C×d4, é×d4 ; 16. F×d4, F×d4 ; 17. D×d4, Ta-ç8 ; 18. Ré2! L'avantage des Blancs est décisif (Polugaievsky-Kortchnoi, Haninge, 1988).

i) Ou 16. Fd2, Db6 ; 17. Tb1, Dç7 ; 18. d5, Ca5! ; 19. Fd3, Cç4 et les Noirs sont mieux (Guseinov-Huzman, Bakou, 1988).

j) Un sacrifice de qualité fondé sur la position du Roi blanc et sur la faiblesse de la diagonale a6-f1 qui paraît démolir la construction des Blancs.

k) Si 18..., é×d4 ; 19. T×d4!

l) Les Blancs sont apparemment tombés dans le piège, en raison de la menace 20...,Fb5.

m) Quel sang-froid ! les Blancs abandonnent la Tour et menaçent mat.

n) Prenant la Tour avec échec.

o) Le Roi blanc recule : les Noirs sont perdus !

p) Si 22..., Té8 ; 23. Dh8+, F×h8 ; 24. T×h8 mat.

q) Menaçant de gagner la Dame par 24..., Th8.

r) En effet, si 24...,Tg8 ; 25. D×g6+, Rf8 ; 26. Fç5+. Il n'y a rien à faire contre la menace 25. D×g6+, Rg8 ; 26. Dh7+, Rf7 ; 27. T×f6+, D×f6 ; 28. F×f6, R×f6 ; 29. Df5+ etc. Il est clair qu'à partir du seizième coup les Noirs ont été pris dans un engrenage infernal, pris également à leur propre piège (17..., T×ç4). **Cependant, tout n'est pas perdu, au contraire, pour les Noirs après 16. d5, Cd4 ; 17. C×d4. Par exemple, 17..., é×d4 ; 18. F×d4, Fb5 ; 19. F×g7, T×ç4 ; 20. T×ç4, F×ç4+ ; 21. Rg1, R×g7 ; 22. Dd4+, f6 ; 23. D×ç4, Dé1+ ; 24. Df1 (forcé puisque si 24. Rh2?, Th8+), D×é4 et les Noirs, malgré l'égalité matérielle, sont mieux.**

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1346 V. NEUSTADT.

(Blancs : Rh1, Fa3, Ch8, Pa6, ç5, d7, é2, f7, h3. Noirs : Ré7, Df6, Ca4, Pb5, ç7, é3.)

1. ç6+, b4! ; 2. F×b4+, Cç5 ; 3. F×ç5+, Rd8 ; 4. f8=D+, D×f8! Toute la défense des Noirs est dans le pat après 5. F×f8. Mais..., 5. Fé7+!!, D×é7 (si 5..., R×é7 ; 6. Cg6+) ; 6. a7!, Dé4+ ; 7. Rg1!, D×ç6 ; 8. Cf7+, R×d7 ; 9. Cé5+ et les Blancs gagnent.

Si 4. Fé7+, R×é7 ; 5. Cg6+, R×f7 ; 6. Cé5+, Ré7 ; 7. Cf3, D×ç6.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1347

E.M. PLATOV (1925)

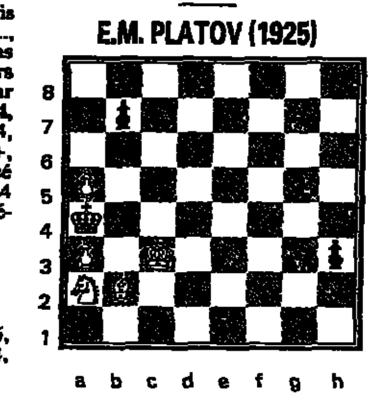

BLANCS (5) : Rç3, Fb2, Ca2, Pa3, a5.
NOIRS (3) : Ra4, Pb7, h3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1345

L'ÉQUIPE AMÉRICAINE

Parmi les joueurs de l'équipe américaine pour le prochain championnat du monde, Hugh Ross est réputé pour sa technique parfaite. Voici un chelem qu'il a certainement joué très vite dans le Grand National d'Amérique.

♠ A 4
♡ D 7 6
◊ D 4
♣ A R 8 6 4 3

♠ 6 2
♡ V 9 3
◊ V 9 5 2
♣ V 10 9 2

N
O E
S

♠ R D 9 8 5 3
♡ 8 2
◊ R 10 8 3
♣ 7

♠ V 10 7
♡ A R 10 5 4
◊ A 7 6
♣ D 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♣	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ◊
passe	4 ♡	passe	6 ♡...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique, *comment Ross en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense (les atouts étant 3-2) ?

RÉPONSE

L'entame à Pique, en faisant sauter l'As, semblait rendre le chelem infaisable si les Trèfles étaient répartis 4-1. Il fallait donc prévoir cette distribution et envisager de gagner quand même. Or l'adversaire qui avait trois atouts avait quatre Trèfles, et les douze levées étaient réalisables.

La clef du coup était alors de ne donner que deux coups d'atout : ensuite, Ross tira la Dame, puis le Roi de Trèfle. Si la couleur avait été répartie 3-2, tous les Trèfles auraient alors été maîtres et Ross aurait joué la Dame de Cœur pour faire tomber le dernier atout, mais, au deuxième tour, à Trèfle, Est ne fournit plus et il ne coupa pas, car, manifestement, il n'avait plus d'atout. Alors Ross coupa un Trèfle et il remonta au mort par la Dame de Cœur pour faire les derniers Trèfles maîtres.

Ce coup est une variante de la Manœuvre de Guillemard.

La sécurité de Lattès

Présentée à deux jeux, cette donne du mathématicien Robert Lattès, qui a été champion du monde, est un parfait exercice pour « tester » votre technique. Vous trouverez la solution immédiatement après l'énoncé.

♠ V 6 4 2
♡ V 10 3
◊ 9 7 3
♣ A 8 5

N
O E
S

♠ R 5 3
♡ A R D 9 8 7 6
◊ 4
♣ R 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	3 ◊	4 ♡...

Ouest a entamé le Roi de Carreau pris par l'As d'Est qui a rejoué la Dame de Carreau coupée par le 6 de Cœur, tandis qu'Ouest a fourni le 2, son dernier Carreau. Sud a alors tiré l'As de Cœur pour le 2 d'Ouest et le 5 (singleton) d'Est. *Comment Lattès propose-t-il de gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ? Quelles sont approximativement les chances de faire dix levées ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Si vous avez trouvé la ligne de jeu proposée par Lattès, vous avez pris pratiquement *cent pour cent* de chances de faire dix levées !

Voici la solution : le déclarant remonte au mort par le 10 de Cœur, élimine le dernier Carreau en coupant, tire le Roi et l'As de Trèfle, puis joue *le 8 de Trèfle :*

1er cas : *si Est ne fournit pas.* Sud défausse un Pique, et Ouest, qui est en main, doit livrer le contrat en contre-attaquant Pique ou Trèfle (pour la coupe du mort et la défausse du deuxième Pique de Sud) ;

2e cas : *si Est couvre le 8 de Trèfle,* Sud coupe et, comme il est sûr maintenant qu'Est ne peut avoir plus de deux Piques (puisqu'il a sept Carreaux, un Cœur et au moins trois Trèfles), il joue le Roi de Pique. « *Il paraît impossible,* écrit Lattès, *qu'Est* [qui a ouvert de 3 Carreaux] *ait l'As de Pique.* » Mais, même dans ce cas, le déclarant ne peut plus perdre car Est devra rejouer Pique ou dans coupe et défausse.

En fait, Ouest va prendre de l'As et, s'il rejoue un petit Pique, le déclarant met automatiquement *le Valet de Pique* du mort et, s'il est pris par la Dame de Pique d'Est, celui-ci ne peut que rejouer une autre couleur dans coupe et défausse...

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 361

AGLAÉ, THALIE ET EUPHROSYNE

Championnat des maîtres des Pays-Bas, 1988

Blancs : Clerc.
Noirs : Aalten.
Ouverture : Roozenburg.
Début : R-C- Keller.

1. 33-29	17-22 (a)	18. 40-34(j)	3-9 (k)
2. 39-33	11-17	19. 47-42	19-23
3. 44-39	6-11	20. 29-24	14-20! (l)
4. 50-44	1-6	21. 26-21! (m)	20x40
5. 31-26	16-21 (b)	22. 21x32	17-21
6. 32-28	19-23	23. 45x34! (n)	21-27 (o)
7. 28x19	14x23	24. 32x21	16x27
8. 35-30	10-14	25. 31-26	10-14
9. 30-24	23-28! (c)	26. 37-31	12-17 (p)
10. 40-35(d)	20-25	27. 42-37	8-12 (q)
11. 24-20	15x24	28. 33-29! (r)	11-16 (s)
12. 29x20	14-19	29. 39-33! (t)	28x39
13. 20-15	9-14 (e)	30. 35x24	23x34
14. 44-40	5-10 (f)	31. 26-21 (u)	17x26
15. 34-29(g)	21-27 (h)	32. 43-39	34x43
16. 37-31	11-16	33. 37x10!! (v)	26x37
17. 42-37(i)	7-11	34. 41x21!	abandon (w)

NOTES

a) L'introduction du début Keller étudié, sous quelques-unes de ses caractéristiques, dans *le Monde* du 22 septembre 1984 [GUINARD-RABATEL, championnat de France, 1983], du 18 juin 1988 [AERMAKOW-TSJIZJOW, championnat d'URSS, 1987] et du 2 juillet 1988 [WIRNY-JANSEN, match URSS-Pays-Bas, juin 1987].

b) Ou 5. ... (19-23) ; 6. 35-30 (14-19) ; 7. 40-35 (10-14) ; 8. 44-40 (20-25) ; 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (5-10) ; 11. 36-31 (18-23) ; 12. 29×27 (17-21) ; 13. 26×17 (21×23) ; 14. 42-37 (14-20), début dérivé du système Keller [TSJITAIKINA-O. KOELIGINA, championnat d'URSS, féminin, 1987].

c) Cette pénétration est parfois différée comme dans la variante 9. ... (5-10) ; 10. 37-31 (20-25) ; 11. 24-20 (15×24) ; 12. 29×20 (14-19) ; 13. 20-15 (10-14) ; 14. 40-35 (11-16) ; 15. 44-40 (7-11) ; 16. 41-37 (23-28) ! [la pénétration au centre], etc. [KRASNJANSKI-PRESMAN, championnat des ligues d'URSS, 1986].

d) Ou 10. 37-31 (5-10) ; 11. 42-37 (21-27) ; 12. 40-35 (28-32) ; 13. 37×28 (18-23) ; 14. 28×19 (14×23) ; 15. 29×18 (20×40) ; 16. 45×34 (12×23), le jeu s'est écarté de l'orthodoxie du système Keller [WAARD-KOLK, Utrecht, septembre 1986].

e) Ou 13. ... (5-10) ; 14. 37-31 (10-14) ; 15. 44-40 (19-23), etc. [KLARENBEEK-KLAYTON, championnat du monde juniors, 1987].

f) Très délicate et pointue est la variante 14. ... (11-16) ; 15. 37-31 (21-27) ; 16. 33-29 (19-23) ; 17. 38-33 (14-19) ; 18. 29-24 (19×30) ; 19. 35×24 (17-21) ; 20. 26×17 (12×21) ; 21. 43-38 (7-12), etc. [AALTEN-SCHOLMA, Soest, septembre 1987].

g) Sur 15. 37-32 (28×37) ; 16. 41×32, les Noirs réagissent soit par le solide regroupement 16. ... (21-27) ; 17. 32×21 (22-28) ; 18. 33×22 (18×16), soit par des coups d'attente comme 16. ... (3-9) ou 16. ... (11-16).

h) Sans craindre 16. 37-32 (28×37) ; 17. 41×21 puisque 17. ... (22-28) ; 18. 33×22 (18×16), les Noirs sont mieux.

i) Alors que 17. 41-37 provoque une turbulence immédiate qui mettrait fin à la belle stratégie des Blancs par le trois pour trois qui casserait le jeu : 17. ... (27-32) ; 18. 38×27 (17-21) ; 19. 26×17 (12×41) ; 20. 46×37.

j) Illustration de stratégie feutrée où le GMI néerlandais évolue régulièrement en état de grâce, comme guidé par les trois grâces : Aglaé, Thalie et Euphrosyne.

k) Toujours les coups justes, faute de quoi, à ce niveau, la sanction tombe inéluctablement.

l) 20. ...(14-19) est une faute positionnelle que les Blancs ne manqueraient pas d'exploiter par 21. 49-44.

m) CLERC sort de son silence par cette pointe tactique du meilleur cru.

n) Il ne s'agit plus dès lors de perdre des temps : 23. 35×44 constituerait une faute technique.

o) Avec vivacité et opportunisme, les Noirs répliquent par le placement d'un nouveau pion taquin à 27.

p) 26. ... (13-19) n'est pas jouable : 27. 26-21 (27×16) ; 28. 31-27 (22×31) ; 29. 33×24 et si 29. ...(14-20) ; 30. 36×27 (20×40) ; 31. 35×44, B+1.

q) Toujours sans craindre 37-32.

r) Dans la plus grande discrétion, Aglaé, Thalie et Euphrosyne manifestent, avec cruauté certes, leur don de plaire.

s) Les Noirs succombent.

t) La destruction en marche sous forme d'une combinaison basée sur un temps de repos et sur un enchaînement de deux rafles sans appel.

u) S'analyse comme un temps de repos.

v) Le missile « 37 » qui troue la défense en raflant cinq pions.

w) Les Blancs dament à 5 et contrôlent tout le théâtre des opérations.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME N. RISO (1953)

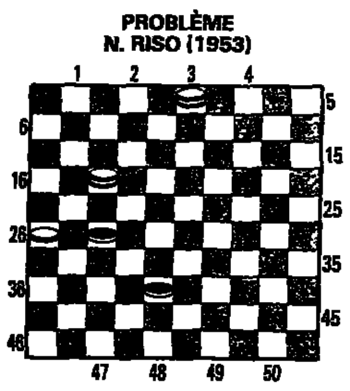

Les Blancs jouent et gagnent.

L'art de faire trébucher devant la difficulté avec un nombre très restreint de pièces.

● SOLUTION : 3-14! (38-43), *a)*, *b)* 17-21!! (27×16) 14-32! puis 32-27! ou 32-37! + par opposition.
a) (27-31) 26×37 (38-43) 14-3!!, les Noirs sont mat.
b) (27-32) 14×37! (38-43) 17-39, +.

mots croisés

n° 574

Horizontalement

I. Où la charité ne va pas sans lucre. – II. Sortis. N'accepte pas particulièrement la gravité. – III. Résidu. Travailla sur le précédent. – IV. Leur saveur est très reconnaissable et peu recommandable. Fleuve. – V. Fait son théâtre. Possessif. Mette à ses pieds. – VI. Entraîne tout. Répand tout. – VII. Peut être ridicule, mais fut très respecté. Donne au moins le droit de s'asseoir. – VIII. Quand elle est mère, elle ne l'est plus. A la PJ. – IX. Ne quittera pas sa place. Peut nourrir l'enfant, phonétiquement. – X. Nous feraient grimper aux arbres.

Verticalement

1. Jaune in extremis. – 2. Légèrement tête en l'air. – 3. Pour la belle. Vieil hérétique. – 4. Produit. – 5. Lettre grecque. Garnira. – 6. Coup. Conjonction. Note inversée. – 7. Récit. Colore dans un sens. – 8. Un crochet mal venu. Chez les originaux. – 9. Fait avancer. N'est plus d'accord. – 10. Elles ne diront jamais oui. – 11. Maintenant on les connaît. – 12. On se fait des cheveux ainsi. Demeure. – 13. Quand ils sont légers, ils pimentent la vie.

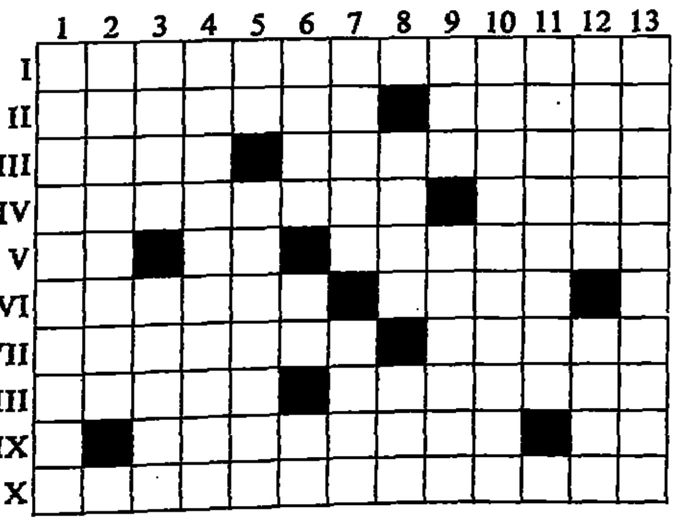

SOLUTION DU N° 573

Horizontalement

I. Anesthésiste. – II. Numérotation. – III. Abusera. Sept. – IV. Lie. Voltiger. – V. Gestes. Opéra. – VI. En. Oscilla. – VII. Cl. Ore. Pu. – VIII. Irrespirable. – IX. Quartes. Crau. – X. Usnée. Eclair. – XI. Eternuements.

Verticalement

1. Analgésique. – 2. Nubien. Rust. – 3. Ennes. Crâne. – 4. Ses. Tolérer. – 5. Trêves. Sten. – 6. Horoscope. – 7. Etal. Irisée. – 8. Sa. Tôler. Cm. – 9. Itsipl. Acle. – 10. Siégea. Bran. – 11. Toper. Piaît. – 12. Entraîneurs.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 576

Horizontalement

1. EFLOOQUU. – 2. EEGOPRT. – 3. AAERRTT (+ 2). – 4. ADLINOR. – 5. AEEEGPRR. – 6. EGLNNOOR. – 7. ABEIINTT. – 8. BEEIMOS. – 9. ACERRS (+ 2). – 10. AEEGMOTT. – 11. DEEIORST (+ 1). – 12. EEOSSSU. – 13. EENORRRT. – 14. AACDERS. – 15. ADLOST (+ 1). – 16. AEEILMNR (+ 1). – 17. AEEJLST (+ 1). – 18. CEEEHNSV. – 19. CEELLRU.

Verticalement

20. AABDLORR. – 21. AIPRSUX. – 22. ABEIINT. – 23. DEOOPRU. – 24. AEEFIRT (+ 2). – 25. ADEEOR (+ 1). – 26. AALMORRT. – 27. AAEIQRT (+ 1). – 28. EEILRRT. – 29. ADEGILSS. – 30. AAEEGRT (+ 1). – 31. EIOOPRRT. – 32. ABELSST (+ 1). – 33. ADEGIRSV (+ 1). – 34. EEENPRT (+2). – 35. CDEEENT. – 36. EIJOSSSU. – 37. BEELNOSS. – 38. EEENTUX. – 39. EELSSSU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

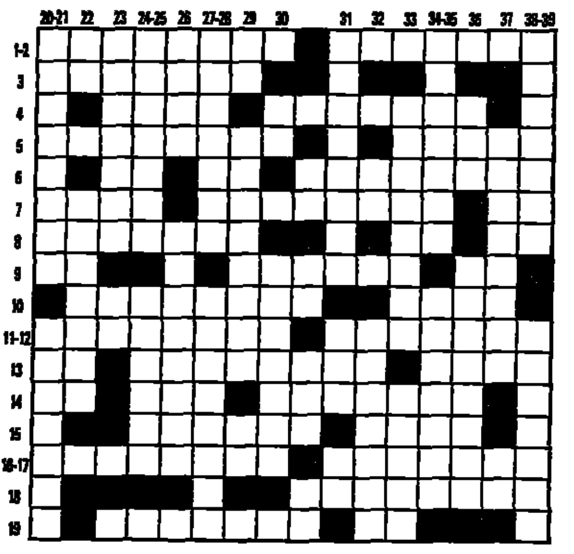

SOLUTION DU N° 575

1. CENTAINE (ENCEINTA). – 2. DORLOTA. – 3. APIECEUR (EPUCERAI, PEAUCIER). – 4. SEGMENTA (SAGEMENT). – 5. TROUVERE (RETROUVE, ROUVERTE). – 6. MACHURES (MACHEURS, RUCHAMES). – 7. REGIMENT (EMIGRENT, MEGIRENT, GEMIRENT). – 8. THEATRES. – 9. ENTABLEE, ajustée à demi-épaisseur. – 10. ANIMATO. – 11. EPIPHANE, dieu grec bienfaisant. – 12. YTTRIQUE. – 13. EQUERRA. – 14. ETOUPAT. – 15. LEVAIN (NIVELA, etc.). – 16. ARTERIEL (RATELIER). – 17. TURFISTE. – 18. EXAGERE. – 19. CASEMATE. – 20. AMERLOT. – 21. HUNNIQUE. – 22. NEGOCIE. – 23. ANEMIERA (AMARINEE, AMENERAI, EMANERAI). – 24. ADEQUATE. – 25. STYRENES. – 26. NATTEREZ. – 27. EPARSES (ESPERAS, etc.). – 28. EBERLUA. – 29. DECURION (CONDUIRE). – 30. TRIQUAT, frappat. – 31. PUTTERA, terme de golf (REPUTAT). – 32. LUTRIN. – 33. ORIENTAL (LAITERON, etc.). – 34. ENNOYEE (par la mer). – 35. ACHEIQUE. – 36. ENSILEE (ENLISEE, ENLIEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

Sports

RUGBY : un entretien avec Pierre Villepreux

« Allier spectacle et efficacité »

Le Stade toulousain est devenu champion de France de rugby pour la onzième fois en mai dernier, au terme de la saison 1988-1989. Le jeu de mouvement moderne que prône l'un des entraîneurs de l'équipe, Pierre Villepreux, s'oppose à celui, plus statique, qui est développé par l'équipe de France. Un conflit technique qui en provoque beaucoup d'autres. A la veille de la nouvelle saison, Pierre Villepreux fait le point.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

« AU cours de la saison écoulée, la Fédération de rugby italienne vous a proposé d'entraîner l'équipe nationale transalpine. Vous sembliez intéressé. Or on vous retrouve à Toulouse, sur la pelouse des Sept-Deniers...

– J'ai déjà entraîné les Italiens pendant trois ans, de 1978 à 1981. Ils en avaient été satisfaits et m'ont toujours demandé de revenir. A quarante-six ans, j'ai beaucoup voyagé. J'ai eu des expériences un peu partout. Aussi ai-je estimé préférable de rester. Sans me poser trop de questions. Il aurait fallu que je sois très motivé pour me lancer dans cette aventure. Je n'étais pas sûr de l'être. J'ai donc décliné cette proposition... qui était très intéressante.

– Le centre Didier Codorniou, en revanche, a décidé de prendre une préretraite à Villefranche-du-Lauragais. Par rapport à la formation championne la saison dernière, l'équipe est-elle amenée à subir de nombreux changements ?

– Depuis huit ans, le Stade toulousain a mis en place une politique sportive pour obtenir les meilleurs résultats possible, des minimes aux seniors. Il y a deux cents jeunes dans notre centre de formation, sur quelque cinq cents licenciés. Les résultats que nous obtenons prouvent que nous avons un potentiel de joueurs très important (1). Il y a donc des problèmes de concurrence.

» Des garçons qui ont été deux fois champions juniors poussent pour devenir titulaires en équipe première. Trois juniors faisaient d'ailleurs déjà partie de l'équipe championne en mai dernier, le demi de mêlée Cazalbou, le deuxième ligne Miorin et l'ailier Berthy. Pendant la première phase du championnat qui débute le 27 août, avec Jean-Claude Skréla, on va pouvoir passer en revue beaucoup de monde. On arrivera ainsi en novembre, au début de la phase qualificative, avec le groupe le plus performant.

– Cette formule de championnat à trois vitesses – éliminatoires à 80 clubs, qualifications à 32, et phase finale à 16 – vous donne donc satisfaction ?

– Elle permet, en effet, une revue d'effectifs assez large. De ce point de vue, elle est positive. Mais je suis sûr qu'elle est globalement négative pour la production individuelle et collective.

» Pendant les deux premiers mois, on ne va jouer que contre des équipes faibles. Les poules des phases qualificatives sont aussi déséquilibrées, par la force des choses. Si l'on veut progresser, si l'on veut faire évoluer le jeu, il faut au contraire des rencontres de haut niveau. Or, pendant la moitié du championnat, ce n'est pas le cas. Au lieu de faire monter le niveau, cette formule le tire vers le bas. Et cela a des effets pervers : jusqu'à la phase finale, le championnat n'intéresse ni le public ni les médias.

» On touche donc à un problème de fond : veut-on faire la promotion du rugby en rendant la compétition spectaculaire, ou bien veut-on continuer à faire jouer tout le monde ? Personnellement, je serais plutôt partisan d'une formule élitiste avec début du championnat mi-octobre ou début novembre.

– Les joueurs seraient-ils alors en meilleure condition physique ?

– Pour nous, ce n'st pas le problème. Nous arriverons toujours à nous qualifier. Non, la formule n'est pas satisfaisante parce que les joueurs ne parviennent pas à se motiver pour certaines rencontres qu'ils savent très déséquilibrées. Cela rejaillit sur la qualité de l'entraînement. Pourquoi m'avez vous entendu les houspiller ce soir ? Ils manquent de concentration, ils ne font pas le petit effort qui ferait la différence. Et le match du dimanche s'en ressent inéluctablement. Si les matches étaient bons, ils seraient concentrés et ils progresseraient plus vite.

– Votre objectif sera, bien sûr, de conserver le titre en 1990. Quelle orientation avez-vous donné à l'entraînement pour y parvenir ?

– En fonction de ce que nous avons produit la saison dernière, nous avons décidé, avec Jean-Claude Skréla et Guy Novès, d'axer la préparation sur le dynamisme collectif, de lier encore plus le travail avants - trois-quarts et vice-versa. Il faut faire en sorte que les phases d'arrêt – les regroupements – soient productives et non stériles, qu'elles soient source de jeu.

– Vous n'envisagez pas de renforcer le pack du Stade ?

– Nous n'avons jamais eu de problèmes en mêlée arrêtée. Pour nous, ce n'est pas déterminant. Nous ne jugeons pas la capacité d'une équipe à cela. Si nous ne sommes pas bons en mêlée, nous trouverons les ballons ailleurs. Si nous sommes bons, c'est toujours cela de pris. Donc, nous ne négligeons pas le jeu des avants, mais nous n'en faisons pas une obsession.

– Commencez-vous à être suivi sur ce terrain par d'autres entraîneurs ? Le Stade toulousain fait-il école ?

– Quand une équipe gagne, son système de jeu influence toujours les autres. D'une manière générale, le jeu du Stade provoque une réflexion chez beaucoup d'entraîneurs. Nous allions le spectacle et l'efficacité : cela plaît. Nous sommes donc sollicités pour de très nombreuses conférences, par de petits clubs comme par les plus huppés.

– Même les Anglais...

– Oui, l'an dernier. Cela avait provoqué une énorme colère du président de la Fédération, Albert Ferrasse. Il m'avait accusé d'être allé leur donner la recette pour battre l'équipe de France. En fait, je leur ai seulement montrer comment on joue au Stade toulousain.

– Où en sont vos relations avec Albert Ferrasse ?

– Moi, je n'ai pas de problèmes avec lui. C'est lui qui en a avec moi. Pensez, il voudrait m'empêcher de faire des chroniques dans *Libération*. Il n'est pas à une contradiction près : c'est Pierre Villepreux, professeur d'éducation physique, qui écrit à titre individuel.

– Vous ironisez ainsi sur la position de la Fédération à propos de la tournée mondiale en Afrique du Sud ?

– Il y a deux points. D'une part, je conçois que des joueurs aient envie d'aller rencontrer les Springboks. Il n'est pas question de les critiquer pour cela. Quand j'étais joueur, je suis allé en Afrique du Sud. C'est une expérience. Mais, d'autre part, je ne comprends pas bien la position de la Fédération qui laisse les joueurs y aller après que le gouvernement s'est déclaré opposé à la participation. On n'a pas bien mesuré les conséquences. A moins qu'on ait voulu empêcher la naissance d'un rugby professionnel en Afrique du Sud. Il est certain que des Français s'y seraient précipités.

– Vous craignez la professionnalisation du jeu ?

– Dans le système actuel les joueurs devraient pouvoir s'entraîner mieux tout en continuant à travailler normalement. Je ne crois pas que le rugby soit prêt à devenir un sport professionnel. Trop de gens n'ont pas la tête sur les épaules. On tomberait dans les excès du football. Ce serait une catastrophe pour le rugby.

» Cela ne veut pas dire que je sois hostile par principe au professionnalisme. S'il est engagé sur des bases sérieuses, je ne crois pas à une explosion de violence sur les stades ou à une dérive vers le football américain. Au contraire, je pense que le jeu progresserait.

» Mais ce n'est pas à l'ordre du jour. Pour l'heure, le plus important, pour le Stade, est d'obtenir de la municipalité de Toulouse des aides plus substantielles, afin d'alléger par exemple la charge que représente la gestion de nos installations. Ne faisons-nous pas pour la ville au moins autant de publicité que le football, qui obtient beaucoup plus ?

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

---

(1) Sept joueurs ont néanmoins été recrutés par le Stade toulousain : Thierry et Didier Palisson, Pueyo, Dalla-Riva, Manchon, Pons et Delacroix.

● Tournée en Afrique du Sud. – Le ministre des sports irlandais, Frank Fahey, a annoncé, jeudi 24 août, que le gouvernement de Dublin allait supprimer la subvention de 40 000 livres (environ 400 000 francs) versée chaque année à la Fédération de rugby. Cette décision a été prise pour sanctionner la participation de deux Irlandais, Willy John McBride et Steve Smith, à la tournée internationale en Afrique du Sud.

SKI NAUTIQUE : championnats du monde

L'émancipation du « petit prince »

Dix ans après son premier titre mondial de ski nautique en figures, Patrice Martin tentera, à partir du 29 août, à West-Palm-Beach (Floride), d'enlever enfin le titre du combiné.

IL y a des gens qui, comme Patrice et Joël Martin, s'évertuent durant de longues années à justifier leur mauvaise réputation. Ainsi, *« le petit prince du ski nautique »* ne fut longtemps qu'un adolescent maladroit planqué derrière un père envahissant, mi-entraîneur, mi-cerbère, lequel, en ne cessant de se plaindre de tout et de rien, avait fini par exaspérer tout le monde : *« Patrice est le champion du monde français le moins bien considéré. On ne parle de lui que lorsqu'il est battu ! »* Et pourtant, ce n'était pas faute de décrocher son téléphone pour tenter de vendre aux médias un « produit » qui, il faut l'avouer, ne bouleversait pas les foules. *« Ah! si on avait choisi le foot ou le tennis »*, soupire plus d'une fois Joël Martin.

Aujourd'hui, à vingt-cinq ans révolus, Patrice Martin semble avoir enfin compris qu'il était temps pour lui de s'émanciper et d'assurer seul ce rôle de champion, de vedette que son père revendique pour lui depuis son premier titre de champion d'Europe enlevé en 1977, à l'âge de treize ans. Tout au long de ces derniers mois, et surtout depuis son premier succès en combiné du Masters français de Toulouse (25 juin 1989), Patrice a fait preuve d'une nouvelle assurance, égrénant d'une voix posée ses principaux objectifs. *« Un premier titre mondial du combiné fin août à West-Palm-Beach, celui de l'édition 1991 et l'or du combiné à Barcelone si le ski nautique est aux JO ! »*

Légèrement en retrait, Joël Martin confirme et se défend aujourd'hui d'avoir causé du tort à son triple champion du monde de fils : *« Le père qui parle à la place du fils, c'est de la légende. Au début, il avait douze-treize ans, c'était normal mais je n'ai jamais eu l'impression de me mettre en avant. »* Et Patrice confirme en parodiant le célèbre : *« Lui, c'est lui, moi, c'est moi ! »* Et en oubliant cette interview accordée à *l'Equipe-Magazine* en septembre 1985 (Patrice avait alors vingt et un ans !) lors de laquelle il avait d'entrée déclaré : *« On va attendre papa... De toute manière, ce qu'il dira, je le pense ! »*

Si les rôles semblent désormais redistribués au sein du tandem Martin, le répertoire, lui, reste identique. Sur le thème : *« Nous, les mal-aimés, seuls contre tous »*, Patrice et Joël sont intarissables. Même s'ils se défendent d'être des *« pleurnichards »* : *« C'est injuste !* proteste Patrice. *Pendant des années, nous n'avions aucun moyen et nous nous sommes battus pour tenir. Seuls contre tous, ce n'était pas un mode de fonctionnement mais une réalité. Aujourd'hui, grâce à l'aide de la ville de Royan, nous pouvons enfin travailler correctement. Mais cela, nous aurions dû l'obtenir de la fédération. »*

Une fédération avec laquelle les Martin n'ont jamais su s'entendre. Le président Jean-Marie Muller, ancien champion du monde était, d'après eux, jaloux des titres de Patrice. Son successeur, Guy Leprince, aurait, lui, vite oublié qu'il s'était emparé de la fédération grâce au départ de Muller provoqué par Joël Martin : *« Je l'ai tout de suite gêné*, estime Joël Martin. *Au sein des comités, il y a 40 % de pro-Martin mais Leprince les élimine un par un. »*

Accusé d'intransigeance, Joël Martin avoue être *« entier et peu conciliant »*. Ses modèles ? Jean-Claude Perrin, Guy Roux et Claude Bez : *« Des gens qui disent ce qu'ils ont à dire et qui comme par hasard ont de sales réputations... Moi, pour mes détracteurs, je suis un pestiféré. »* Puis il ajoute comme pour se rassurer : *« Mais nous allons suffisamment dans les réceptions pour savoir qu'à l'extérieur nous sommes bien vus. D'ailleurs, Patrice est demandé partout. »*

Patrice Martin est surtout très attendu à son prochain grand rendez-vous sportif car c'est à lui de prouver, en enlevant son premier titre mondial du combiné, qu'à défaut d'être le sportif français le plus populaire, il est le meilleur skieur nautique de la planète.

ERIC MAITROT.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix de Belgique de formule 1 : dimanche 27 août à Spa-Francorchamps. (TF 1 à 13 h 25.)

Rallye des 1 000 lacs. – Jusqu'au dimanche 27 août en Finlande.

Canoë-kayak

Championnats du monde de course en ligne. – Jusqu'au 27 août à Plodiv (Bulgarie).

Cyclisme

Championnat du monde sur route à Chambéry. – Dames, samedi 26 août. (La 5 à 8 h 55). Amateurs, samedi 26 août. (La 5 à 16 h.) Professionnels, dimanche 27 août. (La 5 à 10 h 15.)

Football

Championnats de France. – Septième journée, samedi 26 août. Huitième journée, mercredi 30.

Lutte

Championnats du monde de gréco-romaine. – Jusqu'au dimanche 27 août à Martigny (Suisse).

Motocyclisme

Grand Prix de Tchécoslovaquie de vitesse. – Dimanche 27 août à Brno. (Canal + à 16 h 30.)

Omnisports

Jeux de l'océan Indien. – Du mercredi 30 août au dimanche 10 septembre à Madagascar.

Universiades d'été. – Jusqu'au mercredi 30 août à Duisbourg.

Pentathlon moderne

Championnats du monde. – Du dimanche 27 août au dimanche 3 septembre à Budapest.

Rugby

Afrique du Sud - Sélection mondiale. – Samedi 26 août au Cap.

Championnat de France. – Première journée, dimanche 27 août.

Tennis

Open des Etats-Unis. – Du lundi 28 août au dimanche 10 septembre. (La 5, tous les jours de 10 h à 12 h 30, de 17 h à 19 h et de 22 h 15 à minuit.)

Voile

Championnats de France. – Jusqu'au samedi 2 septembre dans les Côtes-du-Nord.

Grand prix de Sète de Formule 40. – Dimanche 27 août.

FOOTBALL AMÉRICAIN : le premier professionnel français

Un Biarrot en Arizona

Alors que la toute-puissante National Football Ligue (NFL), qui régit le football américain professionnel, s'apprête, avec la création d'une ligue mondiale (WALF), à exporter le football américain en Europe, un jeune Biarrot est en passe de devenir le premier Français à jouer outre-Atlantique dans une équipe pro. Retenu par les dirigeants des Phoenix Cardinals, Richard Tardis prépare la saison à venir dans un camp d'entraînement pour être sélectionné dans le championnat qui débute le 4 septembre.

FLAGSTAFF (Arizona)
correspondance

L'ESQUISSE permanente d'un sourire, un long nez fin, de petits yeux alertes, un corps en balancement perpétuel, Larry Wilson a tout d'un loup qui est prêt à dévorer sa proie. Depuis le 21 juillet, deux fois par jour, pendant deux heures, il observe attentivement l'entraînement de ses troupes en piétinant inlassablement quelques mètres carrés de la pelouse du stade de l'Université de l'Arizona du Nord. Jamais il n'intervient. Il note.

A quelques mètres, sous les bandes de protection qui les font ressembler à des bibendums, quatre-vingts athlètes casqués se heurtent dans de brèves et intenses mêlées. Violence des efforts, choc des casques, cris gutturaux : ces séances d'entraînement ont un caractère de combat tribal. Deux lignes de joueurs, les rouges et les blancs, la défense et l'attaque, ennemis pour les besoins de l'entraînement, ils sont tous de la même équipe, les Phoenix Cardinals, *« Cards »* pour les supporters.

Observé par une pléiade d'entraîneurs et deux caméras vidéo, chaque joueur s'applique à réaliser exactement l'action déterminée lors des courts et nombreux conciliabules. Les joueurs de football américain, comme les différentes pièces du jeu d'échecs, ont des rôles et des places bien précis à tenir. Le gain de terrain et la victoire finale dépendent du respect scrupuleux de ceux-ci.

A la fin du « camp d'été », le 4 septembre, le directeur général de l'équipe, Larry Wilson, ne retiendra des quatre-vingts stagiaires que les quarante-cinq joueurs qui constitueront son équipe définitive : *« Les meilleurs des meilleurs. »*

Dix-sept heures : fin de la séance. Le n° 32 arrache son casque. Le visage ruisselant, la bouche grande ouverte, il aspire l'air comme, de retour à la surface, un plongeur proche de l'asphyxie. Flagstaff est à plus de 2 000 mètres d'altitude. En cette fin d'après-midi, la température approche 30 degrés. La combinaison altitude-chaleur met à rude épreuve les organismes sollicités à outrance.

Le n° 32 a à peine le temps de reprendre son souffle. Il s'engouffre dans le bus qui conduit à la salle de musculation. Anonyme dans la masse rouge et blanche des joueurs. Pourtant, ce n'est pas un footballeur américain tout à fait comme les autres : c'est Richard Tardis, vingt-quatre ans, l'un des premiers Français engagés par une équipe professionnelle.

Pour financer ses études

En 1985, alors qu'il passe quelques mois à l'université d'Athens (Géorgie) pour perfectionner son anglais, il apprend que des bourses d'études sont offertes aux membres de l'équipe de football. Désirant poursuivre ses études aux Etats-Unis, mais incapable d'en assumer le financement, il décide de suivre le programme de sélection. Et termine premier d'une multitude d'examens physiques et techniques.

« Cette bourse, qui prenait en compte la totalité des frais de mes études, et la possibilité d'obtenir un diplôme commercial réputé sont les seules raisons qui m'ont motivé, au départ, à jouer au football américain, sport que je ne connaissais absolument pas avant de m'engager dans la sélection. Heureusement, beaucoup de tests étaient basés sur les qualités physiques. » Son appartenance à l'équipe de France juniors de rugby, sa pratique de plusieurs disciplines en athlétisme (10 sec 9 au 100 mètres), ne sont sûrement pas étrangères à cette sélection surprise qui fut, malgré tout, considérée comme une « blague » par certains joueurs et entraîneurs.

Des qualités physiques hors pair associées à une intelligence de jeu qualifiée d'exceptionnelle par son entraîneur, Vince Dooley, lui assurent une intégration rapide dans l'équipe des Bulldogs de l'Université d'Athens.

En quatre ans, il devient l'un des meilleurs *« outside linebackers »* (arrières défensifs aile) universitaires des Etats-Unis.

La saison dernière, avant d'être blessé, il se retrouve même en tête du championnat en nombre de *sacks* réussis (placage du *quaterback* avant qu'il ait lancé le ballon) et pulvérise le record de l'université. Surnommé « The Sack », Richard Tardis suscite dès lors les convoitises des sélectionneurs des équipes professionnelles. Le 23 avril dernier, classé 123e sur deux mille joueurs, il est sollicité par les dirigeants des Phoenix Cardinals lors de la sélection annuelle.

Deux mois plus tard, il obtient un MBA en affaires internationales et décide – fait unique – de ne pas faire appel à un agent pour négocier son contrat. *« Après quatre ans d'études théoriques,* explique Richard Tardis, *j'avais envie de faire un peu de pratique. Je crois que je ne m'en suis pas mal tiré. »* Pour sa première saison professionnelle, il touchera, s'il est retenu, 119 000 dollars, plus les primes.

Régime de forçat

« Si l'on a engagé Richard Tardis, affirme Gene Stalling, entraîneur en chef des Cardinals, *c'est parce que nous le considérons comme le meilleur linebacker disponible sur le marché, et non pas parce qu'il est français et la coqueluche des supporters de l'équipe des Bulldogs. Il a fait ses preuves. Il n'a qu'un point faible : son inexpérience du football professionnel, qui comporte des différences notoires avec le football universitaire. Mais il apprend vite, travaille dur et développe un jeu instinctivement très performant et agressif. Il n'a pas la tâche facile, car sur les dix linebackers présents à Flagstaff, il est le seul en première année de professionnel. Les places seront chères. »*

Le 4 septembre, pour transformer définitivement l'essai de son passage chez les professionnels, il lui faudra être parmi les quarante-cinq joueurs que Larry Wilson lancera à l'assaut du Super Bowl ou être racheté par une autre équipe en manque de *linebackers* performants.

En attendant l'heure du verdict, Richard Tardis est serein. Il accepte sans sourciller le *« régime de forçat »* imposé aux joueurs pendant les six semaines du camp d'été et essaie d'apprendre vite et bien toutes les finesses du football professionnel. Avec peu de cartes en main, il a réussi à gagner la partie universitaire. Pourquoi ne remporterait-il pas celle des professionnels ? Gil Brandt, vice-président des Dallas Cowboys, n'a-t-il pas affirmé que son aventure était l'*« histoire la plus stupéfiante »* qu'il ait vue en football ?

PIERRE-YVES GRAVIER.

● ATHLÉTISME : championnats d'Europe juniors. – La Française Odiah Sibide a gagné, jeudi 24 août, en 11 sec. 41 la finale du 100 mètres des championnats d'Europe juniors disputés à Varazdin (Yougoslavie). C'est la première fois depuis 1970 qu'une Française remporte un titre juniors européen en sprint.

● BASE-BALL : Pete Rose exclu à vie. – Figure de légende du base-ball nord-américain avec dix-neuf records dont quatre mille deux cent cinquante six « coups sûrs », Pete Rose, qui dirigeait depuis 1986 les Cincinnati Reds, a été suspendu à vie le 24 août par le président de la Ligue professionnelle, Barlett Giamatti. Agé de quarante-six ans, Pete Rose, qui était accusé d'avoir engagé des paris sur son équipe en violation des règlements, a renoncé à se défendre. Il pourra présenter une nouvelle demande de licence dans un an.

Bicentenaire

L'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

La France entre le discours et l'action

Le président Mitterrand inaugurera samedi 26 août, date anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Fondation Arche de la fraternité au sommet de l'Arche de la Défense. Avec les festivités qui l'accompagneront, cette cérémonie doit marquer le point culminant de la célébration de cet anniversaire.

« La division du travail existe aussi en matière de droits de l'homme. A la France les déclarations messianiques et les célébrations spectaculaire, à d'autres les moyens permettant, plus discrètement, de traduire les paroles en actions... » Cette appréciation d'un diplomate hollandais sur un travers bien français paraît relever, au « pays des droits de l'homme », de la caricature grossière.

Pourtant, la saturation des discours et des décibels ne doit pas faire oublier l'essentiel. Et d'abord, que le verbe a ses vertus.

« C'est vrai, la France a sur les droits de l'homme une pratique essentiellement déclamatoire et juridique, reconnaît un diplomate français. *Mais, même quand nos dirigeants s'en tiennent prudemment aux généralités, le discours français reste important. A l'ONU, où il est très attendu par les pays du tiers-monde, il contribue au rayonnement de ces droits. La magie du verbe et le capital hérité de la Révolution, qui persiste malgré certaines contradictions, exercent une véritable fascination. Bien des pays s'inspirent toujours de nos discours. »* Réputé pour son franc-parler, M. Claude Cheysson, député européen, ancien ministre des relations extérieures, insiste sur cette *« force du verbe qui compense la faiblesse relative de la France »* et s'indigne contre *« les gouvernements qui font preuve d'une prudence et d'un silence intolérable »*.

Discourir, célébrer ; toucher le cœur et la raison ; frapper les imaginations : c'est évidemment mieux que ne rien faire. Mais, lorsqu'il s'agit de traduire cela en politique, de passer du discours au secours, enfin, d'agir concrètement en faveur des victimes, comment la *« patrie des droits de l'homme »* tient-elle son rang ? Dans ce cadre de référence qu'est l'Europe, est-elle vraiment *primus inter pares ?*

Persuadée, malgré les dérapages historiques, de son exemplarité en matière de droits de l'homme, et par ailleurs peu soucieuse de permettre à des tiers d'enquêter, par exemple, sur la torture en Algérie ou les tribunaux d'exception, la République française s'est drapée, des années durant, dans un « superbe isolement ».

« Pendant longtemps, la France a été relativement peu intégrée dans le mouvement de garanties internationales des droits de l'homme, indique M. Peter Leuprecht, directeur des droits de l'homme au Conseil de l'Europe. *Imaginez qu'elle a mis vingt-quatre ans à ratifier* [en 1974] *la Convention européenne sur cette question, alors qu'il s'agissait pour bonne partie d'une création française ! Et qu'elle n'a pas mis moins de trente et un ans à accepter ce texte essentiel qu'est le droit de recours individuel à la Convention. Pour un pays qui se dit la patrie des droits de l'homme c'est tout de même étonnant... »*

Le tournant de 1981

Cela dit, *« il faut bien constater que les choses ont changé depuis 1981 »*, poursuit notre interlocuteur, soulignant le rôle capital joué dans cette évolution par MM. Robert Badinter et Claude Cheysson, alors respectivement ministre de la justice et chef de la diplomatie.

Successivement, la France a adhéré au texte sur le recours individuel, ouvrant ainsi l'accès de la Cour européenne des droits de l'homme aux justiciables français ; ratifié la convention pour la prévention de la torture et, en 1986, bonne dernière dans la région, le texte sur l'abolition de la peine de mort. Même déblocage du côté Nations unies, où Paris a pleinement souscrit ces dernières années à toute une série de pactes et de conventions restés longtemps en souffrance.

Les socialistes français sont loin d'être les seuls à s'être préoccupés des droits de l'homme. C'est au temps de M. Giscard d'Estaing que fut ratifiée la Convention européenne, et c'est à M. Chirac que l'on doit, entre autres progrès dans ce domaine, le secrétariat d'Etat aux droits de l'homme et le rapport sur la bio-éthique. Cependant, par tradition et par conviction, plus encore que par calcul politicien, les socialistes, dès leur accession au pouvoir, ont placé les droits de l'homme au centre de leurs préoccupations (1). Au point de donner parfois l'impression de vouloir les accaparer.

Il est vrai qu'il restait, en 1981, de sérieux progrès à faire pour ramener la France réputée paradis des libertés, au niveau de ses partenaires. A tel point que la Ligue des droits de l'homme pouvait présenter à l'époque une longue liste de « mesures d'urgence », et M. Pierre Mauroy s'engager à restituer à la France son titre de « championne des libertés ». Et puis, d'entrée de jeu, M. Mitterrand élu président, a donné le ton, marquant sa volonté de voir ces droits-là garantis et renforcés au sein de l'Etat de droit.

Depuis les premières mesures – suppression de la Cour de sûreté de l'Etat – jusqu'à l'inauguration, samedi 26 août, de la fondation Arche de la fraternité, le président de la République n'a jamais relâché, sous des formes variées, son effort de vigilance, de pédagogie et de promotion des droits de l'homme. Tout en mettant l'accent, depuis le discours de Cancun (20 octobre 1981), sur la relation étroite entre droits politiques et droits économiques, notamment le droit au développement. A ses côtés, on le sait, Mme Danièle Mitterrand anime sa fondation France-Libertés, elle aussi consacrée aux droits de l'homme.

Création d'un secrétariat d'Etat à l'action humanitaire venu renforcer celui des droits de l'homme (et, selon l'expression de M. Bernard Kouchner *« chargé, au-delà des mots et du consensus mou, de traduire la politique des droits de l'homme en action vraiment centrée sur l'homme »)* ; rôle actif dans la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ; conférence sur l'interdiction des armes chimiques, soutien à l'ONU de résolutions sur le droit à l'assistance humanitaire et sur le droit au développement : le gouvernement et sa diplomatie se sont, à des degrés divers, mis au diapason. Signe des temps, et provocation inhabituelle, on a même vu, en février dernier, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, le premier ministre français mettre nommément le régime roumain au banc des accusés.

Raison d'Etat

Reste que, malgré la pression d'associations militantes, bien des retards, injustices et abus de pouvoir subsistent. Et, socialisme ou pas, la raison d'Etat continue à peser.

Le dilemme n'est pas nouveau. Il tient dans une formule connue, tirée d'un cas concret : *« Une nouvelle condamnation de Pinochet ou le contrat du métro de Santiago. »* On a pris le métro... On pourrait dire aujourd'hui la même chose pour l'Iran, la Turquie, l'Algérie, ainsi que pour nombre de pays d'Afrique, et du Proche-Orient où les situations sont jugées graves – à des degrés divers – en matière de violation des droits de l'homme, mais qui sont de bons clients, notamment de nos usines d'armement. Deux millions et demi de chômeurs, les intérêts commerciaux, la géopolitique et les « cas particuliers » conduisent alors la France, « puissance moyenne », à mettre une sourdine à ses principes et à ses obligations au regard du droit international.

« Les droits de l'homme sont un élément important de la diplomatie française, mais il ne peuvent pas être le critère exclusif. C'est peut-être insuffisant. Mais prenez des cas comme l'Afrique du Sud, la Roumanie ou encore la Chine : il y a un coût économique et même culturel réel de notre politique des droits de l'homme. C'est peut-être même le plus élevé parmi les démocraties », explique un diplomate français. Mais, compte tenu de l'image de marque et des ambitions affichées par la France, c'est bien le moins. Et l'on doit se féliciter de la décision de doter progressivement les ambassades françaises d'un « attaché humanitaire ».

Côté parlementaire, côté organisations non gouvernementales (type Amnesty) ou encore en matière de mobilisation de l'opinion, d'enseignement scolaire et universitaire, de fondations, de financement d'opérations et de fiscalité (tous ces éléments qui doivent compléter le rôle de l'Etat pour aboutir à une véritable politique des droits de l'homme) la France, en dépit du travail exceptionnel des spécialistes de l'assistance médicale d'urgence (Médecins sans frontières, Médecins du monde), accuse un retard certain. Et les Français ont trop tendance à s'en remettre, pour toutes ces questions, au gouvernement.

Enfin, on déplore, dans les milieux spécialisés, l'intérêt comparativement faible porté aux droits économiques et sociaux, pourtant indissociables des droits civils et politiques. Et cela alors que le nombre des chômeurs reste élevé et que le « fossé de l'injustice » se creuse. D'autres phénomènes ayant trait à l'immigration, au droit d'asile, à l'exclusion, à l'intolérance et au racisme, sont aussi mentionnés. Le tout tendant à montrer que, si la France reste une terre d'asile et de libertés privilégiée, elle ne doit pas non plus se bercer d'illusions : elle est *« dans la norme européenne, ni plus ni moins »*.

La « patrie des droits de l'homme » peut mieux faire. A l'heure du Bicentenaire, il ne faudrait pas qu'un supplément de bonne conscience vienne masquer cette évidence.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

---

(1) Nombre de ceux qui arrivaient aux affaires étaient membres de la Ligue des droits de l'homme.

Le texte adopté par l'Assemblée constituante du 20 au 26 août 1789 et accepté par le roi le 5 octobre 1789

Les représentants du peuple français, constitués en *Assemblée nationale,* considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, *l'Assemblée nationale* reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :

Article premier. – Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article II. – Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Article III. – Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV. – La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Article V. – La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article VI. – La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Article VII. – Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

Article VIII. – La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée.

Article IX. – Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Article X. – Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article XI. – La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi.

Article XII. – La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Article XIII. – Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Article XIV. – Chaque citoyen a le droit, par lui-même ou par ses représentants, de constater la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Article XV. – La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Article XVI. – Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a pas de Constitution.

Article XVII. – La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

L'opération « Paris 89 »

Babel de la fraternité et flambeaux de la liberté

Une centaine de jeunes ont participé, jeudi 24 août, dans le cadre de l'opération « Paris 89 » (une semaine pour les droits de l'homme et la démocratie), à l'inauguration de la Babel de la fraternité, une sculpture conçue et réalisée sur l'hippodrome d'Auteuil, par Vincent Rougier. Elle est composée de cubes empilés les uns sur les autres, et esquisse le début d'une spirale : *« J'ai voulu représenter la continuité cyclique du temps »*, explique le sculpture.

L'une des faces de chaque cube est en résine transparente, et laisse voir un objet usuel ou artisanal symbolique : un agenda anglais, un réveil suisse, une statuette indienne en bois, un drapeau palestinien, des cigarettes bulgares... Sur les côtés en plâtre des cubes, chacun a pu signer : *« Amitiés du Québec », Liberté chérie », « Vive Paris 89 ».*

« Mon souhait le plus intime est d'avoir réalisé un lieu de confluence, mais c'était un pari fou » , dit Vincent Rougier, qui a travaillé dans son atelier d'Ivry avec un maître verrier, un maître staffeur (spécialiste du travail du plâtre) et un jeune étudiant des Beaux-Arts pendant trois jours et trois nuits.

Dernière manifestation de « Paris 89 », une retraite aux flambeaux, vendredi 25 août : sortant les flambeaux de la liberté, des groupes de jeunes devaient partir du Palais-Royal à 21 h pour se rendre aux Tuileries.

Communication

Hollywood en mutation

Brandon Stoddard ou le stress du programmateur

Après Mel Harris, le président de Paramount TV, Stephen Cannel, le producteur indépendant, et Peter Rawley, l'agent artistique (*le Monde* des 23, 24 et 25 août), voici les directeurs des programmes des grands réseaux américains.

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

C'est la fonction la plus exposée de l'univers audiovisuel américain. Un métier de pouvoir mais un poste à haut risque. Il réclame de l'intuition, du sang-froid, de la rapidité, des qualités de stratège et de bon tacticien, des réflexes de sprinter, l'endurance d'un marathonien. Et la passion de la télé. Car on ne s'improvise pas directeur des programmes d'un grand réseau de télévision.

Ils sont trois, aux Etats-Unis, à régner en maîtres absolus sur les grilles des chaînes nationales. Trois à pouvoir, d'un coup de baguette magique – la commande d'une série ou sa déprogrammation, – faire et défaire des carrières, avoir droit de vie ou de mort sur des maisons de production et des centaines d'emplois. Trois à former un drôle de club fermé dont les membres s'espionnent, se livrent chaque soir bataille, guettent chaque matin les sondages, et en tirent les leçons, réaffûtent leurs armes et repartent au combat vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an.

Exaltant ? *« Au début, certainement ! »*, confiait au printemps dernier Brandon Stoddard, en expliquant sa décision de démissionner de ses fonctions à la tête d'ABC. *« Mais le pouvoir entraîne trop de tensions et de frustrations. La compétition a toujours été dure, violente même. Mais elle s'est singulièrement compliquée depuis l'essor du câble et de la vidéo. Je suis vidé. Ça ne m'amuse plus. »* Rideau.

La tâche est « harassante » en effet, approuvait le patron de CBS. *« Il y a même des jours où tout paraît si sombre qu'on hésite à se lever ! »* Et le bouillant directeur de NBC, Brandon Tartikoff, d'avouer que *« seule la perspective de travailler avec une poignée d'amis »* le poussait certains jours à se rendre aux studios.

Le métier, c'est vrai, a changé. Pas tant la fonction elle-même – il s'agit toujours de composer les grilles les plus habiles et les plus attractives pour séduire et fidéliser un maximum de téléspectateurs – que les conditions de son exercice. Une date ? 1975, affirment d'emblée plusieurs professionnels en évoquant la couverture de *Time Magazine* consacrée à Fred Silverman, qui, cette année-là, avait quitté CBS pour prendre en main la programmation d'ABC. De tacticiens de l'ombre, les directeurs de programmes devinrent soudain des personnages publics, des vedettes des médias, dont on a voulu connaître les politiques, commenter les astuces... avant de les juger à l'aune des sondages.

La presse et le public se saisirent aussitôt de ce qui n'était alors qu'un instrument de travail réservé aux annonceurs et aux publicitaires pour en faire l'indice des performances des stars et le critère d'évaluation du programmateur.

« Peu importe désormais le fonds, l'essentiel reste la note, observe le responsable d'un show. *Elle s'affiche chaque matin dans tous les journaux. Et elle est sans appel car la comparaison des chiffres d'écoute est devenue un vrai sport national. »*

Mais le stress du sondage n'est pas le seul dont souffre le patron d'un réseau. La sonnerie incessante du téléphone, l'agenda surchargé de réunions avec les responsables d'unités de programme, de rendez-vous avec des producteurs et scénaristes, de discussions avec l'état-major de la chaîne, de rencontres avec les annonceurs, d'analyse comparative des différentes grilles du marché, d'enregistrements et de projections diverses n'en font guère quelqu'un d'accessible facilement. Pour le moindre arbitrage, le choix de la case horaire d'un feuilleton ou l'abandon d'un autre, les pressions sont multiples, les intérêts contradictoires.

Tests auprès du public

Il y a les stations affiliées qui, selon leur implantation géographique – en Floride, au Nebraska, en Alaska – n'affichent pas les mêmes goûts et réagissent diversement aux choix d'antenne faits par le réseau. Encore leurs préoccupations se portent-elles prioritairement sur les émissions précédant le journal d'informations locales (où ils réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires publicitaire), alors que les études nationales tendent à prouver que c'est le programme ultérieur qui dope toute la soirée. Il y a les publicitaires qui souhaitent un type précis de programme quand certains tests sophistiqués réalisés auprès du public semblent en désigner un autre. Il y a les services marketing de la chaîne qui demandent un équilibre entre les shows destinés à un public de jeunes urbains généralement recherché par les annonceurs et des programmes plus traditionnels, mais nettement plus populaires, et susceptibles de casser le score des concurrents.

Il y a la presse, dont il faut se méfier, et les critiques, qu'il importe de séduire. Et, bien sûr, les deux autres réseaux dont on étudie chaque score et sur les projets desquels on essaie de s'instruire. Cela n'exclut pas bien sûr – faut-il le préciser ? – l'exigence de conserver avec les studios et certains producteurs les meilleures relations. Difficile par exemple de refuser à Bill Cosby, vedette toutes catégories, de placer à la suite de son émission l'autre show qu'il parraine... Même si d'autres émissions méritent davantage l'aubaine de ce lancement.

Rien à ABC, NBC, CBS ne se fait au hasard. Et chaque décision concernant le sort d'une case de la grille est soupesée, discutée, préparée par des dizaines de réunions, des centaines de tests, voire des milliers d'interviews. Irrésistiblement pourtant la part d'audience des trois, sous la pression des chaînes par câble, ne cesse de diminuer (60 % de part de marché en 1988 contre 75 % en 1980). Et certains patrons craquent. *« C'est comme devoir nager de plus en plus vite dans une mare de plus en plus étroite »*, disait Brandon Stoddard, le jour de sa démission.

ANNICK COJEAN.

FIN

Quelques chiffres sur la télévision américaine

La diversité des supports

	Équipement ou abonnement (%)
TV hertzienne	98
Magnétoscope	60
Deux récepteurs ou +	60
Câble (basic)	52
Chaînes câblées payantes	32
Réception directe par satellite	7

La fragmentation de l'audience

	% sur l'ensemble des foyers		% dans les foyers câblés	
	1984	1988	1984	1988
Audience des 3 réseaux (600 affiliés)	68	60	58	50
Stations indépendantes (300)	19	20	17	17
Stations publiques (300)	3	3	3	3
Chaînes du câble	10	15	18	25
Chaînes payantes	5	7	11	11

(Le total peut excéder 100 en raison de l'usage simultané de plusieurs téléviseurs dans un foyer.)

La croissance du temps d'écoute quotidien

1965-66	1970-71	1975-76	1981-82	1983-84	1985-86	1986-87
5 h 30	6 h 01	6 h 11	6 h 48	7 h 08	7 h 10	7 h 05

Source : A.C. Nielsen.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

ARTS

La fermeture de la maison Dagourette à Bayonne

Le charme discret du Musée basque

Soixante mille visiteurs par an (trois fois plus qu'en 1960). une maison insérée dans le tissu du Petit-Bayonne, un charme surprenant, le Musée basque de Bayonne est un symbole. Précurseur innocent des musées d'arts et traditions populaires, il reste un lieu de vie. Sa fermeture, pour des raisons de sécurité, suscite quelques questions.

G. BLOND/EXPLORER

La maison Dagourette : l'air serein des vieilles demeures euskadiennes.

Méfions-nous des maisons qui ont abrité un marchand de pianos : elles gardent une âme. Installé dans la maison Dagourette depuis 1924, le Musée basque de Bayonne a des airs d'intouchable.

Sa façade placide se reflète dans la Nive, qui descend des monts basques. Précurseur naïf et inspiré des musées d'arts et traditions populaires (ATP), il suscite la curiosité. Et au-delà, une sorte d'attachement passionnel.

Depuis le 1er juin, le musée est fermé au public. L'annonce en a été faite assez soudainement par le maire de Bayonne, Henri Grenet (UDF-radical), le 31 mai. Débat immédiat. Polémiques par voie d'affiches et de presse. Arguments d'inégale élégance. La fermeture passe mal.

Quelles raisons l'ont provoquée ? D'abord, la sécurité. Les murs s'écartent comme les cartes d'un château. Les solives sont pourries. Le plancher ne tient plus. Les fondations ne valent pas tripette. Les poutres ont la sciatique. La maison Dagourette (dix-septième siècle) accuse son âge. Dramatisation ? Les visiteurs, de plus en plus nombreux, se précipitent toujours à la belle saison. Les cartes Vermeil peinent dans les étages et suent dans les couloirs étroits. Pas de risques inutiles. On ferme.

La rapidité de la décision ne tient d'ailleurs pas à un style de gestion jugé parfois un peu leste. Peut-être voulait-on simplement prendre de court des réactions assez prévisibles. Celles, par exemple, des associations culturelles (basques, notamment) attachées à la vocation du musée. Et à son sens. De chef-d'œuvre en péril, la vieille demeure est changée en symbole.

Mettons que la fermeture ait été un rien soudaine, les arrière-pensées un tantinet obliques, comment se présente l'affaire ? L'immeuble, personne n'en disconvient, n'est pas en bon état. Depuis six ans, la direction générale des musées et les services de sécurité ont alerté la ville. Depuis 1985, la mairie eût pu disposer d'un fonds régulier (à la DRAC) pour rénovation. Les soins intéressent à la fois la structure menacée de l'immeuble et les conditions de conservation : éclairage, climatisation, hygrométrie. Les travaux appelés sont importants. Et, à supposer que l'on puisse les mener à bien dans le lieu d'origine, le musée serait alors sain, assuré sur ses bases, certes, mais limité par nature à sa surface et à son style actuels. Ce que l'on peut regretter. C'est le point de vue de son conservateur, Olivier Ribeton.

A la mairie, on souhaite agrandir, moderniser et créer un complexe muséologique comparable à ceux de Bilbao (6 000 m² dans un ancien couvent de jésuites), de Pampelune (Musée de Navarre) ou de Donostia-Saint-Sébastien (Musée San-Telmo). Archéologie, ethnographie et histoire seraient également intéressées à cet ensemble augmenté d'un musée d'*Histoire de Bayonne* et de la fondation Gramont (un legs de cent cinquante portraits, des tapisseries, des documents). Solution : soit on s'étend dans le quartier, soit on se transporte.

Justement, pas bien loin, un corps de bâtiments prestigieux, le Château-Neuf, libéré par l'armée, ne demande qu'à troquer ses fusils pour des archives. Reste à s'entendre sur les prix. Ce qui n'est pas fait. Cette solution, ou une autre (expropriation-rénovation de maisons voisines, par exemple), correspond au vœu du conservateur. Seul impératif, à ses yeux, aller vite.

Le débat porte donc sur la capacité du Château-Neuf à accueillir un musée moderne. Et sur le sort fait à la maison Dagourette : « *Nous réfléchissons actuellement à sa réaffectation, mais le mauvais état du bâti nous conduira probablement à une solution de démolition-reconstruction* », dit l'adjoint à la culture — « Dans la mesure du possible, *nous essaierons de conserver la façade* ».

A la direction générale des musées de France (M. Viatte vient de visiter les lieux), on désire profiter de l'occasion pour développer une muséographie plus contemporaine, axée sur l'audiovisuel, le témoignage direct, l'inventaire des pratiques culturelles, la langue basque, etc. On attend du conservateur entouré de spécialistes réflexions et propositions.

Apparemment, nul prétexte dans ce dossier à polémiques. On a même du mal à comprendre pourquoi la foule en chœur du Petit-Bayonne ne danse pas un fandango-carmagnole dans la rue Marengo.

Or, c'est là que les choses se compliquent. Rue Marengo, avec son allure faussement banale, avec ses pierres et le tour, où l'on déposait les enfants abandonnés, le Musée basque n'est pas seulement un musée. Il n'est pas un musée comme les autres.

Au fait ? La fermeture frapperait-elle la nature symbolique du lieu ? Le symbolique, on le sait, est plus résistant que le réel. D'où les réactions assez vives des associations. Désuet, si l'on veut, naïf à certains égards, le musée est un témoin et un lieu de vie. Cela ne se recrée pas si aisément. Pour autant, il serait contraire à sa nature même, à sa fonction, à son histoire, de le doubler d'un complexe moderne tout en le réduisant, lui, à une sorte de « musée d'un musée ». Alors ? Alors, il reste à inventer l'impossible.

FRANCIS MARMANDE.

Un bateau de l'imaginaire

L'histoire du Musée basque n'est pas jeune. Elle n'est pas vieille - non plus. En 1897, un congrès de la tradition basque se réunit à Saint-Jean-de-Luz. Il conçoit l'idée d'une collection (documents, objets, métiers, costumes, coutumes). On parle de musée. Un professeur au lycée de Bayonne en motive la nécessité. Nous sommes en 1913. Les mots de son rapport ont un air sentimental. En réalité, tout un questionnement moderne s'y engouffre : « *Les vieilles mœurs,* dit Colas en 1913, *les vieux usages, disparaissent avec rapidité. Ceux qui ont parcouru le Pays basque il y a vingt ans* [1883] *et qui le voient maintenant ne peuvent qu'être très frappés de la transformation qui s'y accomplit...* » Il parle des « *villas de tous styles* » qui remplacent peu à peu les « *vieilles maisons euskadiennes* ». Il parle des cimetières où des tombes que l'on trouve partout remplacent ces stèles discoïdales que l'on ne voyait nulle part ailleurs, avec leurs sculptures bizarres et leurs inscriptions étranges. Il décrit les filles dans les chemins, les foulards... La guerre éclate. Elle dure.

Vient alors un huguenot à prénom très british, le commandant William Boissel. Au sens de l'archive, il ajoute un goût de metteur en scène. Le résultat, mi-scientifique, mi-mondain, est aussi loin du folklorisme et du passéisme que le brebis des Pyrénées peut l'être de la crème anglaise.

On y entre ? C'est une cour de ferme, une salle d'auberge, l'âtre d'un foyer, une chambre modeste, un bout de cimetière, oui, avec ses tombes discoïdales. Et l'atelier du tisserand, du makila (canne de bouvier ou arme blanche ?), du chocolatier...

Au début, les gens du peuple ont hésité à « visiter ». Pour voir quoi ? « *On n'y allait pas. C'était trop pauvre. C'était comme chez nous.* » Couloirs, soupentes, coursives, on s'y promène comme dans un bateau de l'imaginaire. On s'y hèle de balcon à fenêtre. On prend un air de techniques. On se perd dans la grotte aux sorcelleries. On découvre la chapelle, la synagogue. On tombe enfin sur cette perle unique : le Musée de la pelote, créé en 1958 sous le contrôle de Georges-Henri Rivière, génial propagateur des principes des musées des ATP, conservateur à l'époque du plus grand d'entre eux, le Musée national.

Palais des merveilles

G.-H. R., comme on le nommait, aimait à rappeler à quel point, dans son innocence, le Musée basque avait anticipé sur des formes qui allaient se répandre. Sans rien négliger de sa vocation classique, de son rôle de centre de documentation, de salle de lecture, de galerie d'arts graphiques, de dépôt d'objets lourds, de rendez-vous pédagogique, etc. Au cours des ans, la Maison Dagourette, du nom de son fondateur, est restée un extraordinaire lieu de vie. Avec cet air serein des vieilles maisons euskadiennes. Imposante sans se montrer. Dagourette (version latine) ou Dagoreta (version basque) ! *That is the question,* comme on dit *ici,* après quatre siècles d'occupation anglaise.

Non seulement le musée est dès l'origine un lieu d'expérience et de parole, mais certains de ses conservateurs ont accentué cette vocation. Jean Haritschelhar, linguiste internationalement reconnu, ethnologue, érudit, universitaire qui a créé à Bordeaux la première chaire de basque, l'a, de 1962 à 1988, « *basquifié* ». De mille cinq cents, la collection de documents est passée à quinze mille, dont six mille en langue basque.

Pour le visiteur, c'est un labyrinthe. Une espèce de palais des merveilles. Pour le chercheur, un point mystérieux. Pour le muséographe, un modèle brut. Pour la ville, un signal. Pour la région, un symbole. Et pour le pêcheur de la Nive, c'est le Musée basque. C'est lui qui a raison.

F. M.

CINÉMA

« Calme blanc », de Philip Noyce

Mer et maîtresse

Sur un yacht encalminé au large de l'Australie, Rae et John Ingram (Sam Neill, qui fut l'infortuné époux d'Isabelle Adjani dans *Possession*, et Nicole Kidman, une jeune comédienne australienne), recueillent un marin qui fuit un schooner noir, un vieux bateau qui ressemble assez à l'idée que l'on se fait de *la Marie-Céleste*. Hughie (Billy Zane) est au physique le quasi sosie de Marlon Brando. Mentalement, il se rapprocherait plutôt de Norman Bates, tel que le jouait Anthony Perkins dans *Psychose*. Il prétend que tout son équipage a succombé au botulisme. Pendant que monsieur va vérifier, madame reste seule sur le yacht avec Hughie...

Philip Noyce avec deux décors et trois personnages réussit un film à grand spectacle. Un film constamment surprenant, qui tient le spectateur au bord de son siège, prêt à baisser la tête quand un palan se décroche ou à se recroqueviller quand le tueur défonce une porte en teck à coups de pied.

Mais, en plus du thriller macabre (les quelques touches d'humour sont dignes de Swift), *Calme blanc* est aussi un film troublant, qui farfouille habilement l'inconscient collectif. Avant que le drame maritime ne se noue, il y a eu un prologue, une vraie scène d'horreur quotidienne : John Ingram, officier de marine, rentre chez lui en train ; sur le quai, il cherche des yeux jusqu'à ce qu'il se retrouve face à deux hommes à l'air compassé ; ils l'amènent à l'hôpital ; sa femme est dans le coma ; son petit garçon est mort. En venant chercher son mari, elle a eu un accident de voiture.

Du coup, le bateau noir et son passager ne sont plus seulement les pièces de la mécanique d'un film d'horreur, ce sont les figures de la mort et de la culpabilité qui veulent empêcher le couple de survivre à son enfant. L'affrontement entre Rae et Billy prend une dimension discrètement épique (Philip Noyce n'a jamais la main lourde), encore accentué par le jeu de Nicole Kidman, qui a dû voir plus d'une fois Sigourney Weaver dans *Alien*. Même si l'engagement d'un psychopathe au pair n'est sans doute pas une thérapie conjugale très recommandable, *Calme blanc* démontre qu'il peut être l'occasion d'un film brutalement séduisant.

THOMAS SOTINEL.

« Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer », de Jacques W. Benoît

Le don Juan sans nom

Une fois surmontée l'épreuve de l'achat du billet (deux places pour *le Nègre ?* Une pour *Comment faire l'amour ? Sans se fatiguer*, un tarif réduit ?), il faut bien convenir que le film n'est pas épuisant. Isaach de Bankolé est un aspirant écrivain que l'on appelle Vieux. Il a quitté sa terre natale (l'Afrique, les Antilles ? Il n'a pas plus de patrie que de nom) pour Montréal, où il peut créer et draguer en liberté. Il cohabite avec Bouba, Africain freudien, musulman et aficionado de jazz (Maka Koto), dans un studio où se succèdent les petites amies, la pièce maîtresse de la collection étant une étudiante anglophone, fille de riches (Roberta Bizeau).

C'est un aspect méconnu du donjuanisme, mais, au cinéma, il est impossible à traiter sans avoir recours au film à sketches : Vieux fait rire les filles, Vieux se fait envoyer paître, Vieux et Bouba parlent des femmes... Bien sûr une bande de dealers racistes est là, qui veut chasser les nègres du quartier et donner un peu de nerf, d'enjeu dramatique, sans grand succès dans un cas comme dans l'autre. Du coup il n'y a d'autre film que celui de Bankolé. Et l'acteur est trop retenu, trop élégant pour se lancer à corps perdu dans le numéro qu'appelait ce personnage de Bukowski juvénile et presque sobre (il marche à la bière, sans que ça n'affecte en rien sa ligne d'athlète, ou sa lucidité, ou l'envie), il est plus que charmant, séduisant, mais rarement drôle. On rit au hasard d'une situation qui prend ou quand Maka Koto vole une scène à Bankolé (il ne rate jamais son coup), à force d'humour à froid. Cette semi-absence au centre du film est d'autant plus frustrante que Jacques W. Benoît, le réalisateur, a utilisé Montréal comme ses collègues au sud du Saint-Laurent font jouer New-York ou Chicago, avec des lumières discrètement flatteuses.

Th. S.

● **Mory Kanté**, qui participera au Rêve de l'Arche, samedi 26 août, donnera le lendemain un concert dans les jardins des Tuileries. En première partie, le musicien guinéen sera accompagné d'un orchestre traditionnel de quarante-cinq musiciens, puis il jouera avec sa formation habituelle.

★ Le 27 août, à 21 h 30, grande scène des Tuileries. 80 F. Réservations, tél. : 42-61-34-62.

EXPOSITIONS

Jean-Pierre Desclozeaux au musée de Trouville

L'ogre du Gard

Face à la mer, l'univers haut en couleur d'un poète qui jongle avec les baleines et les plumes ballon.

Frère de Bosc, de Searle et d'André François, élève de Paul Colin, cofondateur en 1967 de la SPH (Société protectrice de l'humour) qu'il anima valeureusement durant dix ans, Jean-Pierre Desclozeaux est un des rares dessinateurs humoristes qui, par bonheur, vit encore de sa plume.

Certes, avec les années, cet ogre candide, à l'œil écarquillé, est descendu de son nuage. Si délicieusement saugrenu il y a vingt ans, son humour est devenu moins rose. Son petit personnage malingre, au gros pif, sans oreille, a pris du poids. Et même de l'assurance comme si, pour survivre, il ne pouvait que grandir et devenir plus conforme à mesure que la presse et la publicité lui faisaient les yeux doux.

Sous son air de bucheron timoré, Desclozeaux cache une tendresse acide. Sans penser à mal, il lâche ses démons, épingle Freud, Marx, Lacan et voit des seins partout, « *simplement parce que j'aime bien les rondeurs* ». Qu'il ajuste ses flèches et fustige sans ménagement, mais sans acrimonie, la France mysogine, le sexe des mots ou la rentrée des classes, Desclozeaux continue pourtant de ressembler à ce petit homme ému qui étreint dans ses bras un cœur gros comme un sac d'or.

Funambule jonglant avec la couleur et les idées, il n'aime rien tant que laisser courir l'aquarelle sur le papier, étalant volutes et pâtés, comme les enfants. De son pinceau jaillit un chat-cafetière, une baleine avec un nez rouge ou une vache au pis remplacé par une grappe. Qu'il illustre une campagne pour des petits beurres, un groupe bancaire, ou le Festival mondial du cirque, l'enchantement est le même. Dans *le Monde* ou *le Nouvel Observateur*, auquel il collabore depuis 1968, Desclozeaux reste à cinquante et un ans cet oiseau moqueur qui torpille nos travers.

PATRICK ROEGIERS.

★ Desclozeaux, *Au vent du large*, avec un mot de Daniel Boulanger, éditions Marval, 64 p., 150 F.

Desclozeaux, « Cent dessins dessus dessous », Musée de Trouville-sur-Mer, Villa Montebello, 64, rue du Général-Leclerc, jusqu'au 28 août.

Edward Hopper l'invention de la solitude

(Suite de la première page.)

Il faudra les voyages à Paris pour qu'Edward Hopper s'ouvre à la couleur et à l'espace. Tandis qu'à sa façon il rend les armes aux impressionnistes, comme le montrent son *Pont du Carrousel dans le brouillard* ou *Une écluse à Charenton*, il affermit son souci du réalisme en trois huiles sur bois que lui inspire le numéro 48 de la rue de Lille. Un second séjour parisien, en 1909, laisse pantois, tant en deux années, on mesure la maturation et la confiance de l'artiste, qui explose, torturée, dans *The Louvre in a Thunderstorm*, tandis que s'affirme une exploration plus pointilleuse de la ligne, de la forme bâtie , de l'architecture, une recherche de la netteté qui rend plus poignant encore le sentiment naissant d'une peinture de l'attente, comme Beckett, plus tard, élaborerait une écriture de l'attente

Un univers d'angoisse ordinaire

Le paysage ne cessera de hanter Hopper, qui, au volant de sa voiture ou en train, se lance dans de longs voyages transcontinentaux. Il passe tous ses étés au bord de l'Océan ; dans les années 10, il choisit le Maine. Une série de petits formats marins témoignent de sa découverte de la mer, du sable, des rochers, passion qui trouve une dimension picturale plus forte dans les années 20 dans une série de dessins et d'aquarelles exceptionnels. Plus tard, Hopper s'installe à South-Truro (Massachusetts), où il construit sa maison de « vacances ».

Sa rencontre et son mariage avec Jo, en 1924, nous valent de pénétrer chez lui, 3, Washington Square, où il vivra jusqu'à sa mort, et de découvrir une dizaine de sanguines, plus encore de dessins et de fusains, qui nous font entrer de plain-pied dans l'intimité du couple et le plus tendre du travail d'Edward Hopper. Une série d'études de nus s'épanouit dans le trait au crayon de *Jo Seated*, dans le trait à l'encre d'une cheminée de *Fireplace at Hopper's New-York Apartment*.

Petit à petit, il inscrit dans son catalogue intime, et bien sûr dans son œuvre, les signes mieux connus de son art : phares, gares, voies ferrées, stations-service, bars, maisons de bois qui, mine de rien, sont le cadre évident de l'Amérique contemporaine telle qu'elle est et séduit le visiteur étranger. *Railroad Crossing* (1922-1923), *Early Sunday Morning* (1930), *Second Story Sunlight* (1960) et *A Woman in the Sun (1961)* proposent au Whitney une sorte de raccourci hallucinant dans l'affirmation progressive des talents de coloriste d'Hopper et exacerbe encore la fascination exercée par cet univers d'angoisse ordinaire, quotidienne, banale, insupportable pourtant, que nous partageons tous avec lui mais que personne n'a jamais si bien représenté. C'est en cela qu'Edward Hopper est totalement américain.

Cependant, la mise en scène cinématographique de ses toiles, l'apparence quelconque de ses personnages figés dans la violence de l'immobilité, le découpage de ses œuvres par la lumière trop forte du soleil, trop froide des néons, l'effet de surprise, et même de suspens, créé par les couleurs, vives jusqu'au cri, les visages, scandaleusement inexpressifs, les éléments construits que tout — notre siècle, notre hyperactivité et, paradoxalement, notre hyperpassivité — paraît pouvoir modifier ou menacer à tout instant, font d'une œuvre de la catastrophe probable un art universel.

OLIVIER SCHMITT.

★ Edward Hopper : sélection des collections permanentes. Whitney Museum of American Art, 945, Madison Avenue, New-York, N.Y. Tél : 212-570-36-00. Jusqu'au 5 novembre. Au Musée Cantini de Marseille, 19, rue Grignan. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 24 septembre.

Fred Deux à Issoudun

Messages de forme

L'œuvre graphique d'un artiste solitaire qui depuis quarante ans tisse d'étranges paysages organiques.

« *Ce qui va venir n'est pas pour moi, mais je désire le recevoir. Comment noter ce qui ne se note Pas ? J'ai des moments que je n'aurais pas voulu connaître ; mais ce refus, parce que je ne sais où et à qui l'adresser, paraît favoriser des passages, des trous, des galeries. Par ce refus, je laisse libres ces messages de forme que ma main ourle... les yeux ne servent à rien si la main ne tremble pas.* » C'est dans la veine surréaliste de l'écriture automatique que Fred Deux situe les quarante ans de dessin qu'il présente au Musée Saint-Roch, à Issoudun.

Cette rétrospective réunit quatre-vingt-deux dessins noir et blanc, rarement réchauffés par un peu de couleur. Ce sont des paysages organiques, « placentaires », dit même le critique Pierre Gaudibert, d'une finesse inouïe. Les premiers de ces dessins *(Ma fille Annie,* 1949, *Chambre d'un assassin,* 1950, *la Vie de ma fenêtre, 1950)*, inspirés de Paul Klee, valurent à l'artiste l'estime pourtant avaricieuse d'André Breton, qui l'intégra au mouvement surréaliste finissant.

A l'époque, Fred Deux menait de front le dessin et l'écriture. Maurice Nadeau publia son texte le Gana, sous le pseudonyme de Jean Douassot. L'ensemble présenté à Issoudun met plutôt en relief l'obstination profonde de l'artiste à creuser son propre sillon, sans vraiment se soucier des correspondances, des ressemblances, des phénomènes de mode, ou de groupes. Fred Deux ou quarante ans de travail en solitaire.

GEORGES CHATAIN.

* Issoudun, Musée Saint-Roch, jusqu'au 18 septembre.

Spectacles

Vendredi 25 août

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

BAPTÊME. Film français de René Féret : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BOIS NOIRS. Film français de Jacques Deray : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CALME BLANC. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE. Film franco-canadien de Jacques W. Benoît : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INVITÉ SURPRISE. Film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MEN'S CLUB. Film américain de Peter Medak, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

POUR LA GLOIRE. Film britannique de Martin Stellman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

YAABA. Film Burkina-Faso d'Idrissa Ouedraogo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Soyez les bienvenus (1940), de Jacques de Baroncelli, 16 h ; le Dimanche de la vie (1965), de Jean Herman, 19 h ; les Chasses du Comte Zaroff (1932, v.o. s.t.f.), de Ernest B. Schœdsak, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : 45e Anniversaire de la Libération de Paris : Paris Liberated ! (1944) d'un anonyme, Paris levé, debout (1974) de Claude Robrini et Jean-Jacques Bloch, 14 h 30 ; la Longue nuit (1965) de Paul Seban ; la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, 1944-1945 (1944-1945), 18 h 30 ; Paris Liberated ! (1944) d'un anonyme, Paris levé, debout (1974) de Claude Robrini et Jean-Jacques Bloch, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE… (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CONFESSION CRIMINELLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE… LA SUITE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

KARATÉ KID III (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

KICKBOXER (Hong Kong, v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVE DREAM (It., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; v.f. : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANOLO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MESSAGER DE LA MORT (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NO TIME FOR LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA NUIT DU SÉRAIL (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SKINHEADS (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SPLENDOR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STREET OF NO RETURN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

théâtre

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Courant d'airs show : 20 h 45.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcelia : 20 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Maboul-Ragoût ou l'opéra de quat'fous : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Lettres d'amour : 20 h. Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. Laurent Violet : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Bal de N'Dinga : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours… tout va mieux ! : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Aqua : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Muriel Robin est au Splendid ! : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Relâche : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-82-08-39). ◇ Le Barbier de Séville : 19 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Le Banquet du bouffon : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. ◇ 100 % Polyamide : 22 h 30. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins II : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30 et 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Eric Thomas : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Ma mère aime beaucoup ce que je fais : 22 h 45 et 24 h.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hora.*

Danse

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS (4e). Ensemble Perceval et le Bal paré. 21 h 30. Chorégraphie de Marote Pichon. Maître Colantonio à la cour du roi René. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE (19e). Compagnie Alain Germain. 13 h et 15 h 30. « Les Savants et la Révolution ». Mise en scène et chor. Alain Germain. Textes Yves Laissus. Musique Isabelle Aboulker. Avec Nathalie Barbey, Philippe Bialat, Patrice Bouret, Patrick Florentin, Florence Guignolet. Espace Diderot

Music Hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (5e). (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française. 21 h. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE GRÉVIN (9e). Vivez la Révolution. 20 h et 22 h. Revue de danse, chansons, magie, sur la petite histoire du quartier de la Bastille. Téléphone location : 42-46-84-47.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (1er). (42-33-58-37). Elles en étaient. 20 h 30. Chanson-cabaret sur la Révolution française.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS – 3 BALZAC – LA BASTILLE – GAUMONT PARNASSE – GAUMONT LES HALLES – L'ESCURIAL

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1989

YAABA

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1989

YAABA

UN FILM DE IDRISSA OUEDRAOGO

DISTRIBUTION PARI FILMS

هكذا من الأصل

[illegible]

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 août

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Valenciennes-Nîmes. ▶ **22.35 Magazine : Grands reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Cet alcool entre nous, de Claude Couderc. **23.25 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** De Christophe Morahan et Jim O'Brien, d'après Paul Scott, avec Charles Dance, Nicholas Farrel (13ᵉ épisode). **0.20 Journal et Météo. 0.35 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Au dernier des vivants. **1.00 Série : Des agents très spéciaux.** La danseuse hawaïenne.

A 2

20.35 Série : Euroflics. Le miel de la nuit, de Jean-Pierre Heizmann, avec Wolfram Berger, Alexander Radszun. *Un chef cuisinier suspecté après la mort de sa femme.* **21.45 Apos + Strophes = Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les meilleurs de l'année. Avec Patrick Marnham (*Lourdes. Un pèlerinage moderne*), Jacques Cellard (*Ah ! Ça ira, ça ira*), Alvaro Mutis (*la Neige de l'amiral*), Claude-Michel Cluny (*Poèmes du fond de l'œil, Odes profanes*), Aristide (*la Langue française dans tous ses débats*). **23.00 Journal et Météo. 23.15 Soixante secondes.** Renaud, chanteur. **23.20 Magazine : Les enfants du rock.** Spécial Ry Cooder.

FR 3

20.35 Série : Le Masque. L'assassin est à bord, de Jacques Cornet, avec Sylvia Zerbib, Philippe Rouleau. *Fatale partie de bridge sur un yacht.* **21.30 Magazine : Thalassa.** L'archipel des Glénans : le lagon du Finistère, de Claude Rives et Xavier Desmier. **22.20 Journal et Météo. 22.40 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine Guidez. 5. Temps de douleur. *Prison, torture, déportation, le sort des résistantes en Europe pendant la seconde guerre mondiale. Des témoignages parfois bouleversants.* **23.35 Musiques, musique.** Concerto pour orgue nº 4, de Michel Corrette, par l'Ensemble instrumental de France, dir. Philip Bride.

Alain
PEYREFITTE
L'EMPIRE
IMMOBILE
ou
LE CHOC DES MONDES
Un grand récit historique
au cœur de l'actualité
576 pages dont 16 en couleurs 140 F
FAYARD

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Prélude à l'après-midi d'un mari trompé. *Thérapie de groupe et cas de conscience conjugaux.* **21.40 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 22.30 Documentaire : Oiseaux des mers.** De Malcolm Penny. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Bonjour l'angoisse** ■ Film français de Pierre Tchernia (1988). Avec Michel Serrault, Pierre Arditi, Geneviève Fontanel. ▶ **0.30 Cinéma : A la recherche de Garbo** ■■ Film américain de Sidney Lumet (1984). Avec Anne Bancroft, Ron Silver, Carrie Fisher, Catherine Hicks (v.o.). **2.10 Cinéma : la Septième Dimension** ■ Film français de Laurent Dusseaux, Olivier Bourbeillon, Stephan Holmes, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux (1987). Avec Francis Frappat, Jean-Michel Dupuis. **3.35 Cinéma : Du rififi à Paname** □ Film français de Denys de La Patellière (1966). Avec Jean Gabin. **5.10 Cinéma : Pierre et Djemila** ■ Film français de Gérard Blain (1987). Avec Jean-Pierre André, Nadja Reski, Abdel Kader.

LA 5

20.35 Téléfilm : L'ange du mal. De Paul Wendkos, avec Blair Brown, David Carradine. *Une petite fille victime de l'hérédité criminelle de sa mère.* **22.30 L'enquêteur** (rediff.). **23.25 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). **0.30 Les cinq dernières minutes.** Les petits d'une autre planète. **2.00 Sam et Sally** (rediff.). **2.55 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit. 3.30 Cosmos 1999** (rediff.). **4.20 Série : Peau de banane. 5.05 Voisin, voisine** (rediff.). **6.05 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.30 Téléfilm : La télévision en otage. D'Edward Zwick, avec Christopher Allport, David Clennon. *Chantage à la bombe.* **22.10 Série : La malédiction du loup-garou. 23.00 Capital. 23.05 Six minutes d'informations. 23.10 Sexy clip. 23.40 Magazine : Ondes de choc.** Le business des Blacks (rediff.). **0.35 Boulevard des clips. 1.30 Multitop** (rediff.). **2.00 Erreurs judiciaires** (rediff.). **2.25 Deux ans de vacances** (rediff.). **3.20 Magazine : Charmes. 3.50 Ondes de choc.** Le business de la nouvelle fesse (rediff.). **4.40 Le glaive et la balance** (rediff.). **5.05 Deux ans de vacances** (rediff.).

LA SEPT

20.30 Téléfilm : La maison dans la dune. De Michel Mees, d'après le roman de Maxence Van der Meersch. **22.00 Documentaire suédois : Tarkowski tourne *le Sacrifice*.** De Michael Leszezylowski. **22.30 Chroniques d'en France.** Pays de Caux, pays de quoi ? Entre Seine et falaises, de Claude Santelli. **23.30 Opéra : les Troyens.** De Berlioz, acte V. **0.30 Documentaire : From East to West.** Le compositeur japonais Toru Takemitsu, de Barrie Gavin.

FRANCE-CULTURE

20.00 En urgence d'amour. Textes de Jean Cocteau choisis par Danielle Volle. **21.15 Mémoires du siècle.** Andrée Sodenkamp, poétesse. **22.15 Fred Deux et son double.** Chez la grosse. **22.40 Musique : Nocturne.** La musique russe et le piano. 5. La migration aux Etats-Unis. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Au bar des flibustiers** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Métaboles, de Dutilleux ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Dimitri Sitkovetzki, violon. **22.54 Jeu : Invitation au voyage. 23.10 Les soirées de France-Musique.**

Samedi 26 août

TF 1

▶ **13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les femmes et l'alcool, de Claude Couderc. **13.45 La Une est à vous. 15.45 Tiercé à Vincennes et Deauville. 15.55 La Une est à vous** (suite). **17.45 Trente millions d'amis.** Émission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Les rescapés de Dunkerque ; Cheval à l'eau ; Sacrétatou ; Les rubriques de l'été ; Ugo, un abandonné qui n'a pas perdu au change. **18.15 Série : Les professionnels.** La mort du Sphinx. **19.05 Série : Marc et Sophie.** A votre service. **19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : Quelle famille !** Pièce de Francis Joffo, mise en scène par l'auteur, avec Micheline Dax, Christian Alers, Patrick Préjean, Evelyne Dassas, Raphaële Moutier, Jacques Dynam, Jean-Pierre Malignon. *Quatre générations réunies dans un même appartement.* **22.55 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.50 Magazine : Formule sport.** Automobile : Essais du Grand Prix de formule 1 de Belgique ; Football : 7ᵉ journée du championnat de France. Rugby : Tournée en Afrique du sud ; Moto : Essais du Grand Prix de Tchécoslovaquie ; Cyclisme : Grand Prix de Plouay ; Boxe : Championnat du monde des légers ; Funboard ; Aviron ; Natation ; Hippisme ; Surf. **0.40 Journal et Météo. 1.00 Série : Mannix.**

A 2

13.25 Série : L'homme qui tombe à pic. 14.15 Magazine : Aventures-voyages. Ardoukoba, de Claude Michaud. *Une expédition scientifique à Djibouti.* **15.05 Magazine : Samedi passion.** Athlétisme : Grand Prix mémorial Van Damme à Bruxelles ; Gymnastique rythmique : Coupe d'Europe à Hanovre ; Automobile : Essais du Grand Prix de formule 1 de Belgique ; Lutte gréco-romaine : Championnat du monde à Martigny. **18.10 Inauguration de l'Arche de la Défense.** Présentée en direct par Claude Sérillon, en présence du président de la République. **20.00 Journal et Météo.** ▶ **20.40 Concert : Le premier rêve de l'Arche.** Ils chantent pour les droits de l'homme, spectacle en direct de l'Arche de la Défense. Avec Barbara Hendricks, Youssou N'dour, Jacques Higelin, Gianna Nannini, Julia Fordham, Cheb Khaled, Maxime Le Forestier et Aura, Sivan Perwer, Nicole Croisille, Eurythmics, Quilin Zhang, Manu Dibango, Doudou N'Diaye Rose, Lady Smith black mambazo, Didier Lockwood, Eddy Louiss, Bernard Lavilliers, Ofra Hasa. Parmi les invités, Isabel Allende (Salvador), Mgr Sergio Valech (Chili), Adolfo Perez Esquivel (prix Nobel de la paix), Ariadna Combes-Cornéa (Roumanie), Harlem Désir. **23.00 Journal et Météo. Série : La loi est la loi.** Silence on tue. **0.10 Soixante secondes.** Jocelyne Saab, cinéaste.

FR 3

14.00 Jeu : Génies en herbe. Présenté par Patrice Drevet. **14.30 Magazine : Fastoche.** Rock 89 ; Les mordus du boulot ; Orion. **15.30 Magazine : Thalassa** (rediff.). **16.00 Magazine : Sports loisirs vacances.** De Bernard Péro. Volley-ball : France-RFA à Martigues ; Cyclisme : Grand Prix Ouest-France à Plouay. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Samdynamite.** Flipper ; Les aventures d'une famille ours ; Boulevard des Toons : Magilla Gorilla et Les fils de la Panthère rose. **18.05 Feuilleton : L'île du faucon** (3ᵉ épisode). **18.35 Dessin animé : Les nouveaux Bisounours. 18.55 La chanson de Brenda. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Samdynamite.** Dessin animé : Baby Huey ; à 20.45, Série : Batman (1ʳᵉ partie) ; à 21.10, Les aventures de Katnip ; à 21.20, Série : Batman (2ᵉ partie) ; à 21.45, Betty Boop. **21.50 Journal et Météo. 22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Alain Peyrefitte. **22.30 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Concerto nº 26 pour piano en ré majeur K 537 et Sonate K 332 en fa majeur, de Wolfgang Amadeus Mozart, par Friedrich Gulda, piano. **23.30 Magazine : Sports 3.** Présenté par Michel Drhey. Horse-ball ; Portrait de l'arbitre ; Le challenge trophy ; Les jeux de l'avenir des handicapés ; L'âge d'or à Montlhéry ; Pétanque : Tournoi de Paris ; Football : Tournoi de l'Union des artistes.

CANAL PLUS

13.30 Série : Un jour à Rome. Le légendaire Jean-Luc, de Gianfrancesco Lazotti, avec Fanny Ardant, Luca Barbareschi. *Les retrouvailles de deux amis d'enfance.* **14.50 Magazine : Dontact. 14.55 Surprises.** Spécial chat. **15.10 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 16.05 Documentaire : La longue marche des élans.** De Bob Landis. *Dans le parc national de Yellowstone (Colorado).* **16.30 Téléfilm : L'innocence foudroyée. 18.05 Cabou cadin.** Les Ratties. **18.10 Magazine : Exploits. 18.35 Série : Murphy, l'art et la manière d'un privé très spécial.** *En clair jusqu'à 20.30.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.25 Les arènes de l'info. 20.30 Téléfilm : Au-delà de la passion** (2ᵉ partie). *Une femme pilote d'avion revient au Kenya, là où elle a grandi.* **22.05 Super model 89.** Le plus grand concours de mannequins du monde, à Los Angeles. **23.20 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : Phantasm.** ■ Film américain de Don Coscarelli (1979). Avec Michael Baldwin, Bill Thorbury, Reggie Bannister. **0.50 Cinéma : Suicidez-moi, docteur !** ■ Film américain de Burt Reynolds (1978). Avec Burt Reynolds, Dom de Luise, Joanne Woodward (v.o.). **2.30 Cinéma : La travestie.** □ Film français d'Yves Boisset (1988). Avec Zabou. **4.10 Cinéma : Cérémonie d'amour.** □ Film français de Walerian Borowczyk (1987). Avec Mathieu Carrière, Marianna Pierro. **6.10 Documentaire : Les esprits de la forêt.** De Mike Salisbury.

LA 5

13.50 Série : Amicalement vôtre. 14.45 Série : L'enquêteur. 15.40 Les cinq dernières minutes (rediff.). **17.10 Cosmos 1999** (rediff.). ***De 18.00 à 18.50 Dessins animés.*** **18.00 Boule et Bill. 18.06 Les Schtroumpfs. 18.30 La tulipe noire. 18.50 Journal images. 19.00 Dessin animé : Denis la malice. 19.30 Série : Happy days. 19.55 Les Inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les Inconnus. 20.35 Téléfilm : Chasseurs d'ombres.** *Phénomènes para-naturels dans une maison ensorcelée.* **22.10 Téléfilm : Vengeance posthume.** *Un ancien militaire apprend la date exacte de sa mort...* **23.05 Magazine : Samedi foot. 23.10 Sport : Cyclisme** (résumé). **23.40 L'enquêteur** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (suite). **0.40 Amicalement vôtre** (rediff.). **1.30 Téléfilm : Double assassinat dans la rue Morgue. 3.00 Journal de la nuit. 3.05 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.35 Série : Peau de banane. 4.20 Bouvard et compagnie** (rediff.). **4.35 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.). **13.50 Série : L'incroyable Hulk. 14.40 Série : Les envahisseurs. 15.30 Série : Laramie. 16.20 Série : L'île fantastique. 17.10 Hit, hit, hit, hourra ! 17.15 Série : Vegas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Variétés : Multitop. 19.30 Magazine : Turbo. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Le fantôme de Beatie Bow.** *Une adolescente d'aujourd'hui se retrouve au dix-neuvième siècle...* **22.00 Téléfilm : Le droit à la justice.** *La bataille d'un prisonnier contre la Cour suprême.* **23.35 Six minutes d'informations. 23.40 Magazine : Charmes. 0.10 Variétés : You can dance. 2.00 Magazine : Charmes. 2.25 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Pesquet (rediff.). **2.55 Magazine : Ondes de choc.** Le business des Blacks (rediff.). **3.50 Le glaive et la balance.** L'affaire Pierre Laval (rediff.). **4.15 Documentaire : Grandes chasses et pêches.** Mousquetaires. **4.40 Le glaive et la balance.** L'affaire Kaczmarzyk (rediff.). **5.05 Ondes de choc** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Allemand : Méthode Victor nºˢ 3 et 4. 19.30 Documentaire : Cent ans de jazz. De Claude Fléouter. 3. La révolution du bop. **20.30 Théâtre : Nathan le sage.** Pièce de Gotthold Ephraim Lessing. Avec Pascal Bongard, Bernard Freyd. **22.40 Documentaire : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. Pays de Caux, pays de quoi ?, de Claude Santelli. **23.40 Théâtre : Madame de La Carlière**, de Diderot, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard. **0.50 Concert : Couleurs Brésil.** De Gilles Combet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le prince de Hombourg, d'Heinrich von Kleist. **22.35 Musique : Nocturne.** La Roque-d'Anthéron, neuvième festival international de piano. Davitt Moroney, clavecin. **0.905 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 1ᵉʳ août lors du Festival de Bayreuth) : le Crépuscule des Dieux, de Wagner, par le chœur et l'orchestre du Festival, dir., Daniel Barenboïm ; sol. : Siegfried Jerusalem, Bodo Brinkmann, Philip Kang, Gunter Van Kannen, Anne Evans, Eva-Maria Bund Schuh, Waltraud Meier, Anne Gjevang, Linda Finie, Uta Priew, Hilde Leidland, Annette Kuttenbaum, Jane Turner.

Dimanche 27 août

TF 1

6.30 Météo. 6.35 Série : Drôles d'histoires. Mésaventure : Soirée rock. **7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe.** Émission de Jean Offrédo. Avec le bulletin météo à 7.00 et 7.43. **7.53 Météo. 7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche.** Winnie l'ourson ; Les Tripods ; Cœur ; Jiraiya ; Jeu, set et match ; Spécial croissant. **10.35 Magazine : Les animaux du monde.** La grande aventure de la vie, de Marlyse de La Grange. 8. Chasseurs et chasses, de Karel Prokof. **11.00 Météo. 11.05 Magazine : Auto-moto.** Grand Prix de formule 1 de Spa (Belgique) ; Grand Prix de moto de Tchécoslovaquie. **11.35 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Patrick Roy et Harold Kay. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Un flic dans la Mafia. 14.05 Magazine : Spécial sports.** Moto : Grand Prix de Tchécoslovaquie ; Automobile : Grand Prix de formule 1 de Belgique. **14.25 Sport : Automobile.** Grand Prix de formule 1, en direct de Spa (Belgique). **16.05 Magazine : Spécial sports** (suite). **16.25 Tiercé à Deauville. 16.35 Série : Tonnerre mécanique. 17.25 Dessins animés : Disney parade.** Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. **18.40 Série : Vivement lundi. 19.05 Série : Harry Fox, le vieux renard. 19.55 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : Un amour de Swann** ■■■ Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1984). Avec Jeremy Irons, Ornella Muti, Alain Delon, Fanny Ardant. **22.25 Magazine : Ciné dimanche. 22.30 Cinéma : le Bateau d'Émile** ■ Film français de Denys de La Patellière (1961). Avec Annie Girardot, Lino Ventura, Pierre Brasseur, Michel Simon. **0.10 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Premières loges. **0.50 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Mathilde ne reviendra pas.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon, Biboun et Doudine. Le chat Léopold ; Bogus ; Mimi Cracra ; Alex ; Quick et Flupke ; Bogus ; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Émissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe**, en l'église de Gagny (Seine-Saint-Denis). Prédicateur : Le père R. Jorens. **12.05 Spectacle : Il était une fois le cirque.** Les meilleurs numéros des plus grands cirques du monde (9ᵉ partie). **13.00 Journal et Météo. 13.25 Série : Privée de choc.** Le rêve américain. **14.10 Documentaire : La planète des animaux.** La montagne des casseurs d'os, de Richard Kemp. *Dans les Pyrénées espagnoles.* **15.05 Feuilleton : Ces beaux messieurs de Bois-Doré.** De Bernard Borderie, d'après George Sand, avec Georges Marchal, Yolande Folliot (4ᵉ épisode). **16.30 Série : Madame le juge.** 2 et 2 font 4, de Claude Chabrol, avec Simone Signoret, Jean-Claude Dauphin, Didier Haudepin. **18.00 Série : Papa catcheur. 18.25 Magazine : Stade 2.** Gymnastique rythmique : Coupe d'Europe ; Moto : Grand Prix de Tchécoslovaquie ; Cyclisme : championnat du monde sur route à Chambéry ; Automobile : championnat du monde de rallyes ; Lutte gréco-romaine : championnat du monde ; Football : championnat de France ; Athlétisme : Grand Prix mémorial Van-Damme ; Automobile : Grand Prix de formule 1 de Belgique ; Rugby : championnat de France ; Joutes : championnat de France ; Les résultats de la semaine. **19.30 Série : Les pique-assiette. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : Vous êtes avec moi, Victoria.** De Claude Barma, avec Ludmila Mikaël, Jean Sorel, Jean-Pierre Cassel. *Dans une grande maison bretonne, un tableau obsédant...* ▶ **22.25 Magazine : Etoiles.** De Frédéric Mitterrand. Elizabeth Taylor. **23.25 Musiques au cœur de l'été.** Émission d'Eve Ruggieri. La 4ᵉ Symphonie en mi mineur, de Johannes Brahms, par l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, dir. Alain Lombard. **0.10 Journal et Météo. 0.35 Soixante secondes.** René Felber, ministre suisse des affaires étrangères.

FR 3

9.30 Dessin animé : Petit ours brun (et à 10.00, 10.28). **9.32 Dessin animé : Ulysse 31** (rediff.). **10.02 Documentaire : Splendeurs sauvages.** De Frédéric Rossif. L'Inde sauvage. **10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Louis Mermaz. **14.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** De Bernard Péro. Volley-ball de plage ; Voile : championnat de France ; Moto : compétition d'enduro ; le Trèfle lozérien ; Pétanque ; Funny bike ; Short track 89 ; Hockey sur gazon ; Patinage artistique. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Les bulles de la nuit, de Patrice Morel. *Plongeurs sous la terre.* **17.30 Amuse 3.** Demetan ; Le cheval de feu ; Les petits malins ; Dan et Dany ; Les papas. **19.05 Série : La loi selon McClain. 19.55 Flash d'informations. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique.** Services secrets, de Jean-Michel Charlier. 6. La CIA. *Dernier numéro de la série sur les services secrets dans le monde.* **21.30 Documentaire : Le roman de France.** 6. Le roman de Provence, de Dominique Delouche, avec Maurice Roquette et Yves Esquieu, historiens. *A la recherche des chefs-d'œuvre de l'art roman et de ses bâtisseurs.* **21.55 Journal et Météo. 22.20 Dessin animé : Petunia natural park. 22.30 Cinéma : la Vie de plaisir** ■■ Film français d'Albert Valentin (1943). Avec Albert Préjean, Claude Génia, Yolande Laffon, Jean Servais (n.b.). **0.00 Musiques, musique.** Adagio du Quintette K. 411, de Mozart, par le Streichquintett Mozarteum.

CANAL PLUS

7.00 Cinéma : Du rififi à Paname □ Film français de Denys de La Patellière (1966). Avec Jean Gabin, Gert Froebe, George Raft. **8.45 Documentaire : Hippocampes, les chevaux de la mer.** De Neil Nightingale. ▶ **9.10 Cinéma : A la recherche de Garbo** ■■ Film américain de Sidney Lumet (1984). Avec Anne Bancroft, Ron Silver, Carrie Fisher. **10.50 Cinéma : Bonjour l'angoisse** ■ Film français de Pierre Tchernia (1988). Avec Michel Serrault, Geneviève Fontanel, Jean-Pierre Bacri, Pierre Arditi. *En clair jusqu'à 13.30.* **12.30 Flash d'informations. 12.31 Magazine : Exploits.** Hommes sur tiges ; Billard ; Homme amputé parcourt le monde ; Cascade en voiture ; Concentration des chauves-souris ; Barbe d'abeilles ; Trapézistes virtuoses ; Ski nautique acrobatique ; Trampoline. **13.00 Série : Frog show. 13.25 Flash d'informations. 13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny. 15.00 Série : Taggart.** Le champignon mortel, avec Mark McManus. **16.30 Sport : Moto.** Grand Prix de Tchécoslovaquie. **17.30 Série : Mister Gun. 18.00 Cinéma : Contrôle** □ Film franco-italien de Giuliano Montaldo (1986). Avec Burt Lancaster, Kate Nelligan. *En clair jusqu'à 20.30.* **19.35 Flash d'informations. 19.40 Les superstars du catch. 20.30 Cinéma : le Sicilien** □ Film américain de Michael Cimino (1987). Avec Christophe Lambert, Terence Stamp, Barbara Sukowa. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Soleil des voyous** □ Film français de Jean Delannoy (1967). Avec Jean Gabin, Robert Stack, Suzanne Flon, Jean Topart. **0.40 Cinéma : la Septième Dimension** ■ Film français de Laurent Dusseaux, Olivier Bourbeillon, Stephan Holmes ; Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux (1987). Avec Francis Frappat, Jean-Michel Dupuis, Marie-Armelle Deguy, Michel Aumont. **2.05 Surprises.**

LA 5

9.45 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur route à Chambéry (professionnels). **12.00 Variétés : Six mois d'une vie.** Cadillac. Le dernier album de Johnny Hallyday. **12.30 Sport : Cyclisme** (suite). Championnats du monde sur route à Chambéry (professionnels). **13.00 Journal. 13.30 Sport : Cyclisme** (suite). Championnats du monde sur route à Chambéry (professionnels). **18.00 Série : Supercopter.** Pilote (1ʳᵉ partie). **18.50 Journal images. 19.00 Série : Supercopter** (Suite). **19.55 Les Inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les Inconnus. 20.35 Cinéma : Patton** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1970). Avec George C. Scott, Karl Malden, Stephen Young. **23.30 Magazine : Ciné Cinq. 23.35 Sport : Cyclisme.** Championnats du monde (résumé). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Opération Julie.** *La traque d'un inspecteur dans le milieu de la drogue.*

M 6

18.00 Informations : M6 express. 18.05 Série : Clair de lune. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : L'opération de la dernière chance. De Fielder Cook, avec Glynnis O'Connor, Armand Assante. *Défigurée par un accident, une infirmière subit quatorze interventions de chirurgie esthétique.* **22.10 Six minutes d'informations. 22.15 Capital. 22.20 On se dépêche d'en rire. 22.30 Cinéma : l'Oiseau au plumage de cristal** ■ Film italien de Dario Argento (1970). Avec Tony Musante, Enrico Mario Salerno, Eva Renzi. **0.00 Magazine : Charmes. 0.30 Concert : Le groupe ZIA.** A l'occasion du concert Franchement zoulou.

LA SEPT

19.10 Espagnol : Méthode Victor, nºˢ 5 et 6. 19.30 Documentaire : Le corps à l'ouvrage. De Philippe Niang. 3. Citoyens à vos marques. **20.30 Téléfilm : Gesualdo, the prince.** De Nears Colin. Biographie de Don Carlo Gesualdo, madrigaliste italien du seizième siècle. **21.35 Documentaire : From East to West.** De Barrie Gavin. 3. La flûte de Jade. **22.30 Magazine musical : Mégamix. 23.00 Magazine culturel : Dynamo. 23.30 Documentaire : Les artisans de Renoir**, d'Yves Laumet.

FRANCE-CULTURE

19.30 Le bon plaisir de... Jean-Louis Martinoty. 22.35 Musique : Nocturne. Quichotte, opéra-jazz de Mike et Kate Westbrook, livret de Jean-Luc Lagarce, par les choristes du Centre polyphonique de Franche-Comté, l'Orchestre d'harmonie du conservatoire de Besançon, dir. Claire Mille, sol. : Vera Nikolova Gauthier, Jacques Migayrou, Vernon James. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 25 mai lors du Festival de Vienne) : trente-deux variations sur un thème original pour piano en ut mineur WO 80 et sonate pour piano nº 3 en ut majeur op. 2 nº 3 de Beethoven ; Quatre Etudes-tableaux pour piano de Rachmaninov ; Carnaval de Vienne op. 26 de Schumann ; Consolation pour piano nº 3 et Rhapsodie hongroise pour piano nº 12 de Liszt, par Murray Perahia, piano. **23.08 Les soirées de France-Musique.** Un Brésil secret.

Audience TV du 24 août 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.9	Santa-Barbara 15.5	Journal révol. 1.9	Journal région. 11.2	Top 30 1.0	Denis Malice 2.0	Petite maison 1.7
19 h 45	34.7	Roue fortune 16.1	Gaffe d'la joie 2.9	19-20 7.7	Top 30 2.0	Happy Days 4.2	Cher oncle Bill 1.4
20 h 16	45.0	Journal 19.2	Journal 10.7	La classe 7.1	Allô! Allô! 1.4	Journal 2.5	Mᵐᵉ est servie 3.5
20 h 55	50.8	Orages d'été 17.0	Ami de Vincent 12.0	Ligne démarc. 11.5	A la recherche 0.8	Le Campus 7.2	Y a-t-il un c. ? 2.6
22 h 8	40.7	Pub 8.9	Bande annonce 5.8	Ligne démarc. 18.0	A la recherche 1.2	Bande annonce 5.2	Poigne de fer 1.4
22 h 44	24.5	Ami Maupassant 6.7	Renaud Zénith 5.1	Soir 3 6.7	Chien enragé 0.7	L'enquêteur 4.3	Théâtre 1.0

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

DIMANCHE 27 AOUT
PROVINS

14 heures : archéologie, mobilier, bibelots.

FOIRES ET SALONS

Saint-Tropez, Samatan (Gers), Samois (Seine-et-Marne), dimanche seulement.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

loto

TIRAGE DU LOTO Nº 34
DU MERCREDI 23 AOUT 1989

5 10 19 25 37 44 49

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1
SAMEDI 26 AOUT 1989 À 20 H 35

POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES

3615 LOTO

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (MISE 1 F)
6 BONS Nºˢ	50	246 705,00 F
5 BONS Nºˢ + complémentaire	73	49 125,00 F
5 BONS Nºˢ	3 238	3 645,00 F
4 BONS Nºˢ	134 837	85,00 F
3 BONS Nºˢ	2 142 313	8,00 F

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4ᵉ
Tél. : 43-26-51-09

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AOUT 1989 A 0 HEURE TU

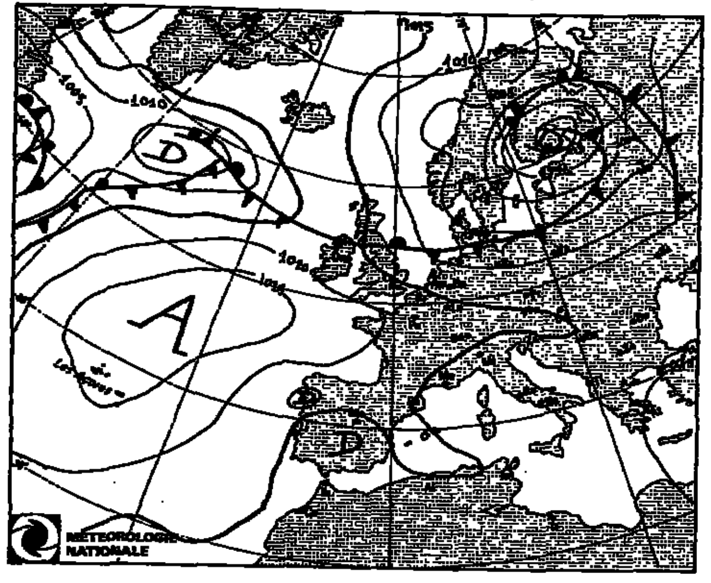

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 août à 0 heure et le dimanche 27 août à 24 heures.

Au cours des jours à venir, les perturbations qui circulaient sur les îles Britanniques vont s'enfoncer d'abord sur la moitié nord, samedi, puis sur tout le pays, dimanche.

Samedi : nuageux et pluvieux au nord. Soleil au sud.

Les nuages seront présents sur la moitié nord dès le matin. Des pluies se produiront de la Normandie à la Champagne-Ardenne. Sur la moitié sud, le temps sera ensoleillé après la dissipation des brumes matinales.

En cours de journée, les pluies prendront un caractère d'averses sur le grand quart nord-est du pays. Les nuages descendront vers le sud jusqu'à une ligne Bordeaux-Lyon. Au sud de cette ligne, le soleil continuera de briller. Sur la Bretagne des éclaircies apparaîtront avec un peu de soleil et quelques averses.

L'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 18 à 23 degrés sur la moitié nord, 25 à 28 degrés sur la moitié sud, 28 à 30 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche : averses et rafraîchissement sur tout le pays.

Les pluies affectant le quart nord-est du pays se décaleront vers l'est et toucheront, en soirée, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Lyonnais et nord des Alpes.

Sur tout le reste du pays, les averses se généraliseront. Elles pourront prendre un caractère orageux.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT 1989 A 12 HEURES TU

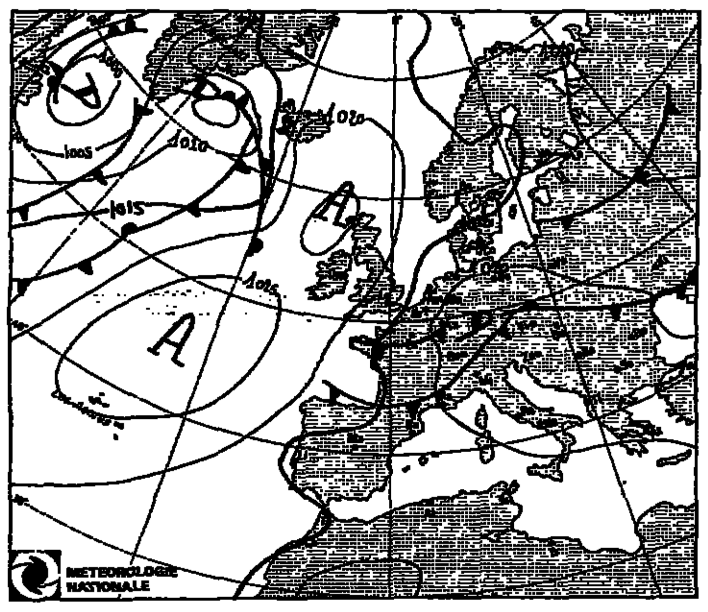

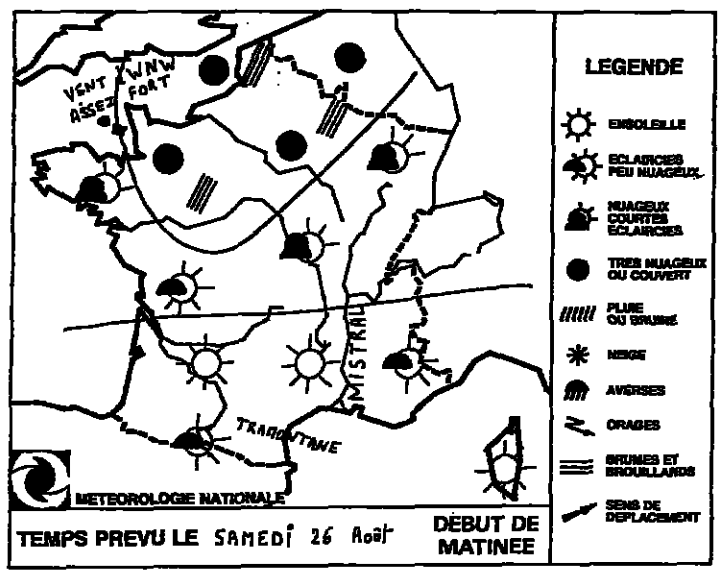

TEMPS PREVU LE SAMEDI 26 Août — DÉBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-8-1989 à 6 heures TU et le 25-8-1989 à 6 heures TU — le 25-8-1989

FRANCE			
AJACCIO	30	19	D
BIARRITZ	24	18	N
BORDEAUX	29	13	D
BOURGES	27	10	D
BREST	20	13	C
CAEN	22	13	C
CHERBOURG	19	13	P
CLERMONT-FERR.	27	10	D
DIJON	27	12	D
GRENOBLE St-M-H	31	15	C
LILLE	26	14	P
LIMOGES	26	16	D
LYON	29	17	N
MARSEILLE-MAR.	33	20	N
NANCY	27	10	D
NANTES	28	11	N
NICE	30	23	N
PARIS-MONTS.	26	14	C
PAU	27	14	D
PERPIGNAN	32	23	N
RENNES	25	11	B
ST-ETIENNE	27	11	D
STRASBOURG	27	11	D
TOURS	28	10	D
TOULOUSE	29	17	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	33	21	O
AMSTERDAM	21	16	P
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	31	22	O
BELGRADE	28	17	D
BERLIN	24	16	P
BRUXELLES	25	15	N
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	19	11	P
DAKAR	28	23	O
DELHI	30	27	C
DJERBA	30	22	N
GENÈVE	28	15	D
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	31	21	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LISBONNE	31	18	D
LONDRES	26	16	P
LOS ANGELES	23	17	C
LUXEMBOURG	24	11	D
MADRID	36	21	N
MARRAKECH	42	26	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	31	20	N
MONTRÉAL	23	8	D
MOSCOU	19	12	C
NAIROBI	14	13	–
NEW-YORK	—	—	–
OSLO	19	9	C
PALMA-DE-MAL.	33	24	N
PÉKIN	27	20	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	30	20	N
SINGAPOUR	32	22	P
STOCKHOLM	17	8	P
SYDNEY	17	7	N
TOKYO	32	23	C
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	22	13	C
VENISE	30	20	–
VIENNE	—	—	–

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

On a marché sur la Lune !

Il y a vingt ans, le 21 juillet 1969 à 3 h 56 du matin (heure française) ou le 20 juillet 1969 à 10 h 56 (heure américaine), Neil Armstrong devient le premier homme à marcher sur la Lune, rejoint peu après par Edwin Aldrin.

Les Etats-Unis n'ont pas laissé passer cette occasion en émettant un timbre à forte valeur faciale, 2,40 dollars, pour célébrer cet événement. Ils ont été rejoints par de nombreuses administrations postales du monde entier, en particulier, Ascension, les Bahamas, Belize, Kiribati, Libéria, Nevis, Saint-Kitts, Samoa, les Seychelles, Salomon, Vanuatu et Zil Elwannyen Sesel, qui ont émis conjointement, le 20 juillet, des séries de timbres à l'occasion de cet anniversaire.

Chacune de ces séries est composée de quatre timbres qui décrivent les douze missions Apollo (d'Apollo VII à Apollo XVIII), plus un bloc-feuillet se rapportant, quant à lui, uniquement à la mission d'Apollo XI. Toutes les grandes phases, préparation, trajet, décollage, photo du premier pas, amerrissage... sont ainsi reproduites. L'ensemble se présente donc comme un véritable album-photo souvenir philatélique.

★ **Un négociant** : A. Charrel, 162 Cassan, 95290 L'Isle-Adam.

★ **Souvenir philatélique** : à l'occasion du 20e anniversaire du premier pas sur la Lune et du 40e anniversaire du livre *On a marché sur la Lune*, d'Hergé, le Club philatélique de Kourou (Guyane) propose une enveloppe illustrée avec cachet commémoratif. S'adresser à M. Vasse, Club philatélique de Kourou, BP 306, 97384 Kourou Cedex.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Littérature philatélique.** – Un ouvrage essentiel vient de paraître qui s'intitule *les Tarifs postaux français de 1969 à 1988*. Il fait suite au premier volume, paru il y a quelques années, réédité à cause de son succès, qui s'intéressait aux tarifs postaux de 1627 à 1969. Comme l'indique Jean-François Brun, qui édite et préface le livre signé Gérard Desarnaud, depuis 1969, de très nombreux tarifs ont été modifiés. Collectionner les affranchissements modernes, rechercher les diverses utilisations des timbres d'usage courant n'est possible que si l'on dispose des éléments indispensables. C'est chose faite avec ce guide qui permet à son utilisateur de ne plus manquer les affranchissements rares des vingt dernières années qu'il pourrait chercher dans des vracs de marchands (*Les tarifs postaux français 1969-1988*, 288 pages, 500 F plus port auprès de J.-F. Brun, 85, galerie Beaujolais, Palais-Royal, 75001 Paris).

● **Entier postal Philexfrance.** – L'Allemagne de l'Est a émis, le 4 juillet, un entier postal sur carte postale à 25 pf., tiré à 215 000 exemplaires, à l'occasion de Philexfrance 89. Le motif de la carte : une tour Eiffel tricolore.

● **Concours de flammes.** – Le Cercle philatélique clermontois organise un concours pour le renouvellement de la flamme postale de Clermont-de-l'Oise (Renseignements : J. Gaudefroy, 1, rue de Warty, 60600 Fitz-James).

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France - Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique, le dimanche, vers 7 h 20. Au programme du dimanche 27 août : les surcharges.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 AOUT

« Femmes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant.

« L'Opéra », 11 h et 14 h 30, dans l'entrée.

« Le Musée Picasso », 14 h, 5, rue de Thorigny.

« Les grandes heures de la rue Saint-Antoine », 14 h 30, métro Bastille.

« Ile de la Cité : le cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail de Notre-Dame.

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice.

« Hôtels du Marais ouest », 15 h, métro Saint-Paul.

« L'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 15 h, 23, rue de Sévigné.

« Le Panthéon », 15 h, rue Clotilde.

« L'Odéon, quartier des grands tribuns révolutionnaires », 15 h, métro Odéon, statue de Danton.

DIMANCHE 27 AOUT

« Les salons du ministère de la marine et l'exposition « Marine 1789-1989 », 11 h, 2, place de la Concorde.

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h et 15 h, boulevard Ménilmontant.

« L'hôpital Saint-Louis et le canal Saint-Martin », 11 h, métro Jacques-Bonsergent.

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron.

« La peinture italienne, de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard.

« Du cloître Notre-Dame à l'ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30 et 17 h, Notre-Dame, portail central.

« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 h, métro Sentier.

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 h, métro Abbesses.

« Le cimetière de Picpus », 15 h 30, 35, rue de Picpus.

« Basilique de Saint-Denis : architecture et tombeaux royaux », 16 h, à l'entrée.

« L'histoire de la Cité à la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 11 h 30, entrée de la crypte, parvis, côté préfecture de police.

« Le village de Montmartre : moulins, Sacré-Cœur... », 15 h, sortie métro Abbesses.

« Du château-fort au château classique : Vincennes », 15 h, entrée du château, avenue de Paris.

« L'architecture sacrée, ses principes de construction et son symbolisme » ; « La magie des gestes » (avec démonstration), 1, rue des Prouvaires, 15 h.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Adama BOULANGER-DUFOUR**
et
Jean-François HUBERT
laissent à leur fille
Louise
la joie d'annoncer la naissance de

Juliette

le 7 août 1989.

53, rue Boulard,
75014 Paris.

– **M. Noureddine ANACLETO**
et Mme, née Véronique Poudou,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

le 25 juillet 1989.

Casablanca,
15, rue Abbas-Ibhou
Fernas (Oasis).

Décès

– Mme Rémi Cahen,
M. et Mme Bernard Cahen,
Sophie et Benjamin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémi CAHEN,

à l'aube de ses quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 août 1989.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Nicolas-Chuquet,
75017 Paris.

– Anna Lascar,
son épouse,
Et Kate Lauren,
sa fille,
Mme Mireille Tronquois,
sa grand-mère,
M. et Mme Paul Lascar,
ses parents,
M. et Mme Jean-Luc Lascar,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jacques LASCAR,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 22 août, à l'âge de trente-sept ans, dans l'Etat de New-York (Etats-Unis d'Amérique).

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 25 août, à 16 heures, au cimetière des Gonards, porte de Buc, à Versailles.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	83 F
Abonnés et actionnaires	73 F
Communicat. diverses	86 F

Remerciements

– Mme Duplan,
dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion du décès de son mari, le

docteur Marcel DUPLAN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien médecin directeur à la MGEN,

prie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil de trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

8, avenue Ivan-Tourgueneff,
78380 Bougival.

Anniversaires

– Il y a quatre ans que

Jean LEVI,
enseignant,
initiateur du lycée autogéré de Paris,

nous a quittés.

Sa famille,
Ses amis,
ont une pensée pour lui.

Mort de l'avionneur Alexandre Yakovlev

Alexandre Yakovlev, l'un des pionniers de l'aviation à réaction en Union soviétique, est décédé, le mardi 22 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans des suites d'une longue maladie.

[Né en 1906, Alexandre Sergueievitch Yakovlev travaille de 1924 à 1928 dans les ateliers de l'Académie du génie militaire de l'air. En 1931, il devient ingénieur dans une usine d'aéronautique pour devenir quatre ans plus tard le principal constructeur du ministère aéronautique de l'URSS. Sa réussite dans la mise au point des Yak-1, 7 et 3 ainsi que des bombardiers BB-22, des avions civils Yak-40 et 42 et du premier avion soviétique à décollage et atterrissage vertical, lui valut une moisson de titres : héros du travail socialiste, général-colonel, prix Lénine, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, il a occupé le poste de député du soviet des nationalités du Soviet suprême de l'URSS jusqu'en mars 1989.]

(Publicité)

Convocation des héritiers inconnus

Constant BEAUME, né le 5-9-1898 en France, de nationalité française, dernier domicile à A-1120 Vienne, Belghofergasse 46/5, est décédé le 19-6-1988 sans laisser une disposition de dernière volonté. On ne sait pas s'il existe des héritiers. Le curateur de la succession est le Dr Michael UMFAHRER, A-1120 Vienne, Tivoligasse 34. Qui veut réclamer la sucession doit en informer aussitôt que possible le curateur, Dr Michael UMFAHRER en donnant preuve de son droit de succéder.

REPRODUCTION INTERDITE

AFS VIVRE SANS FRONTIERE

VENEZ MANAGER NOTRE EQUIPE

Nous sommes une association spécialisée dans les échanges internationaux de jeunes (anciennement **Comité Français de l'American Field Service**), et numéro un dans ce domaine avec le plus grand réseau mondial de pays (au nombre de 60) et de participants (10 000 par an), reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, nos partenaires sont prestigieux : **AFS Intercultural Programs, EFIL (European Federation for Intercultural Learning) et le Ministère de l'Education de l'Ontario.** Nous fonctionnons grâce à une équipe de salariés et un réseau important de bénevoles.

AFS VSF permet à des jeunes de vivre dans un autre pays, d'y apprendre la langue et d'en découvrir la culture. Grâce à cette expérience unique, nous leur offrons la chance de s'ouvrir au monde et des atouts pour réussir leur vie tant sur le plan professionnel qu'humain.

Si vous partagez nos objectifs et si vous avez vécu une expérience semblable à l'étranger, devenez notre **DIRECTEUR NATIONAL.** Venez vous joindre à nous, à Fontenay-sous-Bois (94).

A 28 ans au moins, vos 4 à 5 années d'expérience ont renforcé vos qualités de gestionnaire. Vous aurez à prendre en charge notre budget (8 millions de F), à superviser l'ensemble de nos activités et à animer une équipe d'une douzaine de personnes. Vous serez amené à vous déplacer en France et à l'étranger. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous avez une expérience de la vie associative et le sens de l'humour. Adressez votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo) à : **Claude Egnell (AFS 49) – CLEAS –** 6, place de la République Dominicaine 75017 Paris

ENTREPRISE DE PRESSE
recrute
JOURNALISTE
Bonne formation universitaire, intéressé par les problèmes de communication (presse écrite, audiovisuel, techniques nouvelles de communication, publicité, relations publiques)
Adresser CV + photo au :
No 8484 Le Monde Publicité
5, rue de Montessuy
75007 PARIS

Recrute adjoint direction MJC de Flers (61)
DEFA ou BTS DUT commerc. Exp. souh. Env. C.V. à un MJC, 11, av. A.-Sorel. 14000 Caen.

Ville 250 000 habitants recherche un directeur ou directrice de la communication. Expérience presse souhaitée.
Envoyer C.V. et lettre manuscrite à :
D.R.S. Influences, 38, rue Sedaine, 75011 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

PSY-CLIN
posséd. 450 h auprès des Sidé. et Toxico. Ecr. Touré
191, rue de l'Université
75007 PARIS

J. F. danoise, 22 ans, trilingue, français, anglais, allemand et langues scand., cherche emploi par ex. : serveuse, au pair, aide dans un centre équestre. Michaela Michaelsen, Jagtvej 59 V52, DK-5000 Odense C.

Le Monde
L'IMMOBILIER

locations non meublées offres

Région parisienne

Neuilly St-James
à louer 4 pièces, cuis. s.d.b. très bon état
9 500 CC
Tél. 47-68-80-96.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ Presque deux ans jour pour jour après son précédent record, la Bourse de New-York a atteint jeudi 24 août son plus haut niveau historique *(lire p. 21).*

■ Volvo négocie activement avec différents constructeurs européens, dont Renault, pour renforcer son activité dans le secteur des poids lourds *(lire ci-dessous).*

■ Au-delà de nombreuses ressemblances, la bataille autour du groupe d'assurances Victoire se distingue de celle qui avait eu lieu en 1982. Aujourd'hui, un acteur nouveau devra arbitrer : le marché *(lire ci-contre).*

■ Rapprochement entre Paris et Bonn sur la fiscalité européenne lors du conseil économique et financier franco-allemand *(lire p. 21).*

INSOLITE

Le renard en berne

L'effondrement des cours du renard aux dernières ventes aux enchères de fourrures désespère les éleveurs finlandais. En mai, lors des enchères de printemps, les cours du renard, dont la Finlande est le premier producteur avec 70 % des ventes mondiales, ont chuté à 32 dollars la peau. Selon le bulletin d'information Finnfacts, l'effondrement du prix des peaux a déjà entraîné la suppression de 5 000 emplois dans la principale région d'élevage du pays et pourrait, si elle se poursuit, mettre en péril 10 000 emplois supplémentaires.

L'OPA de Suez sur la Compagnie industrielle

Le marché en position d'arbitre dans la bataille pour le contrôle de Victoire

Au troisième jour de l'OPA de Suez sur la Compagnie industrielle, les titres n'ont pu être cotés jeudi 24 août par la Société des Bourses de France (SBF). La disproportion entre la demande (plus de 490 000 actions recherchées) et l'offre (1 209 titres offerts) a largement excédé le ratio de 1 à 4 qui permet à la SBF de servir. La méthode de cotation « par boîtes » (la SBF rassemble tous les ordres à un moment précis pour en déduire la valeur du titre) destinée à décourager la spéculation n'a donc pu jouer son rôle. Une nouvelle tentative de cotation devait avoir lieu vendredi 25 août. Par ailleurs, la Bourse a enregistré jeudi des mouvements importants (233 000 titres changés) sur Navigation mixte, la holding dirigé par M. Marc Fournier, qui détient environ 5 % des titres Compagnie industrielle.

Ce même jour, la bataille s'est déplacée vers le tribunal de commerce de Paris, qui devait se prononcer sur une mise sous séquestre des 14,9 % d'autocontrôle de la Compagnie industrielle. Si le gel des titres était décidé, M. Jean-Marc Vernes, président de la Compagnie industrielle, ne pourrait utiliser cet avantage décisif au cours de l'OPA. La SBF a par ailleurs demandé aux actionnaires de la Compagnie industrielle qui souhaitent répondre à l'OPA de vérifier – les titres étant nominatifs – qu'ils sont bien inscrits sur la liste des actionnaires que gère la Compagnie industrielle. La Commission des opérations de Bourse (COB) aura un rôle fondamental à jouer tout au long de la bataille : elle devra en premier lieu se prononcer sur la légalité de la stratégie de M. Vernes si celui-ci décidait d'agir au moyen d'achats sur le marché plutôt que par une contre-OPA.

La bataille pour le contrôle du deuxième groupe d'assurances français, Victoire, est-elle la simple répétition d'une guerre de frontière qui eut lieu en 1982 entre Suez et le couple Jack Frances-Jean-Marc Vernes ? Ou la poursuite d'un processus plus global de transformation du monde des affaires en France ? Les deux à la fois, sans doute. A sept ans de distance, la similarité des deux batailles est en tout cas frappante. Le conflit entre Suez privatisé de 1989 et la Compagnie industrielle de Jean-Marc Vernes semble reproduire, au détail près, la guerre de 1982-1983 entre Suez nationalisé et Victoire. Avec dans les deux cas, un même arbitre, la holding Centenaire Blanzy, qui détient une part-clé du capital de Victoire (16 %). Qu'on en juge.

En 1982, la Compagnie financière de Suez est nationalisée. Son nouveau président, M. Georges Plescoff, tente d'asseoir son contrôle sur la nébuleuse de filiales qui composent alors Suez. Et notamment sur Victoire. Cette compagnie d'assurances, dirigée à l'époque par M. Jack Francès, est à la fois une filiale de Suez et un groupe indépendant. Une filiale parce que Suez y a une participation et que M. Francès, patron du groupe Victoire, fut longtemps en position de numéro deux à Suez. Mais Victoire demeurait un groupe indépendant dans la mesure où les liens en capital étaient suffisamment distendus pour que la question de son appartenance formelle au groupe de la rue d'Astorg puisse être remise en cause un jour. En cas de nationalisation de Suez par exemple, événement que M. Francès redoutait, il fallait maintenir en pointillé l'autonomie.

Jusqu'à l'arrivée de la gauche au pouvoir, le groupe Victoire s'inscrivait donc aisément dans le conglomérat Suez, y apportant des affaires et en recevant d'autres. A cette époque, les liens d'actionnaires étaient même considérés comme secondaires par rapport aux relations personnelles que les dirigeants des différentes sociétés du groupe tissaient entre eux. Mais, à partir de 1982, ce sont ces pointillés que MM. Vernes et Francès ont entrepris de faire disparaître. L'Etat n'envisageant pas de nationaliser les compagnies d'assurances, les deux hommes ont voulu rendre disponibles pour des usages privés ces formidables réservoirs financiers.

Opération en deux temps

Le détachement eut lieu en deux temps. La première holding à sortir du groupe Suez fut Centenaire Blanzy. Celle-là même qui joue aujourd'hui un rôle-clé dans le conflit entre Suez privatisé et la Compagnie industrielle. Dès avril 1981, alors que l'élection de François Mitterrand apparaît sûre, M. Francès rachète 3 % du capital de Centenaire Blanzy, ce qui fait tomber la part directe et indirecte de Suez dans cette holding à 21,5 %.

Par cette opération, Suez cesse d'être le premier actionnaire de Centenaire Blanzy, qui détient une participation-clé (14 % à l'époque, 16 % aujourd'hui) dans le capital de la Compagnie industrielle qui contrôle Victoire. Grâce aux règles de l'autocontrôle, Centenaire Blanzy est en fait devenue dès 1981 une holding indépendante. La bataille sur Victoire dépend alors de l'attitude de son président. Se rangera-t-il du côté de Suez ou du côté du couple Francès-Vernes ? En 1982, il a choisi la seconde solution. Que fera-t-il aujourd'hui ?

Mais Centenaire Blanzy n'est que l'une des pièces du dispositif. Reste ensuite à faire sortir la Compagnie industrielle du giron de la nationalisation. La bataille s'engage en 1982. Elle sera si vive qu'elle provoquera des questions écrites à l'Assemblée nationale. M. Georges Plescoff, ancien des AGF et nouveau président de Suez, n'entend pas laisser les fleurons du groupe lui filer sous le nez.

La bataille commence à l'initiative de Jack Francès qui rassemble des blocs d'actions détenus par ses « amis » : la Navigation mixte de M. Marc Fournier, la famille Dassault, aujourd'hui encore aux côtés de Jean-Marc Vernes, L'Air liquide, qui en revanche semble cette fois hors du coup, Centenaire Blanzy bien sûr... Elle se poursuit par le basculement d'un bloc d'autocontrôle détenu par deux filiales de la Compagnie industrielle dans les mains de Jack Francès. C'est la prise en main de ce même bloc d'autocontrôle par M. Vernes, en 1989, qui a provoqué la colère de M. Renaud de La Genière, PDG du groupe Suez.

« M. Francès, parti à la retraite, a été remplacé à la présidence de la Compagnie industrielle, non par un homme indépendant, mais par le dirigeant de l'un de ses trois groupes d'actionnaires, M. Vernes. De ce fait, l'autocontrôle ne relève plus maintenant d'une personnalité indépendante mais de l'un de ses actionnaires. Depuis juin, il y avait là un élément de déséquilibre », affirmait récemment, au *Monde*, le président de Suez.

Mais retournons en 1982. Dès le début de l'année, une bataille boursière s'engage qui durera plusieurs mois. Au terme d'un processus épique, un rapport de forces défavorable à Suez s'établit. Il sera définitivement entériné par le successeur de M. Georges Plescoff atteint par la limite d'âge, à savoir M. Jean Peyrelevade, aujourd'hui président de l'Union des assurances de Paris (UAP).

Quel accord M. Peyrelevade a-t-il conclu alors avec MM. Francès et Vernes ? Il semble qu'il ait formellement reconnu les faits : à savoir l'indépendance de la Compagnie industrielle et donc du groupe Victoire. Néanmoins les fortes participations minoritaires acquises dans Victoire à la fois directement (33 %) et indirectement (18 % de la Compagnie industrielle) sont restées acquises à Suez.

Promesses verbales

Parallèlement, des participations croisées ont été prises entre diverses banques et filiales des deux nébuleuses dans le but de maintenir un flux d'affaires. Les stratégies des deux entités (Suez et la Compagnie industrielle) ont donc été séparées, mais rien ne leur interdisait de gagner de l'argent ensemble. Au-delà, des promesses verbales ont, semble-t-il, été échangées. *« Un jour, peut-être, Suez et Victoire seraient à nouveau très proches. »*

Le maintien de ce flou a duré sept ans, de 1982 à 1989. Il a volé en éclats dès l'intronisation de Vernes à la présidence du groupe Victoire et sa prise en main du bloc d'autocontrôle détenu auparavant par M. Jack Francès. En août 1989, la guerre va donc recommencer comme elle a eu lieu en 1982, pratiquement avec les mêmes acteurs qu'il y a sept ans. Cependant, le contexte a changé. Entre 1982 et 1989, un nouvel acteur est apparu : le marché. C'est lui qui transfigure aujourd'hui cette bataille et en fait un peu plus qu'une simple répétition. En sept ans, en effet, les marchés des capitaux ont pris consistance, la Bourse a conquis droit de cité et les mouvements de fonds bousculent les alliances les mieux établies.

A cause du marché, la parole donnée n'a plus la même valeur qu'autrefois. Pour être prise au sérieux, elle doit être garantie par de solides relations en capital. Un actionnaire minoritaire ne peut plus être un ami, c'est un battu. Les actionnaires majoritaires sont eux les vrais patrons. L'irruption du marché a fait voler en éclats une amitié vieille de quarante ans entre MM. Vernes et de La Genière. Ces deux hommes, qui se sont connus sur les champs de bataille de la seconde guerre mondiale et qui ont gravité ensuite dans les mêmes sphères relationnelles, s'opposent aujourd'hui dans une lutte sans merci.

Au nom du marché. C'est au nom du marché aussi que M. Frédéric Ourbak, président de Centenaire Blanzy, annonce qu'il cèdera ses actions au plus offrant et non pas à celui de ses amis qu'il chérit le plus. Même si on lui sait peu de sympathie pour Suez, il semble tenu d'observer les règles.

La bataille autour du groupe Victoire marque un tournant : le mur de l'argent que craignaient les socialistes en 1982 n'est plus cette nébuleuse d'amitiés entre hommes d'argent du même bord politique. Le mur de l'argent existe, mais il a pour cohérence et pour seule politique, le marché, c'est-à-dire l'intérêt. Ou plutôt les intérêts contradictoires des individus et des entreprises.

YVES MAMOU.

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile
Sous-direction de la prévention
Installations classées pour la protection de l'environnement

La société MAHIEU, dont le siège social est à Paris 11ᵉ, 15, impasse des Primevères, a présenté au Préfet de police une demande à l'effet d'être autorisée à implanter un atelier de dorure et argenture sur métaux à la même adresse, dans des locaux construits en 1984 par la Régie immobilière de la Ville de Paris.

L'activité projetée sera exercée de façon artisanale, les travaux effectués étant la décoration et la restauration de pièces anciennes, bronze de meubles, lustrerie, serrurerie décorative. Les travaux de dorure, argenture, patine de bronze, « dorure au mercure » et « vermeil à l'ancienne » sont réalisés pour le compte d'antiquaires ou de musées.

Plusieurs installations de dépollution sont prévues pour traiter les eaux de rinçage après traitement des métaux afin de rejeter aux égouts des effluents exempts de produits toxiques. Les vapeurs chargées de composés mercurés seront traitées sur un laveur de gaz, avant d'être rejetées.

Après dorure, les pièces traitées subissent parfois un vernissage effectué par pulvérisation dans une cabine appropriée. Les pièces subissent ensuite une cuisson en étuves électriques comportant une évacuation des solvants.

Installations soumises au régime de l'autorisation

Conformément aux dispositions de la loi nº 83 630 du 12 juillet 1983, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le projet sera soumis à enquête publique du 11 septembre au 10 octobre 1989 inclus.

Toute personne qui souhaite s'informer sur ce projet ou consulter les pièces du dossier peut, pendant toute sa durée, se présenter à la mairie du 11ᵉ arrondissement, place Léon-Blum, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

M. Bougeard, commissaire enquêteur désigné par M. le Président du tribunal administratif de Paris, sera chargé d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore le registre à l'expiration du délai indiqué.

Il recevra aux jours et heures suivants à la mairie du 11ᵉ arrondissement :
- lundi 11 septembre 1989 de 15 à 18 heures ;
- lundi 18 septembre 1989 de 15 à 18 heures ;
- lundi 25 septembre 1989 de 15 à 18 heures ;
- samedi 7 octobre 1989 de 9 à 12 heures ;
- mardi 10 octobre 1989 de 15 à 18 heures.

Pour le Préfet de police,
et par délégation,
Le Directeur de la prévention
et de la protection civile,
MARCEL BURLOT.

Ericsson et General Electric unissent leurs forces dans les télécommunications mobiles

Les groupes suédois Ericsson et américain General Electric vont regrouper leurs activités dans les communications mobiles (des téléphones de voiture aux talkies-walkies) dans une société commune détenue à 60 % par Ericsson et à 40 % par General Electric et employant 4 750 personnes. L'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars l'an prochain puis de devenir le numéro un mondial devant l'américain Motorola. General Electric transfère l'ensemble de son activité dans ce secteur (300 millions de dollars environ) à la société nouvelle tandis qu'Ericsson y met ses actifs aux Etats-Unis mais conserve à 100 % ceux situés hors des Etats-Unis.

Les deux entreprises sont complémentaires, ont-elles expliqué. Ericsson apporte sa technologie sur les centraux téléphoniques et le réseau « à terre » (le groupe contrôle déjà 25 % de ce marché aux Etats-Unis) tandis que General Electric dispose de vastes moyens de distribution aux Etats-Unis. L'association pourrait aider Ericsson à gagner des points dans le marché des combinés installés dans les automobiles, où dominent Motorola mais aussi les japonais et le finlandais Nokia.

Le marché des télécommunications mobiles est appelé à un très fort développement, de 20 % par an environ.

Vers une coopération européenne dans le secteur des camions ?

Renault et Volvo, les éternels fiancés

« On discute avec Volvo comme avec d'autres. » Chez Renault, on répond avec un brin d'agacement à l'insistance des articles de la presse suédoise faisant état d'un rapprochement dans les camions entre le suédois Volvo, l'espagnol Enasa et Renault Véhicules industriels (RVI), filiale à 100 % de la Régie. L'hebdomadaire français *l'Usine nouvelle* du 24 août reprend à son compte la rumeur et évoque un *« donnant-donnant » :* Renault *« pourrait »* récupérer en échange la branche automobile du constructeur suédois...

Il semble que Volvo, qui a du mal à faire face à une demande de camions très forte depuis trois ans, cherche des capacités supplémentaires en Europe. Le groupe discute d'ailleurs aussi avec l'allemand MAN et probablement avec les autres constructeurs Iveco (Fiat) et Daf. De son côté, RVI n'a jamais caché sa quête d'alliés, tout en précisant que l'identité de l'entreprise sera préservée, autrement dit qu'il n'était pas question de se vendre.

Camions ou autos, M. Raymond Lévy, le patron de la Régie, a expliqué (*le Monde* du 5 juillet) qu'il lui faut *« trouver des partenaires »*, qu'aucun type de coopération n'est exclu et qu'il en fait l'une de ses priorités.

En fait, l'idée d'un rapprochement Renault-Volvo est l'une des hypothèses sérieusement envisagées, même si une quelconque conclusion est bien loin. Les pouvoirs publics n'ont été saisis d'aucun schéma d'accord. Sur le papier, l'idée est séduisante car les firmes sont assez complémentaires. Dans les camions, Volvo (55 000 véhicules produits) veut rattraper Mercedes, le numéro un mondial (80 000 véhicules), et il lui faut gagner des parts de marché dans la CEE avant 1993. RVI (55 000 véhicules) ou Enasa (11 000) seraient de bons choix.

Des marges laminées

De son côté, le groupe français a confirmé son spectaculaire redressement mais les dépenses d'investissement et de recherche sont devenues énormes pour rester dans la course sur toute la gamme : bus, autocars, camions et véhicules militaires. Quant au contexte général, il se prête aux mariages. Les européens avec le rachat des américains (Mercedes de Freightliner, Volvo de White et RVI de Mack) ont brillamment conquis une suprématie mondiale. Mais il reste une dizaine de constructeurs, ce qui est beaucoup.

Dans l'automobile, Volvo est l'un des rares européens de taille moyenne resté indépendant des « grands » (Fiat, VW, Peugeot, Renault). Si on observe les difficultés actuelles de l'autre suédois Saab ou de Jaguar, cette position est rendue inconfortable par la baisse du dollar, qui a laminé les marges sur le marché américain, et par l'arrivée prochaine des japonais sur le créneau du luxe.

La Régie, elle, ferait bien son profit d'une deuxième marque de prestige comme Fiat d'Alfa-Romeo ou VW d'Audi, dont l'image de *« confort-sécurité »* colle, de surcroît, à celle que recherche M. Lévy.

Mais à côté des avantages visibles d'un rapprochement franco-suédois, les obstacles sont nombreux, à commencer par le statut de Renault, qui complique tout accord autre que commercial. Les partenaires se connaissent d'ailleurs de longue date. Ils fabriquent ensemble avec Peugeot leur moteur six cylindres en V depuis 1971.

En 1973, Volvo, à court de capacité dans ses usines de camions, cherchait – déjà – des partenaires en Europe et avait approché Berliet (devenu RVI). Aucun accord n'avait pu être trouvé. Deux ans plus tard, néanmoins, dans ce qui devait conduire à une vaste coopération, Renault prenait plus de 15 % du capital du groupe suédois, mais le mariage fut blanc et les actions revendues à partir de 1983. Renault et Volvo sont d'éternels fiancés...

E. L. B.

Les Britanniques lancent une enquête sur la nocivité des fours à micro-ondes

En France, on n'apprécie guère la suspicion que les Britanniques font peser sur le four à micro-ondes. Une enquête a en effet été lancée à Londres à propos de ces appareils électroménagers, accusés d'être à l'origine d'empoisonnements alimentaires. Une étude-test de cent vingt appareils aurait prouvé que la cuisson par micro-ondes ne supprime pas systématiquement certaines bactéries, comme la listeria et les salmonelles.

Pouvoirs publics, consommateurs et fabricants français ne cachent pas leur surprise. *« On n'a pas à demander à un four, micro-ondes ou pas, de stériliser en profondeur les produits à cuire »*, affirme-t-on unanimement.

« Les produits doivent être déjà sains lorsqu'ils sont offerts à la vente », dit-on à la direction générale de l'alimentation, au ministère de l'agriculture. *« Un four à micro-ondes n'est tout de même pas un stérilisateur »*, souligne-t-on chez Moulinex, premier fabricant européen de cet appareil. Même son de cloche à l'Institut national de la consommation, qui vient de réaliser une étude comparative sur ces fours pour le numéro de septembre de *50 millions de consommateurs*. Enfin, un professionnel, qui craint qu'on crée une nouvelle psychose anti-micro-ondes, fait remarquer que les producteurs dominant ce marché ne sont pas britanniques mais asiatiques, français (Moulinex), néerlandais (Philips) ou allemands (Siemens et Bosch).

● **Drexel Burnham Lambert pourrait verser des arriérés de salaire à M. Milken.** – Les autorités fédérales américaines pourraient autoriser la firme Drexel Burnham Lambert à verser à son ancien responsable du département investissements à haut risque (Junk bonds), M. Michael Milken, plus de 100 millions de dollars (660 millions de francs) d'émoluments pour 1988, revenant ainsi sur une décision initiale prise dans le cadre des accusations de fraudes aux réglementations boursières (*le Monde* du 22 juin) portées à l'encontre de la firme new-yorkaise d'investissements.

Économie

ÉTRANGER

Le conseil économique et financier franco-allemand

Rapprochement entre Paris et Bonn sur la fiscalité européenne

A quelques jours de la réunion informelle des ministres des finances de la CEE à Antibes les 8 et 9 septembre, le conseil économique et financier franco-allemand réuni jeudi 24 et vendredi 25 août sur les bords du lac de Tegernsee, en Bavière, a permis un rapprochement entre Paris et Bonn sur l'harmonisation de la taxe à la valeur ajoutée (TVA).

ROTTACH-EGERN
de notre envoyée spéciale

L'atmosphère était au beau fixe à Rottach-Egern à l'issue des travaux du conseil. M. Pierre Bérégovoy et son collègue ouest-allemand, M. Théo Waigel, n'ont pas caché leur satisfaction devant la bonne conjoncture économique : des taux de croissance bien supérieurs aux prévisions initiales de chaque côté du Rhin, une inflation contenue et des investissements en progression constante.

Après les réticences enregistrées lors de la précédente réunion à Paris, en février, M. Bérégovoy a été catégorique : le conseil économique et financier de Tegernsee a permis d'aplanir les divergences. Il a précisé lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux qui se sont tenus à huis clos : *« Il n'y a aucun désaccord entre les deux délégations en ce qui concerne la mise en place de la première phase du rapport Delors. »* Celle-ci prévoit une plus grande convergence des politiques économiques au sein de la CEE et, par là même, un système de surveillance proche de celui mis en place par le groupe des sept principaux pays industrialisés (1). Qui plus est, la France et la RFA sont tombées d'accord pour faire pression sur la Commission de Bruxelles afin d'accélérer ses travaux.

A cette fin, deux directives de la CEE, en date du 8 mai 1964, sur le rôle et la mission du comité des gouverneurs des banques centrales, et du 18 février 1974, sur la convergence économique et la surveillance multilatérale, devraient être modifiées conformément au plan Delors et approuvées lors de la prochaine réunion des ministres des finances des Douze à Antibes.

La levée du secret bancaire

Mais c'est sur le chapitre de la fiscalité européenne que les progrès ont été les plus sensibles. Refusant de relancer la polémique sur la retenue à la source, à laquelle M. Waigel est catégoriquement opposé, M. Bérégovoy a souligné le lien qui existait entre l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne et la libéralisation des mouvements de capitaux prévue pour juillet 1990. Le ministre a indiqué à ce sujet qu'un accord était intervenu entre les deux pays afin de mettre en place tous les instruments de contrôle nécessaires pour lutter contre la fraude fiscale, notamment en ce qui concerne la levée du secret bancaire. Cette levée restera ponctuelle et limitée à la demande expresse d'un gouvernement qui aurait des doutes sur l'un de ses ressortissants. Pour l'Allemagne, traditionnellement chatouilleuse sur la question du secret bancaire, il s'agit d'un réel progrès. M. Waigel a bien montré sa détermination en précisant que l'Europe de la libéralisation des capitaux ne serait pas l'Europe de la fraude.

Enfin, sur le dossier de la fiscalité indirecte, la France a réussi à rallier l'Allemagne à ses positions en ce qui concerne l'harmonisation de la taxe à la valeur ajoutée (TVA). La France, suivie en cela par le Danemark, la Belgique et, à un moindre degré, l'Italie, s'oppose en effet au système de compensation à l'exportation prôné par la Commission de Bruxelles. Ce système, qui vise à rapprocher progressivement les taux de TVA, revient, en fait, à favoriser les pays à forts excédents commerciaux. Il n'avait pas été rejeté *a priori* par les Allemands, qui en auraient, de toute évidence, profité. L'habileté de M. Bérégovoy aura donc été de convaincre ses interlocuteurs de faire preuve de *« pragmatisme »* en choisissant un système qui facilite l'accélération du processus d'harmonisation. Tout en permettant à la France, dont les taux sont largement supérieurs à ceux d'outre-Rhin, de ne pas enregistrer de pertes fiscales trop importantes. Le projet français prévoit que la taxation se fera en fonction des taux appliqués par le pays de destination et non pas de ceux existant dans le pays de départ.

Seul point noir dans cette volonté de convergence affirmée entre Paris et Bonn : l'excédent chronique enregistré par la RFA dans ses échanges avec la France. Une commission d'experts va être créée afin d'étudier les causes structurelles des déséquilibres commerciaux entre les deux pays tandis qu'une autre sera chargée d'examiner la fiscalité des entreprises.

Christine HOLZBAUER-MADISON.

---

(1) Etats-Unis, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France, Italie, Canada.

S'étant vu refuser une hausse de salaire de 29,5 %

1 645 pilotes de ligne australiens ont démissionné

La fédération australienne des pilotes de ligne a remis, le 24 août, la démission collective de 1 645 pilotes des compagnies Australian Airlines, Ansett et East West Airlines. Cette riposte a été décidée après que ces trois transporteurs eurent porté plainte et engagé des procédures de licenciement contre les personnels navigants cessant le travail tous les matins jusqu'à 9 heures et tous les soirs à partir de 17 heures pour obtenir une augmentation salariale de 29,5 %.

Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, refuse de discuter leur revendication, qu'il juge déraisonnable.

Ce conflit, qui dure depuis deux semaines, paralyse les lignes intérieures de l'Australie. Pour transporter les 45 000 passagers qui empruntent l'avion chaque jour, le gouvernement a fait appel aux compagnies étrangères Thaï, British Airways, Continental, Lufthansa, Cathay Pacific, Malaysian Airlines System et Singapore Airlines.

Wall Street au plus haut

(Suite de la première page.)

Ainsi, Wall Street n'a pas beaucoup changé. Malgré le krach, dont elle était à l'origine, et qui s'était répercuté sur l'ensemble des places financières, elle n'a pas perdu son rôle de guide des Bourses mondiales. Inévitablement, le record atteint à New-York le 24 août a été salué sur les autres places, qui, pour la plupart (à l'exception notable de Francfort), ont récemment retrouvé leur plus haut niveau d'avant le krach. Jeudi, Paris atteignait aussi un niveau record. Seul Tokyo se démarque : ayant mis à peine six mois à effacer entièrement le krach, la place nippone a plus réagi au cours des dernières séances aux affaires de mœurs des hommes politiques locaux qu'à l'euphorie des autres Bourses.

Une euphorie qui s'explique principalement par la poursuite d'une bonne conjoncture économique, et par la conviction de la plupart des opérateurs que, contrairement à 1987, la situation est, cette fois, « sous contrôle ». Eux qui avaient vilipendé le président de la FED, M. Alan Greenspan, pour avoir trop fermement tenu le crédit à l'été 1987, lui accordent désormais toute leur confiance. N'avaient-ils pas raconté méchamment, au lendemain du krach, que M. Greenspan, informé d'une baisse de 508 points de l'indice, avait cru qu'il s'agissait de 5,08 !

Cette confiance est primordiale au moment où les responsables américains tentent de réussir *« l'atterrissage en douceur »* (ralentissement de la croissance sans poussée de l'inflation) de l'économie. Et de cette réussite dépendra la poursuite de la croissance – encore vive – des économies européennes. Grâce au sentiment que l'atterrissage en douceur se passe bien pour l'instant, à la baisse des taux d'intérêt constatée depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, à l'apaisement des tensions sur les taux de change, Wall Street et la plupart des Bourses dans son sillage ont connu un été brillant.

S'il fallait trouver une preuve que le krach a bel et bien existé, elle résiderait avant tout dans la prudence à laquelle les analystes sont désormais attachés. Si quelques-uns, surtout aux États-Unis, tentent de se faire remarquer par leurs prévisions très optimistes ou au contraire catastrophiques, peu prédisent un nouveau krach ou une envolée des indices. La plupart se bornent à une simple constatation : l'économie américaine est encore en bonne santé, les entreprises continuent d'enregistrer des bénéfices et de se racheter entre elles. Les Bourses ne peuvent pour l'instant qu'en profiter.

FRANÇOISE LAZARE.

EN BREF

● **Appel à la grève dans les établissements de santé.** — Le comité de liaison des différentes coordinations de personnels de santé organisera une journée nationale de grève le 21 octobre. Le comité estime que l'accord qui mettait fin au conflit de l'automne dernier signé par les trois syndicats (CFDT, CFTC et FO) a été un *« marché de dupes »*.

● **Fin de la grève des chemins de fer suédois.** — Les conducteurs de train suédois ont mis fin, le 23 août, à la grève sauvage qu'ils avaient commencée, le 21 août, sans obtenir, ainsi qu'ils le revendiquaient, que leur salaire de base de fin de carrière passe de 11 200 F à 13 000 F et que l'âge de la retraite ne soit pas repoussé de soixante à soixante-cinq ans. — *(AFP.)*

CONJONCTURE

Le nombre des logements neufs mis en chantier a baissé de 1,5 % au premier semestre

Au cours des six premiers mois de 1989, le nombre total des logements mis en chantier a atteint 165 400, pour 168 600 au premier semestre de 1988, soit une baisse de 1,9 % de l'activité. Dans ce total sont compris 2 100 « équivalents-logements » (foyers, maisons de retraite, hébergements divers), pour 2 800 en 1988, ce qui ramène à 163 300 le nombre des logements proprement dits mis en chantier au premier semestre de cette année, en baisse de 1,5 % par rapport aux 165 800 « logements ordinaires » mis en chantier au premier semestre de 1988.

La baisse est entièrement due à celle des maisons individuelles, qui atteint 4,7 %, avec 87 200 logements commencés pour 91 500 en 1988. Le nombre des logements commencés en immeubles collectifs progresse de 2,4 %, passant de 74 300 à 76 100.

Géographiquement, cette baisse globale de 1,5 % dissimule de profondes disparités régionales, ainsi que le montre la carte ci-contre, établie par la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère de l'équipement. La Bretagne, l'Auvergne, la Lorraine, la Haute-Normandie et la Corse connaissent les plus fortes baisses des mises en chantier, tandis que l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et la Picardie enregistrent une progression des mises en chantier comprise entre 15 % et 30 %.

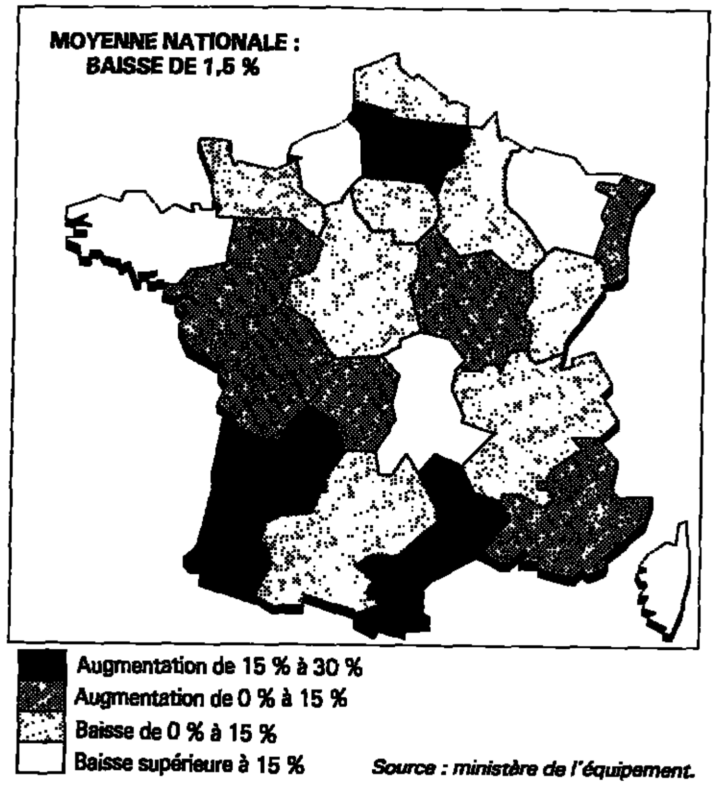
MOYENNE NATIONALE : BAISSE DE 1,5 %
Augmentation de 15 % à 30 %
Augmentation de 0 % à 15 %
Baisse de 0 % à 15 %
Baisse supérieure à 15 %

Source : ministère de l'équipement.

Evolution des mises en chantier entre le premier semestre 1988 et le premier semestre 1989.

ÉNERGIE

Selon des chercheurs norvégiens

L'URSS aurait découvert un gisement de gaz géant en mer de Barents

L'Union soviétique aurait découvert en mer de Barents un gisement de gaz naturel géant, dont les réserves équivaudraient à la totalité de celles de la mer du Nord (Grande-Bretagne et Norvège réunies). Cette découverte a été annoncée par des chercheurs norvégiens appartenant à l'Institut Fridtjof Nansen d'Oslo, en contact permanent avec les Soviétiques. Elle a été partiellement confirmée jeudi 24 août au cours d'un colloque organisé en Norvège par M. Ostap Sheremeta, responsable de l'exploration offshore au ministère soviétique du pétrole et du gaz.

Selon M. Harald Moe, responsable du programme d'études soviétiques à l'Institut d'Oslo, le champ se situerait à 300 ou 400 kilomètres des côtes, au nord-est du port de Mourmansk, à une profondeur d'eau de 200 mètres environ. Ses réserves estimées dépasseraient 3 000 milliards de mètres cubes, soit environ deux fois le champ norvégien de Troll, considéré comme le second champ gazier offshore du monde après celui de North-Dome, au Qatar (4 250 milliards de mètres cubes). Ces estimations restent cependant encore précaires, les Soviétiques n'ayant jusqu'ici foré que trois puits d'appréciation.

Pour l'Union soviétique, qui détient déjà 38 % des réserves mondiales de gaz grâce à ses gigantesques champs sibériens, cette découverte ne constitue pas un bouleversement. Elle devrait en revanche faire grand bruit sur le marché mondial du gaz, où les capacités dépassent déjà largement la demande. Pour les Norvégiens, c'est une très mauvaise nouvelle. La nouvelle province gazière soviétique, si ces informations sont confirmées, est en effet beaucoup plus proche des marchés que la Sibérie et, de surcroît, située à une profondeur raisonnable, dans des eaux pratiquement jamais prises par les glaces. Elle pourrait donc à terme constituer une concurrence redoutable.

V. M.

AGRICULTURE

Des tomates pour M. Nallet

En tournée dans une des régions les plus touchées par la sécheresse, M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a annoncé, jeudi 24 août à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), la tenue *« avant la fin de l'année d'une grande conférence interministérielle sur l'eau »*, ainsi que la constitution d'un groupe d'experts chargés d'examiner les conséquences de la sécheresse.

Reçu par un « comité d'accueil » d'environ trois cents agriculteurs, appartenant essentiellement au CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs), qui scandaient *« Nallet, du concret ! »*, en lançant tomates et œufs, le ministre a longuement expliqué les mesures adoptées (*le Monde* du 24 août), en martelant : *« C'est une première étape, c'est clair. »* M. Nallet a précisé que des aides seraient débloquées au fur et à mesure pour couvrir les besoins, affirmant que le dispositif est *« suffisant pour faire face, dans l'immédiat, aux situations les plus dramatiques »*.

● **L'Espagne durement touchée par la sécheresse.** — L'Espagne connaît cette année une des plus importantes sécheresses depuis 1945 : les experts estiment les pertes du secteur agricole à environ 100 milliards de pesetas (5,4 milliards de francs).

Les régions de Castilla (centre) et d'Andalousie (sud) sont les plus touchées. Depuis le 23 août, l'irrigation agricole est interdite, en Andalousie, dans les régions de Jaen, Cordoue, Séville et Cadix. Cette mesure pourrait causer aux agriculteurs andalous des pertes d'environ 30 milliards de pesetas (1,62 milliard de francs). — *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'emprunt étant souscrit, la présente insertion est publiée à titre d'information

MORS

"L'axe haute-technologie"

AUGMENTATION DE CAPITAL

LA SOCIETE MORS A PROCEDE A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION DE 699.511 ACTIONS, DANS LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION D'UNE ACTION NOUVELLE POUR TROIS ANCIENNES, AVEC DROIT PREFERENTIEL, ET AU PRIX DE 140 FRANCS PAR ACTION

LE NOUVEAU CAPITAL DE LA SOCIETE EST PORTE DE :
104 926 650 FRANCS A **139 902 200 FRANCS**

Balo du 17 juillet 1989 - Visa COB N° 89 306 du 11 juillet 1989

Sennett

Offre Publique d'Achat des actions de la
Compagnie Industrielle
par la Compagnie Financière de Suez

Avis important sur la forme des actions de la Compagnie Industrielle.

Il est précisé que les propriétaires d'actions Compagnie Industrielle inscrites en compte nominatif pur à la Société et souhaitant répondre à cette offre doivent dans les plus brefs délais demander à la Compagnie Industrielle l'inscription de leurs actions en compte nominatif administré chez l'intermédiaire financier de leur choix (banque, société de bourse, établissement financier...).

Pour toute information :
Direction de la Communication de Suez,
tél. : (1) 40 06 64 00 et Minitel 36.15 SUEZ.

L'opération est présentée par la Banque Indosuez.
Avis de la Société des Bourses Françaises
n° 89-2367 du 18 août 1989.
Une note d'information qui a obtenu le visa COB
n° 89-363 en date du 21 août 1989 est tenue
à la disposition du public chez les intermédiaires financiers.
Le document de référence sur la Compagnie
Financière de Suez ainsi que la note d'information
peuvent être obtenus à son siège social
1, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

هكذا عن الأصل

هكذا في الأصل

Marchés financiers

Mouvements importants sur le capital du Bon Marché

Le Bon Marché est devenu une des vedettes de la Bourse de Paris. Dans la journée du 24 août, près de 400 000 titres représentant environ 5 % du capital ont été échangés. En fin de séance, il cotait 1 000 F, contre 780 F le 11 août.

Cette envolée sur les cours d'une société du groupe de M. Bernard Arnault, le président de LVMH (Moët Hennessy Louis Vuitton) suscite curiosités et supputations. D'autant qu'Au Bon Marché, dont la Financière Agache détient directement et indirectement 53 % du capital, a récemment fait l'objet de polémiques à propos de la restructuration de son capital effectuée en novembre 1988 et de l'estimation de ses actifs à cette occasion.

Une chose est sûre : Au Bon Marché n'est pas seulement l'enseigne du grand magasin de la rive gauche à Paris. Cette société détient de superbes actifs immobiliers : 140 000 mètres carrés à Paris pour les immeubles du Bon Marché et de La Belle Jardinière, que certains estiment à 2,8 milliards de francs. Elle possède aussi des participations financières dans une dizaine de sociétés telles que Les Bazars Alençonnais, Au Bon Marché de Caen mais surtout La Belle Jardinière, Conforama et Christian Dior, quelques-uns des fleurons du groupe Arnault. D'ailleurs, sans encore inclure Conforama et Christian Dior, le résultat net du Bon Marché est passé de 90 millions de franc en 1987 à 116,5 millions de francs en 1988. Le chiffre d'affaires des magasins atteint, lui, 783 millions de francs.

D'après certains analystes financiers, tous ces chiffres contribuent à expliquer la hausse du titre qui était notoirement sous-estimé depuis son introduction au Règlement mensuel le 23 juin dernier. Sans doute. Mais suffisent-ils à expliquer qu'en l'espace d'à peine quinze jours les transactions aient porté sur près de 15 % du capital dont, il est vrai, 45 % sont « flottants » ?

Simple spéculation ou opération sur le capital ? Du côté de la direction de la Financière Agache, on se refuse à tout commentaire. Mais certains observateurs ne peuvent s'empêcher d'évoquer les « coups » financiers dont M. Arnault est capable lorsqu'il a besoin de trésorerie, ou sur une opération du Britannique Guinness qui pourrait ainsi améliorer indirectement sa position face à M. Arnault dont il est l'allié dans LVMH.

F. CH.

Le brasseur britannique Bass achète Holiday Inn, premier hôtelier mondial

Holiday Inn, numéro 1 de l'hôtellerie mondiale avec près de 361 000 chambres en 1988, devant Sheraton (135 000 chambres) et Ramada (130 000 chambres), n'a pas réussi à redresser une situation financière dégradée par l'OPA lancée par M. Donald Trump en 1986 et par les mesures de sauvegarde prises par sa direction.

Après avoir cédé, en 1987, 178 hôtels au londonien Bass, premier brasseur britannique, et ses Residences Inns au groupe américain Marriott, son conseil d'administration a choisi de passer définitivement la main et de vendre à Bass les 1 389 hôtels comptant 266 000 chambres qu'il gérait encore. Le montant de la transaction s'élève à 1,98 milliard de dollars (13 milliards de francs) et implique la cession du système de réservation de la chaîne. Le dernier bénéfice d'exploitation s'est établi à 133 millions de dollars (880 millions de francs).

Le groupe Bass possède, en Europe, les chaînes hôtelières Crest et Toby Inns. Il a racheté, en mars dernier, 38 hôtels du canadien Commonwealth Hospitality pour 285 millions de dollars canadiens (1,6 milliard de francs). Ce développement accéléré dans l'hôtellerie a été rendu nécessaire par la nouvelle réglementation britannique destinée à casser les oligopoles dans la brasserie. Bass, qui possède 7 000 pubs, sera obligé d'en céder 2 500 et doit préparer son redéploiement.

La City n'a pas apprécié cette nouvelle stratégie, et, le 24 août, les actions de Bass ont perdu 40 pence en Bourse, pour revenir à 1 107 pence.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 MONDS

NEW-YORK, 24 août ↑

Le record pulvérisé

Impatiente, la Bourse de New-York n'a pas attendu, le 25 août, pour pulvériser, jeudi, le record atteint deux ans auparavant, le 25 août 1987. En effet, l'indice Dow Jones, en gagnant *56,52 dollars*, a *très largement dépassé* en fin de séance le niveau des 2 722,41 points de l'été 1987, en atteignant 2 734,63 points. La hausse de jeudi était la plus forte enregistrée depuis le 12 mai.

Le marché a été très actif, avec quelque 227 millions d'actions échangées. Le nombre des hausses était quatre fois supérieur à celui des baisses. La détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires, après la décision de la Bundesbank de ne pas modifier sa politique monétaire, a littéralement enflammé le marché dans le courant de la séance. Les investisseurs institutionnels, dans le cadre de leur stratégie liée à une série d'indices et options à terme, ont été les plus actifs. Le marché a également bénéficié d'une recrudescence des OPA, la principale concernant Holiday Inn, qui a progressé de près de 6 dollars à 82,75. Depuis le début juillet, le Dow Jones a progressé de plus de 11 % sous les effets conjugués de la fermeté du dollar, de la baisse des taux d'intérêt et du sentiment croissant que l'économie américaine n'est pas menacée de récession. Monsanto, Procter and Gamble et Atlantic Richfield étaient recherchées. UAL a perdu un terrain appréciable ainsi que Sony.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Alcoa	75 1/2	78
A.T.T.	38 3/4	40 1/4
Boeing	53	55 1/4
Chase Manhattan Bank	38	39 1/2
Du Pont de Nemours	117 1/2	120 1/8
Eastman Kodak	50 1/4	50 7/8
Exxon	43 7/8	44 1/2
Ford	51 7/8	52 3/8
General Electric	57 1/8	58 1/8
General Motors	44 5/8	46 5/8
Goodyear	52 7/8	53 1/8
I.B.M.	113 7/8	115 7/8
I.T.T.	62	63 7/8
Mobil Oil	52 3/4	53 7/8
Pfizer	66 5/8	69 3/4
Schlumberger	44 1/8	44 7/8
Texaco	53 1/4	54
UAL Corp. ex-Allegis	288 7/8	288
Union Carbide	28 5/8	29
U.S.X.	34 1/4	34 7/8
Westinghouse	67 3/8	69 1/2
Xerox Corp.	66 3/4	67 5/8

LONDRES, 24 août ↑

Fermeté

La Bourse de Londres a poursuivi sa progression, jeudi, en dépit de l'aggravation surprise du déficit de la balance des paiements courants britanniques en juillet annoncée mercredi.

Après avoir oscillé pendant une grande partie de la journée autour de la barre des 2 400 points, l'indice Footsie a terminé à 2 393,1 points, en hausse de 10,7 points. Le marché a donc préféré ignorer la nouvelle désagréable de la veille et participer à la fête boursière, qui a permis, jeudi, à Wall Street, d'effacer les dernières séquelles du krach. Presque tous les compartiments ont bénéficié des achats, en particulier ceux des magasins, de la construction, des assurances, de l'alimentation et des pétroles. Les bancaires comme la Barclays et Lloyds étaient très fermes. Le conglomérat BAT, cible de l'OPA géante du consortium Hoylake, a bondi après l'annonce selon laquelle Hoylake s'engageait à vendre la compagnie d'assurances américaine Farmers, filiale de BAT, au français Axa-Midi. En revanche, Bass, l'une des principales brasseries britanniques, a chuté après l'annonce de son intention de racheter les hôtels américains de la chaîne Holiday Inn pour 1,98 milliard de dollars. Effritement des fonds d'Etat et des mines d'or.

PARIS, 25 août ↑

Une bonne séance

Après les performances de Wall Street jeudi soir, la séance à la Bourse de Paris ne pouvait qu'être bonne vendredi. Ce fut le cas. Dès l'ouverture, *l'indicateur instantané* progressait de 1,02 % pour monter quelques minutes plus tard à 1,26 %. En début d'après-midi, le mouvement se ralentissait quelque peu, et cet indice n'affichait plus qu'un gain de 0,75 % vers 14 h 30.

Avec cette hausse l'incide SBF, qui à 516,5 jeudi, avait atteint un sommet, va inscrire un nouveau record en fin de journée.

La Bourse de Paris ne pouvait donc pas rester insensible aux événements survenus quelques heures plus tôt à Wall Street. En effet, le Dow Jones avait enfin effacé les dernières séquelles du kreck après une hausse de 2 %.

La décision jeudi de la Bundesbank de laisser inchangée sa politique du crédit a été fort bien accueillie par tous les marchés. Il ne devrait pas y avoir dans l'immédiat une nouvelle tension sur les taux d'intérêt. Mais certains boursiers constataient néanmoins que les taux à court terme n'avaient pas vraiment baissé ces dernières heures.

Une fois de plus, les situations spéciales ont monopolisé l'attention des opérateurs. La Compagnie industrielle sur laquelle Suez a lancé une OPA, n'a pas pu être cotée en raison d'une trop forte demande. La SBF a inscrit *un cours indicatif de 14 060 F et* reprendra la cotation par boîte, lundi prochain, au cours de 14 060 F majoré de 4 %.

Autre affaire, celle du Bon Marché. Dès l'ouverture, le titre était recherché. Jeudi, il avait été échangé près de 400 000 titres et, vendredi, trois heures avant la clôture, 420 000 titres avaient déjà changé de mains (plus de 5 % du capital). Le titre était en hausse de plus de 6 %. La Financière Truffaut, qui, comme le Bon Marché, détient une participation dans Dior, a également attiré les convoitises avec 20 000 titres négociés et une hausse de 7,3 %.

Le Matif était bien orienté avec une hausse de 0,15 % environ.

TOKYO, 25 août ↓

Baisse

La Bourse de Tokyo était, vendredi, nettement moins brillante que Wall Street quelques heures auparavant. En effet, le marché nippon, qui manquait de détermination, a cédé, en fin de séance, 46,62 points selon l'indice Nikkei, qui a terminé à 34 739,93 points. La veille, cet indice avait déjà cédé 106,73 points.

La démission du bras droit du premier ministre japonais, le secrétaire général du gouvernement, M. Tokuo Yamashita, en raison d'une affaire de mœurs, n'a pas eu d'impact sensible sur le marché, qui, selon les courtiers, s'attendait à cet événement.

Les titres pharmaceutiques et des instruments de précision étaient bien orientés. En revanche, baisse des banques et des firmes de courtage.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Akai	784	749
Bridgestone	1 760	1 730
Canon	1 790	1 780
Fuji Bank	3 710	3 700
Honda Motors	2 040	1 940
Matsushita Electric	2 470	2 440
Mitsubishi Heavy	1 190	1 190
Sony Corp.	8 800	8 900
Toyota Motors	2 680	2 650

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hausse de 28,4 % du bénéfice semestriel de BASF.** – Le groupe chimique allemand annonce un bénéfice semestriel consolidé avant impôts de 2,19 milliards de deutschemarks, en hausse de 28,4 % par rapport aux six premiers mois de 1988. Le chiffre d'affaires est en progression de 13,4 % pour la même période, à 24,46 milliards de deutschemarks. BASF est optimiste pour les mois à venir, le carnet de commandes étant bien rempli.

● **Le financier H. Simmons lance une OPA sur Georgia Gulf.** – La firme NL Industries, contrôlée par le financier texan Harold Simmons, propose d'acquérir pour 1,38 milliard de dollars (9,1 milliards de francs) la firme chimique Georgia Gulf Corp., dans laquelle elle détient déjà 9,9 % du capital ordinaire. Le chiffre d'affaires de Georgia Gulf a totalisé 1,06 milliard de dollars en 1988. M. Simmons a une fortune personnelle estimée à plus de 1,6 milliard de dollars, et la société holding qu'il contrôle, Valhi Inc., a réalisé un chiffre d'affaires de 2,25 milliards de dollars en 1988. M. Simmons avait acheté NL Industries, un groupe de services pétrolier, pour 1 milliard de dollars en 1988.

● **Preussag : *forte progression* du bénéfice semestriel.** – Le groupe ouest-allemand Preussag (énergie, négoce de métaux) a réalisé au premier semestre un bénéfice net consolidé de 79,8 millions de deutschemarks (272 millions de francs), en hausse de 42 % sur celui des six premiers mois de 1988. Le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 6,5 milliards de deutschemarks. A structures comparables, la progression est de 26 %, L'an dernier, Preussag a fusionné ses activités dans les métaux non ferreux avec celles de Penarroya, pour former Metaleurop, une société de droit français dont il détient 45,9 %. Le titre Preussag a fortement progressé en Bourse ses derniers mois, sous l'effet de rumeurs en faisant un candidat potentiel pour une prise de contrôle. Sa production pétrolière (200 000 tonnes au premier semestre) en fait une proie de choix pour les grands groupes énergétiques de RFA. L'actionnaire de référence du groupe est la banque publique WestLB, avec plus de 40 % du capital.

● **La Société générale crée une banque en Indonésie.** – La Société générale vient de créer, avec le groupe indonésien Summa, une banque à Djakarta, la PT Bank Société Generale Summa. Le capital de 50 milliards de roupies (190 millions de francs français) est détenu à 85 % par la Société générale et à 15 % par Bank Summa. Le groupe Summa est affilié au groupe Asrtra, le deuxième conglomérat industriel indonésien.

● **Inspectorate (Suisse) reprend la société américaine Jammal.** – Le groupe suisse Inspectorate (inspection et prestations de services) a repris la société américaine Jammal and Associates à Orlando (Floride), spécialisée dans le conseil technique et l'inspection de biens. Jammal and Associates a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 14 millions de dollars (92,4 millions de francs) pour un personnel de deux cent soixante-dix collaborateurs. Le groupe Inspectorate a annoncé, en même temps, qu'il avait vendu ses activités de transport, d'expédition, portuaires, de voyage et immobilières en Grande-Bretagne à Parwide Ltd, détenue à 100 % par M. Francis Holmes, ancien directeur général d'Inspectorate.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	485	Int. Metal Service	....	1041
Asystel	....	257	Le gd livre du mois	....	430
B.A.C.	....	330	Loca Investissement	....	282
B. Demachy & Assoc.	....	600	Locamic	....	182 50
B.I.C.M.	....	848 d	Métallurg. Minière	....	260
Boiron	....	413	Métroservice	....	210
Bolloré Technologies	....	937	Métroservice (bons)	26 10	26 10
Boisset (Lyon)	....	277	Molex	228	....
Câbles de Lyon	....	2374	Navale-Delmas	....	1230
Calberson	....	906	Olivetti-Logabax	242	....
Cardif	....	840	Ora. Gest.Fin.	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	650	Pinault	....	651
C.A.T.C.	....	165	P.F.A. S.A.	....	843
C.D.M.E.	....	1680	Prestbourg (C ie & Fin)	....	95
C. Equip. Elect.	....	375	Présence Assurance	....	629
C.E.G.I.D.	....	884	Publicat. Filipacchi	....	905
C.E.G.E.P.	....	280	Rexel	....	701
C.E.P.-Communication	....	499	Rémy & Associés	....	328
Ciments d'Origny	....	750	St-Honoré Matignon	....	232
C.N.I.M.	....	610	S.C.G.P.M.	....	609
Codetour	....	255	Segin	378	....
Concept	....	336	Sélection Inv. (Lyon)	....	....
Conforama	....	1125	S.E.P.	....	485
Creeks	....	450	Serbo	....	520
Dafsa	....	140 60	S.M.T.Goupil	....	330 20
Dauphin	....	1480	Sodinforg	....	607
Devanlay	....	1200	Sopra	....	318
Deville	....	540	Thermador Hold. (Lyon)	....	232
Dolisos	....	196 80	TF 1	....	388 10
Éditions Belfond	....	130	Unilog	....	190
Elysées Investissem.	....	17 76	Union Financ. de Fr.	....	480
Finacor	....	....	Viel et Cie	....	220
Garonor	....	487			
Gpe Yves St Laurent	....	970			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	315			
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	253			
Idia	....	290			
Idianova	....	145			
IN2	....	301			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 24 août 1989

Nombre de contrats : 15 528.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Accor	760	60	63	2	9
CGE	440	21	35,50	3,50	9,10
Elf-Aquitaine	520	9,50	28	23	29
Eurotunnel SA-PLC	80	7,50	12	4	6,50
Lafarge-Coppée	1 700	81	–	6	23
Michelin	180	7,30	13,90	5	7,99
Midi	1 400	40	105	22	–
Paribas	480	35	48,50	2	–
Peugeot	925	22,50	57	24,50	40
Saint-Gobain	600	18,50	37	11,80	–
Société générale	560	1	9	42	–
Thomson-CSF	220	5,10	14	–	–
Source Perrier	1 700	22	75	–	–
Suez Financière	360	15	23,10	11,50	21

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 août 1989
Nombre de contrats : 55 044.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 89	Déc. 89	Mars 90
Dernier	109,22	109,02	108,74
Précédent	108,96	108,78	108,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 89	Déc. 89	Sept. 89	Déc. 89
108	1,30	1,64	0,01	0,59

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,61 F =

Le dollar était pratiquement stable le vendredi 25 août, s'échangeant à 6,6310 F, contre 6,6185 F la veille à la cotation officielle. Aucune statistique économique *américaine* n'est attendue jusqu'à la semaine prochaine. La devise allemande cédait du terrain contre le franc, à 3,3705 F, contre 3,3750 F la veille.

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM)	1,9585	1,9620

TOKYO	24 août	25 août
Dollar (en yens)	143,60	143,53

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 août)	8 7/8-9 %
New-York (24 août)	9 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	23 août	24 août
Valeurs françaises	120,70	122,40
Valeurs étrangères	118,80	120,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	509,7	516,5
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 817	1 845,53
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	507,98	517,11

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 678,11	2 734

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 975,9	1 977,9
Mines d'or	201,7	199,9
Fonds d'Etat	87,22	87,12

TOKYO

	24 août	25 août
Nikkei Dow Jones	34 786,55	34 739,93
Indice général	2 630,97	2 622,70

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E-U.	6,6075	6,6125	– 5	+ 10	–	+ 25	+ 20	+ 100
$ can.	5,6234	5,6325	– 166	– 135	– 319	– 279	– 836	– 729
Yen (100)	4,6013	4,6080	+ 138	+ 158	+ 271	+ 305	+ 793	+ 871
DM	3,3683	3,3720	+ 47	+ 64	+ 100	+ 121	+ 280	+ 339
Florin	2,9891	2,9928	+ 37	+ 49	+ 80	+ 97	+ 224	+ 271
FB (100)	16,1198	16,1399	+ 47	+ 143	+ 118	+ 258	+ 364	+ 759
FS	3,9063	3,9116	+ 41	+ 57	+ 97	+ 119	+ 284	+ 356
L (1 000)	4,6945	4,7014	– 150	– 120	– 279	– 238	– 797	– 711
£	10,3540	10,3684	– 444	– 394	– 859	– 781	– 2368	– 2194

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16
DM	6 11/16	6 15/16	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8
Florin	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 9/16	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 3/16	7 5/16
L (1 000)	13 1/4	14 1/4	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8
£	13 7/8	14 1/8	13 15/16	14 1/16	13 7/8	14	13 13/15	13 15/16
F franç.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 25 AOUT

Cours relevés à 14 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3810	3763	3760	– 1 31
1060	B.N.P. T.P.	1079	1050	1050	– 2 69
1190	C.C.F. T.P.	1186	1210	1195	....
1170	Créd. Lyon. T.P.	1168	1169	1169	+ 0 08
1820	Renault T.P.	1800	1800	1805	+ 0 28
2015	Rhone-Poul. TP	2010	2010	2015	+ 0 25
1260	St-Gobain T.P.	1260	1270	1260	....
1247	Thomson T.P.	1260	1265	1265	+ 0 40
775	Accor	827	840	831	+ 0 48
625	Air Liquide	631	635	637	+ 0 95
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2090	Als. Superm.	2090	....	....	....
680	A.L.S.P.I. ★	696	710	698	....
....	Alsthom ★	....	....	....	....
2760	Arjom. Prioux ★	2770	2780	2778	+ 0 29
670	Aussedat-Rey ★	675	685	680	+ 0 74
1010	Aux. Entrepr. ★	1010	1044	1030	+ 1 98
615	Av. Dassault ★	650	657	650	....
485	BAFP ★	463	466 50	470	+ 1 51
370	Bail-Equipem. ★	379	388	379	....
980	Bail Investiss. ★	985	985	980	– 0 51
420	B.N.P. C.I. ★	408 50	408	408	– 0 12
660	Cie Bancaire ★	662	665	667	+ 0 76
615	Bazar H.-V. ★	610	618	639	+ 4 75
865	Béghin-Say ★	869	870	880	+ 1 84
945	Berger (Ma)	1030	1080	1080	+ 4 85
720	Bic ★	725	729	735	+ 1 38
830	B.I.P. ★	825	825	824	– 0 12
670	B.I.S. ★	656	662	670	+ 2 13
3100	Bongrain S.A. ★	3240	3250	3250	+ 0 31
865	Bon-Marché ★	1000	1035	1060	+ 6
735	Bouygues ★	750	749	765	+ 2
120	B.P. France ★	122 10	124	126	+ 3 19
730	B.S.N. ★	750	755	752	+ 0 27
710	Canal Plus ★	743	745	742	– 0 13
2340	Cap Gem. S. ★	2344	2350	2338	– 0 26
3350	Carrefour ★	3524	3580	3580	+ 1 59
205	Casino ★	211	213 90	214 50	+ 1 66
128	Casino A.D.P. ★	128	131	132	+ 3 13
1000	Castorama D.I.	1005	....	....	....
1200	C.C.M.C.	133	134	134	+ 0 75
245	Centrest	247	....	....	....
675	Cetelem ★	675	695	700	+ 3 70
430	Cerus ★	434 50	439	439	+ 1 04
605	C.F.A.O. ★	621	645	634	+ 2 09
440	C.G.E.	461 50	468	468	+ 1 41
1680	C.G.I. Informat.	1712	1740	1740	+ 1 64
1470	C.G.I.P. ★	1540	1550	1574	+ 2 21
575	C.G.P.	579	577	577	– 0 35
1170	Chargeurs S.A ★	1185	1210	1187	+ 0 17
....	Cica	798	....	....	....
1540	Ciments franç. ★	1660	1640	1646	– 0 84
645	Club Méditerr. ★	645	654	661	+ 2 48
735	C.M.B. Packag.	764	771	776	+ 1 57
181	Codetel ★	180 10	182	183 50	+ 1 89
375	Coflmeg ★	376 10	375	376 10	....
1000	Colas ★	1018	1025	1040	+ 2 16
225	Cpt. Entrepr. ★	230	233	231	+ 0 43
1040	Compt. Mod. ★	1050	1055	1068	+ 1 71
1000	Créd. Foncier ★	1030	1034	1040	+ 0 97
455	C. F. Internat. ★	474	485	484	+ 2 11
195	C.C.F. ★	196	197 80	197 80	+ 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
655	Cr. Lyon. (CI) ★	652	667	667	+ 2 30
1120	Crédit Nat. ★	1140	1150	1145	+ 0 44
540	C.S.E.E. ★	552	550	552	....
720	Cromet ★	714	721	720	+ 0 84
3370	Damart S.A. ★	3840	3840	3771	– 1 80
1580	De Dietrich ★	1595	1600	1555	– 2 51
210	Dév. P.d.C. (LI)	219 50	....	....	....
330	Dév. R. Sud-Est	335	338	344	+ 2 69
560	D.M.C.	555	557	558	+ 0 54
540	Drouot Assur ★	544	550	550	+ 1 10
3980	Docks France ★	4010	4000	4025	+ 0 37
1050	Dumez ★	1059	1072	1098	+ 3 78
1030	Duménil Leblé	1100	1120	1128	+ 2 55
2100	Eaux (Gén.) ★	2105	2129	2143	+ 1 81
580	Ecco ★	599	618	604	+ 0 83
1090	Electrofinanc. ★	1144	1149	1145	+ 0 09
545	El. S. Dassault ★	540	536	542	+ 0 37
485	Elf-Aquitaine	510	518	515	+ 0 98
400	– (certific.) ★	403	405	403 10	+ 0 02
1340	Epeda B.-F.	1349	1350	1369	+ 1 48
3180	Essilor ★	3201	3200	3220	+ 0 59
1470	Essil. Int.(DP) ★	1500	1510	1510	+ 0 67
480	Esso S.A.F. ★	504	500	502	– 0 40
1980	Eurafrance ★	2007	2005	1995	– 0 60
1630	Eurocom ★	1760	1780	1770	+ 0 57
3040	Euromarché ★	3050	3041	3005	– 1 48
845	Europe n° 1 ★	840	851	858	+ 2 14
86	Eurotunnel ★	84	86	86	+ 2 38
1620	Exor ★	1505	1530	1522	+ 1 13
1350	Facom ★	1380	1380	1375	– 0 36
1180	Fichet-Bauche ★	1195	1198	1195	....
215	Finextel ★	218	215	213	– 2 29
440	Fives-Lille ★	453	465 10	461 50	+ 1 88
2280	Fromager. Bel ★	2349	2348	2325	– 1 02
1780	Gal. Lafayette ★	1779	1778	1760	– 1 07
615	Gascogne ★	649	....	....	....
1830	Gaz et Eaux ★	1835	1838	1835	....
820	Géophysique ★	822	825	851	+ 3 53
710	Gerland ★	724	725	720	– 0 55
3460	Groupe Cité ★	3520	3471	3500	– 0 57
1800	Gr. Victoire	1800	1790	1768	– 1 78
900	– (certif.)	825	835	834	+ 1 09
1480	GTM-Entrep. ★	1515	1520	1520	+ 0 33
970	Guyenne-Gas. ★	980	994	990	....
450	Hachette ★	477	475	462	– 3 14
1120	Havas ★	1150	1152	1156	+ 0 52
610	Hénin (La) ★	625	630	626	+ 0 16
1320	Hutchinson ★	1332	1335	1330	– 0 15
340	Imétal ★	345	350 10	360	+ 4 35
255	Ingénico ★	273 90	277	275	+ 0 40
8400	Inst. Mérieux ★	8500	8450	8410	– 1 38
530	Interbail ★	538	531	528	– 1 49
1720	Intertechnique ★	1715	1715	1715	....
1350	J. Lefebvre ★	1360	1364	1369	+ 0 66
1200	Labinal ★	1235	1201	1230	– 0 40
2300	Lab. Bellon ★	2420	2300	2400	– 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Lafarge-Coppée	1743	1750	1751	+ 0 46
1330	Lebon ★	1331	1350	1380	+ 2 18
3850	Legrand ★	3915	3905	3890	– 0 64
2160	Legrand (DP) ★	2180	2180	2170	– 0 46
1400	Leroy-Somer ★	1426	1480	1455	+ 2 03
770	Locabail Im. ★	763	752	762	– 0 13
580	Locafrance ★	567	579	571	+ 0 71
860	Locindus ★	845	850	855	+ 1 18
515	Luchaire ★	529	529	540	+ 2 08
4320	L.V.M.H. ★	4360	4400	4440	+ 1 83
1850	Lyonn. Eaux ★	1929	1901	1929	....
87	Mais. Phénix ★	88	89	88 40	+ 0 45
285	Majorette (Ly) ★	274	270	276	+ 0 73
450	Mar. Wendel ★	471	480	480 10	+ 1 93
365	Matra ★	370	375	378 50	+ 2 30
4600	Merlin-Gerin ★	4715	4810	4700	– 0 32
198	Metaleurop ★	204	208	206 50	+ 1 23
280	Métrologie Int. ★	290	293 50	293 50	+ 1 21
177	Michelin	178	180 20	180 60	+ 0 89
1370	Midi (Cie)	1400	1418	1411	+ 0 79
210	Midl. Bk SA ★	210	212	213	+ 1 43
405	Min. Salsig. (Ma)	418	424	424	+ 1 44
220	M.M.B.M. ★	222	223	221 50	– 0 23
138	Moulinex ★	143 80	144 90	141 90	– 1 32
845	Navig. Mixte ★	980	988	970	– 1 02
186	Nord-Est ★	196 50	200 10	200 20	+ 1 88
385	Nordon (Ny)	388	....	....	....
805	Nouvelles Gal. ★	807	815	803	– 0 50
900	Occid. (Gén.) ★	903	905	905	+ 0 22
1410	Omn.F.Paris ★	1445	1460	1499	+ 3 74
435	Olipar ★	430	440	448 50	+ 4 30
4450	Oréal (L') ★	4535	4538	4615	+ 1 76
500	Paribas	514	518	516	+ 0 38
490	Paris-Réesc. ★	490	490	488 50	– 0 31
1290	Pechelbronn ★	1315	1340	1337	+ 1 67
320	Pechiney CIP ★	330 50	334	332 10	+ 0 48
225	Pechiney Int.	238	236	238	....
475	Penhoet ★	474	474	474 10	+ 0 02
1420	Pernod-Ricard ★	1444	1451	1452	+ 0 55
895	Peugeot S.A.	921	930	931	+ 1 09
505	Plastic Omn. ★	515	521	534	+ 3 69
755	Poliet ★	764	770	770	+ 0 78
1130	Prétabail Sic. ★	1160	1157	1150	....
720	Primagaz ★	730	725	718	– 1 64
780	Printemps ★	786	788	780	– 0 76
3770	Promodès ★	3752	3731	3770	+ 0 48
610	Radiotechn. ★	625	625	620	– 0 80
151	Raff. D. Total ★	151	151 10	150	– 0 66
4240	Redoute (La) ★	4220	4150	4305	+ 2 01
535	R.-Poulenc CIP ★	545	566	567	+ 4 04
340	Robur financ.	350	359	359	+ 2 57
136	Rochette (La)	140	142	142	+ 1 43
1880	Roussel-Uclaf ★	1873	1879	1867	– 0 32
3780	R. Impér. (Ly)	3800	3870	3850	+ 1 32
174	Sade	174 20	....	....	....
1470	Sagem ★	1470	1500	1465	– 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
885	Saint-Gobain	886	892	889	+ 0 44
1360	St-Louis ★	1370	1401	1380	+ 0 73
2670	Salomon	2750	2710	2775	+ 0 91
575	Salvepar	580	....	....	....
1060	Sanofi ★	1086	1119	1083	+ 1 59
760	S.A.T. ★	761	760	760	– 0 13
310	Saul-Chât. (S) ★	336	350	343	+ 2 08
750	Saupiquet (Na)	779	795	795	+ 2 05
835	Schneider ★	852	858	859	+ 0 82
73	S.C.O.A. ★	75	75 80	75	....
1040	S.C.R.E.G. ★	1040	1030	1030	– 0 96
1110	Seb ★	1110	1115	1117	+ 0 63
490	Sefimeg ★	495 10	500	494 10	– 0 20
1580	S.F.I.M. ★	1680	1688	1680	+ 1 20
285	S.G.E. ★	267 10	267 30	267 20	+ 0 04
825	Silic ★	830	822	840	+ 1 20
575	Simco	600	606	602	+ 0 33
1190	Sk. Rossignol ★	1300	1295	1300	....
945	Sligos ★	955	961	975	+ 2 09
515	Société Génér.	516	516	519	+ 0 58
148	Sodecco	150	....	....	....
180	Sodero (Na)	180	180	180	....
3610	Sodexho ★	3610	3600	3690	+ 2 22
117	Sogenal (Ny)	119 50	....	....	....
370	Sogerap ★	375	385	390	+ 4
2690	Somm.-Allib. ★	2745	2760	2780	+ 1 28
1580	Source Perrier ★	1627	1639	1630	+ 0 18
940	Sovac ★	922	954	920	– 0 22
695	Spie-Batignol. ★	718	740	738	+ 2 78
1100	Strafor ★	1119	1102	1119	....
370	Suez	357 10	363	364	+ 1 93
470	Synthelabo ★	479 80	480	462	– 3 71
205	Thomson-C.S.F.	214	219	216	+ 0 93
480	Total (CFP) ★	495	495	499	+ 0 81
95	– (certific.) ★	96	96	98	+ 2 08
1405	T.R.T. ★	1405	....	....	....
405	Trailfaut (Fin.)	410	415	443	+ 8 05
570	U.F.B.-Locab. ★	600	600	599	– 0 17
1150	U.I.C. ★	1150	1170	1160	+ 0 87
605	U.I.F. ★	615	601	605	– 1 63
960	U.I.S. ★	950	965	950	....
335	U.C.B. ★	345	340	340	– 1 45
795	Unibail ★	814	812	812	– 0 25
835	Valéo ★	864	873	875	+ 1 27
405	Vallourec ★	419	418 10	416	– 0 72
390	Via Banque ★	405	405	405	....
1190	Zodiac	1237	1225	1225	– 0 97
935	Elf-Gabon ★	930	936	936	+ 0 65
181	Amax Inc.	192 80	194	194	+ 0 62
240	Amer. Express	244	247 50	247 50	+ 1 43
250	Amer. Teleph.	258 10	265	265	+ 2 67
157	Anglo Amer. C.	158 60	156 60	156 60	– 1 26
465	Amgold	486	482	482	– 0 88
360	Banco Santander	346	346	346	....
1010	BASF (Akt)	1011	1018	1018	+ 0 69
1040	Bayer	1050	1062	1065	+ 1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
76	Buffelsfont.	76 50	77	77 20	+ 0 92
250	Chase Manh.	258	260	260	+ 0 78
108	Echo Bay Mines	106	105 70	105 70	– 0 28
96	De Beers	94 90	94 20	94 20	– 0 74
2250	Deutsche Bank	2225	2260	2265	+ 1 80
1200	Dresdner Bank	1199	1205	1205	+ 0 50
69	Driefontein Cpl	69	68 60	68 60	– 0 58
780	Du Pont-Nem.	783	799	799	+ 2 04
325	Eastman Kodak	335 40	335	334 80	– 0 18
16	East Rand	16	16 05	16 70	+ 4 38
335	Electrolux	332	339	339	+ 2 11
670	Ericsson	736	785	785	+ 6 66
285	Exxon Corp.	292 50	296 20	296 50	+ 1 37
335	Ford Motors	346 50	349	348	+ 0 43
55	Freegold	54 30	54 10	54 50	+ 0 37
153	Gencor	158	156 10	156 10	– 1 20
370	Gén. Electr.	380	385 50	385	+ 1 32
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
290	Gen. Motors	297 50	310 10	310 10	+ 4 24
155	Goldfields	154 70	154 60	154 60	– 0 06
67	Gd Metropolitain	67	67 65	67 65	+ 0 97
30	Harmony	30 25	30 20	30 30	+ 0 17
....	Hewlett-Packard	337	347 70	347 70	+ 3 18
76	Hitachi	76 20	76	76	– 0 26
1000	Hoechst Akt.	1005	1004	1004	– 0 10
139	Imp. Chemical	140	139 50	139 50	– 0 36
750	IBM	760	771	771	+ 1 45
400	ITT	415 50	423	423	+ 1 81
199	Ito-Yokado	199 10	199	199	– 0 05
189	Mac Donald's	193	194 80	195	+ 1 04
113	Matsushita	113	111 60	111 60	– 1 24
480	Merck	490 10	496 50	496 50	+ 1 31
505	Minnesota M.	516	530	530	+ 2 71
350	Mobil Corp.	358	358	358	+ 0 56
270	Morgan J.P.	269	271	271	+ 0 74
34020	Nestlé	34500	34500	34500	....
1180	Nixdorf	1180	1195	1195	+ 1 27
140	Norsk Hydro	143 50	146	146	+ 1 74
131	Olsil	131 80	128 90	128 90	– 3 72
2000	Petrofina	2007	2018	2018	+ 0 55
1030	Philip Morris	1049	1046	1046	– 0 29
124	Philips	125	124 90	124	– 0 80
102	Placer Dome	102 10	102 50	102 70	+ 0 59
475	Quilmès	477	491	492 50	+ 3 25
370	Randfontein	389	380	380 10	– 2 41
430	Royal Dutch	433	435 10	435 10	+ 0 48
58	Rio Tinto Zinc	56 40	57 10	57 10	+ 1 24
32	Saat. & Saatchi	32 90	33 40	33	+ 0 30
47	St Helena Co	47 80	47 40	47 50	– 0 63
270	Schlumberger	290	298	295 50	+ 1 90
44	Shell transp.	44 40	44 30	44 50	+ 0 23
2030	Siemens A.G.	2028	2039	2039	+ 0 54
400	Sony	408	410 10	410	+ 0 49
58	Telefonica	58 85	58 80	58 80	– 0 09
275	T.D.K.	279	278	278	– 0 36
81	Toshiba Corp.	82 80	82	82	– 0 96
475	Unilever	478 60	484	484	+ 1 15
355	Unit. Techn.	360	371 50	371 50	+ 3 19
530	Vaal Reefs	521	520	521	....
490	Volvo	490	497	498 50	+ 1 73
225	West Deep	222 60	224	224	+ 0 63
435	Xerox Corp.	441	446	446	+ 1 13
175	Yamanouchi	175 10	174 80	174	– 0 63
3 25	Zambia Corp.	3 29	3 36	3 37	+ 2 43

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	123	2 288
9,80 % 78/93	102 16	1 181
10,80 % 79/94	105 50	10 504
13,25 % 80/90	103 40	3 013
16,20 % 82/90	102 50	9 942
16 % juin 82	105 28	3 375
14,60 % fév. 83	108 12	7 400
13,40 % déc. 83	117 15	9 068
12,20 % oct. 84	109 75	10 729
11 % fév. 85	115 27	5 575
10,26 % mars 86	108 40	4 886
OAT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	110 58	2 466
OAT 9,80 % 1997	108 80	6 916
OAT 9,80 % 1996	108 69	5 559
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 25	1 317
CNB Paribas	102	1 317
CNB Suez	102	1 317
CNI janv. 82	101 25	1 317
PTT 11,20% 85	110 40	7 639
CFF 10,30% 86	108 10	5 511
CNE 11,50% 85	108 40	2 354
CNT 9% 86	....	3 107
CRH 10,90% déc. 85	111 70	6 397
C.N.C.A. T.P.	....	115
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	3479	..
Métrologie I. 6% 8/7	....	8 530

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1069
Applic. Hydraul.	....	1080
Arbel	....	897
Astorg	....	238
Avenir Publicité	....	1639
Bain C. Monaco	....	416
Banque Hypoth. Eur.	....	400
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	920
B.N.P. Intercontin.	....	390
Bénédictine	....	5480
B.T.P. (Compagnie)	....	100
Caiff	....	....
Cambodge	....	870
C.A.M.E.	....	170
Carbone-Lorraine	....	1045
Case-Poclain	....	36 20
C.E.G.Frig.	....	422 20
Centen. Blanzy	....	5150 d
Cerabati	....	172
Champex (Ny)	150	....
C.I.C. (Franc. de)	....	208

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	728
Citram (B)	2200	....
Clause	....	1444
Cofradel (Ly)	....	1148
Cogifi	....	370
Comiphos	....	663 d
Cie Industrielle	....	13620 d
Comp. Lyon-Alem.	....	514
Concorde (La)	....	1181
C.M.P.	....	14 60
Créd. Gén. Ind.	....	478
Cr. Universel (Cie)	....	591
Créditel	....	145
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	475
Delalande S.A.	....	1566
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	4680
Didot-Bottin	....	1160
Eaux Bass. Vichy	....	1288 o
Eaux Vittel	....	3770
E.C.I.A.	....	1902
Electro-Banque	....	356
Elf-Antargaz	....	1012 o
E.L.M. Leblanc	....	590
Enelf-Bretagne	....	290
Entrepôts Paris	....	775
Europ. Accumul.	....	73
Europe Soudure Indust.	....	118
Eternit	....	2630
Finalens	....	236
FIPP	....	....
Fnac	....	1800
Foncière (Cie)	....	635
Fonc. Lyonnaise	....	578
Foncinal	....	....
Forinter	....	1180
Fougerolle	....	768
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	10150
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1780
G.F.I.I.	....	258
Gaumont	....	835
Gerafin	....	....
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	412 50
Gds Moulins Paris	....	812
G. Transp. Ind.	....	476
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immeinvest	....	....
Immobail	....	430
Immobanque	....	721
Immob. Marseille	....	7000
Immofice	....	520
Invest. (Sté Cent.)	....	2834 d
Jaeger	....	252
Lambert Frères	....	412
Lille-Bonnières	....	1480 d
Loca-Expansion	....	277
Locafinancière	....	396
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1380
Louvre (Sté)	....	3290
Lucia	....	1995
Machines Bull	....	90
Magasins Uniprix	....	140 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant S.A.	....	74
Maritimes Part.	....	470
Métal Déployé	....	580
Mors	....	145
Navig. (Nat. de)	....	175
Nozal	....	414 40
Optorg	....	490
Oréal (L') C.I.	2200	2210
Origny-Desvroise	....	1420
Palais Nouveauté	....	1150
Paluel Marmont	....	770
Parfinance	....	216 90
Paribas-CIP	381	....
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	287 50
Partenia	....	479 50
Patern. Ing. Div.	....	1590
Piper-Heidsieck	....	2182
P.L.M.	....	299
Porcher	....	....
Promodès	1581	1550
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5710
Rochefortaise S.A.	....	915
Rosario (Fin.)	....	610
Rougier et Fils	....	360
Rosières (usines de)	....	790
Sacer	....	938
SAFAA	....	385
Safic-Alcan	....	810
SAFT	....	3116
Saga	....	230
Salins du Midi	....	525
Satam	....	153
Savoisienne (M)	349	350
SCAC	....	540
Sennelle Maubeuge	....	487
S.E.P. (M)	175	176
Sicl	....	682 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	382
Siph (Plant. Hévéas)	....	485
Sofal financière	....	3065
Soficel	....	1140
Soffo	....	562
Soficomi	....	682
S.O.F.I.P. (M)	261	261
Sofragi	....	1645
Sopagal	....	184
Sophia-Bail	....	460
Soudure Autog.	....	875
Sovabail	....	635
Suez (Fin. de)-CIP	270 70	261
Sumi	....	780
Taittinger	....	3876
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	550
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	949
Ugine A. Chât. Gueug.	....	560
U.A.P.	....	581
U.T.A.	....	2320
Vicat	....	3540
Viniprix	....	1995

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	141
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	860	....
Akzo	432	....
Alcan Alum.	154	158 50
Algemene Bank	127	124 c
American Brands	481	....
Am. Petrofina	550	553
Arbed	940	....
Asturienne Mines	217	....
Bco Pop Espanol	519	517
Banque Ottomane	1880	....
B. Régl. Internat.	39000	....
Bq. Lambert	768	....
Canadian-Pacific	137 10	....
Chrysler corporation	160	....
CIR	28 20	30 50
Commerzbank	890	850
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	695	680
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1322	....
Glaxo	154	155 10
Goodyear	341	343
Grace and Co	223 50	227
GTE corporation	390	....
Honeywell Inc.	570	....
Johannesburg	1100	....
Kubota	55	55 60
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	37 05	....
Mineral-Ressourc.	101	101
Noranda	135	....
Olivetti	26 90	....
Pakhoed Holding	420	....
Pfizer Inc.	437	....
Procter Gamble	805	....
Ricoh Cy Ltd	67	....
Rolinco	335	332 10
Robeco	333 90	333
Rodamco	495 20	488 20
Saipem	11 70	11 70
Sema Group	37 80	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	635	650
Steel Cy of Can.	128 10	128 60
Tenneco	390	400
Thorn EMI	92	88 20
Toray Indust. inc	47	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1405	....
West Rand	7 05	....
Whitman Corporation	227	227

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	330	....
Buitoni	876	876
Calciphos	211	216
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogedor	56 50	56 50
C. Occid. Forestière	180	....
Copemex	357 10	385
Gachot	178	175
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Martin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Percier	423	390 o
Pathé-Cinéma	202	211
Rorento N.V.	184 20	184
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sema-Metra	386	387
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.E.P.R.	1860	1998
S.P.R.	700	....
Sté Lecteurs du Monde	598	598
Ulinax	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 24/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1077 56	1051 28
Actifco	247 10	240 49
Actions France	575 86	556 05
Actions sélectionnées	682 76	668 08
Aedificand	666 61	642 62
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1243 10	1212 78
A.G.F. 5000	673 64	657 21
A.G.F. ECU	1089 83	1079 04
A.G.F. Foncier	123 16	120 16
A.G.F. Interfonds	450 33	439 35
A.G.F. Invest	134 65	131 37
A.G.F. OBLIG.	1097 95	1092 48
A.G.F. Sécurité	10679 78	10679 78
Agfimo	694 64	677 70
Altefi	211 03	203 40
A.L.T.O.	179 71	173 21
Ameri-Gan	6458 20	6163 44
Amplitude	669 69	650 18
Arbitrages court terme	5549 38	5538 29
Associc	1157 12	1157 12
Atout Futur	373 29	361 02
Aurecic	1460 40	1448 99
Avenir C.I.C.	114 27	110 94 ◆
Avenir Alizés	1546 25	1515 93
Axa Europe	124 43	118 78
Axa Investissements	136 79	130 59
Axa Valeurs PER	134 16	128 10
Bred Associations	2578 89	2571 18
Capitacic	1030 14	1014 92
Capital Plus	1696 18	1696 18
Cardan-Plus	35 10	33 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cosmis	1050 37	1034 85
Comptavalor	5446 62	5437 48
Comptastrale	112 55	109 27
Convertimmo	407 35	391 68
Credinter	568 83	552 28
Diese	1091 87	1055 97
Drouot-France	908 26	865 16
Drouot-Investiss.	1218 13	1160 98
Drouot-Sécurité	261 39	249 54
Drouot-Sélection	146 46	139 82
Ecuric	1151	1133 99
Ecureuil Capitalisation	2052 13	2031 81
Ecureuil Investissement	403 17	391 43
Ecureuil Monoprévoyance	51886 03	51886 03
Ecureuil Monétaire	32958 41	32958 41
Ecureuil Trimestriel	2025 90	2005 84
Elicash	2148678	2148678
Energie	271 21	258 91
Epacic	2779 95	2779 95
Epercourt Sicav	4257 78	4247 16
Epargne Associations	24872 22	24834 97
Epargne-Capital	8636 98	8551 45
Epargne Court-Terme	533 02	533 02
Epargne Croissance	1764 34	1717 12
Epargne-Industr.	93 42	89 18
Epargne Inter	660 16	642 49
Epargne J.	54297 89	54297 89
Epargne Long-Terme	197 18	191 90
Epargne Monde	1459 40	1420 34
Epargne Première	12665 74	12571 45
Epargne-Oblig.	200 42	195 06
Epargne-Quatre	1108 67	1079
Epargne-Unie	1432 78	1390 99
Epargne-Valeur	474 75	462 04
Epsilon	1159 76	1137 87
Eurocic Leaders	1153 06	1119 48
Eurodyn	1247 08	1208 07
Euro-Gan	6739 05	6433 46
Fondicav (div. par 10)	11052 17	11052 17
Foncival	285 34	275 36
France Avenir 4/4 Rat.	1 14	1 10 ◆
France-Gan	9231 16	8812 56
France-Garantie	268 29	267 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	112 27	108 99
France-Investiss.	460 57	449 34
France-Obligations	459 75	456 20
Francic	481 74	477 42
Francic Pierre	114 68	111 24
Francic Régions	1252 63	1218 15
Fructi-Associations	27 90	27 90
Fructi-Epargne	29 92	29 19
Fructicapi	34 14	33 64
Fructicourt	110162 97	110162 97
Fructidor	243 40	239 80
Fructifrance	950 60	927 41
Fructimmo	31 70	30 93
Fructivar	4320 64	4309 77
Fructi ECU	573 65	565 17
Fructi-Première	10996 21	10835 87
Futurobig	1172 52	1139 97
Gestilion	59717 35	59570 92
Gestion Associations	165 28	161 62
Horizon	1230 82	1195 07
Intersper	109553 12	108382 25
Interoblig.	12359 98	11881 71
Intersélect France	550 61	534 57
Japacic	208 30	202 23
Jeune Épargne	240 92	237 28
Laffitte-Amérique	259 32	247 58
Laffitte Europe	309 12	295 10
Laffitte-Expansion	311 43	297 31
Laffitte-France	377 28	360 17
Laffitte-Immobilier	269 49	257 26
Laffitte-Japon	452 33	431 82
Laffitte-Oblig.	143 56	137 05
Laffitte-Rend.	200 47	191 39
Laffitte-Tokyo	393 55	375 70
Latitude	5276 04	5267 14
Lion-Associations	11807 60	11807 60
Lion-Institutionnels	23617 69	23558 79
Lionplus	777 14	769 45
Lion Trésor	2156 55	2134 21
Livret Bourse Investis.	549 30	533 30
Livret portefeuille	763 50	741 26
Méditerranée	203 96	194 71
Mensuel CIC	10165 31	10083 86
Mondiale Investissem.	480 54	468 66
Monecic	5579 42	5579 42
Monedan	52117 16	52117 16
Moné J.	58584 97	58584 97
Mutualité Dépôts	10648 35	10627 10
Mutuelle Unie Sél.	158 42	151 24
Natio.-Epargne	14108 86	13969 17
Natio.-Epargne Trésor	6829 44	6812 81
Natio.-Court terme	218852	218852
Natio.-Inter.	1264 10	1220 54
Natio.-Obligations	566 06	550 91
Natio.-Patrimoine	1572 14	1530 06
Natio.-Placements	85702 27	85702 27
Natio.-Revenu	1052 17	1041 75
Natio.-Sécurité	11819 59	11819 59
Natio.-Valeurs	863 34	830 50
Nippon-Gan	6418 36	6127 30
Nord-Sud Développ.	1235 68	1233 21
Normatif	13240 67	12981 05
Obli Association	121 58	120 38
Oblicic Mondial	9326 23	9188 40
Oblicic Régions	1052 86	1037 30
Oblig. toutes catég.	165 04	152 76
Oblilion	1107 49	1096 52
Oblisécurité	10886 14	10886 14
Oraction	1289 19	1256 47
Oravalor	6109 93	5989 09
Paribas Epargne	16214 59	16182 23
Paribas Opportunités	132 62	127 21
Paribas Patrimoine	578 32	554 74
Paribas Revenu	92 10	91 19
Patrimoine Retraite	177 04	173 57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	700 98	680 56
Phenix Placements	252 78	251 50
Pierre Investiss.	778 54	759 55
Placement A	1189 11	1185 79
Placement crt-terme	71857 58	71714 16
Placement J	55841 32	55829 66
Placement Premier	53962 69	53854 98
Plénitude	115 44	112 35
Première Obligations	10781 63	10770 86
Prévoyance Ecureuil	113 62	110 48
Pri/Associations	22905 78	22905 78
Quartz	127 51	124 37
Rentacic	168 89	164 42
Revenus Trimestriels	5441 91	5388 03
Revenu Vert	1173 03	1155 69
St-Honoré Bio-aliment.	961 93	918 31
St-Honoré Global	291 47	278 25
St-Honoré Matignon Pl.	230 35	219 90
St-Honoré Pacifique	829 17	800 64
St-Honoré P.M.E.	558 09	530 87
St-Honoré Réel	11708 06	11659 42
St-Honoré Services	550 09	528 93
St-Honoré Technol.	867 13	827 81
St-Honoré Valor	11919 04	11919 04 ◆
Sécuricic	5498 61	5493 13
Sécuri Trés.	10929 30	10929 30
Sicadan (Cardan BP)	722 89	712 21
Sicav-Associations	1451 20	1449 03
S.F.I. fr. et étr.	747 94	728 16
Sicav 5000	438 66	425 17
S.I.G.	871 90	842 13
Slivafrance	703 28	694 46
Slivam	471 08	458 47
Slivarente	215 03	212 90
Slivinter	478 84	464 08
S.N.I.	1300 20	1282 33
Sogepargne	378 36	362 76
Sogever	1198	1143 68
Soginter	1505 26	1437 02
Soleil Investissement	574 17	548 13
Stratégie Actions	1263 27	1214 68
Stratégie Rendement	1164 31	1127 86
Technocic	1227 88	1192 10
Techno-Gan	6813 70	6504 73
Thesora	523 26	518 08
Transcontinents	92 40	90 59
Trésor Réel	11162 51	11162 51
Trésoricic	108132 65	108132 65
Trilion	5347 05	5294 11
U.A.P. Investiss.	490 23	472 51
U.A.P. moyen terme	109 38	105 41
Uni-Associations	115 08	115 08
Unifrance	593 15	571 71
Unifoncier	1413 04	1381 97
Uni-Garantie	1364 05	1337 28
Uni-Régions	3310 81	3191 14
Unirenta	2363 19	2275 81
Univer	189 79	189 79
Univers-Actions	1336 73	1292 78
Univers-Obligations	1642 55	1598 54
Valorem	607 48	592 66
Valorg	1655 61	1654 16
Valrea	41688 12	41567 34
Vendôme	22913 40	22890 49

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 618	6 611	6 400	6 850
ECU	7 001	6 999	....	....
Allemagne (100 DM)	337 350	337 070	327	347
Belgique (100 F)	16 137	16 125	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 250	299 050	289 500	309 500
Danemark (100 krd)	86 860	86 850	83 500	91 500
Norvège (100 k)	92 610	92 540	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 363	10 364	10	10 800
Grèce (100 drachmes)	3 920	3 913	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 703	4 697	4 500	5
Suisse (100 fr.)	391 300	390 930	379	401
Suède (100 krs)	99 850	99 880	95 500	103 500
Autriche (100 sch)	47 930	47 890	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 391	5 391	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	4 040	4 033	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 619	5 626	5 420	5 820
Japon (100 yens)	4 616	4 602	4 460	4 670

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	77750	77050
Or fin (en lingot)	77800	77200
Pièce française (20 fr)	448	447
Pièce française (10 fr)	368	.....
Pièce suisse (20 fr)	463	461
Pièce latine (20 fr)	447	444
Souverain	565	560
Pièce de 20 dollars	2705	2710
Pièce de 10 dollars	1390	1390
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	2840	2870
Pièce de 10 florins	469	466
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

ÉTRANGER
3 Liban : l'URSS accroît ses efforts diplomatiques.
4 Pologne : M. Mazowiecki déclare que le succès de son gouvernement dépend de son acceptation par la société.
6 Colombie : la lutte contre le trafic de drogue.

POLITIQUE
7 M. Michel Rocard en Polynésie française.
– La préparation du congrès du PS.
– Point de vue : « Pour un statut de l'opposition municipale », par François-Henri de Virieu.
15 Bicentenaire.

SOCIÉTÉ
8 Gros plan sur Neptune.
– La mort du psychiatre Ronald Laing.
10 La dualité entre police et gendarmerie.
– Le maintien de Paul Touvier en détention.
14 Sports : un entretien avec l'entraîneur de rugby Pierre Villepreux.

CULTURE
16 Arts : la fermeture du Musée basque à Bayonne.
– Cinéma : *Calme blanc*, de Philip Noyce.
– Expositions : Desclozeaux au Musée de Trouville.
15 Communication.

ÉCONOMIE
20 Le marché en position d'arbitre dans la bataille pour le contrôle de Victoire.
– Renault et Volvo, les éternels fiancés.
21 Le Conseil économique et financier franco-allemand.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 22
Annonces classées 19
Carnet 19
Jeux 13
Loto 18
Météorologie 19
Philatélie 19
Radio-Télévision 18
Spectacles 17

TÉLÉMATIQUE

Les événements du Liban heure par heure

3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde

3615 tapez LM

Augmentation de 0,8 % des demandes d'emploi

Légère reprise du chômage en juillet

Alors que des tensions se manifestent sur le marché de l'emploi, le chômage résiste et même s'accroît en France : il est passé en juillet de 9,5 % à 9,6 % de la population active (1). Selon les chiffres publiés vendredi 25 août par le ministère du travail et de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en juillet de 20 800, soit 0,8 % en données corrigées des variations saisonnières (62 700, soit 2,6 % en données brutes), deux fois plus vite qu'en juin.

Contraste : l'été 1988. Le gouvernement annonçait une remontée du chômage, et on enregistra une baisse à l'automne. Cette année, malgré le maintien d'une bonne activité économique au premier semestre, on assiste à une certaine remontée du chômage, avec des fluctuations : sur sept mois, on en a connu quatre de hausse (janvier, avril, juin et juillet), et trois de baisse (février, mars et mai). Au total, comme le souligne le ministre du travail, l'effectif reste inférieur de 40 600 (hors variations saisonnières) à celui de juillet et août 1988, mais l'on retrouve le niveau de janvier 1989.

Pour M. Soisson, ces chiffres ne doivent donc pas provoquer d'*« inquiétude excessive »*. Cependant les données sont contradictoires et traduisent la complexité du marché du travail. Du côté positif, on constate toujours une progression des offres d'emploi : 7 % en un an. Mieux, l'augmentation est particulièrement forte pour les emplois à durée indéterminée et à temps complet : 1,4 % (en données corrigées) par rapport au mois précédent et 23,3 % en un an. De même, par rapport à l'été 1988, les chiffres de reprises d'emploi et les placements restent positifs, mais ils ont baissé par rapport à juin dernier.

Côté négatif, la baisse des reprises d'emploi s'accélère par rapport à juin (– 9,6 %), comme celle des placements par l'ANPE (– 15,6 %). De même, la retombée du « traitement social » du chômage continue à se manifester : les entrées en stage ont diminué de 39,6 % par rapport au mois précédent, mais surtout de 5,7 % par rapport à juillet 1988. Or, parallèlement, les demandes d'emploi, comme le constate le ministre du travail, augmentent plus vite. Si celles consécutives à des licenciements pour cause économique ont baissé par rapport à l'an passé, les autres licenciements et les démissions ont augmenté (de 5,6 % et 6,5 % respectivement), et surtout les fins de mission d'intérim (32,2 %).

Contradictions

Au total, depuis un an, le nombre de demandeurs d'emploi ne diminue que pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans (de 11,3 % pour les hommes, de 10,1 % pour les femmes), malgré une légère remontée en juillet, et plus faiblement pour les hommes de cinquante ans et plus (– 5,6 %, effet des mesures prises). Mais il s'accroît toujours pour les adultes, de vingt-cinq ans à quarante-neuf ans, en particulier pour les femmes (5,7 % en un an).

Tout se passe comme si la reprise économique laissait de côté une grande partie des chômeurs : le marché du travail donnant la préférence aux nouveaux entrants, et incitait au contraire de nouvelles catégories, naguère découragées, à rechercher à nouveau un emploi.

A la sélectivité du marché de l'emploi à l'égard des chômeurs en général, s'ajoutent des difficultés spécifiques pour certaines catégories, notamment pour les jeunes adultes qui n'ont pas réussi à acquérir une qualification ou ont manqué leur entrée sur le marché du travail. Le nombre des chômeurs de plus d'un an s'accroît aussi : de 1,2 % en un mois, de 1,9 % en un an, la situation étant particulièrement difficile pour les plus anciens (plus de trois ans de chômage). Seul signe d'espoir : l'ancienneté moyenne des chômeurs « recasés » augmente.

La situation pourrait s'aggraver en cas de tassement de la croissance. Or les résultats provisoires de la dernière enquête trimestrielle sur l'activité de l'emploi sont un peu inquiétants : les effectifs salariés n'auraient progressé que de 0,1 % sur le deuxième trimestre 1989. Ce chiffre, cependant, suscite quelques doutes : les premières estimations de l'UNEDIC, qui avait déjà constaté la création de 130 000 emplois au premier trimestre, ne vont pas en ce sens. Aussi le ministère, fort des résultats de 1989 (300 000 emplois nouveaux) table-t-il toujours sur un minimum de 100 000 créations d'emploi pour le premier semestre, et 250 000 au moins pour l'année.

GUY HERZLICH.

---

(1) Et de 10,1 % en juillet 1988, à la suite des rectifications consécutives à la dernière enquête emploi de l'INSEE.

NATIONS UNIES : les difficultés financières du HCR

« Toute nouvelle mesure d'austérité serait inhumaine »

nous déclare le haut-commissaire pour les réfugiés

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké, qui doit participer samedi 26 août à Paris aux cérémonies anniversaires de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, fait état pour la première fois de la grave crise financière que connaît le HCR.

GENÈVE
de notre correspondante

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés, chargé par la communauté des nations d'assurer la protection et la subsistance de quelque treize millions de personnes à travers le monde, traverse actuellement une crise financière dont la gravité pourrait conduire, s'il n'y était pas rapidement remédié, à l'arrêt de certaines activités. Le déficit, dû au retard mis par certains pays donateurs (notamment occidentaux) à régler leurs contributions, est, en effet, estimé à 85 millions de dollars sur un budget total de 420 millions pour l'exercice annuel en cours. Il a déjà conduit l'organisation humanitaire à prendre diverses mesures d'austérité.

« Au point où nous en sommes, toute nouvelle mesure d'austérité serait aussi inhumaine qu'improductive, estime M. Hocké. *D'accord pour économiser au mieux ; mais, pour ma part, je refuse de me lancer dans un programme de disette dont les réfugiés seraient les victimes. Je suis contre toute solution de désespoir, contre les mesures chirurgicales et même contre tout ce qui peut entamer le moral – déjà assez bas – des réfugiés. Aux gouvernements qui disent : le HCR n'a qu'à se débrouiller avec les sommes qu'on lui donne, je réponds : dans ce cas, le HCR risque d'être obligé de suspendre ses activités. Il y a treize millions de réfugiés dans le monde, dont la moitié sont des enfants. Certes, il existe des gouvernements et des organisations caritatives généreux, mais un grand nombre de réfugiés dépendent entièrement du HCR pour leur survie. »*

« Dans la situation actuelle, ajoute par ailleurs le haut-commissaire, *parquer les réfugiés dans des camps indéfiniment, au risque de les voir devenir des assistés professionnels, n'est évidemment pas la meilleure solution. Il faut, au contraire, tout mettre en œuvre pour organiser, de manière acceptable, soit leur rapatriement volontaire, soit une intégration dans les pays de la région où ils sont exilés. Il faut alléger le fardeau. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1989 environ sept cent mille nouveaux réfugiés sont venus s'ajouter aux millions d'autres. Ils ont besoin, pour survivre, d'être nourris, soignés, protégés. »*

Sur d'autres questions, à commencer par celle de la crispation de l'Europe face aux demandeurs d'asile et des moyens qu'elle envisage pour mieux se *« protéger »*, M. Hocké a déclaré :

« L'attitude de rejet, les mesures administratives, n'ont jamais apporté la solution, car elles ne découragent pas les migrations. Au lieu de répéter « nous sommes envahis, nous sommes submergés », les Européens, s'ils veulent respecter les principes qui sont les leurs, doivent appréhender sereinement le problème et, en particulier, son prix. Il faut s'efforcer de gérer les mouvements migratoires, notamment en donnant aux gens les moyens de vivre dans leur région.

» La crispation ne peut que mener au chaos. L'Europe a créé le HCR sur la base de principes. Si elle bafoue ces principes, si elle y renonce, le reste du monde risque de suivre ce mauvais exemple. »

Que faire, par ailleurs, face à un problème aussi gigantesque que celui des réfugiés afghans ?

« Préparer leur rapatriement pour ne pas se trouver au dépourvu le jour où la situation permettra des retours massifs. Les assister quand ils seront de nouveau chez eux. Pour cela, pour préparer la reconstruction, il faut avoir les moyens financiers voulus. Sinon, on va vers de nouvelles tragédies. »

A propos de Hongkong, qui n'accepte plus les réfugiés de la mer, M. Hocké souligne : *« Hongkong pratique la sélection entre « vrais » et « faux » réfugiés ». On crie au scandale. Or, dans nos pays, il a toujours appartenu aux autorités nationales compétentes de décider qui pouvait ou non bénéficier du droit d'asile. Hongkong a beau appliquer les mêmes critères, ceux qui sont considérés comme des « faux » réfugiés bénéficient tout de même de l'assistance du HCR. Cela étant, la situation des réfugiés s'améliorera sans doute grâce aux efforts des puissances vers la paix. »*

ISABELLE VICHNIAC.

M. Le Pen dénonce « le terrorisme intellectuel »

M. Jean-Marie Le Pen dénonce, dans un entretien publié, jeudi 24 août, par l'hebdomadaire d'extrême droite *National-Hebdo*, *« le terrorisme intellectuel qui règne et l'ignorance de ceux qui manipulent l'information »*. Revenant sur les propos qu'il avait tenus, le 11 août, dans le quotidien *Présent* – où il évoquait le rôle de *« l'internationale juive »* dans *« la création de l'esprit antinational »* (*le Monde* du 12 août), – le président du Front national regrette que *« la pratique du mot « juif » lui-même soit*, selon lui, *réservé à un certain nombre et que ce soit, plus qu'un délit, une espèce de péché que d'user de ce mot »*. *« Tout cela est dérisoire,* ajoute-t-il, en se demandant *« où sont les droits de l'homme, la liberté de conscience, la liberté d'expression »*.

Interrogé sur les poursuites judiciaires engagées à son encontre par le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, M. Le Pen estime que *« l'homme et le gouvernement dont il est le ministre sont disqualifiés »* par ces poursuites, dans la mesure où *« le ministre de la justice a,* selon lui, *embouché les trompettes de la proscription (...) sans même avoir lu le texte sur lequel il prétend appuyer son imputations »*.

L'hebdomadaire d'extrême droite enfonce le clou cette semaine en s'appuyant sur une interview de Nahum Goldman, ancien président du Congrès juif mondial, aujourd'hui décédé, pour titrer à la « une » : *« L'internationale existe bien. »*

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1989 a été tiré à 527 983 exemplaires

LUNDI
28 AOÛT
réouverture
CAPÉLOU
LITERIES
CONVERTIBLES
ÉLÉMENTS-BOIS
37 Av. de la REPUBLIQUE - 11e

A B C D E F G H

En Saône-et-Loire

Le PDG d'un internat inculpé d'attentats à la pudeur sur plusieurs élèves

LYON
de notre bureau régional

M. Louis Gallet, juge d'instruction à Chalon-sur-Saône, a inculpé, jeudi 24 août, M. Daniel Penet, *« d'attentats à la pudeur sans violences ni contrainte sur mineures de moins et plus de quinze ans par personne ayant autorité sur ses victimes »*. M. Penet a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Son inculpation fait suite à une plainte déposée à la mi-août par le père d'une adolescente qui suivait un stage scolaire à l'école privée des Essarts, dont M. Penet est le PDG. Celle-ci, comme une demi-douzaine d'autres élèves, aurait été attirée, la nuit, dans son bureau, par le PDG.

Installée dans le château de la Rochette, sur la commune de Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire), l'école des Essarts accueille, l'été, près de cent élèves, filles et garçons, de la cinquième à la terminale, appartenant à des milieux aisés (une année de scolarité coûte 48 000 F ; un stage d'été, 5 000 F).

M. Penet, qui est, d'autre part, gérant de l'entreprise PIA, spécialisée dans l'étude des appareils de pesage à Villeurbanne (Rhône), est aussi propriétaire d'un établissement de formation à Lyon et a été réélu, en novembre 1988, délégué consulaire à la chambre de commerce de Lyon.

R. B.

8 F
Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
JUILLET-AOUT 1989
LE DROIT DES ENFANTS
A quelques mois du vote par l'ONU d'une convention sur les droits des enfants, *Monde Dossiers et documents* fait le point sur ce problème de société.
● Le projet de convention : 50 articles pour défendre les droits essentiels des enfants.
● Le sort des enfants dans un monde de conflits : enfants soldats, enfants victimes, enfants emprisonnés, torturés.
● Les effets de la surpopulation et de la misère : l'absence de soins et d'hygiène. La prostitution, le commerce des enfants.
● Des droits bafoués dans les pays développés : les mauvais traitements. Les accidents domestiques. L'intolérance.
Avec des adresses, des orientations bibliographiques et le panorama des droits de l'enfant en Europe.
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Décès de Jean Reyre ancien président de la Banque de Paris et des Pays-Bas

Jean Reyre, ancien président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, est décédé dans la nuit du 24 au 25 août, à Paris.

Il était né le 9 décembre 1899 à Saintines (Oise) et fit le meilleur de sa carrière à la Banque de Paris et des Pays-Bas, où il entra en 1924, muni d'une simple licence en droit et d'un diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques. Cela ne l'empêcha pas de gravir les échelons et de parvenir au poste de président, auquel n'accèdent généralement que d'anciens inspecteurs des finances. Il fut l'homme de « coups », pratique peu habituelle à l'époque, achetant et revendant pour réaliser des plus-values, comme il le fit, par exemple, avec Columbia Pictures. En 1969, la bataille qu'il mena avec fougue contre Suez pour le contrôle du Crédit industriel et commercial acheva de le couper de l'establishment, qui le considérait comme un roturier de la finance. Ayant enfreint les règles de consultation de son conseil d'administration, il sera acculé à la démission et devra céder sa place à un inspecteur des finances, M. Jacques de Fouchier. Directeur général de la banque dès 1948, avant d'en devenir le président, en 1967 ; Jean Reyre aura marqué de son empreinte le développement de Paribas.

Pour protester contre une décision de justice

Quarante agriculteurs font le siège d'une résidence secondaire dans l'Isère

M. Julien Charrier, propriétaire d'une résidence secondaire à Chorionge (Isère), a été bloqué chez lui jeudi, de 10 h à 19 h 30, par une quarantaine d'agriculteurs en colère menés par le maire de cette commune de deux cent quarante habitants, M. Georges Ruelle.

Les agriculteurs protestaient contre une décision de la cour d'appel de Grenoble rendue le 30 novembre 1988 condamnant M. Pierre Ruelle, frère du maire, à payer 40 000 francs d'amende et ordonnant de réduire la hauteur d'un hangar qui masque la vue de la maison de M. Julien Charrier.

Au cours de la manifestation, le maire de la commune a réclamé l'annulation du jugement. Il a ordonné, à 19 h 30, la levée du « blocus » après avoir obtenu la promesse d'être reçu à la préfecture. *« Si la hauteur du hangar est baissée, ce bâtiment deviendra inutilisable sur le plan professionnel, et avec les difficultés que rencontrent les agriculteurs, nous n'admettons pas qu'ils soient sanctionnés à la demande de gens qui habitent la commune un mois par an »*, a déclaré le maire.

EN BREF

● **Les électroniciens de la navigation aérienne lancent un noueau préavis de grève.** – Les syndicats USAC-CGT et SAPAC (autonome) des électroniciens de la navigation aérienne ont déposé un nouveau préavis de grève du 30 août à 19 heures au 5 septembre à 8 heures. Ils réclament des augmentations d'effectifs ainsi que des indemnités équivalentes à celle des contrôleurs aériens. La plupart d'entre eux sont employés dans cinq centres régionaux (Aix-en-Provence, Athis-Mons, Reims, Brest et Bordeaux)

● **Le CSA donne son accord à la reprise de Radio Nostalgie par RMC.** – M. Hervé Bourges, directeur général de Radio Monte-Carlo (RMC), a annoncé, le mercredi 23 août, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel donnait son accord à la reprise par RMC de Radio Nostalgie. RMC détient donc aujourd'hui 51 % du capital alors qu'elle en possédait jusqu'à présent 35 %. M. Pierre Alberti, fondateur du réseau Nostalgie, en conserve quant à lui 3 %, le reste étant réparti entre des banques et des investisseurs privés.

LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN. LES PRIX !
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

M. Guy Deluz, directeur du Comité international de la Croix-Rouge

Genève. – M. Guy Deluz, président-directeur général de Pathé Marconi EMI France, a été nommé, jeudi 24 août, directeur du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cette nomination, qui prendra effet à compter du 1er janvier 1990, est destinée *« à renforcer »* les structures administratives mises en place l'an dernier, précise le CICR. Elle intervient alors qu'une certaine grogne existe actuellement dans les rangs du CICR avec la publication cette semaine d'une lettre de deux cents collaborateurs, adressée en mars dernier à la direction. Dans leur missive au président Cornelio Sommaruga, qui dirige le CICR depuis mai 1987, les signataires dénoncent, en substance, la perte d'identité qui affecterait le CICR et font part de leur désarroi devant les difficultés de mener leur mission sur le terrain tout en s'inquiétant du grand nombre de départ, de l'institution humanitaire.

[Agé de cinquante-deux ans et originaire de Neuchâtel, M. Deluz a été, dans les années 70, délégué et chef de mission du CICR dans plusieurs pays, dont le Liban et Israël. Il a également dirigé la division logistique de l'organisation humanitaire helvétique.]

(Publicité)
Moquett., sols plastiques & Tissus Artirec OUVT AOUT
TOUT pour habiller en beauté la maison en Août et à bon compte est chez Artirec (Agréé Fnac).
4 exemples : • Velours laine griffé Woolmark, véritable "vison" de la moquette, 129,50F le m² • Moquette haute mèche moitié prix 69,50F le m² et non 139,50 • Tissus gde largeur (270 cm) anti-poussière, anti-feu, à coller ou à tendre sans joints 29,50F le m linéaire • Satin imprimé qualité siège, anti-salissure, 39,50F le m en 140. Méritait 150F • etc, etc.
Artirec : 4, Bd de la Bastille, 12e (Sols) (43.40.72.72) ; 8, Imp. St Sébastien, 11e (Murs) (43.55.66.50) ; 8, r. Roger Salengro, Kremlin-Bicêtre (Sols) (46.58.81.12) ; Plaisir, RN 12 (Sols et Murs) (30.55.55.15).